LI

CH

A

VOYAGE

DANS

LES ÉTATS-UNIS

DE L'AMÉRIQUE DU NORD,

ET

DANS LE HAUT ET LE BAS-CANADA,

PAR LE CAPITAINE BASIL-HALL,

OFFICIER DE LA MARINE ROYALE.

CHARGÉ PAR LE GOUVERNEMENT ANGLAIS DE MISSIONS SECRÈTES DANS CES ÉTATS.

OUVRAGE ORNÉ DE LA CARTE DE CES PAYS.

—

TOME SECOND.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR;

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4.

VOYAGE

DANS

LES ÉTATS-UNIS.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

VOYAGE

DANS

LES ÉTATS-UNIS

DE L'AMÉRIQUE DU NORD,

ET

DANS LE HAUT ET LE BAS-CANADA,

PAR LE CAPITAINE BASIL-HALL,

OFFICIER DE LA MARINE ROYALE,

CHARGÉ PAR LE GOUVERNEMENT ANGLAIS DE MISSIONS SECRÈTES DANS CES ÉTATS.

OUVRAGE ORNÉ DE LA CARTE DE CES PAYS.

—

TOME SECOND.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR;

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1834.

A

Cir

de
éta
m

m
in
ca

VOYAGE

AUX ÉTATS-UNIS

ET DANS LE HAUT ET BAS CANADA.

CHAPITRE XXVI.

Circulation des livres. — Publications. — La tombe de Franklin.

Quelques efforts qu'aient faits en Amérique des personnes de goût, il a été impossible d'y établir une circulation de livres par abonnement ou autrement, comme en Angleterre.

Aucun étranger, à moins qu'il ne soit domicilié en Amérique, n'a de droits directs ou indirects sur aucun ouvrage. L'éditeur américain, qui s'est procuré la copie ou l'exemplaire

d'un livre qui a paru en Europe, peut le réimprimer et le publier sans être obligé de partager les bénéfices avec l'auteur, sans même le connaître.

Un grand débit est l'unique but auquel vise un libraire; et comme, pour y parvenir, il faut vendre à bon marché, Dieu sait quelle concurrence s'établit entre eux. De là mauvais papier, mauvaise impression et mauvaise reliure des livres réimprimés en Amérique. Du reste ils ont la durée nécessaire : on les lit et on les jette de côté. Excepté dans les grandes villes, dans les maisons opulentes ou dans les établissemens publics, on ne trouve point de bibliothéques. Certes, dans ce pays, on lit avec avidité tout ce qui paraît, mais personne ne songe à former une collection de livres, pas même à en réunir un petit nombre pour y avoir recours en cas de besoin.

MM. Carey et Lea, de Philadelphie, les ré-éditeurs des romans de Walter-Scott, gens d'une activité merveilleuse, non-seulement comme marchands, mais comme hommes de lettres et de science, sont parvenus à obtenir à grand prix les épreuves des romans qui sortent des presses anglaises; alors ils les tirent à un grand nombre d'exemplaires, et les livrent à la circulation avant que les exem-

plaires anglais aient pu pénétrer dans le pays. Ces libraires industrieux réalisent par-là d'immenses bénéfices, par suite de l'avidité avec laquelle on dévore les ouvrages nouveaux; le tirage s'en fait, je crois, à dix mille exemplaires.

Un roman de l'auteur de *Waverley*, qui s'imprime en Angleterre en trois volumes, au prix de 31 schellings 6 pences (39 francs), est ré-édité en Amérique en deux volumes, et pour 8 s. 6 d. (11 francs). Souvent, quelques jours après, il reparaît sur de vilain papier, et dans un format plus petit, à quelques schellings meilleur marché, et, avant que plusieurs semaines se soient écoulées, des exemplaires se vendent à un dollar, quelquefois même à un prix inférieur. L'édition américaine de la vie de Napoléon par Walter-Scott, réimprimée en trois volumes in-8°., coûtait 4 dollars et demi (24 francs); en Angleterre on payait le même ouvrage 94 s. 6 d. (118 francs). Plus tard on l'obtint en Amérique pour 2 dollars et demi (13 fr. 70 c.), ou environ un neuvième du prix de Londres. La matière première et l'exécution de l'impression étaient en rapport avec la bassesse du prix. Qu'un jour un libraire américain publie une édition de luxe, n'im-

porte de quel auteur, elle restera tout entière dans son magasin.

Les précautions employées par MM. Carey et Lea, et au moyen desquelles ils se procurent les épreuves sortant des presses de Londres, ne les mettent pas toujours à l'abri de la rivalité. Il y eut une occasion où ils faillirent éprouver un dommage considérable. Ils avaient reçu par des voies successives les feuilles d'un nouveau roman de Walter-Scott, à l'exception d'une seule; et déjà dix mille exemplaires de l'ouvrage étaient tirés, à cette feuille près. Le paquebot à vapeur qui portait cette précieuse feuille partit de Liverpool le 1er. d'un mois; à cette époque le roman n'avait pas encore paru. Mais, par une sorte de fatalité, un bâtiment, qui quitta Liverpool quelques semaines plus tard, arriva à New-York le même jour que le premier. Dans l'intervalle qui s'était écoulé entre les deux départs de ces navires, l'ouvrage avait été publié, et le dernier de ces bâtimens était porteur d'un exemplaire complet, qui, par conséquent, arrivait le même jour que la malencontreuse feuille.

L'éditeur, homme d'une grande énergie, épiait l'arrivée de son paquebot; dès qu'il l'aperçut, il se fit transporter à bord, avant

même qu'il eût jeté l'ancre; il s'empara de sa feuille et partit au galop pour Philadelphie. Là cette feuille fut divisée entre plusieurs imprimeries qui travaillèrent jour et nuit, car on avait établi des relais d'ouvriers; quand tout fut prêt, on jeta une couple de millions d'exemplaires dans des chaises de poste qui attendaient, et pour lesquelles des chevaux étaient préparés sur la route; et, trente-six heures après l'arrivée du paquebot, l'édition se vendait à New-York. Ainsi, dans l'espace d'un jour et demi, une feuille d'impression avait dû parcourir quatre-vingt-dix milles avant d'arriver à l'imprimerie, être composée, tirée, brochée et renvoyée à New-York; par-là tous les rivaux étaient dans l'impossibilité d'entrer en campagne, et de se servir de l'exemplaire venu de Londres. N'est-il pas plaisant de songer que les premières feuilles d'un ouvrage se sont trouvées souvent tout imprimées de l'autre côté de l'Atlantique, tandis que les dernières gisaient encore inanimées dans le cerveau du poëte des bords de la Tweed?

Un seul remède pourrait perfectionner le goût des Américains en fait de littérature: ce serait d'affranchir les livres étrangers du droit de 30 pour cent auquel ils sont soumis. Nul des libraires avec lesquels je m'entretins à ce sujet ne fit d'objection à ce qu'on suppri-

mât ce droit. Bien plus, ceux qui, par l'étendue de leurs relations, auraient semblé devoir s'opposer à ce qu'on les privât du monopole, désiraient ce changement, et soutenaient qu'il serait avantageux pour eux et pour leur patrie.

Dans le céleste empire de la Chine, toute personne qui se permet d'introduire une amélioration dans la manière de construire un navire, reçoit trente coups de bambou. On conçoit le motif de cette défense : les constructeurs de jonques forment un corps puissant qui a besoin qu'on protége leur industrie routinière. Mais où trouver en Amérique un corps assez considérable d'auteurs classiques américains qui puisse, se fondant sur ces principes chinois, demander qu'on le protége contre les lettrés d'Europe ?

A Philadelphie cependant, il n'y avait pas moins, en 1824, de seize bibliothéques publiques, riches ensemble de soixante-cinq mille volumes.

La société philosophique américaine de cette ville est trop connue pour que j'aie besoin d'en parler ; je dirai seulement que sa bibliothéque, grâce aux soins éclairés et infatigables de M. John Vaughan, son bibliothécaire, contient les recueils les plus complets des différens mémoires et transactions publiés par les so-

ciétés savantes d'Europe. On trouve même dans cette bibliothéque les catalogues de toutes les autres bibliothéques publiques d'Amérique; en peu de minutes, on peut savoir si un ouvrage existe dans le pays.

Quelques personnes ont donné à Philadelphie le nom de Ville-Quaker. Elle a certainement beaucoup de propreté et de régularité; qualités qui caractérisent cette secte : mais ce n'est pas une de ses moindres beautés. Ne trouve-t-on pas souvent une fort jolie figure sous un chapeau à grands bords? Cette ville est bâtie sur un terrain bas; mais la variété de maisons, d'églises et d'autres édifices publics qn'on y rencontre, lui donnent un aspect très-animé. Vue sur le papier, elle s'étend de la rive droite de la Delaware, à la rive gauche du Schuylkill; mais il n'y a de bâti que le côté est, ou Delaware. Les principales rues qui tombent à angles droits sur les deux rivières portent les noms de différens arbres. Les étrangers feront bien d'apprendre par cœur le distique local:

« *Chestnut*, *Walnut*, *Spruce and Pine*,
» *Market*, *Arch*, *and Race*, *and Vine*, »

en guise de mémorandum pour trouver leur chemin dans la ville. Il y a une exception à

cette règle en faveur de la belle avenue pavée qui s'appelle Market, ou High-Street; les rues qui coupent cette avenue, aussi à angles droits, sont numérotées de 1 à 14, et on ajoutera sans doute d'autres chiffres jusqu'à ce que la ville atteigne la rivière Schuylkill.

Le samedi 8 décembre, j'eus encore le bonheur d'assister à une des soirées Wistar, et j'y rencontrai M. Duponceau, homme bien connu dans les littératures anglaise et américaine, comme l'un des plus savans philologues vivans. Il m'attaqua avec beaucoup d'amabilité et de savoir sur une assertion que j'avais émise précédemment dans un de mes ouvrages. Je soutenais que, bien que la prononciation du chinois différât suivant les provinces du céleste empire, les signes écrits du langage ne variaient point, et que, par conséquent, si deux Chinois de provinces opposées se rencontraient, ils pourraient bien ne pas se comprendre en parlant, mais qu'à coup sûr ils s'entendraient très-bien au moyen des signes représentatifs du langage. M. Duponceau n'eut pas besoin de discourir long-temps pour me prouver que je n'y entendais rien du tout; et lorsqu'à la fin il me demanda pourquoi j'avais publié une semblable opinion, je fus obligé de lui faire la même réponse que le docteur Johnson adressa

à une dame qui lui avait montré une définition erronée dans son Dictionnaire :

« Pure ignorance, madame. »

Le 12 décembre nous entreprîmes un pèlerinage à la tombe de Franklin..... Pauvre vieux Franklin ! Cette tombe consiste en une grande tablette de marbre, posée à plat, sur laquelle, pour tout ornement, on trouve l'inscription suivante :

Benjamin
and
Deborah } Franklin

1790.

On se souvient que Franklin avait composé pour lui-même une assez plaisante épitaphe; son bon sens et son bon goût l'auront convaincu qu'il était indigne de sa gloire de plaisanter après la mort. Après tout, ses œuvres littéraires, sa réputation de savant et son patriotisme éprouvé, forment sa meilleure épitaphe. On aurait pu cependant lui choisir un asile plus honorable que le coin obscur d'un obscur cimetière, où ses os sont pêle-mêle avec ceux d'hommes fort ordinaires, sous une pierre que bientôt des décombres cacheront à tous les yeux.

Une circonstance m'a frappé dans ce cimetière : il n'y a point de sentier tracé qui conduise

depuis la route jusqu'à ce tombeau, qui en est assez éloigné; eh bien, tant de pieds ont foulé le chemin, et laissé sur l'herbe leur empreinte, qu'il est impossible de se tromper.

Dans la matinée du jour suivant, nous visitâmes quelques établissemens publics; les uns entièrement achevés, les autres en construction, mais tous portant témoignage de l'esprit de charité et d'activité des habitans. Parmi ces édifices, il en est un qui me fit une grande impression : c'était une splendide retraite pour les marins, une espèce d'hôpital de Greenwich.

Après avoir parcouru la banque des États-Unis, nous vîmes la salle dans laquelle fut signée, il y a plus d'un demi-siècle, la déclaration d'indépendance de l'Amérique. Le fameux tableau de Trumbull a rendu cet appartement familier à tout le monde; cet artiste, je suis heureux de pouvoir le dire, est vivant encore et jouit d'une vigoureuse santé. Un événement, aussi important dans l'histoire américaine, semblerait avoir dû rendre sacré le lieu qui en a été le théâtre. Mais voici une cruelle vérité : aucun objet en Amérique n'est respecté à cause des souvenirs qu'il fait naître. La génération présente est une génération trop affairée pour avoir le temps de vénérer des

images historiques, ou d'anciens services rendus, ou de grands talens qui ne sont plus; elle a assez de besogne. Elle cueille les fruits plantés par ses ancêtres, ou plutôt par ses prédécesseurs, car la race des hommes qui fondèrent l'indépendance de l'Amérique n'est point tout-à-fait éteinte. Quoi qu'il en soit, les riches boiseries, les gracieuses corniches et les autres ornemens de la salle dont je viens de parler ont été détruits: à leur place on a élevé, à l'occasion d'une fête récente, quelques grossières charpentes enduites de plâtre.

Les Turcs, qui firent du ciment avec la frise du Parthénon, avaient au moins un but; mais quelle excuse pourraient faire valoir les Américains qui ont démembré et mutilé la salle, témoin et berceau de leur indépendance?

CHAPITRE XXVII.

Voyage de Philadelphie à Baltimore. — Bateaux à vapeur. — Leurs beautés.

Le mercredi, 19 décembre 1827, nous partîmes de Philadelphie, et, montés sur un noble bateau à vapeur, nous descendîmes à grand bruit la Delaware, à raison de dix milles à l'heure, haltes comprises. La côte est basse jusqu'à Newcastle, ville située à quarante milles au-dessous de Philadelphie ; tout avait revêtu son habit d'hiver; le paysage était froid et sans vie.

Avant d'arriver au quai, le capitaine, suivant l'usage, avait arrangé son monde par groupes de dix personnes, neuf pour l'intérieur de la voiture et une pour partager le siége du cocher. Quand nous nous trouvâmes en vue de Newcastle, il suspendit à une perche autant de boules blanches qu'il fallait de voitures; mais le nombre des passagers étant plus grand qu'à

l'ordinaire, on trouva quelque difficulté à s'arranger quand le débarquement se fut opéré, et les rues du petit village présentaient une scène fort animée.

Ainsi que je l'ai dit, il n'y a pas de poste aux chevaux en Amérique : aussi ne garde-t-on aux relais que le nombre de chevaux nécessaire pour les voitures qui passent régulièrement. Par conséquent, lorsqu'il arrive d'un seul coup une centaine de voyageurs, les propriétaires de voitures sont obligés de frapper tous les environs d'une réquisition de chevaux. Cette opération nous retarda quelque peu; dans l'intervalle, la grande rue du village se remplissait de voitures. On ne laissait partir aucune de ces diligences sans que tous les voyageurs et les bagages fussent placés; arrangement qui demandait une bonne dose d'habileté et de détermination : d'habileté, parce que la plupart des malles et des caisses refusaient obstinément d'occuper les places qui leur étaient destinées; de détermination, parce que, faute d'une quantité suffisante de moyens de transport, on fut obligé de fourrer dans l'intérieur plus de voyageurs qu'il n'en devait contenir, et de jucher à côté du cocher plus de voyageurs qu'il n'avait coutume d'en admettre comme voisins. Le calme philosophique avec lequel chacun se

soumit à ces tribulations, est le plus bel exemple de patience que mes voyages m'aient offert. A peine un mot sortit des lèvres d'un seul voyageur; le babil et le bruit étaient monopolisés par les deux maîtres des cérémonies, le capitaine du paquebot et le propriétaire des voitures, tandis que les pauvres passagers se laissaient manier, pousser et tirer comme autant de moutons. Je n'ai pas besoin de faire mention du tumulte causé par un troupeau de portefaix irlandais qui poussaient leurs brouettes chargées de bagages à travers les jambes des spectateurs : ceux-ci, les mains dans leurs poches et le cigare à la bouche, contemplaient silencieusement la scène.

Au bout d'environ trois quarts d'heure, quand tout fut prêt, la voiture n°. 1 se mit en marche; puis après, celle n°. 2, et ainsi de suite, comme la caravane pénétrant dans le grand désert. Cette partie de la route qui nous restait à parcourir m'avait été dépeinte comme la plus épouvantable de l'Union, et nous nous préparâmes en conséquence à un surcroît de chocs et de cahots; nous fûmes agréablement détrompés. La route, il est vrai, n'était pas bonne, ou, pour me servir de la phrase du cocher, elle se trouvait joliment coupée; mais, dans les premiers temps de notre voyage, nous

en avions trouvé de pires, et nous savions qu'il nous était réservé de parcourir encore quelques centaines de milles, où nous serions bien aises de rencontrer même un pareil sol et de telles ornières. A la brune, lorsque nous nous arrêtâmes pour faire boire les chevaux et le cocher, il eût fallu le pinceau de Cruickbanks pour peindre ces dix ou douze énormes voitures à quatre chevaux, vidant leurs passagers à la porte d'une petite auberge de campagne.

La dernière heure de cette journée de voyage nous amena, au milieu de profondes ténèbres, à French-Town, sur la rive gauche de l'Esk, petite rivière qui se jette dans le Chesapeake, l'une des immenses baies d'Amérique. Le bruit que faisait la fumée en s'engouffrant dans le long tuyau du bateau à vapeur, et les nombreuses étincelles qui s'échappaient des morceaux de bois allumés sous sa chaudière, nous annonçaient qu'on n'attendait que nous pour le départ. Les voitures s'approchèrent du quai et nous déposèrent dans un océan de boue et de vase, à travers lequel il nous fallut passer pour atteindre le canot. Nos pieds auraient présenté un spectacle horrible si nous n'avions pas eu la précaution de les enfermer dans une espèce de souliers indiens sans couture, qui

sont la meilleure chaussure que je connaisse. Je suis étonné qu'on n'ait pas importé cette mode en Angleterre.

Lorsque nous fûmes parvenus à gagner le bord, nous nous aperçûmes qu'il y avait plus de passagers que de places; à peine pouvait-on se retourner sans enfoncer son coude dans la poitrine ou la figure de son voisin, selon sa taille; quant aux chaises et aux bancs, nos heureux devanciers les avaient accaparés, et rien n'était plus loin de leur pensée que de nous les offrir. La chambre des dames, où je conduisis mon monde, exhalait une odeur et une chaleur insupportables. Mais quand une fois on s'est résigné à mettre le pied sur un navire, on doit avoir fait abnégation de ses goûts et de ses volontés; il n'y a plus aucun remède. Les dames étaient assises en cercle autour de ce gouffre, portant leurs ridicules et de petites corbeilles sur les genoux; une stoïque résignation se laissait lire sur leurs figures, et rien ne semblait devoir jamais leur faire changer d'attitude lorsqu'on annonça le souper. C'est un événement d'autant plus important sur les bateaux à vapeur, que ce repas, si impatiemment attendu, ne fait que paraître et disparaître; malheur aux retardataires! A peine a-t-on eu le temps de compter les mets, ce qui n'est

cependant pas bien long, les tables sont enlevées comme par enchantement par trois ou quatre domestiques nègres aux doigts agiles, esclaves à ce qu'on m'apprit; nous étions arrivés dans les limites de cette partie de l'Union où la population qui travaille ignore jusqu'au nom de la liberté.

Au souper succéda une scène fort divertissante, une loterie de lits, ou pour mieux dire, de hamacs, dont il n'y avait qu'un seul pour trois passagers. Ce petit nombre se trouvait encore réduit par suite d'un empiétement que le logement des dames avait fait sur celui des hommes; car il est de règle, en Amérique, de ne s'occuper de ceux-ci que lorsque les femmes ont toutes leurs aises. Une série de billets d'un nombre égal à celui de passagers fut déposée dans un tiroir; chaque individu du mauvais sexe (le nôtre) s'approcha, paya son passage et tira un billet. Lorsque la carte portait un numéro, très-bien; l'heureux mortel était sûr de trouver un hamac marqué du même chiffre; mais si elle était blanche, malheur au voyageur fatigué: il n'avait d'autre ressource que de chercher sur le pont la planche la plus commode pour s'y étendre.

Le tirage eut lieu fort gaiement; mais, comme de juste, on rit beaucoup aux dépens

de ceux qui tirèrent un billet blanc. J'eus le bonheur d'obtenir un lit, et j'en fus ravi, car j'étais horriblement fatigué : aucune des planches de tout le navire ne m'avait semblé valoir le plus mauvais hamac; le mien portait le numéro 36, ce qui me conduisit dans la cabine de l'avant, à l'extrémité du vaisseau. Mais qu'elle est longue la nuit, à bord d'un bateau à vapeur surchargé de passagers! Dans le milieu de ma cabine se trouvait un poêle en fer, chauffé à blanc, qui fumait sans interruption; cette fumée, jointe à celle du tabac, de l'eau-de-vie et du gin, et à l'odeur des habitans, était la chose la plus effroyable qui eût jamais attaqué mon odorat. Ma misère s'aggravait encore, s'il était possible, de tout les discours à voix haute des matelots, et de tous les discours à voix basse des passagers sans hamacs, personnages qu'on rencontrait partout, comme les ombres errantes sur les bords du Styx, et qui ne voulaient ni dormir ni laisser dormir les autres. Lorsqu'enfin mes infortunes eurent atteint leur apogée, je quittai mon *pandemonium* et grimpai sur le pont; une petite gelée piquante me chassa de ce poste, et me renvoya d'où je venais. L'ébranlement continuel de la machine, le bruit de la fumée dans le tuyau, le tapage qu'on faisait

en jetant à toute minute des bûches dans la fournaise, les hurlemens entremêlés de l'ingénieur, des feutiers, du pilote, du capitaine et de tous les gardes-malades, mâles et femelles (stewards and stewardesses), sans parler des cris des enfans et du son monotone et perpétuel des roues frappant l'eau à droite et à gauche : tout cela enfin, s'entre-choquant dans ma tête, me faisait croire que ma raison s'égarait et que jamais je ne la recouvrerais. Et malgré de telles épreuves on veut encore que nous rendions grâce chaque jour aux inventeurs des machines et des bateaux à vapeur, aux Watt et aux Fulton de la précédente génération !.... Ainsi soit-il !

CHAPITRE XXVIII.

Baltimore. — Le Chesterfield américain.

Nous établîmes notre quartier général à Baltimore, dans l'un des plus grands hôtels que j'aie jamais vus, le 20 décembre 1827. Nous y louâmes un salon, en outre de notre logement ordinaire, luxe auquel, depuis longtemps, nous avions cessé d'être accoutumés. En payant une somme additionnelle, nous jouîmes aussi du privilége de prendre nos repas dans notre appartement, avantage qu'on a rarement en Amérique, et jamais ailleurs que dans les grandes villes. Nous payions à Baltimore cinq dollars par jour, et un pour la domestique qui nous accompagnait; plus un autre dollar pour avoir du feu dans deux pièces, en tout sept dollars (38 francs) par jour. A ce prix nous avions tout ce que nous pouvions désirer; seulement nous n'étions pas servis comme nous aurions dû l'être, parce que Caton, le nègre

qui s'occupait de nous, avait dix autres appartemens dans ses attributions : chaque fois qu'on sonnait la cloche qui desservait toute la rangée de chambres, il y avait toujours dix à parier contre un qu'il irait où on ne l'appelait pas.

J'ai oublié de dire que nous étions logés à Philadelphie dans une délicieuse pension, où la moyenne de notre dépense ne s'élevait qu'à cinq dollars environ par jour (27 francs). Jamais nous ne fûmes aussi bien dans tous les États-Unis. Il est vrai que nous étions obligés de prendre nos repas en commun, à table d'hôte et à heures fixes : le déjeuner à huit heures et demie, le dîner à trois, le thé à six et le souper à neuf ou dix heures; mais tout y était si propre et si bien tenu que vraiment il ne nous restait rien à désirer. Peut-être l'amabilité des gens au milieu desquels nous nous trouvions, y entra-t-elle pour beaucoup; mais certainement je ne songerai jamais qu'avec plaisir à notre séjour à Philadelphie.

Les lettres de recommandation dont je m'étais muni nous eurent bientôt conduits au centre de la belle et bonne société de Baltimore. Je fus enchanté pour ma part qu'il n'entrât pas dans les habitudes des indigènes de jeter la tête des voyageurs leurs institutions, leur

ville, leur baie, leur liberté, leur intelligence, etc., etc. Au contraire tout se passait d'une manière rationnelle et avec des éloges modérés; on vous donnait franc jeu pour blâmer ou pour louer. Je ne fus pas fâché non plus qu'il n'y eût là que peu de choses dignes d'être vues. Peut-être devrais-je avoir honte de faire un tel aveu; mais les voyageurs se fatiguent comme tous les autres hommes, et Boston, New-York et Philadelphie m'avaient complétement rassasié de prisons, d'écoles et d'hôpitaux.

Cette bonne ville de Baltimore, cependant, renfermait alors une des plus grandes merveilles du pays, et l'un des hommes les plus remarquables que j'aie jamais vus, M. Charles Carroll, de Carrolltown, le seul qui ait survécu de ces hardis révolutionnaires qui signèrent, il y a cinquante-trois ans, la déclaration d'indépendance. M. Carroll, lorsque nous lui fûmes présentés, était dans sa quatre-vingt-onzième année; il n'y a là rien d'étonnant; ce qui l'est davantage, c'est que ce vieillard avait conservé l'usage de toutes ses facultés physiques et morales. Sa voix, sa vue et son ouïe étaient dans toute leur force; ses pensées pleines de sève et de fraîcheur, et son pas aussi hardi que s'il n'eût eu que trente ans.

M. Carroll se souvenait d'avoir vu un village de sept maisons, qui devait un jour être cette Baltimore peuplée maintenant de soixante-dix mille habitans. Depuis quelques années, pourtant, sa population ne s'est point accrue par suite d'evénemens extraordinaires. Durant la longue période de la guerre européenne, cette ville, ainsi que d'autres en Amérique, florissait à l'ombre du pavillon neutre. Elle jouissait même d'une plus grande importance avant que le canal de New-York eût accaparé une grande partie des exportations de l'intérieur, dont, jusque-là, les citoyens de Baltimore avaient si bien profité. La paix, qui vint jeter dans la balance le poids du continent et les ressources de l'Angleterre, ouvrit une nouvelle arène à la concurrence, et diminua d'autant l'importance de Baltimore, de Boston, de Philadelphie et d'autres villes d'Amérique, qui ne jouissent pas, comme New-York, d'avantages locaux qui lui permettent de prospérer en dépit de tous les changemens politiques. Les causes immédiates de la décadence de Baltimore sont donc, non-seulement le changement amené par la paix, mais encore les plus grandes facilités commerciales qu'offrent les ports de New-York et de la Nouvelle-Orléans. Celui de New-York, par exemple,

est toujours accessible aux vaisseaux marchands, et le climat y est salubre en toute saison; il communique également, pendant la plus grande partie de l'année, avec les états de l'intérieur et les lacs du Canada, par de nombreuses rivières et de nombreux canaux qui, jusqu'à présent, n'ont point de rivaux en Europe. Au sud, la navigation par la vapeur, du Mississipi, de l'Ohio, du Missouri et de cinquante autres cours d'eau gigantesques, a rendu les communications avec la Nouvelle-Orléans si promptes et si économiques, que, malgré un climat malsain, les produits de l'intérieur y trouveront toujours un marché ou un dépôt avantageux.

Il y a bien sur le tapis quelques projets pour rendre à Philadelphie et à Baltimore leur antique prépondérance, et leur faire récupérer une partie des bénéfices que leur procuraient l'approvisionnement des provinces de l'ouest et le transport des produits de ces dernières. On peut atteindre ce but au moyen d'un chemin de fer de Baltimore à la Chesapeake, et d'un canal de Philadelphie à la Delaware, l'un et l'autre touchant à l'Ohio et traversant les montagnes Alleghani.

Si l'embouchure de Mississipi pouvait être fermée par une écluse, ou si l'on démolissait le

port de New-York, il pourrait y avoir quelques chances de ressusciter les ports intermédiaires; mais jusque-là je crains bien que Philadelphie et Baltimore ne soient forcés de se contenter des avantages comparativement minimes qui leur restent, sans essayer de lutter contre les deux colosses leurs rivaux. Les obstacles que la nature a jetés dans les communications directes entre les provinces de l'ouest et la côte, sont si nombreux et si formidables, que lors même que l'on acheverait soit le canal projeté de Philadelphie à Pittsbourg, (au point où le confluent de la Monongahela et de l'Alleghani forme le commencement de l'Ohio), soit le chemin de fer de Baltimore à Wheeling, sur la rive gauche de ce magnifique fleuve, le péage qu'on retirerait des marchandises qui prendraient cette direction, ne suffirait pas à l'entretien et aux réparations que nécessiteraient ces deux moyens de communication.

Je serais enchanté de me tromper à cet égard: nationalement parlant, le succès ou la non réussite de ces projets n'est que de peu d'importance; les mêmes sources de prospérité découleront n'importe par quelle voie; les produits de l'industrie trouveront toujours moyen d'arriver à l'Océan.

Les Américains fondent sur ces projets de bien plus grandes espérances, ainsi qu'on le verra par le petit extrait suivant d'un ouvrage imprimé, où perce toute la manie d'amplification si commune dans ce pays.

« Les canaux de la France, de la Hollande » et de l'Angleterre, dit l'écrivain, sont moins » que rien, comparés au noble mont Alleghani, » cédant sa cime couverte de bois, qui se perd » dans la mer, et ouvrant son sein de rocher, » riche de tant de minéraux, aux entreprises » d'un peuple libre qui creuse une grande » route vers la grande vallée de l'ouest! »

Généralement parlant, toutefois, nous trouvâmes la société de Baltimore beaucoup plus traitable sur tout ce qui touche à l'Amérique, que tous les habitans des autres provinces que nous avions visitées. On y semblait plus familier avec les coutumes des autres peuples du globe, et l'on paraissait avoir appris que louer avec exagération ce qu'on possède n'est pas le meilleur moyen d'attirer les éloges d'un étranger; et qu'il valait mieux, après lui avoir représenté candidement les choses, le laisser en tirer à son gré les conséquences.

Je visitai la prison, le pénitentiaire, et l'asile destiné aux aliénés. Chacun de ces établisse-

mens portait l'empreinte du désir actif et sincère, partagé par tous les peuples de l'Amérique, de soulager les maux de leurs semblables; nulle part il n'était plus visible qu'à Baltimore.

Un autre jour je visitai la Maison-des-Pauvres (alms-house), accompagné d'un des directeurs, et je ne me rappelle pas avoir jamais vu aucun établissement de ce genre conduit avec autant d'habileté. Dans tous les pays il est fort difficile de bien régulariser une maison de pauvres; mais en Amérique la difficulté est encore plus grande, par suite de l'état mobile et variable de la société, par les habitudes insouciantes et vagabondes de la grande masse de la population, et la nature éphémère des emplois publics, inhérente au système de *roulement de places*, dont il a été déjà question, et qui s'étend à chaque département tant municipal que politique.

Il résulte d'un rapport officiel du comité des pauvres à Baltimore, pour 1827, que, sur six cent vingt-trois adultes admis dans la Maison-des-Pauvres pendant l'année finissant en avril 1826, cinq cent cinquante-quatre avaient été conduits à cet état de dénûment par l'ivrognerie.

Indépendamment des renseignemens pré-

cieux que j'ai tirés de ces visites, je ne saurais trop louer les prévenances de l'amitié des personnes avec lesquelles j'eus le bonheur de me lier à Baltimore. Nous n'avions pas toujours eu le bonheur de rencontrer des amis qui fissent preuve d'un tel discernement, et qui consentissent à nous laisser voir les choses telles qu'elles étaient, sans montrer de mauvaise humeur, lorsque, à l'improviste, la vérité toute nue nous sautait aux yeux. Je citerai un exemple du contraire.

Un jour un ami me demanda laquelle des deux routes j'avais l'intention de suivre. Lorsque je le lui eus dit, il répondit d'un air peiné :

— « J'en suis fâché, très-fâché.

— » Pourquoi cela?

— » Parce que toute cette partie du pays » est si mauvaise...

— » Voulez-vous parler des routes?

— » Oh! non, elles sont assez bonnes; » mais, en allant par ce chemin, vous verrez » un vilain côté de notre pays, et vous tirerez une conclusion désavantageuse pour la » beauté de notre état.

— » C'est possible; mais si cette impression est juste, pourquoi ne pas vouloir que » je la reçoive? Qu'est-ce que cela fait?

— » Vous avez raison; mais, franchement,

» je préférerais que vous vissiez le beau côté
» de notre pays, et vous me ferez plaisir de
» suivre la route que je vais vous indiquer.

— » J'en suis fâché, mais il faut que le pays
» en coure la chance. Une partie de la route
» est bonne, l'autre mauvaise; il faut faire un
» lot du tout et adopter un terme moyen.
» D'ailleurs c'est le peuple que je désire voir,
» et, dans ce but, je suivrai le chemin que je
» vous ai dit, afin d'assister à la session de la
» législature.

— » Oh ! je vous en prie, s'écria mon ami,
» saisi d'un violent accès de fièvre patriotique,
» je vous en supplie, ne faites pas cela.

— » Pourquoi pas ? Ne dois-je pas voir tout
» ce qui peut caractériser le pays ?

— » C'est que, voyez-vous, dit-il en baissant
» la voix, ces mêmes législateurs que vous
» voulez visiter ne sont pas de grands hommes;
» et je crains qu'ils ne laissent dans votre esprit
» une impression défavorable.

— » Ne sont-ce pas les hommes qui dirigent
» toutes vos affaires, qui font les lois, qui sont
» choisis par le peuple, et qui enfin exercent
» l'autorité suprême dans l'état ?

— » Certainement, ils sont tout ce que vous
» dites là..... ce sont à coup sûr des souverains,
» de fait.

— » Alors, il me semble que ce sont préci-
» sément les personnes qu'un voyageur doit
» voir. Je présume, d'ailleurs, que la législa-
» ture en question n'est pas inférieure à celle
» des autres états. J'ai déjà vu celle de New-
» York, et je désire la comparer avec d'autres.

— » Ah ! tant pis : j'aurais voulu que vous
» n'eussiez pas vu non plus cette législature-
» là, car, entre nous, nous ne la regardons pas
» comme un échantillon favorable de notre
» pays.

— « Sur ma foi, voilà qui est fort ! Com-
» ment, vous nous reprochez toujours, à nous
» autres voyageurs, de ne prendre qu'une idée
» superficielle des choses, et lorsque nous vou-
» lons de bonne foi les approfondir, vous
» prenez les armes pour nous forcer de ne voir
» qu'un côté du tableau. Vous nous demandez
» notre opinion ; et lorsque nous vous la don-
» nons avec sincérité, quelle est notre récom-
» pense ? Depuis une demi-heure vous injuriez
» votre législature, vos routes, l'aspect de votre
» pays, et même cette tendance invincible, la
» démocratie, sans compter une demi-douzaine
» d'autres maux ; et cependant si cet étranger
» se permettait d'en dire la dixième partie,
» vous soutiendriez qu'il est injuste envers vous,
» qu'il voyage trop vite, qu'il ne fait pas de

» concessions, ou bien qu'il ne comprend pas
» votre caractère. »

On rit de bon cœur de me voir prendre ainsi la chose au sérieux; mais on convint qu'il y avait de la justice dans ce que je disais. On me pria cependant de faire un séjour de quelque durée afin d'arriver à la solution de ces anomalies apparentes, qui me seraient parfaitement expliquées par des personnes pénétrées du véritable esprit de leurs institutions.

Un jour, en me promenant dans les rues de Baltimore, j'aperçus, à travers les vitres d'un libraire, un ouvrage portant ce titre : *Le Chesterfield américain*, ou la Route de la fortune, de l'honneur et des distinctions, etc., etc., revu et augmenté en faveur de la jeunesse des États-Unis, par un membre du barreau de Philadelphie. Ce volume, outre un abrégé des lettres de lord Chesterfield, contenait un chapitre adressé aux Américains.

Je ne me serais pas hasardé à traiter un sujet aussi délicat, si je n'eusse pas jugé convenable de citer les propres paroles d'un témoin qu'on doit supposer impartial.

Dans le chapitre destiné à ses compatriotes, l'auteur s'exprime ainsi :

« De même qu'il n'est point de nation qui
» n'offre dans ses mœurs quelque chose à louer,

» de même il n'en est point dont les mœurs ne
» présentent matière à critiquer. Si, en Eu-
» rope, un Américain, pendant une visite, s'a-
» visait de chiquer, il est certain que, quelles
» que fussent ses lettres de recommandation,
» quel que fût son costume, il serait regardé
» comme un ouvrier mal élevé, ou, tout au
» plus, comme le contre-maître d'un vaisseau
» marchand. Pas un gentleman ne fume en
» Europe, à moins que ce ne soit occasionel-
» lement ou par boutade; mais il n'y a que les
» gens de la plus basse classe qui se permettent
» de mâcher du tabac.

» Une des plus détestables conséquences de
» cette dernière habitude est la nécessité où
» elle conduit de cracher sur le plancher ou
» dans le feu. Aux États-Unis, pas un plan-
» cher, quelque poli qu'il soit; pas un tapis,
» fût-il du plus grand prix; pas une grille de
» foyer, malgré tout son éclat, où l'on ne
» trouve des vestiges de cette souillure. Une
» personne qui se rend coupable d'un tel ou-
» trage envers le décorum devrait être bannie
» du salon et consignée au bas de l'escalier.
» Lorsque dans une société on éprouve le be-
» soin d'expectorer, qu'on se serve de son mou-
» choir. Il n'est pas un manant en Europe qui
» emploie pour cet usage le plancher ou le

» foyer; ce n'est même que dans les tavernes
» de bas étage qu'on trouve des crachoirs.

» Il est encore une autre habitude particu-
» lière aux États-Unis, dont quelques femmes,
» même de celles qui passent pour dames, ne
» sont point exemptes. Je veux parler de celle
» de se dandiner sur les deux pieds de derrière
» de sa chaise. Rien de semblable n'a lieu en
» Europe. Ce dandinement est poussé à un tel
» point en Amérique, qu'il arrive souvent de
» voir les avoués poser leurs pieds sur la table du
» conseil, et les juges étendre leurs jambes sur
» leurs pupitres, en pleine audience. Quelque
» dégoûtante que soit une telle posture en pu-
» blic, combien n'est-elle pas plus condamna-
» ble en présence de Dieu!

» Une autre mauvaise habitude est celle
» d'avancer le bras de l'autre côté de la table,
» ou devant quatre personnes, pour atteindre
» un plat; ou bien de découper avec son cou-
» teau et sa fourchette, ou d'employer sa cuil-
» ler pour prendre du sel. Tous ces abus de-
» mandent une prompte réforme. »

Tout en rendant témoignage à la fidélité de ces reproches, il est de mon devoir de déclarer que, pendant mon séjour en Amérique, je n'ai point vu d'exemple du dandinement ou de la posture, que l'auteur reproche à ses

compatriotes, ni à l'église, ni dans les cours de justice; mais, au contraire, j'ai surpris plus d'un législateur dans l'attitude blâmée par le Chesterfield américain. Cette manière de se tenir, par suite de laquelle ses pieds se trouvent au niveau ou même au-dessus de la tête, ne me semble pas rendre trop mal l'idée théorique et pratique de la démocratie.

CHAPITRE XXIX.

Du système judiciaire en Amérique.

Jusqu'a présent je n'ai point encore parlé d'une des branches les plus importantes du gouvernement, du département de la justice, ou, pour employer le mot technique américain, du *Judiciaire*. Comme il n'est point de partie de l'organisation sociale qui exerce une plus grande influence sur le bonheur d'une nation, je ferai part au lecteur du résultat de mes observations à cet égard.

Comme le président et le congrès dominent sur tous les états séparés; de même, pour l'administration de la justice, les États-Unis son soumis à un Judiciaire fédéral, ainsi qu'on l'appelle, ou cour suprême, qui s assemble une fois par an à Washington. Ses membres font des tournées dans les provinces, pour décider les causes qui rentrent dans la juridiction de leur cour. Les iuges de la cour suprême, nom-

més par le président et le sénat, sont inamovibles, sauf le cas de prévarication; le plus grand âge ne les force pas à se retirer, ainsi qu'il est d'usage dans quelques états. Ils reçoivent pour leurs services un salaire, ou, comme on l'appelle, une compensation, que l'on ne peut diminuer tant qu'ils exercent leurs fonctions.

Le pouvoir judiciaire de la Cour suprême des États-Unis s'étend sur toutes les causes de loi et d'équité (*law and equity*) provenant de la constitution, des lois et des traités de l'Union; sur celles qui sont relatives aux ambassadeurs, consuls, et autres hommes publics; sur celles qui résultent de la juridiction de la marine et de l'amirauté; sur toutes les controverses dans lesquelles les États-Unis sont compromis; sur celles qui sont soulevées entre eux ou plusieurs états, ou entre un état plaignant et les citoyens d'un autre état, ou entre des citoyens d'un état et une puissance étrangère; ou enfin entre des régnicoles et des étrangers.

Tous les autres procès, non compris dans cette nomenclature, sont du ressort des cours de justice des états particuliers.

La cour suprême des États-Unis est composée d'un président (chief-justice) et de six juges. L'Union est divisée en sept ressorts (cir-

cuits); et chacun des districts de ces ressorts tient deux fois par an une cour où siége un juge de la cour suprême et le juge du district.

Ces cours de districts sont investies de pouvoirs analogues à ceux de la cour suprême de Washington; les uns, qu'elles exercent concurremment avec les cours des divers états; les autres, sans concurrence aucune. Du nombre de ces derniers, sont les premières instances des causes civiles de la marine et de l'amirauté, les saisies pour causes de taxes, ou pour violation des lois de commerce ou de navigation quand les prises ont lieu en pleine mer.

Je ne m'étendrai pas sur ce sujet : je n'ai plus les connaissances techniques nécessaires pour le rendre intéressant aux yeux de ceux qui suivent cette carrière, et les autres n'y attacheraient pas grande importance. J'ajouterai seulement quelques remarques.

La cour suprême est virtuellement l'interprète de la Constitution écrite : à elle seule appartient de décider les questions embarrassées qu'elle peut offrir. Il est de principe dans ce pays, qu'il entre dans les droits et dans le devoir du pouvoir judiciaire d'annuler tout acte de la législature qui violerait la constitution. Je n'ai pas besoin de dire que d'innombrables

discussions se sont déjà élevées relativement à l'exercice de ce droit entre les différens états et la cour suprême.

Chaque état de l'Union a un Judiciaire spécial (special Judiciary), consistant en une cour supérieure et divers tribunaux inférieurs; il y a plusieurs états où ces derniers sont très-nombreux. La manière de nommer les juges de ces cours et tribunaux diffère dans beaucoup de provinces; dans les unes, ils sont choisis par le gouverneur et le conseil; dans d'autres, par le gouverneur seul; dans une d'elles, par le gouverneur et le sénat; dans huit autres, par la législature. Dans dix-huit états, ils conservent leurs charges tant qu'ils mènent une bonne conduite. Dans deux, ils sont nommés annuellement; dans deux autres tous les sept ans; dans un seul, par le gouverneur, aussi pour sept ans; dans un autre, les juges de la cour supérieure sont choisis par le peuple en masse pour trois ans, et ceux des tribunaux chaque année; ce dernier état est la Géorgie. Dans la plupart des états, les juges peuvent être remplacés par voie de mise en accusation (impeachment); dans quelques-uns ils peuvent l'être par le gouverneur, à la suite d'une adresse votée par les deux tiers de la législature. Dans un état, aucun juge ne peut siéger lorsqu'il a atteint l'âge

de soixante ans; dans deux, le terme est soixante-cinq; dans trois, soixante-dix ans; dans les autres, il n'y a point d'âge de fixé.

Avant la séparation des colonies, le droit public anglais y faisait loi; mais, après la révolution, de grands changemens eurent lieu dans le système judiciaire.

Toute l'Amérique, je ne saurais trop le répéter, dépend du peuple; par conséquent tout le pouvoir est d'un côté; nulle autorité ne contrebalance le poids immense du peuple en masse : il n'y a pas de digue à ce torrent.

S'il arrivait un jour que l'effervescence populaire gagnât la législature (il ne peut en être autrement dans un pays où les élections sont aussi souvent renouvelées, et où le suffrage est universel), que feraient les cours de justice? Si l'on tentait de violer la constitution, quelle serait leur attitude? Leur devoir, sans doute, est très-clairement tracé; mais si elles suivent le chemin qu'il leur indique, elles se trouveront bientôt en opposition avec le grand pouvoir de la nation, sans rencontrer aucun appui. Les juges, en Amérique, sont les interprètes de la constitution écrite; mais leur sera-t-il permis d'en lire les clauses dans un sens contraire à celui qu'y attachera le peuple sou-

verain? Des juges ne sont, après tout, que des hommes, et l'on ne peut attendre d'eux qu'ils s'opposent seuls au cours impétueux du torrent. Supposons même qu'ils ne soient pas infectés de la rage démocratique : et il y a cent à parier contre un qu'ils le seront, soit à cause de leur nomination toute populaire, soit à cause de la suprématie universelle, acquise par le peuple; il est cependant de toute justice de reconnaître que le Judiciaire fédéral a jusqu'à présent maintenu son terrain, et que, plus d'une fois, il a déclaré nulles, comme entachées d'inconstitutionnalité, des lois rendues par plusieurs états. Mais il aura une grande épreuve à subir, le jour où il devra examiner une loi du congrès, conforme au vœu du peuple, quelque sujet de haut intérêt national, un nouveau tarif de douanes, ou la grande question des esclaves, ou les droits des différens états dans leur capacité souveraine.

Ce n'est pas à un étranger d'apprécier jusqu'à quel point les talens distingués et le caractère élevé du président actuel de la cour suprême des États-Unis, ont contribué à maintenir les choses dans leur état normal; toutefois j'aurai la hardiesse de prophétiser que son successeur aura une tâche bien difficile et bien pénible à remplir.

L'état de Pensylvanie servira d'exemple convenable, parce qu'il est éminemment démocratique, et qu'il a été nommé la clef de voûte de l'arche républicaine. Là on a supprimé toutes les *formalités* de la loi : point de timbre, point de plaidoiries spéciales ; personne n'est assez pauvre pour ne pouvoir plaider. En conséquence, on y chicane du matin au soir. Les hommes de loi abondent ; pas un village, de deux ou trois cents âmes, où il n'y en ait au moins un. Les domestiques, les laboureurs, à la moindre occasion, courent chez le premier homme de loi, ou chez le premier juge de paix pour *introduire une action*. Pas d'arrangemens amiables, pas de conciliation : il faut que la loi décide de tout. Les honoraires des hommes de loi sont peu élevés, il est vrai ; mais cela sert encore à susciter les procès, et les victimes de cette justice à bon marché s'arrêtent rarement tant qu'elles ont encore un dollar dans leur poche.

Dans un état de société composé de matériaux tellement hétérogènes, il est presque impossible de trouver, ailleurs que dans les grandes villes, des hommes instruits ou de bonne réputation, qui veuillent remplir des fonctions judiciaires. C'est ici le moment de faire observer que partout, excepté dans l'état de Virginie, les juges de paix sont rétribués par des honoraires

qu'ils perçoivent. Il serait effectivement très-difficile de rencontrer dans un pays où les fortunes sont si divisées, et où les hommes sont tous occupés, des individus qui voulussent consentir à remplir ce devoir, ou tout autre tâche, *gratis*.

Je n'ai pu me procurer le tableau exact du nombre des juges aux États-Unis; mais il est énorme. En Pensylvanie seulement, il y a plus de cent juges qui siégent constamment, sans compter plusieurs milliers de juges de paix devant lesquels sont portées les causes d'une valeur de moins de cent dollars (545 francs). Il est par conséquent probable que le nombre total des gens qui rendent la justice en Amérique excède celui de l'armée et de la marine réunies! Et je crois que, malgré tout, la justice y est plus chère que dans aucun autre pays: en tout cas, rien ne peut compenser la manie sans frein des procès, qui, jointe aux perpétuelles élections, tient tout le pays dans un bouillonnement constant et fatal.

Les salaires des juges sont très-modiques, à cause de leur grand nombre, et aucun jurisconsulte de mérite n'en fait partie. Une chose fort singulière, c'est que, dans un grand nombre d'états, la Pensylvanie comprise, les tribunaux sont composés de trois juges, dont un seul

est jurisconsulte; les deux autres, qu'on nomme ses assesseurs, ne sont point des hommes de loi, mais bien des fermiers des environs, non pas des fermiers comme ceux qu'on trouve en Angleterre (cette classe manque totalement en Amérique), mais de beaux et bons laboureurs qui quittent leur charrue pour rendre la justice. Il est rare, dit-on, qu'ils ouvrent la bouche; mais ce singulier système a été adopté, parce que le peuple a jugé nécessaire d'avoir deux personnes prises dans son sein pour contrôler le président ou Juge de la loi. Ces assesseurs sont payés 200 dollars par an (1080 fr.).

On a droit d'appel, des tribunaux inférieurs aux cours suprêmes; et, comme les frais ne montent pas très-haut, il est rare qu'on s'en tienne au premier jugement. La loi oblige le juge de soumettre au jury tous les points légaux, indiqués par les parties. Quelquefois l'une en présente vingt ou trente, l'autre en fait autant; on soumet des objections, des contre-objections; de là une source intarissable de nouveaux procès.

Dans quelques-uns des états, il y a une cour de chancellerie spéciale; dans d'autres, en Pensylvanie par exemple, les cours de justice sont investies de cette juridiction, et ont

le pouvoir de prononcer des divorces pour causes légales. Dans des cas extraordinaires, les divorces, qui sont très-fréquens dans beaucoup d'états, peuvent être prononcés par la législature.

CHAPITRE XXX.

Washington. — Les débats du congrès. — Le lever du président.

Nous partîmes de Baltimore pour Washington le 29 décembre 1827. Lorsque nous y arrivâmes, il faisait encore assez jour pour que nous pussions jouir de la vue de cette singulière capitale, dont les édifices sont tellement dispersés, qu'elle n'offre point à l'œil l'apparence ordinaire d'une cité. Il y a bien çà et là des rangées de bâtimens qui s'élèvent; mais la plupart des maisons sont détachées les unes des autres. Les rues, quand rues il y a, sont si démesurément larges, qu'il n'y a point de raison pour que leurs maisons ne fassent partie d'un même tout, et, pour me servir de l'expression d'un de mes amis de Washington, il semble qu'un géant ait secoué, sur l'emplacement qu'occupe la ville, la boîte de joujoux de ses enfans. Sur le papier, ces irrégularités se réduisent à de

larges et monotones avenues d'un mille de longueur, allant du Capitole, grand bâtiment en pierre convenablement placé sur une hauteur, à la maison du président et aux autres ministères qui l'entourent.

Washington est situé sur la rive gauche du Potomac, dans ce qu'on appelle le district de Colombie, portion de territoire distincte de tous les états de l'Union, destinée, d'un commun accord, à servir d'emplacement à la capitale, résidence du gouvernement. Ce terrain contient cent milles carrés (147 kilomètres carrés), et beaucoup de personnes de ce pays pensent que le temps viendra où leur capitale couvrira l'espace immense de ce carré.

Cette ville offre tant d'attrait aux étrangers, que nous nous décidâmes à y passer plus d'un mois. La société y est très-choisie, et elle présente d'autant plus d'intérêt qu'elle se compose de personnes réunies de toutes les parties de l'Union, et je puis même dire, de l'Europe; car le corps diplomatique y tient une place assez considérable. Nous reçûmes à Washington le même accueil et la même hospitalité que nous avions rencontrés partout. Les soirées y commencent de bonne heure, ce qui nous procura le plaisir d'aller beaucoup dans le monde sans trop nous fatiguer, bien que l'exi-

guité des salons rende souvent la chaleur insupportable. Il n'entre point dans mes projets de donner la description minutieuse d'une société rassemblée dans un but temporaire, et soumise à des circonstances aussi peu favorables aux jouissances et au luxe de la vie. A peu de modifications près, les remarques que j'ai faites à Philadelphie et ailleurs peuvent s'appliquer à la capitale.

Le motif qui m'avait porté à visiter Washington dans cette saison, était le désir d'assister aux séances du congrès, dont on m'avait tant parlé. Il s'y joignait l'intention de nouer connaissance avec les hommes marquans du pays, réunis pour se dévouer exclusivement aux affaires publiques. Je fus charmé de trouver que ces messieurs avaient assez de loisir pour satisfaire la curiosité d'un étranger.

En conséquence, j'allai presque tous les jours au Capitole; et, quand le sénat ou la chambre des représentans ne m'offraient pas assez d'intérêt, je trouvais de quoi me dédommager en visitant la cour suprême qui siége dans le même bâtiment. La chambre des représentans du Capitole diffère de la chambre des communes de Londres, non moins par son architecture et son ameublement que par la manière dont les affaires y sont conduites. En Angleterre les mem-

bres sont entassés dans un salon oblong et gothique, dont les dimensions sont telles que la voix d'un orateur y est facilement entendue lorsqu'il l'élève un peu au-dessus du ton de la conversation ordinaire; de sorte que les criailleries qui sont la mort des discussions raisonnées, se trouvent évitées; ce salon est garni de bancs placés en rang et élevés l'un au-dessus de l'autre: les étrangers se pressent dans une petite galerie.

La chambre des représentans à Washington, au contraire, est une magnifique salle de forme semi-circulaire, de quatre-vingt-seize pieds en travers et de quarante pieds de haut. Quatorze colonnes de marbre soutiennent le dôme, et sont réunies sous la corniche par des festons de damas rouge. La galerie pour le public, élevée de vingt pieds au-dessus du sol de la chambre, règne dans toute l'étendue, derrière les colonnes. Au centre de la salle est assis le président (Speaker), du fauteuil duquel sept passages vont rayonner à la circonférence; les membres sont placés sur des siéges disposés en rangées concentriques, faisant face au président. Chaque membre a un fauteuil bien rembourré, et un pupitre muni de tout ce qui est nécessaire pour écrire, au-dessous duquel est un tiroir fermant à clef.

Ce superbe salon, ou plutôt cet amphithéâ-

tre, n'est pas arrangé conformément aux lois de l'acoustique. Si c'était un théâtre, et si les spectateurs occupaient l'espace où sont placés les membres, tandis que les acteurs déclameraient du corridor ou espace ouvert derrière le fauteuil du président, et formant le diamètre de l'hémicycle, ce serait parfait, j'en suis sûr; car, toutes les fois que le président s'adressait à l'assemblée, on entendait clairement sa voix. Il n'en était pas de même quand un membre parlait. J'en fis l'observation à l'un d'eux, qui me répondit que, pour cette fois, on avait sacrifié l'utile à l'agréable; « ce qui, vous » l'avouerez, ajouta-t-il, n'est pas un défaut » commun en Amérique. »

L'ordre et le décorum le plus parfait règnent dans la chambre pendant les débats. Ainsi que je l'ai déjà fait observer à une autre occasion, il n'y a là ni toux, ni interruptions, ni *hear! hear!* (écoutez! écoutez!). Chacun parle aussi longtemps que bon lui semble. Je ne dirai pas qu'on prête une bien grande attention aux orateurs: car, indépendamment du grand nombre de mots qui se perdent dans le vide des colonnes, et de l'écho produit par le dôme, plus d'une circonstance s'oppose à ce qu'on entende pafait ement le membre qui a la parole. Lorsque ce n'est pas un membre jouissant d'une

grande renommée qui s'adresse à la chambre, ses collègues, au lieu de l'écouter, se livrent à des conversations particulières, ou bien écrivent des lettres, ou bien encore prennent, quittent et reprennent les journaux dont la salle est encombrée, et qui font chaque fois qu'on les déplie un bruit insupportable; d'autres membres ouvrent et ferment leurs tiroirs à grand bruit, ou bien vont et viennent le long des passages qui divisent les rangées de siéges. Deux petits garçons très-actifs courent incessamment de côté et d'autre dans la chambre chargés de papiers, ou portant de petits billets des membres au président, ou de l'un à l'autre de ces messieurs. Lorsque quelqu'un se lève, et qu'on sait par expérience qu'il parlera long-temps, un de ces agiles Mercures place aussitôt un verre d'eau sur le pupitre de l'orateur.

Un passage assez large est pratiqué entre les bases des colonnes, et dans chacun d'eux se trouve un sofa, sur lequel les membres ou les étrangers qui jouissent de leurs entrées, accordées par le président, peuvent se reposer à leur aise. Les dames ne doivent assister aux séances que dans la galerie. Quand j'allais seul je trouvais une excellente place derrière le fauteuil du président, parmi les ambassadeurs et autres étran-

gers de distinction. Les sténographes des journaux (reporters) ont une place spéciale dans cette partie de la salle.

La pièce où le sénat tient ses séances est de la même forme que celle des représentans; seulement elle est plus petite : le diamètre de l'hémicycle n'est que de soixante-quinze pieds.

Le Capitole lui-même est un bel et grand édifice, bien qu'on trouve généralement que les trois dômes qui le surmontent fassent un mauvais effet, et ne soient pas en harmonie avec le reste de l'architecture. Moi, je ne partageai pas cet avis, l'ensemble me parut bien. Sous le dôme du centre est une belle salle appelée la Rotonde; on y trouve des tableaux de forme colossale, peints par Trumbull. Attenante à cette pièce, dont elle n'est séparée que par quelques marches, est la bibliothèque du congrès; c'est un appartement admirablement distribué.

La pierre qui a servi à bâtir le Capitole est fort convenable pour un tel édifice; c'est une espèce de pierre de taille à gros grains, dont la teinte légèrement jaune n'a rien de désagréable à l'œil.

J'allais souvent au sénat et j'y restais depuis midi, heure où les séances commençaient, jusqu'à trois heures. Presque toute la séance

du premier jour où j'y fus, se passa en débats relatifs à un bill sur la contrainte par corps. Son objet était de la limiter aux cas qui ressortent des cours des États-Unis, en la retranchant de ceux dépendant des tribunaux particuliers.

Je n'ai point l'intention de discuter ce principe, ni les lois d'Amérique relatives aux banqueroutes, quoique, à ce qu'on m'a dit, elles aient peu de cohérence entre elles : je ne parlerai que de la manière dont les débats furent conduits.

Cinq sénateurs parlèrent; plusieurs d'entre eux, plus d'une fois; mais, à l'exception d'un seul, le style oratoire des membres n'était rien moins qu'approprié au sujet. Il était difficile de rassembler un plus grand nombre de lieux communs. Entre autres exemples, je citerai celui d'un des membres qui, après une période emphatique, termina par une de ces vérités triviales et rebattues dont les oreilles Européennes sont depuis long-temps assourdies.

Au beau milieu d'un discours en faveur de l'abolition de la contrainte par corps, un orateur affirma qu'en Angleterre, où la noblesse n'était pas soumise à cette loi, aucun mal n'en résultait. « Eh bien, demanda-t-il d'un air de » triomphe, ne méritons-nous pas autant de

» confiance dans nos relations les uns avec
» les autres que l'aristocratie privilégiée de ce
» pays? Sommes-nous, habitans de cette terre
» libre, grande et heureuse, moins dignes
» de foi qu'elle? Nos négocians, nos marchands,
» nos fermiers, et tous les autres membres de
» notre communauté, ont-ils moins de motifs
» de se fier les uns aux autres que les Anglais
» à la noblesse héréditaire d'Angleterre?
» Nous n'avons ici ni patriciens ni plébéiens,
» non!... Dans ce pays de liberté nous som-
» mes tous nobles, nous sommes tous rotu-
» riers. »

Un autre membre prit la parole, et traita plus à fond le sujet; il finit par proposer un amendement, je ne me souviens plus lequel. Après que l'amendement eut été lu par le vice-président des États-Unis, qui préside aussi le sénat, un nouveau et long débat s'ensuivit. Trois ou quatre sénateurs parlèrent; les uns, ceux qui voulaient le maintien de la contrainte par corps, faisaient ressortir l'intérêt que méritaient les créanciers; les autres, ceux qui en voulaient l'abolition, s'apitoyaient sur le sort des malheureux débiteurs, parlant de chaînes, de donjons, avec une chaleur qui me frappa; mais il paraît que je fus le seul de mon avis : les collègues de l'orateur semblaient fati-

gués de l'entendre, et finirent par se rassembler en groupes et par causer entre eux. On retira l'amendement, et je m'attendais à ce qu'on irait aux voix sur la motion principale, d'autant mieux que ce sujet traînait depuis six ans; il n'en fut pas ainsi : on ajourna la discussion. Plus d'une fois, lorsque j'assistai ensuite aux séances du sénat, je vis remettre ce même bill sur le tapis, sans qu'il avançât d'un pouce. En définitive, les débats dont je fus témoin au sénat étaient dirigés et soutenus avec beaucoup d'ordre et de cérémonie; seulement ils manquaient un peu trop de chaleur.

Il n'en était pas de même à la chambre des représentans où je me rendis en sortant du sénat; j'y trouvai les membres très-échauffés. On était dans le fort d'une discussion animée, relative à une compensation pécuniaire réclamée par un habitant de la Nouvelle-Orléans, pour un esclave pressé pour le service des États-Unis (impressed) durant la dernière guerre; l'esclave avait été blessé dans le cours de la campagne. Il s'agissait de savoir si l'on considérerait la perte de cet esclave comme une perte de propriété. De là surgit la question de savoir si, dans le fait, les esclaves étaient ou non une propriété effective. L'affirmative fut soutenue par les membres des états

du sud, et non moins chaleureusement déniée par les membres des états du nord, où l'esclavage n'est point reconnu. Après beaucoup de discussion le débat fut ajourné; c'était le dixième jour qu'il durait.

Le 1er. janvier 1828, le président tint une cour, ou lever, auquel j'assistai. Tout le monde y est admis, nous dit-on, le 4 juillet, grand anniversaire de l'indépendance américaine; mais, à l'occasion du nouvel an, il nous parut que quelques exclusions avaient lieu. Je ne sais pas trop comment on peut s'y prendre pour les exercer, et le portier, ce me semble, doit avoir une assez rude tâche; car, dans un pays d'égalité, le fil qui sépare la ligne d'admission de celle d'exclusion doit être d'une telle ténuité, qu'il faut avoir de bons yeux pour la distinguer.

Quoi qu'il en soit, c'était une scène fort intéressante; non-seulement nous vîmes le président et conversâmes avec lui; mais encore nous fîmes la connaissance de plusieurs officiers distingués de la marine et de diverses autres personnes que nous désirions rencontrer. La suite d'appartemens ouverts à cette occasion consistait en deux salons richement meublés, conduisant à une salle de bal assez bien proportionnée, mais que je fus surpris de trouver nue

et sans aucun ameublement. Les murs étaient recouverts de leur plâtre primitif. Cet excès de simplicité républicaine, auquel je ne m'attendais pas, me sembla peu en harmonie avec ce que j'avais déjà vu. Je fis part de mon étonnement à un voisin qui m'apprit qu'un congrès avait voté vingt-cinq mille dollars pour orner la demeure du président, mais que le congrès suivant avait trouvé qu'il était préférable pour les danseurs qu'une salle de bal fût encombrée le moins possible : on avait parfaitement agi d'après ce principe.

J'avais beaucoup entendu parler du luxe déployé par le président, et surtout d'un certain billard qu'il avait osé introduire chez lui, au grand scandale des rigoristes, et au risque de nuire à sa réélection. Plus d'une fois il en avait été question au congrès : c'était une des mille attaques (traits lancés par les Lilliputiens contre Gulliver), qui n'étaient rien séparément, mais qui devenaient dangereuse par leur grand nombre. J'avoue que je restai tout ébahi quand je vis à quel point on avait poussé l'exagération.

CHAPITRE XXXI.

Vente d'un esclave. — De l'esclavage dans la Colombie.

Bien que les débats de la législature nationale fussent le principal mobile de l'attention publique à Washington, de temps à autre surgissaient quelques incidens qui jetaient de la variété dans le tableau.

Je trouvai dans les journaux l'avertissement suivant :

« Vente par le maréchal (*Marshal's sale*).

» En vertu d'un *writ de fieri facias*, émané
» du bureau du clerc de la cour de circuit dans
» ce district, pour le comté de Washington,
» et à moi adressé, j'exposerai en vente, mais
» au comptant, mardi quinze courant, le
» nègre Georges, esclave à vie, de l'âge de seize
» ans, saisi et pris comme bien-meuble de Za-
» charie Hazle, pour satisfaire une dette due
» par lui à William Smith.

» La vente aura lieu devant la porte de la » cour du comté, et commencera à midi.

» Tench Ringgold,

» Maréchal du district de Colombie.

» 10 janvier. »

J'avais vu dans les possessions anglaises de l'Inde l'esclavage en pleine activité, mais je n'avais jamais assisté à une vente de nègre : je résolus de voir celle-là, qui allait avoir lieu dans le pays où j'aurais dû le moins m'attendre à semblable spectacle.

Je me transportai donc à midi, le 15 janvier, à la cour du comté, et, après avoir suivi un long passage, j'arrivai à une porte où se pressaient des flots de peuple, les uns entrant, les autres sortant, comme les abeilles à la porte de leur ruche. C'était la cour de justice; mais soit que la matière qu'on y traitait fût trop technique ou ardue pour moi, ou que ma tête fût trop occupée du nègre, toujours est-il que je ne pus comprendre un mot de tout ce qui s'y dit.

Je suivis de nouveau le même passage, et je parvins à la porte qui fait face au capitole, et qui en est distante d'environ un tiers de mille. Les drapeaux flottaient sur l'édifice, ce qui annonçait au public que le sénat et la chambre des représentans étaient assemblés pour

discuter les affaires d'une nation libre, affaires au nombre desquelles figurait l'esclavage.

Le seul individu que je rencontrai dans le passage fut un nègre de grande taille, à l'air humble et affligé; je conclus aussitôt que je voyais en lui le pauvre George, placé là pour être examiné; mais l'adjoint du Maréchal qui entra dans ce moment, tenant d'une main une copie de l'avertissement et de l'autre le *writ de fieri facias*, me détrompa en m'apprenant que cet homme était bien un esclave, mais non pas en vente, et que bientôt je verrais l'autre arriver.

Le bruit se répandit bientôt parmi le troupeau d'acheteurs qu'il y avait là un étranger, à la mine suspecte, qui s'enquérait de l'esclave; au bout de peu d'instans un homme de haute taille, enveloppé d'un manteau, et que j'avais observé coupant de gros morceaux d'une carotte de tabac qu'il avait tirée de la poche de son gilet, lesquels morceaux il entassait phlegmatiquement dans sa vaste bouche, s'approche de moi, d'un air qu'il voulait faire passer pour indifférent, et me dit :

« Avez-vous l'intention d'acheter l'homme, » monsieur?

— » Moi, oh! non, répondis-je. »

L'homme sembla respirer plus librement en

entendant ma réponse, et continua la conversation sur un ton plus naturel :

« J'en suis bien aise, monsieur, dit-il ; car » moi j'en ai le projet, et je désire fortement » réussir, parce que je connais le garçon, et » qu'il m'intéresse ; lui-même d'ailleurs..., te- » nez, le voilà..., désire devenir ma propriété.

— » Comment cela ?

— » Vous saurez que son propriétaire me » devait cinquante dollars, qu'il ne voulait pas » ou ne pouvait pas me payer ; j'obtins un *lien* » sur ce garçon, et la cour m'en accorda l'usage » durant le litige. Il y a déjà eu trois ou quatre » procès à son sujet, et il a voyagé de main » en main, depuis le mois de mars 1822, cinq » ans vraiment : ... et maintenant on va le ven- » dre pour solder la dette.

— » Que dit le nègre de tout cela ? deman- » dai-je.

— » Ici, George ! dit mon interlocuteur. — Le nègre s'approcha. — « Allons, mon gars, ne » sois pas effrayé ; ce monsieur ne te fera pas » de mal.

— » Oh ! je ne suis pas effrayé, répondit le » nègre en tremblant de tous ses membres. »

Il avait l'air inquiet, et je crus deviner la cause de son chagrin : je pensai qu'il craignait d'être acheté par un autre homme dont il avait sans

doute fait déjà la connaissance personnelle, et dont les regards, en effet, n'avaient rien d'engageant. C'était un homme court, maigre, à la face ridée, moins par l'âge que par les résultats visibles de l'intempérance. Ses deux petits yeux étaient tellement enfoncés dans sa tête qu'on ne pouvait les apercevoir de profil, et vus de face, à travers d'énormes lunettes, ils brillaient d'un éclat peu rassurant : sa chevelure roide et en désordre achevait le portrait. Je commençais à prendre un grand intérêt au sort du pauvre nègre, et je dis à l'oreille de mon grand voisin que j'espérais *qu'il aurait le garçon.*

Après plusieurs retards, l'esclave fut mis à l'enchère à l'extrémité du passage, où quatre ou cinq personnes s'étaient déjà réunies. On babillait et on riait beaucoup; plus d'une plaisanterie dut naissance à cette belle occasion... la vente d'un homme!... Le nègre ne s'en occupait pas plus que s'il eût été cheval ou chien. Ce n'était pas un de ces petits nègres à grosse tête, aux lèvres épaisses, au nez épaté, à la chevelure laineuse, mais bien un jeune homme mince, aux formes délicates, d'une teinte plutôt jaune que noire, et dont la physionomie ne manquait pas d'expression, et rendait assez vivement les impressions que devait faire naître

en lui la situation abandonnée où il se trouvait. Pauvre garçon! ses père et mère, ses frères et sœurs, à ce qu'il m'apprit depuis, avaient été vendus depuis long-temps et envoyés aux états du sud, dans la Floride ou à Alabama, il ne savait pas où!

« Eh bien, messieurs, allons, un prix, » dit l'adjoint; regardez-le; jamais vous n'a- » vez vu garçon plus vif: il travaille comme » un tigre. »

Un des spectateurs s'écria:

Allons, j'en donne 25 dollars; — un autre en offrit 36; un autre 40; — enfin le nègre monte à 100 dollars.

De la place que j'occupais je pouvais voir tout ce qui se passait. Je sentais mon pouls battre plus vite; la scène était tellement neuve pour moi, que je croyais rêver. Je cherchais à maîtriser mon émotion profonde, ou du moins à empêcher qu'on ne le remarquât; mais dans ce moment l'adjoint s'apercevant que l'enchère restait accrochée à 100 dollars, se tourne de mon côté, et me dit: « Allons, monsieur, faites » une offre! »

Mon indignation n'avait fait qu'augmenter depuis le commencement de la vente, et je répondis à cet appel d'une manière qui n'indiquait ni mon bon sens, ni ma bonne éducation:

« Non ! non ! grâce à Dieu, nous ne faisons » pas de ces choses-là dans mon pays !

— » Et moi, je voudrais de tout mon cœur, » répondit l'adjoint d'un ton qui me fit rougir » d'avoir parlé si vite, que nous ne les fissions » pas non plus ici.

— » Amen ! » dirent plusieurs voix.

La vente continua.

« Nous ne pouvons faire autrement, con- » tinue l'adjoint : c'est notre devoir. Allons, » 100 dollars sont offerts, messieurs ! Une » fois..... »

L'homme aux yeux enfoncés, à ma grande horreur et à celle du pauvre nègre, cria : 120 dollars.

Justement à ce moment un fermier, qui avait l'air d'arriver de la campagne, et auquel la figure de la victime semblait plaire, fit un signe à l'adjoint, et dit : 130 dollars.

Mon grand ami poussa à 140 ; le nouveau venu alla à 142.

Sur ce, les deux enchérisseurs échangèrent un regard, et se parlèrent quelques minutes à l'oreille ; je ne pus comprendre ce qu'ils se dirent, mais bientôt le fermier fit un signe d'acquiescement et ils se séparèrent. L'homme à la haute taille offrit alors 143 dollars, et son compétiteur n'enchérit point.

« Allons, dit l'adjoint, 143 dollars sont » offerts pour le nègre; personne ne dit mot; » une fois..... deux fois..... réfléchissez en- » core..... 143 dollars.... trois fois !... L'homme » est à vous, monsieur, esclave pour la vie !...»

Je passai la main sur la tête de George; je fis compliment à l'acheteur : puis je me mis à courir le long d'une avenue, espérant que le changement de lieu dissiperait certaines idées pénibles qui m'avaient assailli pendant la vente; et peut-être bien aise, en exerçant mes jambes, de me prouver à moi-même que j'étais libre!

Je demandai plus tard à un ami si ces sortes de ventes avaient lieu fréquemment. Pour toute réponse il prit au hasard un journal, et me montra l'avertissement suivant :

Marshal's sale.

« En vertu ....., etc., j'exposerai en vente, » lundi 31 courant, les esclaves suivans, sa- » voir : Charité, Fanny, Sandy, Jerry, Nace, » Harry, Jem, Bill, Anne, Nancy et ses cinq » enfans, George, Penn, Marie, François et » Henry; Flora et ses sept enfans; Robert, » Joseph, Fanny, Mary, Jane, Patty et Belsi, » Harry et quatre mulets, quatre charrettes, » une voiture et les harnais, saisis...., etc.,

» sur John Threlkeld, pour satisfaire une dette
» due par lui, à la banque des États-Unis, pour
» compte du gouvernement.

» TENCH RINGGOLD. »

Ce serait me rendre coupable envers les habitans du district de Colombie d'une grande injustice, et laisser planer sur eux une impression défavorable, que de ne pas consigner ici le désir sincère dont ils sont animés de voir disparaître le plus tôt possible un usage si éloigné des principes généralement en vigueur en Amérique. J'ai eu sous les yeux un mémoire adressé aux habitans de Washington, dans lequel sont exprimés les sentimens les plus nobles et les plus généreux; je regrette de n'avoir pas de place pour le transcrire *verbatim*.

Il est assez singulier de remarquer que cette adresse, qui parut dans un journal, ne fit partie que des exemplaires destinés aux habitans de Washington, et qu'elle fut soigneusement retranchée de ceux qu'on envoya dans les provinces.

Je crus d'abord que l'éditeur de Washington s'était montré par trop scrupuleux en empêchant la circulation de ce morceau remarquable parmi les peuples des provinces; mais plus tard j'eus l'occasion de juger plus en grand la

question de l'esclavage dans ce pays, et je vis combien il était sage et nécessaire d'user à cet égard d'une extrême réserve; et combien peu les nègres du sud profiteraient des mesures trop promptes que suggèrent les habitans de l'Amérique du nord si bien disposés en leur faveur! Il n'en est pas ainsi des parties nord de l'Union, qui admettent le principe de l'esclavage, parce que le nombre des esclaves y est comparativement très-petit.

Dans tous les cas, le devoir du congrès, du pouvoir exécutif et des habitans de Washington (siége de la législature nationale), leur ordonne de s'affranchir de ce reproche humiliant, mais juste, dont l'atrocité frappe les yeux des étrangers au premier abord.

CHAPITRE XXXII.

Débats du congrès. — Les *oui* et les *non* — Les délais.

Le 8 janvier 1828 je trouvai les membres de la chambre des représentans occupés à présenter, les uns après les autres, une série de propositions inopportunes : c'est encore là un des abus de leur manière de procéder. Chacun ayant le droit de proposer ce que bon lui semble, sans avis ou examen préalable, il en résulte que chaque représentant d'un état, constamment préoccupé des intérêts spéciaux de ses constituans, ne cherche qu'à les faire prévaloir, ou du moins s'efforce, à chaque session du congrès, d'emporter d'assaut un ou plusieurs bills pleins de détails locaux; de façon que, la plupart du temps, au lieu de décider une grande question nationale, les représentans du pays délibèrent et votent des propositions utiles seulement à l'état dont fait partie le membre qui les a soumises.

Je pris beaucoup d'intérêt à une motion faite par un membre des états du sud, tendante à enjoindre au comité de la chambre de placer, dans une des niches ou compartimens vacans de la rotonde du capitole, un tableau représentant la bataille de la Nouvelle-Orléans, gagnée sur les Anglais par le général Jackson.

Cette motion avait un certain à propos; elle était présentée le 8 janvier, anniversaire du jour où cette bataille avait eu lieu; elle me sembla toute naturelle, et je demandai à un voisin s'il pensait qu'elle rencontrât quelque opposition?

« Attendez un peu, me dit-il; tout dé-
» pend des opinions de la chambre relativement
» au choix du futur président. »

Je ne comprenais pas et je le dis.

« Vous devez certainement savoir, conti-
» nua mon voisin, que le général Jackson est
» un des candidats à la présidence; donc, si la
» motion passe, ce sera, comme on dit, un si-
» gne du temps (a sign of the times); et cette
» manifestation du penchant du congrès ser-
» vira à faire triompher sa cause. Mais vous ver-
» rez bientôt que le parti Adams cherchera à
» embrouiller la question, et à empêcher qu'on
» n'adopte la proposition. Ce parti est, il est vrai,
» en minorité; mais vous n'ignorez pas quels

» embarras le parti le plus faible peut susciter
» au parti le plus fort, lorsqu'il agit avec en-
» semble et par des moyens concertés à l'a-
» vance. En vérité, je ne serais pas surpris que
» ce débat, qui paraît si simple, se prolongeât
» pendant quelques jours; car ici on ne sait
» jamais d'avance si une discussion durera un
» jour, une semaine, ou même un mois. Pour
» votre instruction, je vous engage à suivre les
» débats avec attention. »

L'auteur de la proposition l'avait conclue en demandant qu'on choisît, pour exécuter le tableau, M. Washington Allston, de Boston, d'abord parce qu'il était le meilleur peintre du pays, ensuite parce qu'il était né dans le Tennessée, patrie du général Jackson.

Je ne me serais pas douté qu'il pût y avoir aucun débat sur ce point, Allston étant sans contredit le plus habile artiste d'Amérique. La proposition était même d'autant plus adroite, que ce peintre habitait le nord, et que la motion devait réunir les suffrages de ceux des représentans des états situés de ce côté et qui étaient du parti Adams.

Cependant un membre des états de l'est se plaignit qu'on eût l'intention d'écarter M. Trumbull, l'auteur des autres tableaux de la Ro-

tonde; il ajoutait que, si M. Allston était né dans le même état que le héros de leur seconde guerre, M. Trumbull avait été lui-même acteur dans la guerre de la révolution. Il conclut en proposant par amendement qu'on rayât le nom de Washington Allston, et qu'on le remplaçât par ces mots : *Un artiste convenable...* afin de laisser une chance ouverte aux autres peintres de mérite que possédaient les États-Unis.

La discussion s'embrouilla considérablement sur cet amendement, et un autre membre de l'est jeta, au milieu de l'assemblée, une nouvelle pomme de discorde, en demandant, par voie de sous-amendement, qu'au lieu de se borner à commander un tableau, on en désignât quatre autres pour les batailles de Bunker's-Hill, de Monmouth, de Prince-Town et pour l'attaque de Québec.

Je ne sais si cette proposition était faite sérieusement ou non, mais elle donna lieu à une répartie piquante. Il paraît que, dans l'état dont faisait partie le dernier orateur, une assemblée s'était tenue pour rédiger des propositions de paix, dans le moment même où se livrait et se gagnait la bataille de la Nouvelle-Orléans; cette assemblée était connue sous le nom de Conven-

tion d'Harford. Un membre, avec un ton d'ironie assez marqué, proposa de sous-amender le sous-amendement, en ajoutant à la liste des tableaux indiqués un autre tableau qui représenterait la convention d'Harford, pour faire face à celui de la bataille de la Nouvelle-Orléans.

Il est impossible de décrire la confusion qui bientôt régna dans l'assemblée; on entassa discours sur discours sans faire faire un pas à la discussion qui devenait d'une lourdeur effrayante, lorsqu'un nouveau membre proposa à son tour, sans doute pour simplifier la question, qu'on admît également, comme sujets de tableaux, les triomphes maritimes des États-Unis. Je commençais à être partie dans la cause, et ma curiosité était excitée au dernier point, lorsque, à mon grand chagrin, un membre proposa un ajournement de la séance, quoiqu'il ne fût que deux heures. Cette motion fut rejetée ainsi :

Oui, 91.

Non, 92.

Mais l'heure perdue pour ce scrutin avait dépassé celle qui se trouve fixée pour la durée des séances : on proposa que cet article du règlement fût suspendu pour ce jour-là ; l'affirmative fut prononcée par 122 voix contre 76 ; cette majorité n'équivalant pas aux deux tiers des suf-

frages exprimés, ainsi que l'exigeait le règlement, la séance fut levée.

Le lendemain on reprit la discussion qui se prolongea pendant quatre heures. Les membres cherchaient, à l'envi l'un de l'autre, à entraver les débats par des questions ou des propositions oiseuses; l'un voulait étendre encore la liste des tableaux en faisant représenter sur la toile des batailles dont j'ignorais même les noms; l'autre en voulait, au contraire, diminuer le nombre. Il était visible que, dans cette lutte de deux partis, ils cherchaient mutuellement à se harasser et à s'entre-tuer par la lassitude.

On ne saurait se faire une idée du temps qu'on perd à voter sur toutes ces propositions insolites. Lorsqu'on va aux voix, le président (speaker) se lève et dit :

« Telle motion est soumise à la délibération » de la chambre : que ceux qui sont d'avis » qu'elle passe, veuillent bien dire, *oui*; et » ceux d'une opinion contraire, *non*. »

En général, il est facile de s'apercevoir de quel côté est la majorité, et le speaker dit (comme chez nous à la chambre des communes) : « Les oui ou les non l'emportent. » Si cette décision est contestée, le speaker fait lever les *oui*, au lieu de procéder à une division, comme

à Londres, il les compte, note le chiffre, et fait de même avec les *non*. Cette méthode est plus expéditive que celle de la division, où les uns sortent et les autres restent. Mais si les chiffres indiqués par le speaker sont mis en question, et si un membre propose qu'on note les *oui* et les *non*, l'opération devient fort longue. Le clerc appelle tous les membres l'un après l'autre, et chacun, en entendant son nom, dit *oui* ou *non* : les noms des membres absens sont appelés deux fois. Cette cérémonie dure souvent dix-huit minutes.

Cette espèce de scrutin n'eut pas lieu moins de six fois, le jour dont il est question. On voulait prouver, par la prolongation du débat, qu'il était impossible que les deux partis tombassent jamais d'accord. Les journaux publiaient des listes de ces scrutins, et par-là le public savait au juste de quel côté un membre avait voté ; sous ce point de vue, la mesure est bonne en elle-même : seulement le mode qu'on emploie fait perdre beaucoup de temps.

Enfin, après que tous les amendemens et sous-amendemens eurent été démolis les uns à la suite des autres, la motion originale fut mise aux voix et emportée : 103 contre 98, résultat qui me surprit beaucoup, car le parti Jackson, qui la soutenait, avait une majorité cer-

taine. Mais le sujet avait été tellement noyé dans une masse de circonstances accessoires, qu'à la fin on l'avait, je crois, entièrement perdu de vue.

Voici un passage du discours d'un membre, qui désirait qu'on choisît pour sujet d'un tableau la bataille de Bennington; il fut prononcé avec une gravité que rien ne pouvait égaler, si ce n'est celle que la chambre conserva en l'écoutant :

« Cette bataille, dit-il, n'a sans doute pas » été accompagnée de toute la pompe et de » tout le luxe de proclamations et de discours » d'usage en pareil cas : car la seule proclama- » tion du général qui commandait, *l'impa-* » *vide* Stark, fut :

» Voilà l'ennemi!

» Son seul discours fut : « — Nous le battrons, » ou cette nuit Marie Stark sera veuve (1) !! »

L'extrait suivant d'un journal américain, daté de Washington, le 2 avril 1828, plus de deux mois après l'époque dont je viens de parler, prouvera, mieux que tout ce que je pour-

(1) Comment trouver quelque chose de ridicule dans cette concise et sublime allocution, où respirent la détermination, le courage et la confiance que le général avait dans ses soldats! (*Note du traducteur.*)

rais écrire, les défauts du système suivi dans le congrès :

« Samedi, aucune des chambres du congrès » ne s'est assemblée. Quatre mois se sont écou- » lés depuis que la session est ouverte, et nous » n'avons pas à signaler l'adoption d'une seule » mesure d'importance pour la nation. Dans » les premiers jours de cette session, quelques » membres s'étaient proposé d'exclure des dé- » bats toute question qui toucherait directe- » ment ou indirectement à l'élection prochaine, » et de s'occuper aussi activement que possible » des affaires publiques, afin que la session fût » courte. Cette marche eût été tout à la fois » sage et utile, et nous ne pouvons que re- » gretter qu'elle n'ait pas été suivie. Mainte- » nant il n'y a guères d'apparence, même à » cette époque avancée, que la session soit » bientôt terminée. On s'empare de cha- » que sujet pour en faire un instrument de » parti, et, quel que soit le titre d'un bill ou » son but, il ne manque pas de se trouver » changé en controverse relative à l'élection du » président. Les rapports des comités sont ré- » digés dans le même esprit; bref, il semble » qu'il n'y ait d'important pour le pays que » cette question : Quel sera le magistrat suprême » qu'on élira ? Nous n'apercevons aucun re-

» mède à ce mal. D'après tout ce qui s'est passé
» sous nos yeux, depuis deux ou trois ans, nous
» devons nous attendre à voir les affaires pu-
» bliques céder le pas aux intrigues électo-
» rales. »

CHAPITRE XXXIII.

Le Potomac. — Frédéricksbourg. — Richmond. — Législature de la Virginie. — Discipline des esclaves. — Plantations de la Virginie. — La rivière James Gosport. — Old Point Comfort. — Un vaisseau de guerre.

Le 31 janvier 1828 nous quittâmes Washington et descendîmes en bateau à vapeur le boueux Potomac, frayant notre route à travers des myriades de canards, au dos couleur de voiles (canvass-back-ducks). Ils teignaient en noir, par leur multitude, la surface de l'eau, jusqu'à ce que les roues de notre bateau l'eussent mis en mouvement. Dans les airs leur couleur était d'un blanc tirant sur le brun, ce qui leur a valu le nom qu'on leur a donné. Ces volatiles sont estimés à juste titre en Amérique comme un manger très-délicat, bien que leur chair ne ressemble en rien à celle des canards sauvages d'Europe, et ait plutôt le goût de celle du

lièvre, qu'elle surpasse toutefois beaucoup en saveur.

Nous souhaitions nous arrêter à Mount-Vernon, l'ancienne résidence du général Washington : mais les inexorables bateaux à vapeur, semblables au temps et à la marée, n'attendent personne. Après une assez agréable traversée, nous débarquâmes au milieu de quelques maisons éparpillées dans la baie ou crique de Potomac; là des voitures publiques s'emparèrent de nous, pour nous faire voyager à travers des montagnes courtes et roides, et des routes défoncées par les roues des charrettes et par des torrens de pluie. Toute autre voiture qu'une diligence américaine aurait certainement été brisée en mille morceaux avant d'avoir fait la moitié du chemin.

Nous atteignîmes Frédéricksbourg assez à temps pour faire le tour de cette jolie petite ville. Je fus tout-à-fait charmé de pouvoir reposer ma vue sur des maisons âgées de plus d'un an, et qui ne semblaient pas sortir de la boutique du charpentier. J'oserai même affirmer que j'ai vu à Frédéricksbourg deux maisons avec de la mousse verte sur leurs toits. Les rues étaient également achevées, et les logis des habitans se trouvaient placés à moins d'une

portée de fusil les uns des autres, ce qui était assurément fort sociable après Washington.

Nous avions l'intention de prendre une voiture particulière pour nous rendre le lendemain à Richmond, capitale de la Virginie; mais comme nous ne pûmes trouver à en louer, il nous fallut prendre des places dans la diligence qui partait à deux heures du matin. Nous pâlîmes un tant soit peu en apprenant cette époque de départ : l'obligeant directeur s'en aperçut, et nous dit : « Eh bien, s'il » est trop désagréable à ces dames de partir à « deux heures, partons à cinq : songez seu- » lement qu'il sera tard quand vous arriverez » à Richmond, car la distance est de soixante- » six milles. »

Les frais de voyage en diligence s'élevaient à cinq dollars par tête, ou environ quatre pence par mille (40 centimes), les repas non compris. De Washington à Frédéricksbourg, distance de soixante-neuf milles, on parcourt en bateau à vapeur soixante milles et neuf par terre; nous dépensâmes pour notre société treize dollars trois quarts, ou environ vingt-cinq francs par tête, ce qui fait à peu près sept sols par mille; il est vrai que dans cette somme se trouvent compris les frais d'un déjeuner et d'un dîner excellens.

Le lendemain nous étions debout à quatre heures et demie, et j'eus le regret de voir que la prédiction d'un de nos compagnons de voyage s'était réalisée. Le temps était bas, couvert, et des nuages noirs nous annonçaient des torrens d'eau. La pluie est certainement une des plus grandes tribulations des voyages. On a les pieds mouillés; les habits enlèvent charitablement la moitié de la boue des roues de la voiture; les malles, qu'on n'a pas manqué de placer sur le côté, boivent chacune un gallon d'eau qu'elles partagent ensuite maternellement avec le fruit de leurs entrailles; enfin la dose ordinaire de patience dont on est pourvu s'épuise, et chacun offre une fort incomplète image de la résignation.

Il y avait dans la diligence, indépendamment de nous, une dame, trois messieurs et un petit garçon. Nous étions quelque peu serrés, quoique ma petite fille se trouvât la neuvième dans la voiture; si quelque autre voyageur s'était présenté, il n'y aurait pas eu moyen d'y tenir. Pour parer à cet inconvénient, je descendis au premier relai et je payai la place qui restait vacante.

Deux de nos covoyageurs étaient des planteurs virginiens, fort intelligens, et qui nous donnèrent plusieurs renseignemens entière-

ment neufs. Nous nous arrêtâmes à dix maisons différentes durant les soixante-six milles, et chaque fois nos deux compagnons descendirent de la voiture pour prendre un verre d'une boisson appelée *mint julap*, qui, à ce qu'ils m'apprirent, était une espèce de *coup du matin*. Il fallait que leurs têtes fussent autrement organisées que celles du reste des hommes, car il n'y avait chez ces messieurs aucun indice d'ivresse; seulement leurs discours étaient prononcés avec un peu plus de difficulté et de chaleur, et leur consommation de tabac s'accroissait d'une manière notable.

Rien de plus complaisant au monde que les Américains en voiture; ils se prêtent à tous les arrangemens qui peuvent procurer quelque avantage aux dames; c'est une justice que je me plais à leur rendre. En somme, nous fîmes fort agréablement ce petit voyage, qui s'effectua à raison de quatre milles à l'heure: un bon piéton aurait pu nous suivre.

Les lettres de recommandation que nous avions pour Richmond nous introduisirent bientôt dans un cercle de personnes aimables et serviables, à l'aide desquelles nous pûmes voir complétement tout ce que la ville offrait d'intéressant et de curieux. Après avoir prolongé notre sommeil au-delà de notre usage habituel,

afin de nous reposer des fatigues d'un voyage sur les routes de Virginie (devenues proverbiales tant elles sont mauvaises,) nous allâmes visiter le Capitole, bâtiment admirablement situé sur le revers d'une colline qui domine la ville. C'est un bel édifice construit en brique et en plâtre. Derrière lui se trouve le local destiné à la cour de justice; il est bâti en pierre, et, comme le Capitole de Washington, on l'a défiguré en le barbouillant de couleurs.

La législature était assemblée, et je visitai l'une et l'autre chambre. Le sénat tenait ses séances dans un joli petit appartement qui n'était guères plus vaste qu'un salon ordinaire. Quant à la chambre des représentans, il me sembla qu'elle n'avait été ni lavée ni balayée depuis la révolution. Il paraît que là, comme ailleurs, ce qui est la besogne de tout le monde n'est celle de personne.

La législature de Virginie, appelée l'assemblée générale, est composée, comme celle des autres états, d'un sénat et d'une chambre de représentans. Le sénat consiste en vingt-quatre membres nommés pour quatre ans par les districts. Un quart des sénateurs est renouvelé tous les ans. Il faut que chaque membre habite le district qui l'élit, et qu'en outre il soit franc-tenancier. Les représentans sont choisis chaque

année, deux par chaque comté, et un par chaque cité, ville ou bourg, auxquels ce droit était garanti par leurs chartes lors de l'établissement de la constitution en 1776, ou bien auxquels il a été accordé, en vertu des principes de cette même constitution. Il faut également que les membres élus soient francs-tenanciers et résident dans le comté qui les choisit. Le gouverneur est nommé au scrutin par les deux chambres réunies à cet effet; il ne peut tenir sa charge que trois ans et tous les sept ans seulement. Il est assisté d'un conseil privé de huit membres, choisis également, ou parmi les membres des chambres, ou parmi le peuple en général; deux de ces conseillers sortent tous les trois ans par suite d'un scrutin semblable à celui qui les a élus; ils ne peuvent être renommés qu'au bout de trois ans de cessation de fonctions. Le droit de voter n'appartient en Virginie qu'aux francs-tenanciers.

Je crois que cet état est le seul de l'Union qui exige, pour être électeur, une telle qualification. Je fus très-content d'entendre plusieurs Virginiens se faire honneur de cette circonstance, et déclarer que l'effet de cette restriction était d'envoyer aux affaires une classe d'hommes plus capables et plus utiles.

Justement à l'époque de ma visite, une con-

vention devait s'assembler, non point tant, disait-on, pour étendre le droit de voter qui pour en régulariser l'exercice. Mais je crains bien, malgré les bonnes dispositions des habitans en général, que tôt ou tard la rage du nivellement ne l'emporte, et que l'aristocratie virginienne ne soit pas assez forte pour résister au flot populaire; alors le système de l'universalité des suffrages s'y établira comme dans tout le reste de l'Union.

Dans la matinée, en faisant le tour du Capitole, mes yeux s'arrêtèrent sur un spectacle inaccoutumé : je vis une sentinelle, allant et venant devant l'édifice, le mousquet sur l'épaule.

« Le ciel me préserve! m'écriai-je : votre » législation a-t-elle une garde d'honneur? » Voilà quelque chose de nouveau.

— » Oh! non, non! s'écria bien vite mon » compagnon, ce soldat fait partie du poste » établi près du Capitole; ce sont là les ca- » sernes.

— » Je ne comprends pas parfaitement.

— » Il est nécessaire, ou du moins il » est d'usage, dans ces états, d'avoir tou- » jours une petite garde sous les armes; il » n'y a que cinquante soldats. C'est à cause

» des hommes de couleur, mais seulement
» pour les tenir en bride. Cette mesure étouffe
» dans la tête des esclaves toute idée d'in-
» surrection, et donne de la confiance à ceux
» de nous qui sont un peu timides. Mais, en
» réalité, il n'y a point de sujet d'alarme : de-
» puis seize ans nous n'avons point eu de trou-
» bles, et les nègres deviennent de jour en jour
» plus convaincus de leur peu de pouvoir. »

Je cherchai à approfondir davantage ce sujet : j'appris que dans toutes les villes il y avait une police active et vigoureuse qui prenait pour règle de ne croire chose sûre que ce qui était bien gardé. Par exemple, il n'est permis à aucun nègre d'être dehors après le coucher du soleil, à moins qu'il ne soit porteur d'une passe délivrée par son maître, et expliquant le but de sa sortie ; si même durant le temps nécessaire pour exécuter la commission dont il est chargé, on le trouve hors de la ligne qui lui a été tracée par sa passe, on l'arrête et on le châtie.

J'eus de fréquentes occasions de me former une opinion relativement à la question, ou pour mieux dire au principe de l'esclavage. La plus grande difficulté qui s'opposa à ce que je résolusse franchement cette question, fut l'état d'hostilité dans lequel se trouvent constamment

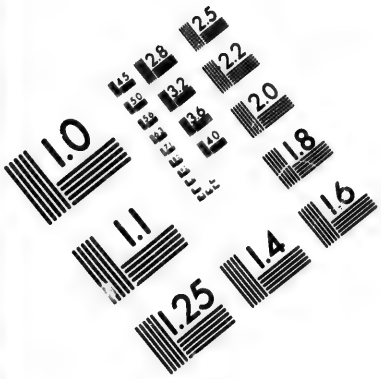

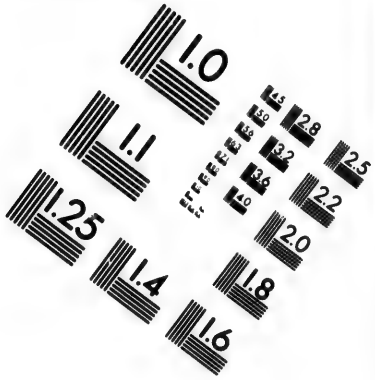

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

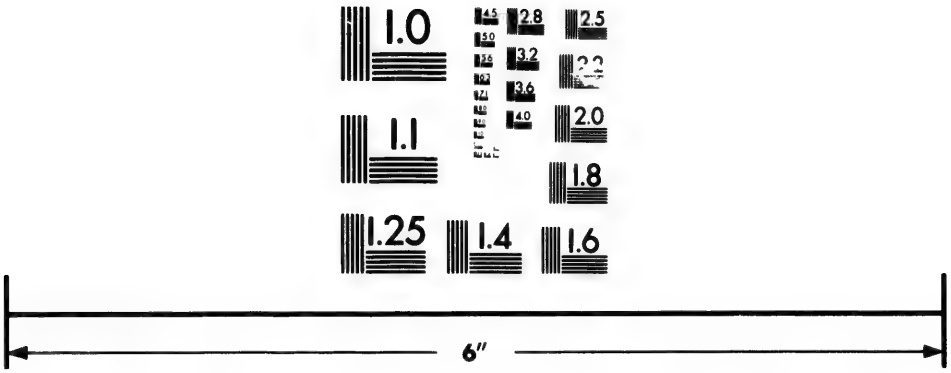

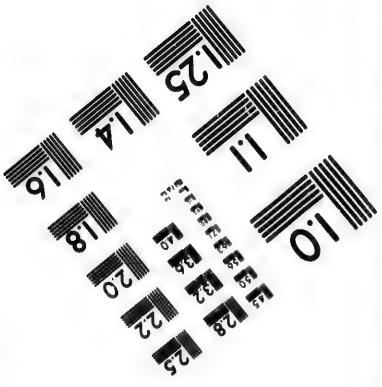

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

nos sentimens personnels avec ce que la froide raison, la nécessité politique ou un long usage ont consacré. Un étranger qui n'est pas habitué à voir le principe de l'esclavage des noirs mis en pratique chez lui, se refuse tout naturellement à admettre, sous quelque forme qu'il lui soit présenté, un usage qui établit comme règle absolue une telle dégradation de l'espèce humaine, il faut donc un concours de graves circonstances, et une connaissance approfondie de beaucoup de détails qu'il a toujours ignorés pour qu'il juge avec impartialité cette mesure si importante. J'avoue que moi-même, jusqu'ici, je ne suis pas parvenu à dégager entièrement mon esprit de ses préjugés, et que mon opinion n'est pas entièrement formée à cet égard.

Dans tous les cas, ce sujet si palpitant d'intérêt, et qui s'offrait à chaque instant à mes yeux et à mes méditations, contribua, avec d'autres circonstances, à nous faire apercevoir que nous approchions des régions des tropiques. Partout, sur la route même, nous voyions du tabac, du coton, du riz. La douceur de la température, la couleur de la population, jusqu'aux sons des voix, nous apprenaient que nous traversions des contrées bien différentes de celles que nous venions de quitter. Nous sentîmes, presque pour la première fois, que

nous voyagions sur des terres étrangères et lointaines.

Le 4 février j'accompagnai un gentleman jusqu'à son habitation, à quelques milles de la ville, sur les bords de la rivière James, où j'eus une occasion favorable et avantageuse de voir les travaux d'une plantation bien régie, ceux des mines de charbon, et les opérations pratiquées sur la ligne d'un canal magnifique, récemment ouvert pour faciliter les communications intérieures de la Virginie sur un point où la rivière n'est plus navigable à cause des rapides sur lesquels elle passe.

Ce qui m'intéressa le plus, fut de voir une douzaine de nègres travaillant accroupis dans un magasin de tabacs ou maison à tabac. Ils étaient placés en cercle et pêle-mêle, hommes, femmes et enfans; ils arrachaient les feuilles de tabac des tiges. Au milieu, étaient deux hommes qui recevaient les feuilles des mains des nègres, et les plaçaient en tas suivant leur qualité. Il paraît qu'il y a trois sortes de tabacs : les feuilles inférieures ou celles qui touchent la terre sont souvent déchirées ou salies, mais les feuilles supérieures de la même tige sont de deux couleurs, les unes jaunes, les autres brunes. Celles ci sont soigneusement triées et réunies en petits paquets un peu plus gros que le pouce; on les

attache avec un lien formé de la feuille elle-même. Ces paquets sont réunis par couples, et posés sur des barres de bois transversales qui s'étendent d'un bout à l'autre du plafond; ils sont rangés à peu près comme des harengs qu'on fait sécher. Avec le temps, la maison est tellement remplie de ces barres de bois qu'on établit successivement les unes au-dessous des autres, qu'à peine reste-t-il assez de place pour qu'un homme puisse ramper sous les barres et attiser le feu qui brûle constamment sur le sol pour sécher les feuilles.

La seconde opération est d'emballer ces paquets dans ces grandes futailles que tout le monde a vues aux portes des marchands de tabac de Londres. On y parvient à l'aide de forts leviers qui les serrent de la manière la plus compacte possible.

Les esclaves avaient l'air gai et jouissaient d'une robuste santé; seulement ils étaient vêtus un peu à la légère; mais la température était très-douce, quoique nous fussions au milieu de l'hiver. Sur cent dix esclaves que renfermait cette habitation, pas un, ni jeune ni vieux, ne savait lire.

Dans la soirée, nous fûmes invités à une réunion où nous trouvâmes des gens fort ai-

mables qui rivalisèrent pour nous de soins et de prévenances, à un tel point que je regrettai vivement d'être obligé de les quitter. Mais j'avais la plus grande curiosité de voir *le Delaware*, vaisseau de ligne, prêt à prendre la mer, à Hampton-Road, sur la Chesapeake; et, comme je venais de recevoir des lettres de Washington, dans lesquelles on m'apprenait qu'il allait mettre à la voile sous peu de jours, je fus obligé de me séparer de l'aimable société de Richmond.

En conséquence, le 6 février nous prîmes à huit heures le bateau à vapeur, par une matinée aussi brumeuse et aussi pluvieuse que possible, et nous descendîmes rapidement la rivière James. Cependant, l'atmosphère s'éclaircit par degrés, et la brise s'étant changée en calme, nous laissa en possession d'une journée délicieuse, rafraîchie seulement de temps à autre par un léger zéphyr qui répandait son souffle embaumé sur les fertiles plantations situées au sud de cette jolie rivière.

A environ cinquante ou soixante milles de Richmond, nous arrivâmes vis-à-vis Jame's-Town, premier endroit où s'établirent les Anglais dans cette partie de l'Amérique qui forme maintenant les États-Unis. Ce fut en 1608. On a depuis abandonné cette ville à cause de son

insalubrité, et on n'y voit plus que les ruines d'une vieille église. Il y avait pour nous quelque chose d'étrange dans la vue d'une ruine en Amérique. Mais je fus encore plus frappé en voyant quelques jolies maisons (autrefois les maisons de campagne des grands propriétaires qui forment la vieille aristocratie de Virginie), servir d'habitations à de petits fermiers ou planteurs, par qui les propriétés avaient été achetées de temps à autre, à mesure qu'elles arrivèrent à être vendues par morceaux, lorsque la loi d'aînesse et de substitution en eurent fait des débris.

Dans la soirée, nous atteignîmes la ville de Norfolk, après un voyage de cent cinquante milles en bateau à vapeur. Nous ne dépensâmes, nos repas compris, que 12 dollars et demi, ce qui faisait pour chacun à peu près deux sols par mille.

Le 7 février je me rendis au chantier de marine de Gosport, sur la rive gauche de l'Elisabeth, presqu'en face de la ville de Norfolk, qui est située sur la rive droite orientale de cette rivière. On se sert du mot lock-yard (*chantier*) chez nous, qu'il y ait ou non des locks; mais les Américains, avec une plus grande convenance de langage, ont le terme

de navy-yard (*chantier de navire*), qui comprend tout ce qui est essentiel et exclut tout ce qui ne l'est pas. On sera du reste bientôt obligé de changer ce nom, car on s'occupe en ce moment d'achever un superbe lock (*chantier ou bassin de construction*) à Gosport. Sa longueur sera de deux cent six pieds, indépendamment d'un espace libre de cinquante pieds, qui pourra au besoin servir à un petit navire. Sa largeur sera de quatre-vingt-six pieds. Ce lock sera probablement terminé dans trois ans.

Il y avait sur les chantiers un vaisseau de ligne, nommé *le New-York*, de 74, un autre vaisseau de 90, et *le Saint-Laurent*, de 60. La frégate a la poupe arrondie, et, de même que les vaisseaux, elle est construite en chêne vif (*live oak*); ces bâtimens ont été construits avec beaucoup d'habileté.

Il me sembla, en voyant des vaisseaux d'une aussi grande dimension, qu'il n'était pas politique de construire des navires d'une telle valeur; car il est probable que les autres nations, profitant de l'expérience du passé, éviteront désormais des combats inégaux.

« Le fait est vrai, dit un officier de marine » américain qui était présent lorsque je fis » cette observation, mais nous calculons à notre

» manière. Dans le cas d'une guerre avec vous
» ou avec la France, par exemple, il peut ar-
» river que notre ennemi ait plus de vaisseaux
» de ce calibre que nous : mais il en aura encore
» un plus grand nombre d'inférieurs. Si une de
» nos frégates en rencontre une des vôtres de sa
» force, il faut qu'elle coure la chance du com-
» bat, et je suis sûr qu'elle fera son devoir. Mais
» comme le plus grand nombre de vos vais-
» seaux sont de la petite espèce, il y a à parier
» que nous en rencontrerons quelques uns,
» dans ce cas la balance sera en notre faveur.
» Ainsi, de toute façon, nous conserverons l'a-
» vantage que nous avons déjà acquis. »

Après avoir passé en revue d'un bout à l'autre le chantier de Gosport, nous retournâmes à Norfolk dans un gig à six rames, fort obligeamment placé à notre service par le capitaine du *Delaware*, et, en ramant avec vigueur, nous atteignîmes le bateau à vapeur qui partait pour Old-Point-Comfort. Le vent étant favorable, nous descendîmes avec rapidité la Chesapeake, et nous fûmes bientôt à Hampton-Road, ou *le Delaware* était à l'ancre. Deux chaloupes de ce vaisseau furent immédiatement mises à la mer pour recevoir les passagers. Outre les brassées de choux, et les boîtes pleines d'œufs, huit ou dix quartiers de bœuf frais,

et une douzaine de corbeilles de linge sortant du blanchissage, furent jetés à la hâte dans les chaloupes. Des tailleurs, des maîtres d'auberge, se pressaient avec leurs notes dans la foule. Tout cela formait une scène de confusion indescriptible qui me rappelait toutes celles de même genre dont j'avais déjà été témoin à chaque départ d'un vaisseau de guerre pour une station lointaine; mélange incohérent qui l'inonde jour et nuit, fût-il retardé d'un mois, jusqu'au moment où il met enfin à la voile. C'est merveille vraiment qu'il puisse parvenir à loger la multitude d'objets dont on l'encombre.

Old-Point-Comfort, où nous arrivâmes à temps pour dîner, est une pointe de sable qui s'avance vers le sud, à la jonction de la baie de Chesapeake à l'est, avec Hampton-Roads à l'ouest, à l'extrémité du promontoire, ou langue de terre qui sépare la rivière James de la rivière York. L'excellent ancrage d'Hampton-Roads est formé par trois cours d'eau : les rivières Élisabeth, James et Nasemond. Quoiqu'il soit rempli de bas-fonds formés par les dépôts de ces trois rivières, il y reste assez de place pour le rendre important comme station navale. Jusqu'à présent il était resté sans défense, mais le gouvernement amé-

ricain l'ayant compris dans la ligne étendue de ses fortifications côtières, les travaux y sont en pleine activité.

Le jour suivant, 8 février, j'allai, accompagné du commandant et de l'ingénieur en chef, visiter la forteresse Monroe qui s'élève sur Old-Point-Comfort. Ce fort, une fois achevé, sera défendu par trois cent quarante canons, et exigera une garnison de cinq cents hommes. J'appris qu'il couvrait un terrain de soixante acres (vingt-quatre hectares un quart), l'intention du gouvernement étant d'en faire un dépôt d'approvisionnemens militaires, et un point de ralliement pour la milice et les autres troupes, dans le cas d'une invasion.

Les ouvrages en eux-mêmes paraissent aussi réguliers que la nature du terrain et les objets qu'on a en vue le permettent; les détails en sont supérieurement traités. Les parties des fortifications qui doivent commander Hampton-Roads, ainsi que celles qui donnent sur le passage par lequel une flotte ennemie pourrait entrer, sont revêtues d'une double rangée de canons de gros calibre, dont la rangée inférieure est casematée. Sur le bastion qui fait face à l'entrée de la baie de Lynhaven, il n'y a qu'une seule rangée de canons en barbette;

mais, pour tenir lieu de la rangée inférieure, il y a une contre-garde de l'autre côté du fossé pour couvrir le bastion. Je suppose que voici le but de ces arrangemens : si le bastion en question n'était pas masqué, une flotte qui se présenterait pourrait démolir les défenses de cet endroit et pénétrer dans Hampton-Roads. Ou bien encore, le fort lui-même pourrait être attaqué par ce côté faible, si la muraille était suffisamment battue en brèche par les vaisseaux de l'ennemi. Tandis que, de la manière dont les choses sont disposées maintenant, l'attaque serait plus difficile, puisque les ouvrages extérieurs déjà cités, étant sur les glacis, doivent être détruits avant que la flotte puisse entrer, et encore, dans ce cas, après qu'ils auraient été démolis, leurs ruines pourraient servir de rideau au bastion, ou du moins à la partie inférieure du mur, ce qui empêcherait d'ouvrir une brèche. Le seul moyen, en effet, d'y parvenir, serait de se loger dans les ruines de la contre-garde, ce qui ne serait pas une opération facile, le terrain sur lequel elle est située se trouvant commandé par les flancs des bastions collatéraux.

Il serait tout aussi difficile d'approcher par l'autre côté. Old-Point-Comfort, maintenant couvert entièrement par le fort Monroe, est

joint à la terre-ferme par une langue de sable étroite qui, non-seulement est dominée par les canons du fort principal, mais encore se trouve rendue inaccessible au moyen d'une redoute formidable placée en saillie du bastion nord-ouest : il faudrait qu'on eût fait taire ses canons avant que les assiégeans pussent pousser leurs tranchées assez loin le long de l'isthme, pour pouvoir battre en brèche à distance convenable. Un tiers environ du fort était achevé lorsque je le visitai et tout prêt à recevoir des canons.

A près d'un mille de distance, dans une direction presque plein sud d'Old-Point-Comfort, sur l'autre côté de l'entrée de Hampton-Roads, on construit également une batterie. Dans l'origine il n'y avait pour bâtir dessus qu'un fond vaseux, nommé le Rip-Raps-Shoal, que recouvraient dix-sept pieds d'eau. En y précipitant de gros blocs de pierre, comme on l'a fait à Plymouth, le fond s'est graduellement élevé. Lorsque j'examinai les travaux, la maçonnerie était à six ou sept pieds au-dessus de la surface. On établira sur cette île artificielle une forte batterie, montée de deux cent soixante gros canons, dont le feu se croisera avec celui du grand fort; ce qui donnera une besogne assez chaude aux assaillans.

Dans le courant de la même matinée nous visitâmes *le Delaware*, de 74; quoique ce ne soit pas un joli navire, c'est à coup sûr un beau vaisseau de guerre : tout y paraissait en bon ordre. Il y avait de monté, lorsque je fus à bord, sur le premier pont, 32 pièces de 42; sur l'autre pont, 32 de 32; sur le gaillard d'avant et sur celui d'arrière, 28 caronades de 42; en tout 92 canons. Huit embrasures étaient inoccupées sur le troisième pont, de sorte qu'on peut dire que ce vaisseau est percé pour cent canons.

L'équipage du *Delaware*, à ce que me dirent les officiers, se composait de sept cent soixante-dix-sept hommes, y compris cent soldats de marine. Mais huit cent cinquante personnes figuraient sur les rôles, les autres étant, je crois, des surnuméraires destinés à différens vaisseaux dans la Méditerranée.

Je trouvai tout parfaitement en état dans ce vaisseau et dans un style tout-à-fait marin, ce qui est d'autant plus surprenant, qu'il n'y avait pas plus de deux mois qu'il était en commission. La discipline y était parfaitement observée, mais un peu sévèrement, quoique sans doute elle ne le fût pas plus qu'il n'était strictement nécessaire.

J'ai entendu souvent discuter la question de

savoir jusqu'à quel point les Américains étaient en état d'armer et de munir d'hommes une flotte dès le début d'une guerre. Les uns soutiennent que ce serait la chose la plus facile du monde; les autres que ce serait impossible, à moins de *presser* des matelots; quelques-uns prétendent que si, d'un commun accord entre les puissances belligérantes, on se décidait à établir des corsaires, il y aurait une surabondance de matelots pour la flotte américaine, aussitôt que le commerce du pays aurait baissé, conséquence inévitable de la pléthore à laquelle il est en proie.

Quant à moi, mon opinion est que la facilité que les Américains auront à trouver des hommes pour leurs vaisseaux, dépendra du plus ou moins de popularité de la guerre qui éclatera. Si la querelle touche aux passions les plus vivaces du pays, l'argent ni les matelots ne manqueront, et une flotte surgira comme par enchantement : peut-être ces vaisseaux n'auront-ils pas un équipage bien capable; mais si, à bord de chacun d'eux, on peut placer deux ou trois cents bons marins, le reste du rôle pourra se remplir à l'aide de ce que nous pourrions appeler des hommes de terre, classe d'individus bien différente en Amérique, gaillards grands, robustes, résolus, habitués à la rame,

et à dépenser la moitié de leur vie sur les rivières gigantesques qui traversent en tous sens leur pays. Ces hommes sont de plus familiers avec l'odeur de la poudre à canon; ils ont sans cesse une carabine sur l'épaule; ils sont adroits, entreprenans, et toujours désireux d'apprendre, quoique souvent superficiellement, quelque chose qu'ils ignorent. Voilà des gens qui infailliblement, dans le cas d'une guerre populaire et moyennant un bon prix, monteraient à bord de vaisseaux de ligne; mais l'esclavage et la sévère discipline de la marine auxquels leur patriotisme les ferait résister quelque temps, finiraient par leur devenir insupportables, quoique exercés par les officiers de talens qui composent maintenant l'état-major de la marine américaine, et il serait superflu d'espérer d'en faire jamais de véritables matelots.

Si le succès couronnait la première affaire, il serait possible que l'exaltation, qui en serait la suite, donnât une nouvelle impression à cet élan patriotique. Mais, à la longue, la haine universelle des impôts qui règnent dans ce pays, l'absence d'arrangemens financiers convenables, arrêteraient indubitablement le mouvement de cette machine, et le premier revers serait le signal d'une diminution de sacrifices et d'hommes.

L'amour immodéré du changement, et cet esprit aventureux, qui ont conduit sur les vaisseaux, des habitans des ports ou des forêts, les porteraient alors volontiers à retourner aux lieux d'où ils sont venus, loin de la torture de la discipline navale. Si cela arrivait, l'Amérique n'aurait des matelots qu'au moyen d'une presse d'hommes; mais il s'agit de savoir si ce levier puissant, auquel chaque marin anglais est religieusement soumis, pourrait être employé en Amérique, où des habitudes qui remontent à des siècles n'ont pas réduit tous les hommes qui naviguent, à s'attendre à un tel événement depuis leur enfance. Je l'ignore; mais, je ferai seulement observer que les Américains sont pénétrés de l'importance de ce point, et qu'ils ne négligent rien pour se donner la chance la plus favorable de succès, dans le cas d'un conflit nouveau. Il convient donc que nous nous tenions sur nos gardes. Par-dessus tout, nous ne devons plus nous exposer de nouveau aux hasards qui résultent d'une fausse appréciation de la bravoure de notre ennemi.

CHAPITRE XXXIV.

Des punitions militaires.

La garnison du fort Monrose, à mon passage, était de sept cents hommes, et composée spécialement d'artilleurs et d'ingénieurs, non compris un grand nombre de travailleurs et d'esclaves.

J'assistai à la parade du soir le 7 février; et, pour la première fois durant mon séjour aux États-Unis, je vis sous les armes un corps de troupes régulières. Il y avait en bataille environ deux cents hommes, parmi lesquels je n'aperçus pas moins de vingt-quatre officiers, principalement des cadets envoyés de l'académie militaire de West-Point, pour se perfectionner dans la connaissance pratique de leur profession. L'apparence de ces militaires était très-martiale et faisait honneur à la surveil-

lance de l'officier expérimenté qui commandait cette station.

Au moment où je quittais la parade, mon attention fut éveillée par un bruit de chaînes qui partait d'une cour, voisine du lieu où l'on faisait l'exercice. J'y trouvai à peu près deux cents hommes, portant chacun une lourde chaîne qui pendait en feston entre leurs jambes; un des bouts était rivé au-dessus de la cheville du pied; l'autre tenait à un boulet de 24 qui traînait derrière eux. La plupart de ces malheureux étaient des déserteurs; mais il y en avait qui n'étaient coupables que de désobéissance ou d'insubordination; ils portaient des vestes de deux couleurs sur le dos desquelles on lisait : *Condamné des États-Unis :* je ne me souviens pas d'avoir vu jamais un spectacle plus humiliant, et, si je puis m'exprimer ainsi, moins militaire.

L'ancienne méthode de punir les offenses par les verges (flogging), a été abolie dans l'armée par un acte du congrès du 16 mai 1812; et depuis lors, à ce que j'ai appris, la discipline des troupes s'est graduellement relâchée; les soldats sont devenus mécontens, à cause de la grande variété de châtimens qu'on a substitués à l'ancien mode de punitions.

Il est d'usage, en Amérique et ailleurs, de

ne regarder que les coups comme châtiment corporel. Toutefois, pas un des châtimens par lesquels on remplace celui des coups, et que j'ai eu le malheur de voir infliger ou d'entendre décrire, n'était moins corporel en lui-même, ou moins dégradant dans l'esprit du soldat que la vieille méthode.

Toutes les fois que je me suis entretenu de ce sujet avec un officier américain, il n'a pas manqué de convenir que jusque-là on n'avait point encore trouvé d'équivalent convenable pour tenir lieu de l'ancien système; bien plus, j'ai acquis la certitude, d'après d'irrécusables autorités, que, dans plusieurs cas, les officiers ont été forcés d'employer, à leurs risques et périls, la vieille méthode, afin de maîtriser des esprits turbulens qui, sans une discipline sévère, non-seulement deviennent inutiles pour le service, mais encore d'un exemple dangereux pour les autres. Il en résulte que les soldats, tenus dans un état constant d'incertitude, et se trouvant soumis aux caprices de leurs officiers, au lieu de n'être soumis qu'à une loi invariable et égale pour tous, désertent en foule. J'ai des raisons de croire que ces hommes eux-mêmes, j'entends les bons soldats, préféreraient de beaucoup que rien n'eût été changé dans le mode de châtiment. « Nous saurions

» du moins exactement, disent-ils, à quoi nous
» en tenir, et, quoique la discipline fût sé-
» vère, ce qu'elle doit être pour valoir quel-
» que chose, elle serait régulière et nous la
» comprendrions. »

C'est ici le cas de faire remarquer que les Américains ne se sont point avisés d'essayer d'aussi dangereuses innovations relativement à la discipline de leur marine; l'enjeu était d'une trop grande valeur pour être compromis, et je n'ai rien vu de plus extraordinaire que cette différence entre les deux armées de terre et de mer.

Lorsqu'on traite cette pénible question, on se laisse naturellement aller à des sentimens d'humanité qui faussent le jugement: ce n'est que la froide raison qui peut conduire à adopter le meilleur parti. Ce sujet est d'une telle importance, que je ne puis le quitter sans lui consacrer quelques lignes. J'espère qu'il n'y a ici aucune apparence d'indélicatesse, ou d'insensibilité, à chercher gravement lequel, parmi une foule de châtimens (tous de leur nature pénibles et honteux), doit être choisi comme le plus capable de remplir le but qu'on se propose, au prix du moins de douleurs et de dégradations possibles pour l'individu qui est condamné à le subir.

Les occupations d'un soldat, ou d'un matelot devant son mât, sont extrêmement variées et pénibles; ses habitudes, ainsi que ses plaisirs, sont tumultueux, de courte durée, toujours intempérans. Il est rare qu'il ait reçu la moindre éducation : il n'a point de principes faits; il ignore l'art de dompter ou de modérer ses passions. Par conséquent, les châtimens qui doivent contenir un tel être ont besoin d'être sévères et rapides pour produire un effet salutaire.

Les élémens d'une bonne discipline sont uniformément, de la part de l'officier, une volonté ferme; de celle du subordonné, une prompte obéissance. Mais pour amener à un semblable résultat dans le chaos informe qui compose un régiment ou l'équipage d'un navire, surtout quand leur formation est soudaine, le meilleur moyen est d'adapter les châtimens aux habitudes et à la manière de sentir des individus qu'ils doivent frapper. J'entends par-là qu'une punition immédiate et certaine doit atteindre chaque violation des règles établies : il faut qu'elle soit impressive, courte et exemplaire, calculée de façon à ne point prolonger la souffrance de l'offenseur, et, par conséquent, à ne pas nuire à sa santé, au physique ni au moral; qu'il retourne à son devoir, en conser-

vant dans sa mémoire un souvenir profond de sa faute, mêlé à un motif personnel qui l'engage à ne plus s'écarter de la ligne qui lui est tracée.

Les châtimens corporels, je parle dans le sens le plus large, sont un moyen de discipline bien formidable; ils doivent l'être : la nature du service militaire l'exige, et une longue expérience a démontré qu'ils sont parfaitement en harmonie avec les rudes occupations des soldats ou des matelots, avec leurs habitudes de vie. Pour qu'une bonne discipline, domestique ou militaire, s'établisse, il faut qu'elle se fonde sur les sentimens des personnes qu'elle doit contrôler. Nous sommes forcés, si nous voulons obtenir de bons résultats, soit à bord, soit à terre, de traiter les hommes, non d'après les sentimens qu'ils devraient avoir, mais d'après ceux qu'ils ont réellement. En conséquence, où manque une certaine délicatesse mentale, nous devons employer des moyens plus grossiers, sinon nous frapperons des fantômes, et nous ne parviendrons à rien.

Les soldats et les matelots sont parfaitement convaincus de ces vérités triviales; ils considèrent à coup sûr les châtimens corporels comme douloureux; et quels sont ceux qui ne le sont pas? Mais si, tout bien considéré, ils ne les

regardent point comme humilians, de quel droit serions-nous plus susceptibles qu'eux, et voudrions-nous les amener à penser comme nous à cet égard? Je le répète, les soldats trouvent plus honteux les châtimens qu'on a substitués à ceux qui étaient purement corporels, et que des personnes, égarées par de vaines théories, voudraient qu'on supprimât partout. Je comprends ce désir; les gens du monde, qui ont reçu une éducation soignée, appliquent leurs raisonnemens à autrui, et se mettent à la place, eux gens aux belles manières, de soldats ou de matelots vulgaires et grossiers. Ce n'est pas le moyen de bien juger la question.

N'est-il pas démontré que l'immense majorité des hommes ont une manière de sentir qui diffère, ainsi que leurs occupations, que leurs habitudes, que leur langage, de celle des gens bien élevés? Leurs travaux sont manuels et non intellectuels; leurs plaisirs grossiers, sensuels et de nature à dégoûter les personnes de la bonne société. Si donc, parmi tous ces membres de la grande communauté, qui sont pourtant des hommes, il existe une si grande différence de rapports sociaux, pourquoi n'en établirait-on pas une également dans la nature des châtimens? Dans le fait, un châtiment corporel n'entraîne pas avec lui l'humi-

liation qu'on en suppose inséparable. Il y a une dégradation, j'en conviens, mais elle gît dans la nature du délit, et non dans celle de la punition.

Les fautes commises par un officier sont punies d'une autre manière que celles des soldats ou des matelots, mais avec une égale sévérité. Une réprimande fait autant d'impression sur lui qu'un châtiment corporel sur les hommes sans éducation qu'ils commandent.

Il ne serait pas plus absurde d'aministrer une volée de coups de bâton à un officier pour une infraction aux convenances, que de réprimander tout simplement, ou de renvoyer du service un simple soldat ou un matelot coupables d'ivresse. Certes, il n'y a pas moyen de parler sérieusement d'un tel projet. Mais on propose d'abolir l'emploi des châtimens auxquels les hommes, qui y sont accoutumés, ne demandent pas mieux que de se soumettre. Quel parti prendre? On peut, dit-on, inventer d'autres punitions mieux en harmonie avec leur condition d'homme. Quelles sont-elles? La réclusion solitaire dans une cellule obscure,..... une moindre ration de vivres,.... un travail additionnel pénible et dégradant,.... de lourds boulets attachés aux jambes,.... lier les hommes à un piquet,.... les frapper sur la partie posté-

rieure avec un morceau de bois plat (cobbing-board)? Voilà quelques-uns des changemens proposés. Il y en a plusieurs que je ne crois pas devoir décrire en détail, et qui pourtant ont été introduits en Amérique pour remplacer *risum teneatis!* des châtimens corporels. Mais je demanderai à toute personne raisonnable, qui connaît la valeur des mots, s'il peut y avoir quelque chose de plus positivement corporel que les punitions que je viens d'énumérer? On prétend qu'elles s'adressent au moral des coupables; moi je soutiens qu'elles se trompent souvent de destination, et qu'elles vont tout droit au corps. Je prétends également qu'elles entraînent après elles une humiliation plus profonde, je ne crains pas d'être démenti, que n'en produit le système ordinaire de discipline.

Les peines physiques, même quand elles sont infligées avec la solennité ordinaire, à bord d'un vaisseau de guerre, durent rarement plus de quelques minutes. Cependant, quel que soit le courage de la victime, elle conserve pendant bien long-temps le souvenir de la rude leçon qui a eu si peu de durée. La vue du châtiment produit également une impression profonde sur ceux qui en sont témoins. Mais ni le patient, ni les spectateurs n'y voient

un sujet d'humiliation éternelle, ainsi que le supposent à tort les personnes qui ne connaissent point le caractère et les habitudes des soldats et des marins. On me répondra peut-être à cela : « Tant pis... le seul fait que ce châti-
» ment ne les humilie pas prouve combien le
» système qu'on emploie les a dégradés et
» abrutis. » Il me semble qu'ici on prend un fait pour un autre : la dégradation suit et doit suivre le crime et non le châtiment qui n'en est que la conséquence.

Tant qu'on ne sera pas parvenu à effectuer un changement dans les mœurs et dans les habitudes des soldats et des matelots, il est au moins inutile de chercher à modifier un système qui a reçu la consécration d'une longue expérience, et qui, même dans les circonstances les plus critiques, a toujours été d'une grande efficacité. En point de fait, cependant, le remède vient à temps; car lorsque le bon ordre est introduit dans un navire, et je suppose qu'il en est de même dans un régiment, les hommes qui le composent changent virtuellement de nature, ils perdent leurs habitudes dissolues et indisciplinées qui les caractérisaient lorsqu'ils n'étaient soumis à aucun frein, ou lorsque la discipline se trouvait relâchée. Dès que les choses ont atteint ce point, qui doit être le

but premier de tous les officiers, les châtimens diminuent graduellement et finissent par cesser presque entièrement.

Mais il n'en est point ainsi avec la nouvelle méthode répressive. En premier lieu, la durée des peines substituées, et quelquefois leur sévérité, est de beaucoup trop prolongée. La raison en est simple : le but avoué de ces changemens étant d'éviter la douleur physique, la correction a besoin d'être d'autant plus longue qu'elle est plus douce, afin de produire sur le délinquant un effet comme leçon et sur ses camarades une impression comme exemple. La réclusion solitaire, le plus horrible châtiment lorsqu'elle a une longue durée, n'est rien, si elle est courte, pour des gens habitués à de rudes travaux. D'un autre côté, ces hommes sont tellement peu accoutumés à donner de l'indépendance à leurs pensées, qu'il est dérisoire d'espérer qu'ils mettent à profit leur solitude pour faire un retour sur eux-mêmes. Conséquemment, lorsqu'un individu de ce calibre est enfermé isolément, il ne se trouve disposé qu'à une seule chose, à murmurer sur la sévérité de sa peine et à nourrir des projets de vengeance contre ses supérieurs, en même temps qu'un sentiment de dégoût pour sa profession; de sorte que, à sa sortie de prison, il

sera probablement plus mauvais sujet qu'avant d'y entrer, moins disposé à obéir et plus enclin à déserter. Au demeurant, ce grand effet qu'on attendait de l'exemple est perdu : les souffrances du coupable, quelles qu'elles aient été en réalité, n'ont pas été vues par ses camarades, et bien certainement, s'il lui reste une étincelle de courage viril, il ne manquera pas de traiter de bagatelle la punition qu'il aura subie. Il n'en est pas ainsi des châtimens infligés à bord d'un vaisseau : pas un sur mille matelots n'en parle comme d'un enfantillage. Encore que, sous les verges, il n'éprouve pas une grande affection pour son officier, la nature transitoire de la correction ne laisse pas à son mécontentement le temps de prendre racine. Je ne me souviens pas, dans tout le cours d'un service de vingt années, d'avoir jamais remarqué le plus léger symptôme de mauvais vouloir dans un matelot, quelque sévère que fût le châtiment qu'on lui avait infligé, pourvu qu'il fût conforme à l'usage établi.

Un fait assez singulier, et qui est d'un grand poids dans la discussion, c'est que tous les hommes, et spécialement ceux de la classe dont il est question, ont une tendance naturelle à se conformer, sans réflexion peut-être, mais avec gaieté, aux règles que la loi ou l'usage a éta-

blies. Même sur les bâtimens marchands où le capitaine ne jouit d'aucun pouvoir légal, l'équipage se soumettra sans murmurer aux châtimens qu'il lui plaira d'infliger, pourvu qu'il se conforme à l'usage, et que la peine soit celle qu'ils savent par habitude devoir être appliquée au délit; mais que le capitaine sorte de cette voie, et inflige une punition autre que la punition connue et adoptée; fût-elle plus douce de beaucoup, l'équipage se mutinera, et une fois à terre il lui sera demandé par ses matelots un compte sévère de cette infraction aux coutumes de mer. J'ai remarqué que, chez nous et en Amérique, les tribunaux et les jurés, mus par un sentiment semblable, s'informent, en cas de plainte, non pas si le châtiment a été plus ou moins corporel, mais si l'on a observé en l'appliquant l'usage voulu.

Les mêmes principes, en fait, régissent la discipline des vaisseaux de guerre, et, je le suppose, des régimens. Tant qu'on observe fidèlement les coutumes en vigueur, les hommes sont contens et heureux; tout marche à ravir, parce que tout le monde s'entend. Les matelots connaissent les fautes qu'ils doivent éviter, et les peines qui les attendent s'ils y tombent. J'en ai souvent entendu qui disaient: « Bon! je viens de me mettre dans un joli em-

» barras, il faudraque mon dos paye pour » moi. » Avec le temps, ou lorsque l'équipage sait, comme on dit, *la longueur du pied du capitaine*, chacun trouve qu'il est de son intérêt de remplir ses devoirs, et les châtimens deviennent de plus en plus rares.

Mais quand on adopte le système modéré, ainsi nommé pour le distinguer des punitions corporelles, il n'y a plus d'ensemble possible. Les peines cessent d'être graduées, ou suivent de si loin le délit, que souvent il est oublié lorsqu'elles frappent le coupable; par-là le châtiment a trop l'air d'une vengeance.

Personne ne sent mieux que les marins eux-mêmes la justesse de ce principe. Lorsque la flotte de la Nore se mutina, il n'entra jamais dans la tête des matelots de stipuler l'abolition des châtimens corporels. Il n'en fut point question. Loin de là, les chefs des révoltés maintinrent leur autorité dans chaque vaisseau, à l'aide des mêmes moyens de discipline, avec cette seule différence toutefois, qu'ils se servirent deux fois plus des verges que leurs officiers ne l'avaient fait. Ces traîtres étaient déterminés, mais habiles, et ils sentaient à merveille qu'ils n'avaient pas d'autre moyen de contraindre leurs hommes à l'obéissance : et leur pouvoir

étant précaire et usurpé, ils usaient tout naturellement d'une plus forte dose de sévérité pour le conserver, que leurs supérieurs légitimes n'avaient eu besoin d'en employer pour assurer le leur.

Comme on ne saurait nier qu'en général le sentiment d'obéissance passive naît de l'opinion publique, de l'habitude, d'une convention tacite, un officier judicieux n'aura jamais en vue, en châtiant, que de prévenir les crimes. L'expérience prouve que, pour exciter la sympathie des hommes qu'il a sous ses ordres, il faut que cet officier maintienne l'ordre de choses connu et établi, qu'il s'efforce d'appliquer le plus équitablement possible les châtimens usités, et qu'il se garde surtout d'en inventer de nouveaux.

L'exercice d'un pouvoir tellement discrétionnaire est naturellement sujet à l'abus; aussi, chaque personne qui a un commandement devrait-elle être soumise à une responsabilité plus distincte qu'elle ne l'est; nul officier ne devrait pouvoir échapper, ne fût-ce qu'un seul moment, à la vigilance d'un supérieur; quel que fût son rang, il faudrait qu'il eût quelqu'un au-dessus de lui.

Le règlement qui oblige les officiers à rendre un compte périodique et détaillé des punitions

infligées par lui, a certainement amélioré la discipline de la marine anglaise. Il a eu deux résultats : le premier de diminuer le nombre des châtimens; le second d'augmenter la vigilance des officiers qui ont intérêt à prévenir, autant que possible, les crimes et les délits, afin d'éviter d'acquérir une réputation d'injuste sévérité. En outre, l'uniformité de ce système a été si bien établi par ce moyen, que les officiers, si jeunes et si turbulens qu'ils soient, sont forcés de suivre malgré eux le chemin qui leur est tracé, et dans lequel marchent également leurs supérieurs et leurs subordonnés.

Si des personnes, douées d'un noble sentiment de philanthropie, mais qui ont peu d'expérience, se sont imaginé qu'elles pourraient diminuer la somme de souffrance humaine en abolissant le système dont il est question, et en même temps maintenir les flottes et les armées dans un état de discipline telle, qu'à chaque moment du jour ou de la nuit elles fussent prêtes à se rencontrer avec l'ennemi, elles se trompent fort. Il y a bien des gens qui ne peuvent pas entendre parler de châtimens, et, si l'on allait jusqu'au fond de leurs pensées, on s'apercevrait bientôt qu'ils veulent entièrement les abolir. Mais les hommes d'état et les officiers, dans les mains desquels la défense de la

patrie a été placée, quels que soient leurs sentimens personnels, sont forcés de voir les choses sous un tout autre jour : comme une discipline sévère et uniforme est évidemment indispensable à cette défense, ils ne peuvent hasarder l'honneur du pays, en renonçant à l'emploi des seuls moyens qui jusqu'ici ont assuré sa suprématie.

Avant d'abandonner ce pénible sujet, je ferai remarquer qu'on se trompe grossièrement en supposant que le capitaine d'un vaisseau de guerre ne soit qu'un despote. Dans le fait c'est celui de tous les monarques qui jouit de la puissance la plus limitée. Il peut, il est vrai, se faire détester, mais s'il s'écarte, ou si on suppose qu'il s'écarte, ne fût-ce que de l'épaisseur d'un cheveu, des lois et coutumes de la mer, le dernier marmiton du navire, aussi bien que le plus ancien officier, a la voie de l'appel; privilége, dont ils ne sont pas lents à se servir. Le capitaine en trouve souvent la preuve à son retour; il s'aperçoit bientôt, s'il a abusé de son pouvoir, qu'un bout d'aile transformé en plume peut faire des blessures plus profondes que le cat-o'-nine-tails[1].

[1] Littéralement, chat à neuf queues : espèce de martinet à plusieurs branches avec lequel on frappe les matelots à bord des vaisseaux de guerre d'Angleterre.

Les efforts des hommes vraiment philanthropes, qui désirent diminuer les souffrances de leurs semblables sur des vaisseaux, ou dans des régimens, devraient tendre à l'amélioration de la discipline et non à sa subversion. Il y a, je le confesse, plus d'un moyen de modifier le système actuel, de façon à ce qu'il devienne du devoir et de l'intérêt d'un officier de substituer la prévention des délits à leur punition.

Je ne parlerai plus des mesures dont il s'agit, que pour assurer les personnes qui prennent intérêt à ce grave sujet, qu'elles ne ressemblent en rien à la révolution qui a bouleversé l'armée américaine. Le pitoyable état de la discipline, dans les endroits où ces changemens ont eu lieu, est le meilleur commentaire qu'on puisse faire sur les chaînes et sur les boulets, sur la diète forcée et sur la réclusion solitaire, surtout lorsqu'on compare l'ordre et la gaieté qui règnent dans les régimens et sur les vaisseaux que régit encore la vieille méthode, avec l'insubordination et la mauvaise humeur, qui sont les compagnes inséparables des précédentes améliorations dans un nouveau système.

On devrait toujours avoir présent à l'esprit que, quelque insouciant que soit en général le caractère des soldats et des matelots, il n'y a pas de classe d'hommes sur laquelle la louange

et la bonté exercent plus d'influence, lorsqu'elles viennent de ceux qu'ils sont habitués à respecter. La vigilance des officiers et leur bon exemple ont donc le double avantage de leur éviter la nécessité de punir, et de placer dans leurs mains le pouvoir si précieux de récompenser la bonne conduite.

Dans tout ce que je viens de dire il est loin de ma pensée de recommander l'usage fréquent des mesures de rigueur. Mon seul but est de prouver que, dans les cas où il est de toute nécessité d'infliger un châtiment quelconque pour maintenir une discipline sévère, le vieux système est meilleur, non-seulement pour le service public, mais encore pour les individus, que les futiles et vexatoires équivalens qu'on a essayé de lui substituer.

CHAPITRE XXXV.

Dismal Swamp. — Lafayetteville. — Colonie d'Écossais montagnards. — Camden. — Colombia. — Les émigrans.

Le 9 février j'allai voir le Dismal-Swamp, marais assez extraordinaire et d'une grande étendue, situé à quelques milles sud-est de Norfolk. Cet endroit, d'un aspect sombre et mélancolique, est entièrement couvert de pins, de genev.iers et de cyprès, qui sortent d'une couche de mousse fort épaisse, sous laquelle, à une profondeur d'environ quinze pieds, on trouve un lit de sable. Ces marécages, dont la pente a été mesurée, s'inclinent de l'ouest à l'est vers l'Atlantique, dans la proportion d'un pied par mille. La surface du sable est tout-à-fait horizontale. C'est probablement là une de ces immenses agglomérations diluviennes formées par le torrent-géant, qui les a balayées

du nord au sud, dans la plus grande partie du pays sur lequel il a roulé.

On a ouvert un canal à travers ce marais : il doit réunir les eaux qui coulent dans la baie de Chesapeake, en Virginie, avec celles qui tombent dans un autre grand bassin appelé Albemarle-Sound, dans la Caroline du nord. Les auteurs de ce projet, qui n'est pas encore entièrement réalisé, espèrent que par-là les produits des terres fertiles, situées sur les bords de la rivière Roanoke, pourront être transportés au port de Norfolk, ce qui releverait la prospérité de cette ville, qui, depuis quelques années, est sur son déclin.

Le 10 février nous quittâmes Norfolk, et nous nous dirigeâmes, à travers la Caroline du nord, sur Lafayetteville. Nous eûmes la diligence à nous seuls durant presque tout le chemin; car, dans cette partie de l'Amérique, les voyages sont à peu près aussi périodiques que les saisons, et nous étions justement dans l'époque où personne n'allait ni ne venait dans notre direction. Pendant les mois de juin et de juillet, beaucoup d'habitans de la Caroline du sud, de la Géorgie et de la Floride, quittent leurs habitations et voyagent vers le nord, hors de l'atteinte de la fatale Mal'aria. Vers la fin de septembre, lorsque l'air frais commence

à souffler, le reflux des voyageurs a lieu, et, pendant les mois d'octobre et de novembre, la route est couverte de diligences ordinaires et extraordinaires, de gigs, de chevaux et d'innombrables chariots. On dit qu'il arrive que, dans leur empressement à retourner chez eux, ces pauvres gens se précipitent dans le danger qu'ils avaient cherché à éviter; car on prétend qu'aucun des états du Sud où règne la fièvre jaune, ne peut s'en regarder comme affranchi, avant qu'une forte gelée n'ait entièrement changé l'état de l'atmosphère.

Nous avions espéré atteindre avant la nuit, dans la Caroline du nord, Winton notre première couchée. Mais nous nous trompions, et les dernières lieues que nous eûmes à faire ne furent point agréables. La route, pendant une douzaine de milles, passait à travers une épaisse forêt de pins et de genevriers qui surgissaient d'un immense marais, sur lequel semblait flotter notre voiture. Pour essayer de donner quelque fixité à ce sol mouvant, on y avait placé en travers des perches ou des troncs de petits arbres, recouverts seulement d'une légère couche de feuilles et de terre, ce qui nous faisait éprouver un roulis semblable à celui d'un vaisseau battu par la tempête. En outre, le temps était

si noir que la forêt, de chaque côté, semblait s'élever à une hauteur de soixante pieds, comme un mur de charbon ; pour nous guider nous n'avions qu'une faible échappée du firmament, et, quand cette lueur donnait dans les fossés qui bordaient la route, ils étaient pleins d'une eau si noire, que nous les prenions pour de vastes encriers.

Nous roulions, pour ainsi dire, au hasard. De temps à autre nous arrivions à des perches d'un quart de mille de longueur, dans lesquelles s'embarrassaient les pieds des chevaux, qui, d'un vigoureux coup de collier, entraînaient après eux la voiture, dont les roues de devant plongeaient dans la boue jusqu'aux moyeux, tandis que celles de derrière s'élevaient dans une direction presque perpendiculaire. Le bruit des cahots était répété sur un ton mélancolique par les échos de la forêt, auxquels répondaient les coassemens de quelques millions de grenouilles réveillées à notre approche.

Tout était préférable à cette sorte de navigation amphibie dans cet horrible tunnel, et nous respirâmes plus librement lorsque nous eûmes atteint les bords de la rivière Chowan, l'une des sources d'Albemarle et de Pimlico-Sounds, qui font eux-mêmes partie de mers in-

térieures, telles que le Chesapeake, la Delaware et autres : ces mers sont d'un très-grand avantage pour le commerce interlope, quoique peu propres à la navigation pour de grands vaisseaux.

Des esclaves nous transportèrent sur l'autre rive, au moyen d'un radeau sur les bords duquel ils plantèrent de grandes torches faites avec le pin résineux. Cette immense clarté, dont nous étions entourés, rendait encore plus horrible l'aspect de la forêt que nous laissions derrière nous.

Nous trouvâmes dans une espèce de chambre d'auberge, moitié cuisine, moitié salon, des aloses toutes chaudes, flanquées d'un pot de café très-limpide, le tout placé devant un feu clair et pétillant. Quel spectacle ravissant! Il est probable que jamais des voyageurs fatigués ne jouirent mieux que nous de leur souper et de leurs lits.

Le lendemain, 11 février, à cinq heures et demie du matin, nous nous trouvâmes de nouveau placés dans notre lourde et craquante voiture. Mais l'air balsamique des tropiques, dont nous avions joui pendant les dix derniers jours, s'était maintenant changé en un vent de glace très-piquant qui pénétrait dans la diligence, soit à travers les séparations des rideaux, soit

par des crevasses que nous n'avions pas aperçues auparavant, ou du moins dont nous nous étions fort peu souciés. Il est impossible de trouver des charmes dans un voyage, lorsqu'on est gelé par le froid. Nous nous tenions soigneusement enveloppés dans nos manteaux, et nous battions la mesure avec nos pieds, n'ayant pour unique consolation que l'espoir de déjeuner aussi bien que nous avions soupé la veille. Mais, hélas! quoi de plus vain que les espérances des voyageurs! Les honnêtes habitans de l'endroit où nous arrêtâmes, n'ayant pas vu un seul passager depuis un mois, ne s'étaient occupés d'aucuns préparatifs, et, ce qu'il y avait de plus cruel pour nous, c'est que la viande dont ils se nourrissaient était si nouvelle que nous ne pûmes y toucher, quelqu'aiguisé que fût notre appétit. Ils n'avaient pas de pain, à moins qu'on ne donne ce nom à d'informes blocs de pâte, ressemblant en couleur, en poids et en saveur, à des morceaux de terre à pipe, et que nos aimables hôtes nous avaient préparés en guise de gâteaux de froment. Il y avait avec cela des œufs couvés frits, et du lard rance; de plus, un mets qui ressemblait de loin à des beignets, mais qui, lorsque la pâte eut été enlevée, nous présenta les débris d'un malheureux poulet, mort sans doute d'étisie,

et dont la totalité aurait fait à peine une bouchée. Nous avions heureusement du thé avec nous, et, avec beaucoup de peine, nous parvînmes à nous procurer un peu de lait pour l'enfant. Bref, nous ne pensions pas qu'il fût possible de faire de plus mauvais repas : le dîner prouva notre erreur.

Dans nos excursions suivantes dans les états du Sud, nous prîmes nos précautions, et, instruits par l'expérience, nous nous munîmes de provisions, telles que pain, riz, sucre, etc. Les habitans sont les plus hospitaliers du monde : ils offrent tout ce qu'ils ont, mais malheureusement ce tout se réduit à peu de chose; et la nature de leurs vivres est telle, qu'on trouve rarement l'occasion de profiter de leurs bonnes dispositions.

Nous traversâmes, pendant ces jours de jeûne, plusieurs plantations de coton et des champs de tabac; mais la principale culture était celle du blé de Turquie. Dans les parties septentrionales du pays, nous avions été frappés de l'air d'activité des habitans, qui défrichaient la terre, abattaient des arbres, labouraient, plantaient, récoltaient, bâtissaient même des maisons; dans la Caroline au contraire tout le monde semblait oisif. Les blancs regardent le travail comme une honte, et les noirs tra-

vaillent le moins qu'ils peuvent. La population libre préfère les plaisirs de la chasse et les intrigues des élections aux soins de l'agriculture.

Pour nous reposer de nos fatigues, nous séjournâmes quatre jours à Fayetteville, jolie et florissante ville, située sur la rive droite de la rivière Cape-Fear. La distance que nous avions parcourue était de deux cent quarante milles; nous employâmes trois jours et deux nuits pour la faire. Nous augurions assez mal des auberges ou tavernes que nous trouverions dans cette ville; mais, à notre grande surprise et à notre grande joie, nous fûmes logés dans un des meilleurs hôtels du pays. Je ne puis mieux en faire l'éloge qu'en transcrivant l'avis suivant où sont étalés ses principaux mérites :

« Indépendamment d'un grand nombre de » chambres à un *seul lit*, avec des *cheminées* » et des *sonnettes*, l'hôtel Lafayette contient » encore de *beaux salons* et des *appartemens*, » spécialement disposés pour la convenance » des familles qui voyagent. »

Les italiques dont on a fait usage dans l'original y figurent pour montrer les avantages particuliers qu'offre cet hôtel. On ne signalerait pas le luxe de repas, pris dans une chambre seule, et à l'heure qu'il plaît de choisir, à des gens qui n'auraient jamais rencontré le con-

traire. Je crois, ma foi, que nous prolongeâmes du double notre séjour à Fayetteville, pour jouir de ces avantages qu'on sera peut-être tenté de regarder comme frivoles.

Il est juste de dire que, durant notre voyage, nous n'éprouvâmes jamais aucune difficulté à obtenir une chambre à coucher pour notre usage exclusif. Pendant un mois, il est vrai, nous dûmes nous contenter d'une seule chambre pour nous tous. Mais quelque encombrées que fussent les auberges, cet avantage nous fut concédé comme un droit, et jamais on ne nous proposa, dans aucune partie du pays, de partager notre chambre avec des étrangers.

Je fais cette observation, parce qu'on répand le bruit en Europe que les voyageurs sont souvent exposés à cet inconvénient en Amérique. Nous n'en vîmes jamais un seul exemple.

Fayetteville n'offre rien de bien intéressant pour les étrangers; mais ce ne fut point un désappointement pour nous : nous avions assez vu de choses. Cependant, par suite d'une vieille habitude, il m'arriva de demander à un monsieur s'il n'y avait pas de prison dans la ville. Il me répondit qu'il y en avait une, et me proposa de me la faire voir. J'étais pris dans mon propre

piége ; il n'y avait pas à reculer, et j'acceptai la proposition. En chemin nous recrutâmes le constable en chef, qui est également le geôlier de la prison. Il en prit la clef chez lui en passant, « parce que, dit-il, il ne visitait ses pri- » sonniers que deux fois par jour, et les laissait » se garder eux-mêmes ». Quand nous fûmes arrivés devant la porte d'entrée, le geôlier s'aperçut qu'il s'était trompé de clef, il courut chercher la bonne, et nous laissa l'attendre dix minutes par une pluie battante. Dans l'intervalle nous entendîmes un bruit assez étrange venant de l'intérieur, comme des pierres qu'on démolit avec une pioche. Il était évident que les prisonniers tentaient une évasion; nous tînmes un conseil de guerre pour délibérer sur le meilleur moyen à employer pour arrêter l'exécution de leur projet. Mais le constable, à son retour, trancha la difficulté en ouvrant la porte. Un hardi coquin, qui avait été arrêté pour avoir volé des montres et s'être enfui sur un cheval aveugle, était parvenu à arracher des barres de fer de son foyer, et avec leur secours, il avait battu en brèche le mur de sa cellule. Dans une couple d'heures il se serait trouvé en liberté; ce fut un grand malheur pour lui que j'eusse questionné ainsi mon voisin.

Le prisonnier fut étonné de notre visite imprévue, et me demanda à part comment nous avions deviné son projet. Je lui répondis que je n'en avais rien su du tout, mais que j'étais venu, par simple curiosité, visiter la prison. Pendant ce colloque, une troupe de constables nous avait joints, et on transféra le pauvre diable dans une cellule plus solide. Comme on l'emmenait, il se retourna vers moi et me dit d'un ton moitié fâché, moitié facétieux : « Sans vous, monsieur Curiosité, je serais « maintenant loin des griffes de ces coquins. »

Pendant notre séjour à Fayetteville, un paquet de journaux anglais, qui m'était adressé, passa par les mains du directeur de la poste, tandis qu'il préparait la dépêche pour Charleston ; il eut la bonté de l'intercepter et de me l'envoyer. J'allai le remercier, et j'appris qu'il faisait partie d'une colonie considérable de Higlanders écossais (habitans des hautes terres), établie autour de Fayetteville. Ces émigrans ont trouvé avantageux d'occuper de grandes portions de terres épuisées et abandonnées par la précédente génération, et par des travaux agricoles perfectionnés, par l'industrie active d'hommes libres et par le secours des esclaves ils ont fertilisé ces contrées incultes, regardées long-temps comme improductives. Le nombre de ces Higlanders

et de leurs descendans est devenu si considérable, qu'il a été jugé nécessaire d'avoir au bureau de la poste un commis qui parlât gallique. Le quartier général de cette population celte, dans la Caroline du nord, est Fayetteville, et Colombia, dans la Caroline du sud. Je fus surpris un soir d'entendre notre postillon chanter d'un ton mélancolique la ballade écossaise si connue : « Should old acquaintance » be forgot? » Je voulus aussitôt causer avec lui de notre commune patrie (à ce que je croyais); mais, à ma grande surprise, il n'était jamais sorti de la Caroline, ce qui ne l'empêchait pas d'être demeuré fidèle aux souvenirs de la terre de ses ancêtres, comme s'il y eût toujours séjourné.

Notre qualité d'Écossais nous fut d'un grand secours dans nos voyages, surtout en Caroline et en Virginie. Les Américains ont plus d'affection pour ce peuple que pour les Anglais. Il est vrai qu'à défaut de cordialité nationale, ils exercent une très-obligeante hospitalité envers tous les étrangers, même envers les Anglais; mais il y a une nuance plus amicale dans leurs rapports avec les Écossais; il semble qu'ils veuillent compenser par leurs prévenances envers ceux-ci la froide réserve avec laquelle ils accueillent les Anglais.

Le 17 février nous continuâmes notre tournée méridionale, et fîmes halte à un endroit nommé Montpellier, bien que la maison fût au niveau du sol. C'était une rangée de petites fermes qui semblaient taillées à coups de hache dans la forêt de pins, noire, épaisse, perdue dans l'horizon, comme un immense drap mortuaire cloué de nuages et enveloppant la terre. L'aspect misérable d'un nouvel établissement au milieu des forêts de l'Amérique est difficile à décrire; c'est une espèce d'invasion dans les possessions de la nature, une attaque peu généreuse sur ces vieux arbres majestueux, seigneurs nés du sol où ils ont pris racine, qui, toujours respectés, ont vu tomber autour d'eux génération sur génération. Tout ce qu'on élève en présence de témoins si vénérables, a l'air petit, mesquin, grossier. La fraîcheur des maisons nouvellement bâties, contraste avec le beau antique du paysage; les barrières qui séparent les propriétés, composées de troncs d'arbres fendus, qui sont encore revêtus d'un côté de leur robe d'écorce, entourent des terres livrées au soc de la charrue, sur lesquelles, de loin en loin, se dressent de vieux arbres découronnés, espèce de fantômes debout dans un désert. Ici, de tristes marécages défigurent un champ de blé en plein rapport; là des routes impratica-

bles le traversent; de tous côtés la civilisation lutte avec une nature sauvage et rebelle; la nature finira par succomber, mais il faudra du temps avant que l'homme puisse dire : *Je règne seul ici.*

Le 19 février nous arrivâmes à la petite ville de Camden; le maître de l'auberge où nous descendîmes nous fit les honneurs de sa cité; il fut aidé dans ce soin par ses amis qui rivalisèrent d'obligeance avec lui. Malheureusement nous étions tellement fatigués de notre voyage, que nous ne pouvions ni parler ni écouter. Une observation qu'on me fit me frappa cependant, quoique je fusse à moitié endormi; je la notai avant de me glisser dans mon lit : nous traitions le sujet de l'esclavage, et un des assistans me dit :

« Vous ne sauriez croire, monsieur, com-
» bien nous sommes malheureux avec nos do-
» mestiques.

— » Comment cela ?

— » Si nous avons un esclave voleur ou
» ivrogne, et, en vérité, toute la race est ou
» déshonnête ou dissipée, nous ne pouvons pas
» le vendre, car personne ne veut l'acheter; les
» lois nous défendent de le mettre à la porte :
» nous sommes donc forcés de nourrir, vêtir

» et soigner un coquin qui ne peut nous être » d'aucune utilité. »

Le lendemain, 20 février, nous nous rendîmes à Colombia, siége du gouvernement de la Caroline du sud; ville intéressante à beaucoup d'égards, surtout pour un étranger. Le profond savoir des professeurs du collége, et de beaucoup d'autres personnes qui y demeurent, l'ont rendue célèbre.

Pendant notre traite de la matinée, nous rencontrâmes plusieurs groupes d'émigrateurs (si ce mot n'existe pas, je me hasarde à le créer), espèce de fermiers errans qui, suivant l'usage en vogue dans ce pays, voyagent avec tout ce qu'ils possèdent, de l'est à l'ouest, ou plutôt, pour être correct, du nord-est au sud-ouest, c'est-à-dire, de la Virginie ou de Maryland dans la Floride, la Géorgie ou Alabama, pour y chercher fortune [1].

Le premier groupe se composait d'un planteur et de sa femme, de son beau-frère et de sa famille, d'une multitude d'enfans, et de quarante à cinquante esclaves de tout âge et de toute taille. Ces nomades étaient campés près

[1] Les lecteurs des romans de Cooper reconnaîtront sans peine, dans ces fermiers errans les originaux du Squatter de la Prairie.

(*Note du traducteur.*)

d'une crique (c'est ainsi que les Américains appellent un ruisseau) : sur ses bords verdoyans on voyait toute la troupe éparse ; elle occupait un espace de plusieurs centaines de yards des deux côtés de la route ; un bois de sycomores l'ombrageait. Le train de voyage se composait de trois chariots et d'une voiture ouverte, sous l'abri de laquelle on préparait le dîner.

Nous nous arrêtâmes un moment, et entrâmes en conversation avec le chef de la troupe, qui se rendait, nous dit-il, dans la Floride. Il avait abandonné une assez belle propriété, située au nord, près de Cheraw, sur les bords de la rivière Great-Pedee, dans la Caroline du sud ; quoiqu'il n'eût point de projet arrêté sur le lieu où il s'établirait, il se disait certain de trouver de bonnes terres dans un pays aussi fertile et aussi peu habité.

Notre nouvelle connaissance était un homme robuste, d'une haute taille, à l'air résolu et entreprenant ; j'ose parier que déjà il a défriché une vaste étendue de bois et qu'il les a transformés en champs fertiles d'un riche produit.

La seconde troupe d'émigrans, qui avait déjà dîné, était en marche. Moins nombreuse que la première, elle pouvait se composer d'une trentaine de personnes, dont vingt-cinq au moins

étaient esclaves. Les femmes et les enfans étaient entassés sur des chariots qui allaient au pas et dont les rideaux étaient tirés; aussi ne pûmes-nous apercevoir que l'éclat de deux ou trois prunelles et celui d'une rangée de dents éblouissantes de blancheur. A l'arrière-garde suivait une voiture plus légère qui renfermait le maître et la maîtresse de la maison. A la tête du cortége marchaient deux hommes qui avaient l'air de se tenir par la main, et d'être de fort bonne intelligence: il y avait cependant dans leur attitude, dans leur démarche, quelque chose de contraint et de peu naturel. Lorsque nous fûmes arrivés plus près d'eux, nous vîmes que le couple était uni par une forte chaîne qui liait les poignets des deux hommes.

« Eh bien! mes enfans, leur dit notre co-
» cher en passant près d'eux, qu'avez-vous donc
» fait pour porter ces mitaines?

— » Oh! répondit gaiement l'un d'eux, rien
» n'est plus commode pour voyager. »

Son compagnon garda le silence: je fis arrêter notre voiture, et je demandai à un des conducteurs d'esclaves pourquoi ces hommes étaient enchaînés, et pourquoi l'un prenait la chose si gaiement, l'autre si tristement. Sa réponse expliqua ce mystère; l'un de ces mal-

heureux était marié et sa femme appartenait à un autre planteur; le propriétaire de la femme ne voulait pas se séparer d'elle, et l'on fut obligé de la lui laisser. On attacha donc le pauvre époux réfractaire à un jeune garçon qui, n'étant pas préoccupé par le même motif, sembla tout-à-fait propre à traîner son camarade à la remorque.

Le soir nous arrivâmes à Colombia, siége du gouvernement de la Caroline du sud. Dans la matinée du lendemain nous étions assis dans le salon commun. Une société y entra; nous la reconnûmes comme ayant fait partie d'un des groupes d'émigrans que nous avions rencontrés la veille. J'allais entamer la conversation avec ces nouveaux venus, dont j'étais bien aise d'apprendre l'histoire, lorsque la porte s'ouvrit: un gentleman entra, et, courant à celui qui semblait être le chef de la troupe, se fit reconnaître pour son frère. Après s'être donné une cordiale poignée de main, le gentleman fit un pas en arrière comme pour mieux saisir l'ensemble du groupe, puis, remuant tristement la tête, il s'écria :

« Pour un homme de votre âge, vous » avez pris là une bien singulière résolution! » Où allez-vous?

— » Dans la Floride.

— » La Floride? répéta l'autre, et qui dia-
» ble vous a décidé à y aller?

— » Bah! c'est le plus beau pays du monde,
» un climat délicieux, un sol fécond, des terres
» vagues tant qu'on en veut.

— » Y avez-vous déjà été?

— » Pas encore, mais c'est tout comme : je
» sais quel est le pays.

— » Vraiment! eh bien, prenez garde aux
» criques.

— » Il n'y a pas de danger, répartit l'émi-
» grant, prenant l'observation à la lettre, il y a
» des ponts sur tous les cours d'eau.

— » A merveille, dit l'autre frère en riant;
» agissez à votre fantaisie. Mais, dites-moi, de
» grâce, ce que vous avez fait de votre propriété
» duMaryland; vous l'habitiez encore la der-
» nière fois que j'ai eu de vos nouvelles; il y a
» quatre ans, n'est-ce pas?

— » J'ai vendu cette propriété.

— » Tout entière?

— » Oui, il ne m'en reste pas un pouce:
» j'ai emmené avec moi tout ce qui pouvait
» voyager. Vous le voyez: ma femme, mon
» fils, ma fille, tous mes esclaves, mon mobi-
» lier et mes chevaux.

— » Veuillez, je vous prie, répondre à ma
» question. Ne vous trouviez-vous pas bien où

» vous étiez? n'aviez-vous pas d'excellentes » terres?

— » Sans doute.

— » Que vous manquait-il?

— » Rien.

— » Quel mauvais génie vous pousse donc » à chercher un pays nouveau qui ne vous offre » que des animaux venimeux, une population » de crapauds et de moustiques? »

Le courageux aventurier se grattait la tête et semblait chercher une réponse un peu logique, un argument *ad hominem*; et sa femme, d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux, répondit:

« Pur amour du changement. Toute notre vie » nous avons été comme cela: courant d'un » lieu à l'autre, sans nous fixer jamais. Dès » que nous sommes *confortablement* établis, » nous trouvons que c'est le moment de nous » en aller.

— » Oh! reprit le citadin, je connais l'hu- » meur vagabonde de mon frère; mais vous, » madame, pourquoi ne pas interposer votre » autorité?

— » Ah! mon cher monsieur, répliqua la » femme en soupirant, vous ne savez pas ce » que c'est que d'être mariée à un coureur » éternel! »

En entendant ces mots, ma femme me lança un coup d'œil, et l'étrangère, nous voyant sourire, s'imagina que nous lui donnions raison; satisfaite de notre approbation, elle n'ajouta rien. L'intrépide questionneur ne s'en tint pas là : il demanda à son frère ce qu'il ferait s'il ne trouvait pas en Floride l'Eldorado qu'il cherchait. L'autre lui répondit que, dans ce cas, il embarquerait lui, son monde et son mobilier, et qu'il remonterait le Mississipi. « Où » débarquerez-vous?—Je l'ignore, mais je suis » sûr de trouver partout de quoi m'établir. »

Le frère, voyant qu'il était inutile de pérorer plus long-temps avec un homme aussi déterminé, se borna à engager l'émigrant à venir passer quelques jours avec lui, puisqu'il était probable qu'ils ne se reverraient plus. L'émigrant s'y refusa, disant qu'une nuit de retard lui ferait perdre cent dollars et beaucoup de temps, deux choses auxquelles il tenait particulièrement. Là-dessus ils se séparèrent de la même manière qu'ils s'étaient rencontrés.

Le 22 février je visitai le collége de Colombia; mais, comme c'était le jour anniversaire de la naissance du général Washington, il y avait congé, et je ne pus voir les élèves en classe, ce que je regrettai beaucoup.

De là nous allâmes visiter le nouvel asile des

aliénés, qui n'était pas encore achevé; nous parcourûmes en détail cet établissement, heureux de n'y point rencontrer les infortunés qu'il est destiné à recevoir. En Amérique, pour tout ce qui touche aux intérêts de l'humanité, l'esprit de parti disparaît, il ne reste plus que la charité.

A quatre heures et demie nous dînâmes chez le gouverneur, qui avait réuni à sa table une société choisie. Impossible de rendre compte des discussions amiables qui s'élevèrent pendant ce repas : un tarif des douanes, les droits respectifs des états, l'amélioration intérieure de chaque gouvernement, devinrent les objets d'une conversation animée; je sortis cependant sans être édifié ni instruit par le bruyant désaccord des opinions controversées

CHAPITRE XXXVI.

Charleston. — Marché aux esclaves. — Courses. — Bal. — Opinions sur l'esclavage. — Moulin à riz.

Nous quittâmes Colombia le 23 février 1828, et nous arrivâmes à Charleston dans la soirée du 25. La route que nous avions suivie traversait tantôt des marais à perte de vue, tantôt d'immenses forêts de pins. Les rivières qui arrosent les districts que nous eûmes à parcourir, étaient tellement enflées par les pluies abondantes de la quinzaine précédente, que la plupart des marécages se trouvaient impraticables. Nous fûmes même obligés, une fois, de nous détourner de notre route pour nous enfoncer dans les bois; nous évitions ainsi un gué dangereux connu sous le nom peu rassurant des Quatre-Trous. Nous manquâmes tous nos relais, et les mêmes chevaux eurent trente milles à faire. A cela près, notre promenade

sous les arbres eût été fort amusante; les ressources de notre cocher s'y déployèrent. Tous les arbrisseaux avaient été brûlés par un grand incendie, une semaine ou deux avant notre passage. Les pins, dont l'écorce avait été consumée jusqu'à vingt pieds de hauteur, nous apparaissaient noirs et lustrés comme les bottes d'un dandy. Nos compagnons de voyage nous assurèrent que ces incendies étaient très-fréquens, mais que les grands arbres n'en souffraient point. Cela peut être vrai, mais ils avaient une triste physionomie. Leurs écorces, vertes au sommet, contrastaient d'une manière bizarre avec les vestiges de l'incendie qui avaient noirci leurs troncs.

Nous avions avec nous des provisions qui nous furent très-utiles; car, de Colombie à Charleston, les maisons sont très-éloignées les unes des autres, et, dans celles qu'on rencontre, on ne trouve rien. Le climat est tellement malsain, que peu de personnes peuvent habiter cette partie du pays; le danger d'y voyager est si grand, que les dépêches se transportent à dos de cheval, et non en voiture. Dans une de ces tristes maisons nous fûmes reçus par la première des esclaves qui nous offrit les excuses de sa maîtresse, retenue au lit par une indisposition. Au bout de quelques instans, pen-

dant elle se leva et se traîna jusqu'à nous : on lisait sur sa figure les ravages de la maladie.

— « Comment avez-vous passez la saison ? » lui demanda un des voyageurs.

— » Oh! grâce à Dieu, nous avons tous eu » les fièvres. »

Ce grâce à Dieu me fit tressaillir : sans doute elle voulait dire par-là qu'elle le remerciait de ce que personne de sa famille n'avait succombé.

Charleston est une jolie ville, située sur un terrain plat, et faisant face à la mer; deux belles rivières, l'Ashley et le Cooper, entourent la péninsule sur laquelle elle est bâtie, et qu'on nomme Neck (Cou). Le reste de cette péninsule est couvert de riantes maisons de campagne, appartenant aux planteurs opulens : la plupart d'entre elles étaient cachées par des rideaux de feuillage déjà vert, quoique la saison fût peu avancée. Une rangée d'arbres est plantée de chaque côté des rues, et longe le bord extérieur du pavé, disposition particulière à la plupart des villes du sud en Amérique. Cette espèce d'arbre porte en général le nom de Pride of Indi (l'Orgueil de l'Inde); mais sa dénomination botanique est, je crois, Melia, Aezdarach.

Du sommet de sa tige découronnée se projettent un grand nombre de longues branches minces, portant un bouquet de feuilles à leur extrémité. Le printemps n'était pas encore venu, et cependant ces arbres bourgeonnaient déjà; plusieurs même avaient des feuilles. Le plus grand nombre des maisons du côté sud, et quelques-unes même du côté de l'ouest ont leurs verandas; les quartiers marchands de la ville font seuls exception, parce que les terrains y sont trop chers pour être sacrifiés. Les maisons sont entourées de jardins remplis d'arbustes et de fleurs de toute espèce, qu'ombragent de doubles et triples rangs d'orangers; chacun de ces jardins a pour haie des buissons de rosiers aux fleurs larges comme la main.

Les maisons qui s'élèvent au milieu de ces terrains sont de tous les styles d'architecture et des formes les plus diverses; elles sont généralement peintes en blanc, et des terrasses grillées leur servent de toits. Chaque maison (ou peu s'en faut), et chaque clocher (il n'en manque pas à Charleston), sont munis de paratonnerres, dans la vertu desquels les Américains ont plus de confiance que nous autres gens d'Europe.

Le port de Charleston, plus que tout autre

port américain, rappelle la région des tropiques; un jour surtout, tenté par l'espoir de respirer la brise maritime, je me rendis sur le quai. Dix minutes après être sorti de la principale rue, je me trouvai en face de vaisseaux frêtés pour toutes les parties du monde, chargeant et déchargeant leurs cargaisons. Devant un navire qui arrivait de la Havanne, je vis un monceau de bananes à moitié mûres, cueillies cinq ou six jours auparavant dans l'île de Cuba. Quelques pas plus loin s'offrait à la vue une pyramide de noix de cocos, toutes fraîches, les unes revêtues encore de leur enveloppe, les autres dépouillées de leur coque. Les matelots hissaient d'un côté des balles de café, de l'autre des caisses de sucre. Plus loin deux conducteurs de nègres, dont le langage, mi-anglais, mi-créole, attestait qu'ils étaient nés dans quelque île française des Indes occidentales, s'occupaient activement à remplir de riz des barriques qui devaient remplacer sur ce vaisseau les produits d'un climat plus ardent.

De tous côtés le sol était couvert de balles de coton, de caisses de fruits, de barils de farine, et de grands colis de marchandises, arrimés les uns sur les autres, et revêtus des initiales de leurs propriétaires, avec des cercles et des marques mystiques, qu'on apercevait dans

l'intervalle des cordes qui les avaient liés depuis leur départ d'Europe ou des Indes.

Sans être nouveau pour moi, ce mouvement commercial me fit plaisir. Le jour était pur, le soleil radieux; les nombreux vaisseaux qui bordaient les quais, comme une vaste ceinture de mille couleurs, avaient toutes leurs voiles dehors pour les faire sécher : par moment je me croyais transporté dans les régions équatoriales, et cette vision me rappelait quelques circonstances de mes voyages passés. Mes pensées s'égarèrent sur Java, Bermude, Saint-Christophe, et la dernière, mais la plus séduisante, sur l'île de Ceylan. Tous les objets sur lesquels je reposais ma vue étaient en harmonie avec ces souvenirs; le front tombant des nègres, les voiles de coton des schoornis, les fruits délicieux des îles Caraïdes, et le ciel bleu d'un perpétuel été. Il me semblait que je me trouvais de nouveau rejeté sur des terres et sur des mers que j'avais parcourues précédemment, et que je n'oublierai jamais, tant l'impression qu'elles me firent éprouver la première fois fut merveilleuse et profonde.

Cette impression surpassa tout ce que mon imagination avait rêvé, tout ce que mes lectures m'avaient promis de surprenant, de dé-

licieux, lorsque jeune encore je partageais les extases brûlantes du poëte.

Mais, après tout, l'accident le plus pittoresque d'un paysage, pour un voyageur, est sans contredit l'hôtel des postes, et, en m'arrachant à ces scènes enchanteresses, les unes réelles, les autres fantastiques, j'en pris la route. Sur mon chemin, mon attention fut éveillée par une circonstance à laquelle j'aurais pu certainement m'attendre à Charleston, mais que je n'avais pas prévue. En arrivant à la bourse, au centre de laquelle est le bureau de la poste, j'entendis les sons de quelques voix dans la rue, comme celle d'un commissaire-priseur (*auctioneer*), qui engageait son auditoire à enchérir. Je m'approchai du côté de la galerie qui donnait sur la cour ou *square*, dans laquelle la foule était assemblée pour acheter des esclaves ou d'autres marchandises. Un homme était occupé à vendre le cheval sur lequel il était monté, un autre conduisait une espèce de cabriolet, et l'offrait aux spectateurs avec le cheval. Mais mon attention, ainsi qu'on s'en doutera facilement, se trouva absorbée par la vente d'esclaves.

On avait placé dans la rue une immense table, sur laquelle les nègres étaient exposés, non seul à seul, mais par famille. Aux deux

bouts de ce théâtre, deux auctioneers faisaient valoir chaque esclave en récitant ses qualités.

Ces lots d'esclaves variaient d'importance. Le premier était composé d'une femme vieille et infirme, d'un homme robuste, aux larges épaules, probablement son fils, de sa femme et de deux enfans. L'auctioneer, ou commissaire-priseur, après avoir nommé chacun d'eux et s'être étendu largement sur leur mérite, engagea les assistans à proposer un prix. On offrit 100 dollars pour chaque membre, ou, 500 pour la famille en bloc; cette enchère monta graduellement à 150; on adjugea à ce prix, c'est-à-dire à 750 dollars pour la famille entière (4,065 francs). Plusieurs autres familles furent ainsi successivement mises en vente, et les prix varièrent de 250 à 260 dollars pour chaque membre, les enfans compris, même ceux à la mamelle.

Le groupe suivant excita plus particulièrement mon intérêt. Le principal personnage était un homme vigoureux et bien bâti, un excellent cocher (*a capital driver*), ainsi que l'appelait l'auctioneer. A son côté était sa femme, créature d'une haute taille, mais bien proportionnée, enfin une jolie personne, quoique noire comme du jais. Son bras gauche enlaçait un enfant de six mois, qui était appuyé,

selon l'usage oriental, sur la hanche. Pour conserver l'équilibre, le corps de la mère se penchait un peu de l'autre côté, où deux petits marmots s'accrochaient à ses genoux; l'un d'eux, sans doute plus effrayé que l'autre, tenait la main de sa mère, qu'il ne quitta point tant que dura la vente. Le mari avait un air grave et mélancolique; mais il y avait dans sa physionomie une certaine dignité d'homme qui semble étrange chez un individu placé dans une situation semblable à la sienne. Ce qui me frappa le plus en lui, ce fut de le voir suivre de l'œil, avec anxiété, chaque enchérisseur à mesure qu'une nouvelle offre était faite. Il paraissait connaître parfaitement les caractères des divers acheteurs qui l'entouraient, et, chose épouvantable, son bonheur ou son malheur futur dépendait d'un seul mot!

Tout ce lot d'esclaves étaient proprement vêtus, et leurs manières avaient quelque chose de si réservé, de si convenable, que je sentais mon intérêt pour eux croître de moment en moment. Les deux petits garçons, qui semblaient jumeaux, ne cessaient point de tenir leurs yeux fixés sur ceux de leur mère. Au premier abord ils avaient paru effrayés, mais peu à peu ils devinrent calmes comme leurs parens. La lutte entre les acheteurs se prolongea pen-

dant un quart d'heure ; enfin, la famille fut adjugée à raison de 290 dollars par tête, ou 1,450 pour le tout (7,859 francs).

J'appris plus tard, en causant avec un de mes voisins, qu'indépendamment du désir naturel d'être achetés par de bons maîtres, les nègres mettent encore un certain orgueil à être vendus à un bon prix ; ils regardent comme une honte de n'obtenir qu'une enchère médiocre. Ce fait, outre qu'il nous prouve combien il est difficile de vaincre l'amour des distinctions, nous offre encore cette leçon utile, qu'il ne faut jamais considérer un individu, dans quelque situation dégradante qu'il se trouve, comme entièrement dépouillé de tout sentiment généreux. Pourquoi, demanderai-je alors, traiter ces êtres malheureux comme de vils animaux, et ne pas chercher à réveiller ou à entretenir en eux ces nobles mouvemens qui ne leur sont point étrangers ?

A midi, accompagné par un de ces amis complaisans et dévoués, comme nous eûmes le bonheur d'en rencontrer beaucoup en Amérique, j'allai voir une course de chevaux, et fus assez heureux pour assister à une course bien disputée.

Il n'y avait pas beaucoup de voitures, et à peine vîmes-nous une douzaine de dames sur

la plate-forme; cependant le temps était magnifique et le monde entier aurait dû être dehors. Je fus prévenu, par une vingtaine de personnes, que j'aurais là un triste échantillon des courses de l'Amérique; qu'elles déclinaient journellement depuis quelques années, par suite du morcellement des propriétés. On ne voit plus dans la lice ces grands propriétaires fonciers, vieux amateurs de cet amusement anglais, et qui jetaient tant d'éclat sur les courses de chevaux.

Pendant un entr'acte, une de ces querelles, qui semblent la conséquence inévitable de ces sortes de réunions, s'éleva entre une espèce de fermier de haute taille et un matelot. Des paroles aiguës se changèrent bientôt en voies de faits, et, dans un moment, leurs habits furent à bas. J'étais très-curieux de voir comment ces sortes d'affaires se traitent en Amérique, où les combats de boxeurs ne sont pas à la mode comme en Écosse. Dans la joyeuse Angleterre, la foule eût crié tout d'une voix : A ring! à ring!....[1] Des seconds se seraient présentés, on aurait demandé franc jeu (fair play) pour les combattans; et, dans quelques minutes, tous les préliminaires eussent été arrê-

[1] Un cercle! un cercle!

tés. Puis l'un des adversaires, ou même peut-être tous les deux auraient reçu une bonne correction, ce qui leur eût adouci les mœurs au moins pour le restant de la journée.

Il n'en fut pas ainsi dans cette occasion. Quelques personnes sortirent de la foule et interposèrent leur médiation entre les puissances belligérantes; puis, faute de pouvoir leur faire entendre raison, on les sépara de vive force, au lieu de les laisser se battre à leur aise; les adversaires n'en continuèrent pas moins à s'injurier. Non contens de cela, chacun d'eux assembla autour de lui un cercle d'auditeurs auxquels ils racontèrent les motifs de la querelle; et bientôt, au lieu de deux querelleurs, il y en eut deux douzaines qui mirent à contribution tout le vocabulaire de la marine.

Je ne sais comment tout cela aurait fini, s'il n'était pas survenu tout à coup un homme armé d'un fouet, qui se fit bientôt jour dans la foule. Ce procédé était devenu en effet urgent, car les chevaux allaient partir; mais il poussa son intervention plus loin que je ne m'y serais attendu : avec son fouet il frappa à tour de bras, non-seulement les enfans qui faisaient foule, mais encore les hommes. Je ne comprendrai jamais comment on peut se soumettre à de pareils traitemens dans un pays de liberté. Un

de mes amis, auquel je fis part de cette remarque, me répondit que ces gens-là avaient ce qui leur revenait, qu'ils ne devaient pas encombrer le chemin. Un autre alla plus loin, il partit de là pour me faire admirer l'esprit d'ordre et de tranquillité qui régnait en Amérique, puisque tout le monde se soumettait sans murmurer à une autorité légitime. J'aimerais assez à voir comment de tels argumens seraient reçus à Epsom, ou à Doncaster! Il ne se passerait guères de minutes avant que le médiateur officieux n'eût été jeté, un peu brutalement, par-dessus les balustrades du cirque.

Dans la soirée du 29 février nous assistâmes à un bal donné dans les grands salons de la société de Saint-André, auquel j'avais été fort amicalement invité par le jockey Club de Charleston.

Il est du devoir d'un voyageur de parler avec beaucoup de réserve, et même avec une sorte de répugnance, de la vie privée et des coutumes des pays étrangers, car les lecteurs sont généralement peu disposés à savoir gré au narrateur de ses observations, même quand elles ne sont pas critiques; je n'essaierai donc point de décrire ce bal, dans la crainte de ne pas en offrir un miroir fidèle. Je me souviendrai toujours combien j'ai ri de bon cœur en lisant,

dans un ouvrage américain, les détails des soirées d'Édimbourg.

Le 4 mars nous visitâmes l'asile des orphelins, la maison de travail, celle des pauvres, la prison et un grand moulin à riz. Il n'est pas possible de décrire ces divers établissemens aussi minutieusement que leur importance semblerait le demander; d'ailleurs mon but, en les examinant, était bien plutôt de me familiariser avec les usages du peuple auquel je me mêlais, que d'observer pièce à pièce les divers objets qu'on me montrait. Lorsque les hommes sont montés sur leurs dadas, ils arrivent plus naturellement à trahir leur véritable pensée, que dans des occasions où ils sont sur leurs gardes.

Nous débutâmes par le moulin à riz; j'y appris que les grains de cette plante croissent sur des pédicules séparés, ou petites tiges qui sortent de la tige mère. La tête forme ce qu'un botaniste appellerait une pannicule pointue, c'est-à-dire quelque chose entre une pointe comme le froment, et une pannicule comme l'avoine : on sépare le riz de ces pédicules à l'aide de fléaux, car aucune machine n'a été inventée dans le pays pour y suppléer. La seconde opération est d'enlever la robe qui tient obstinément au grain : on y parvient en pres-

sant le riz entre deux meules fort éloignées l'une de l'autre. La pellicule intérieure qui recouvre le grain s'enlève au moyen de la trituration dans des mortiers, effectuée par des pilons pesant de deux cent cinquante à trois cents livres. Ces pilons sont des barres de bois doublées en fer et suspendues perpendiculairement ; une machine les lève et les fait retomber lourdement dans le mortier, ce qui occasionne un violent frottement entre les grains de riz, et les dépouille de leurs pellicules. Ensuite on vanne le riz et on l'emballe dans des caisses qui en contiennent environ six cents livres.

Le riz, enveloppé de sa robe qu'on nomme paddy, mot emprunté à l'Inde, se conserve plus long-temps frais que lorsqu'il en est dépouillé; il n'est point sujet à se moisir ni à tomber en poussière. Par suite de cette observation, des capitalistes entreprenans ont essayé d'importer en Angleterre le riz revêtu de sa robe et de ne la détacher que là. Cette expérience a complétement réussi ; je m'en suis convaincu moi-même, car, depuis mon retour, j'ai mangé du riz importé de cette manière par MM. Lucas et Ewbank, de Londres, qui était aussi frais et aussi savoureux que celui que j'avais mangé dans la Caroline.

L'asile des orphelins à Charleston, comme

tous les établissemens bien dirigés, offre un grand intérêt pour l'observateur, quelque contestable que soit son utilité. En effet, un hospice pour les orphelins présente aux familles des moyens artificiels de nourrir leurs enfans, et, par cela seul, conduit à un surcroît de cette population, qui déjà tend naturellement à s'augmenter. On regardera comme absurde de redouter pour l'Amérique le nombre des habitans; cependant, dans les grandes villes, ce danger se fait déjà sentir. Il n'en est pas ainsi sans doute dans les nouvelles colonies, dans les forêts de l'intérieur; mais la tentation de vivre au milieu du luxe et des jouissances des villes est trop forte pour que le paupérisme ne vienne bientôt peser de tout son poids sur les finances des états qui bordent l'Atlantique.

La maison de travail (Workhouse) que je visitai ensuite, est une espèce de Bridewell (maison de correction de Londres), où des délinquans de tout genre travaillaient au Treadwheel (roue qu'on fait mouvoir avec les pieds), le seul que j'aie vu en action en Amérique : et encore ce moyen ne paraissait pas avoir eu beaucoup de succès. Il semble, en effet, que les verges soient le complément obligé du système d'esclavage. On s'en sert fréquemment à

Charleston ; mais comme ce correctif entraîne trop d'inconvéniens pour qu'on puisse l'administrer chez soi, on envoie l'esclave coupable à la maison de travail, avec un papier et une pièce d'argent, sur le vu desquels on lui administre un certain nombre de coups de fouet, et on le renvoie après.

Il n'y avait point, dans la prison, de cellules séparées pour les prisonniers qui passaient leurs journées et leurs nuits dans une complète oisiveté et dans un contact de tous les instans. Dans une partie de la maison, je vis plusieurs petites cellules destinées pour une classe spéciale de prisonniers, lesquels, toutefois, n'étaient employés à aucun travail. Le geôlier me fit observer qu'il ne mettait jamais qu'un seul blanc dans chacun de ces cachots ; mais que les noirs arrivaient en si grande foule, qu'il se trouvait souvent forcé de les y enfermer deux par deux.

Environ trois cents esclaves, amenés des provinces pour être vendus, erraient dans la grande cour de la prison : leur entretien coûtait quatre cents francs par jour ; ils étaient là parqués comme des bestiaux qui attendent le jour de marché. La scène ressemblait assez au campement d'une horde sauvage d'Afrique, dans le genre de celle que j'ai entendu décrire

par le major Denham : des femmes, des hommes, des enfans de tous les âges, étaient assemblés en groupes, ou accroupis en cercle, autour d'un feu sur lequel ils faisaient cuire leurs rations de blé de Turquie ou de riz. Des vêtemens de toutes les couleurs étaient appendus aux murailles pour sécher, et les pauvres enfans, nus comme en venant au monde, jouaient et gambadaient ensemble; innocentes créatures que n'inquiétaient ni leur dégradation actuelle, ni leur futur esclavage.

Quatre marchands d'esclaves, placés sur le balcon à côté de nous, examinaient le nombreux troupeau qui passait sous leurs yeux, et raisonnaient froidement sur les diverses qualités probables de ces bêtes de somme humaines. Il faisait un temps superbe, et les rayons du soleil, qui illuminaient ce tableau, le coloraient d'une teinte fantatisque qui n'avait rien de pénible à l'œil. En le contemplant on ne souffrait que de l'âme.

CHAPITRE XXXVII.

Plantations de la Caroline du sud. — Culture du riz. — Capacité intellectuelle du nègre. — Traite des nèges à l'intérieur. — Savannah. — Les Américains doivent renoncer à toute bonne législation sur les esclaves.

Après avoir quitté Charleston, le 6 mars, par une matinée assez froide, nous allâmes coucher à Jacksonburgh : ce petit village, aux maisons écartées les unes des autres, occupe la rive droite de l'Edisto, rivière assez considérable, qui court avec plus de vitesse qu'aucune de celles que nous avions rencontrées depuis le Saint-Laurent. Nous la traversâmes sur une espèce de bateau plat, en usage dans la contrée, qu'on dirige au moyen d'une espèce de hansière, ou cordage, tendue d'une rive à l'autre. Quand nous fûmes au milieu du courant, je ne pus me défendre d'une impression assez pénible en songeant que, si ce cordage cassait, les flots qui se briseraient à grand bruit

contre notre frêle embarcation, l'aurait bientôt, sans espoir de salut, entraînée dans l'Océan.

Le jour suivant nous nous dirigeâmes du côté de la plantation d'un de nos obligeans amis de Charleston, qui, suivant l'usage hospitalier de ses compatriotes, nous avait priés de la choisir pour une de nos haltes. Nous avions parcouru trente milles le premier jour; nous n'en fîmes que vingt le second : pour nous délivrer du joug des conducteurs de diligences, nous avions loué une voiture particulière. Ainsi nous voyageâmes à notre guise, avantage qu'on rencontre rarement en Amérique, mais que nous ne laissâmes jamais échapper toutes les fois qu'il se présenta.

Une petite gelée blanche couvrait l'herbe lorsque nous entrâmes dans la forêt. Les pins n'étaient pas les seuls hôtes de cette solitude; nous trouvâmes également de beaux chênes qui ressemblaient assez à ceux d'Angleterre, par leurs branches, mais qui en différaient par leurs feuilles. Il faisait un calme plat lorsque nous nous mîmes en route, l'air était fumeux, à cause, sans doute, de quelqu'incendie qui dévorait au loin une partie de la forêt.

La route, puisque l'on donne ce nom aux espèces de sentiers que nous traversions, était excellente, et même agréable, quoiqu'on y ren-

contrât de temps à autre de petites parties fort raboteuses. Le chemin destiné aux voitures était généralement élevé de trois à quatre pieds au-dessus des marais. En hiver, cette portion du pays est assez salubre, mais dans les mois d'août et de septembre (à ce que nous dit notre cocher), une mort soudaine est le résultat d'une excursion à travers ces forêts. Il nous fallut une foi robuste dans les assurances de notre guide, pour ne pas craindre, en voyant la croûte verdâtre qui se formait sur les marécages qui nous entouraient, que, même au printemps, il ne fût pas bien prudent de s'aventurer dans cette contrée pestilentielle.

Ce jour-là, par 32° 20′ de latitude nord, nous vîmes le premier échantillon de culture de riz. Elle s'étend beaucoup plus au nord, mais c'était la première fois qu'elle s'offrait à notre vue. Je reconnus sur-le-champ mes bons amis de l'est aux revêtemens en ligne droite qui séparent les champs à demi submergés, qu'on a coupés par des tranchées étroites : telle est la physionomie particulière de cette espèce d'agriculture amphibie. Vers midi, le soleil devint d'une si grande force, qu'en arrivant à une clairière nous regardâmes avec inquiétude si nous n'apercevions pas la plantation de notre ami. Nous avions fait avec ces estimables co-

lons une connaissance assez ample pour être certains de trouver chez eux, en ville, tout ce que nous pourrions désirer; mais jusque-là leurs habitations des champs nous étaient inconnues, et nous craignions que, les maîtres surtout étant absens, nous ne rencontrassions pas, chez les nègres, dont nous avions appris à nous méfier, toute l'hospitalité que nous pouvions désirer. L'aspect seul de la maison nous rassura; nous arrivâmes en voiture, au bout d'une avenue sablée, devant une porte élégante. En face de la maison s'étendait une nappe d'eau, avec une petite île au milieu, ombragée par un saule.

Les domestiques ouvrirent notre portière, avant même que nous eussions eu le temps de sonner. Le chef des nègres, du nom de Salomon, nous dit que nous étions les bien venus, et que lui et toute la maison étaient à notre disposition.

« Tels sont, nous dit-il, les ordres que nous » avons reçus de Charleston. »

Après que nous nous fûmes reposés un moment, je fis une légère allusion au dîner. « Maître, à quelle heure le voulez-vous? me » répondit-on. Tous les appartemens sont pré- » parés pour vous.... J'espère que vous ferez un » long séjour ici. »

A tout événement, nous résolûmes de séjourner là quelques heures, quoique auparavant telle n'eût point été notre intention. Quand nous fûmes montés, nous nous trouvâmes dans une suite d'appartemens les plus comfortables que nous eussions rencontrés en Amérique; les planchers recouverts de tapis, les murs revêtus de papier peint, et les fenêtres s'ouvrant et se fermant. Du salon, on allait dans une verandah, ou piazza, de laquelle, par un petit escalier, on descendait dans un jardin de plaisance, rempli d'orangers, de lauriers, de myrtes et de saules pleureurs, entremêlés de magnifiques aloès. Du haut du monticule sur lequel était bâtie la maison, nos regards plongeaient sur d'immenses champs de riz, qui s'étendaient dans la plaine, à une distance de plusieurs milles, et n'avaient pour limite que la ceinture noire de l'antique forêt. Une de nos croisées était presque interceptée par le feuillage d'un oranger, et, pour la première fois pendant notre voyage, nous vîmes la ravissante pomme d'or se formant au milieu d'un bouquet de fleurs. Elle était amère, il est vrai; mais, n'importe, elle était là pour nous prouver, avec d'autres détails du paysage, que nous avions atteint les pays chauds.

Toutes ces choses, jointes à la promesse de

Salomon qui devait nous faire voir la plantation, à la figure riante des domestiques, et à tout le comfortable de la maison, nous décidèrent à profiter de notre heureuse étoile et à faire en cet endroit le plus long séjour possible. En conséquence, nous donnâmes ordre de mettre nos chevaux à l'écurie jusqu'au lendemain matin; et nous allâmes avec notre nouvel ami visiter le village esclave.

Il paraît que, lorsque les nègres vont aux champs, il est d'usage de laisser à la maison ceux des enfans qui ne sont pas assez forts pour travailler. Par suite de cette coutume, nous trouvâmes sur notre chemin une vieille matrone qui guidait trois douzaines de marmots noirs, rassemblés dans une maison au centre du village. Sur le feu se trouvait une énorme chaudronnée de bouillie de farine de blé de Turquie, sur laquelle les enfans jetaient de temps à autre un regard significatif; du reste, ils avaient tous l'air joyeux et bien portant. Les parens et les enfans en état de travailler vont à l'ouvrage au point du jour et emportent leur dîner pour le manger dans les champs. Ils ont un autre repas à la fin de leur journée, en rentrant. Généralement ils font cuire aussi quelque chose pour leur déjeuner; mais ceci est à leurs frais, et doit être pris sur ce

qu'ils gagnent pendant les heures où, suivant l'usage des plantations, on permet aux nègres de travailler pour leur propre compte.

J'appris avec plaisir que, presque dans tout le pays, les nègres avaient le libre emploi de leurs dimanches, excepté à certaines époques de l'année, et dans quelques parties de la Louisiane; par exemple, dans les endroits où l'on cultive les cannes à sucre, il y a des momens où la moindre interruption dans les travaux pourrait être fatale. Les planteurs, qui sentent très-bien toute l'importance de ne point surcharger de travail leurs esclaves, trouvent qu'ils ont plus de profit que de perte à leur accorder un jour de repos par semaine. En outre, l'économe ou surveillant donne à chaque esclave sa tâche pour la journée, et, lorsqu'elle est remplie convenablement, il lui est loisible de travailler à sa propre portion de terre, de soigner ses bestiaux, ou de jouer avec ses enfans, enfin de faire ce que bon lui semble. Cette tâche est quelquefois achevée à deux heures: mais le plus souvent elle dure jusqu'à quatre ou cinq heures; j'ai même vu des troupes de nègres qui travaillaient jusqu'au coucher du soleil.

Nous entrâmes dans plusieurs cabanes fort propres et convenablement distribuées; elles auraient pu faire honte à beaucoup de chau-

mières d'Europe. Chaque hutte est divisée en petites pièces ou compartimens, et disposée de façon à recevoir des lits; en outre il y a des cheminées et des portes : quelques-unes même, mais celles-là sont rares, ont des croisées. Je comptai vingt-huit cabanes occupées par cent quarante individus, ce qui fait cinq par cabane. Dans ce nombre il y avait soixante enfans.

Nous rentrâmes pour dîner, et nous fûmes surpris agréablement par la manière convenable avec laquelle on nous servit et nous traita; je me convainquis, qu'en s'y prenant bien, on peut tirer des esclaves autant de parti que des hommes libres pour le service; ce dont j'avais douté jusque-là.

Après le dîner nous nous promenâmes dans la plantation, conduits par notre ami Salomon, l'un des meilleurs guides que nous eussions pu choisir. L'imagination nous représente toujours ces économes armés d'un fouet, et certes elle ne nous trompe pas; mais elle nous les dépeint comme s'en servant à tort et à travers : en cela elle a tort; car je ne vis point notre guide s'en servir : d'ailleurs il n'y avait rien dans ses manières, ni dans sa figure, qui annonçât une tendance à la sévérité ou à la tyrannie. Nous trouvâmes le corps principal des nègres occupé à élever une digue pour arrêter le

débordement d'une rivière dont les eaux avaient déjà envahi les champs de riz. Ils travaillaient sur une seule ligne, rangés exactement comme une ligne de fourmis, avec des corbeilles de terre sur leurs têtes, sous la surveillance de deux sous-économes, également nègres. Ce travail paraissait rude, et comme la journée finissait, l'aspect des esclaves, surtout celui des femmes, annonçait une grande fatigue.

Cette plantation consistait, au moment de notre visite, en deux cent soixante-dix acres de riz (109 hectares), cinquante de coton, quatre-vingts de blé de Turquie et douze de pommes-de-terre, indépendamment de quelques champs de légumes; le tout était cultivé par quatre-vingts esclaves. On se sert quelquefois d'un instrument pour sarcler; mais tout le reste, les semailles et les récoltes, se fait avec la main.

Le jour suivant nous quittâmes la maison hospitalière de notre ami, et continuâmes notre route vers le sud. Nous n'eûmes point de difficulté à trouver asile en chemin : les habitans de Charleston nous avaient chargés de lettres de recommandation pour les planteurs que nous rencontrerions, nous enjoignant de regarder chaque maison comme la nôtre. Un voyageur expérimenté que nous

rencontrâmes, nous indiqua les endroits où nous serions le mieux, et, par suite de ses instructions, nous fîmes halte devant la porte d'un établissement, dont l'aspect répondait parfaitement à l'idée que nous nous en étions faite. Le maître de la maison était dans ses champs, mais les domestiques avaient ordre de nous bien recevoir; nous entrâmes.

Le temps étant très-chaud, nous trouvâmes toutes les portes et les fenêtres ouvertes; en traversant la maison nous pénétrâmes dans un joli jardin, au-dessus duquel la rivière Combahee coule majestueusement vers la mer. Notre hôte, qui nous eut bientôt rejoints, nous apprit que le courant que nous voyions provenait de la marée descendante, qui se faisait sentir à ce point, quoique la mer fût éloignée de plus de trente milles. Ce flux et ce reflux des rivières qui arrosent les parties plates de la Caroline du sud, sont d'un très-grand avantage pour les planteurs de riz, et leur donnent le moyen de procurer de l'eau à leurs champs dans la saison convenable, et en quantité nécessaire.

Pendant notre séjour dans cette immense plantation, nous eûmes l'occasion de nous initier aux mystères de la culture du riz, dont la Caroline est l'entrepôt général. Ce grain est

semé en lignes, au fond de tranchées, creusées par le seul travail des esclaves. Ces sillons sont à environ dix-sept pouces les uns des autres. Le riz y est déposé avec la main, généralement par les femmes; on ne l'éparpille point, mais on le laisse tomber en lignes. Cette opération a lieu vers le 17 mars. Au moyen d'écluses, on permet à l'eau de se répandre sur les champs, et d'y séjourner pendant cinq jours, à la hauteur de plusieurs pouces. Cette inondation est nécessaire pour faire crever ou fermenter le riz. Ensuite on fait écouler l'eau, et on laisse sécher la terre jusqu'à ce que les grains soient sortis à trois ou quatre pouces. Il faut un mois pour cela. Alors on submerge de nouveau les champs, et ils restent dans cet état environ quinze jours, afin de faire pourrir l'herbe. Au bout de ce temps, on se trouve arrivé au 17 mai; ce jour-là on laisse de nouveau sécher la terre jusqu'au 15 juin; dans l'intervalle on la houe fréquemment afin d'extirper les mauvaises herbes qui ont résisté à l'inondation. Puis, pour la dernière fois, on ramène l'eau afin de faire mûrir le riz; ce n'est que sous l'eau qu'il arrive à pleine maturité. La récolte commence vers la fin d'août et se prolonge jusqu'en octobre. Les épis sont coupés par les nègres mâles, à l'aide d'une faucille, et les

femmes en forment des bottes. J'ai déjà dit plus haut quels moyens on employait ensuite.

La culture du riz est le travail le plus malsain auquel on puisse occuper les nègres : malgré toutes les précautions qu'on prend, ils meurent en grande quantité. Les causes de cette terrible mortalité sont attribuées à la chaleur humide de l'atmosphère, jointe aux inondations et à la sécheresse qui alternent successivement. Les nègres sont perpétuellement à l'ouvrage, les pieds dans la boue jusqu'à la cheville, la tête nue exposée aux rayons d'un soleil brûlant. A cette époque de la saison, tous les blancs quittent le pays et s'avancent dans l'intérieur, du côté des hautes terres; ceux qui en ont le moyen vont même plus au nord, vers les sauts de Saratoga, ou les lacs du Canada.

Il y a un moulin dans chaque plantation, et il est même rare qu'on soit jamais obligé d'avoir recours à des ouvriers étrangers pour les travaux à faire dans la maison ou au moulin. Les nègres servent de forgerons et de charpentiers, et ils déploient dans ces diverses parties une grande intelligence. Il m'arriva de casser une charnière qui retenait les trois pieds de l'instrument dont je me servais pour dessiner avec la chambre claire.

« Pensez-vous, dis-je à mon hôte, que, » parmi vos nègres, vous ayez quelqu'un d'assez adroit pour raccommoder cet instrument? » Vous voyez que ce n'est pas une petite affaire.

— » Oh! oui, répondit-il. Holà, César! » — (C'était le forgeron.) — « Vous voyez que cette » charnière est cassée : pouvez-vous la raccommoder?

— » Oui, monsieur, je le puis. »

Ce fut sa seule réponse; et, quoiqu'il n'eût pas beaucoup de temps à sa disposition, il remit très-proprement mon instrument en état. J'eus une assez longue conversation avec César, dont les connaissances mécaniques me surprirent au dernier point. Cet honnête garçon acheva de réhabiliter dans mon esprit les hommes de sa caste.

Autant que j'en puis juger par mon expérience, à chance égale, un noir a autant de capacité qu'un blanc. Ce sont les préjugés seuls ou bien la différence du traitement dont ces deux espèces d'hommes sont l'objet, qui empêchent les facultés morales du nègre de se développer. On en peut juger à bord d'un vaisseau de guerre, où les travaux et les punitions sont égaux pour le matelot, quelle que soit sa

couleur; les nègres ont autant d'aptitude et inspirent autant de confiance que les blancs. Au reste, mon opinion est partagée, et je m'en fais honneur, par l'admirable auteur du *Corsaire rouge*, qui est, comme moi, un officier de marine. Sa ravissante création de Fid n'est point supérieure, ni même égale à celle de Guinea. Dans tous les cas, ces deux caractères sont si délicieusement tracés, qu'ils vaudraient seuls la peine, qu'un citadin entreprît un ou deux voyages sur mer, pour mieux les comprendre encore

Notre aimable hôte nous fit ensuite les honneurs de son village nègre; tout y était dans un ordre convenable. Je le questionnai beaucoup : j'appris qu'il intervenait le moins possible dans les détails domestiques de ses esclaves, excepté en ce qui touchait une bonne police. « Nous nous inquiétons fort peu de ce qu'ils » font quand leur tâche est finie; nous ne les » revoyons que le lendemain. Leurs mœurs ne » regardent qu'eux. Par exemple, que m'im- » porte la quantité de femmes que peut pren- » dre un nègre, tant qu'il n'y a point de que- » relles entr'elles et lui? »

Je demandai s'ils avaient une religion.

« Je n'en sais rien, répondit-il; il y a » peut-être un ou deux méthodistes sur cent

» nègres. Jamais je n'empêche des prédicateurs
» de venir les instruire, pourvu qu'ils n'inter-
» viennent pas dans les devoirs des esclaves en-
» vers leur maître.

— » Y en a-t-il parmi eux qui sachent lire
» et écrire?

— » Certainement non : l'instruction ne
» servirait qu'à les rendre mécontens de leur
» sort, et elle nuirait à la discipline qui doit
» régner parmi les esclaves. »

La loi exige que l'économe d'une plantation soit toujours un blanc. C'est un personnage très-important; car, d'un côté, la prospérité de la plantation, de l'autre le bonheur ou la misère des nègres, dépendent de lui seul. Tous les détails de l'administration lui sont confiés; il a le pouvoir d'infliger des châtimens aux nègres, mais ils doivent ou devraient être toujours exécutés en sa présence. Ces économes jouissent en Europe d'une mauvaise réputation; je ne me suis pas aperçu qu'ils la méritassent. Leur intérêt, de même que celui des planteurs, exige qu'ils traitent bien les esclaves. Que leur reviendrait-il d'agir autrement? N'est-il pas démontré que, s'il acquiert la réputation d'employer une sévérité excessive,

il ne trouvera pas une nouvelle place après avoir perdu la sienne? En effet, il est depuis long-temps reconnu que les habitations où les nègres sont traités avec le plus de douceur sont celles qui prospèrent le mieux.

Le 9 mars, nous nous remîmes en route, laissant à droite et à gauche des plantations ou des campagnes appartenant à des habitans de Charleston. Ce district est fertilisé par les eaux d'une quantité innombrable de rivières, petites ou grandes, qui arrosent l'état si riche de la Caroline du sud, parmi lesquelles figurent l'Edito, le Salt-Kelcher, le Coosawhatcha et le Pocotaligo.

Nous voyagions gaiement, espérant trouver toujours une maison dont les maîtres seraient présens pour nous recevoir. Jamais il ne nous arriva de croire qu'il en pût être autrement. Nous apprîmes cependant que le propriétaire de l'habitation, à la porte de laquelle nous sonnions, était parti depuis plusieurs jours pour la ville. « C'est bien malheureux, m'é-» criai-je, nous avions espéré passer la nuit » ici. » Et ma figure exprimait mon désappointement.

Le valet de chambre noir sourit gracieusement, et fit un signe au cocher, qui, connais-

sant mieux les usages du pays, s'occupa tout de suite à défaire nos malles. Notre nouvelle connaissance, qui riait toujours, ouvrit la marche, et, au bout de deux minutes, nous nous trouvâmes complétement installés, seuls maîtres de la plantation.

Le lendemain matin je remis au majordome enchanté un billet par lequel je faisais l'éloge à son maître, des procédés gracieux des domestiques, et de la manière noble et généreuse avec laquelle ils exerçaient l'hospitalité.

En approchant de la rivière Savannah, qui sépare la Caroline du sud de la Géorgie, nous eûmes à traverser une espèce de marais formé de matière d'alluvion, qui, probablement, servait autrefois de lit à la Savannah. La route suivait, pendant plusieurs milles, une chaussée construite avec des troncs d'arbres placés transversalement. Le chemin que nous fîmes sur cette levée d'un nouveau genre nous rappelait à chaque instant que nous étions bâtis de chair et d'os.

La ville de Savannah, qu'on aperçoit de loin, est élevée de cinquante pieds au-dessus du niveau de la rivière qui porte son nom, exactement sur la rive droite ou méridionale. Vue de la rivière, son aspect est assez original,

à cause des hautes pointes de clochers et des autres édifices élevés qui se mêlent aux cimes des arbres plantés dans les rues.

Nous fûmes surpris de ne point trouver à Savannah de ces verandahs ou piazzas, accessoires si utiles et si gracieux de Charleston et des autres villes du sud. Dans les rues et places de Savannah s'élèvent des rangées d'arbres, de l'espèce des pride of India, qui jettent un ombrage délicieux. On commet généralement une grande erreur en ouvrant les rues des principales villes des États-Unis méridionaux, on les fait trop larges, et il en résulte que les maisons ne donnent point d'ombre. On s'y entend mieux en Italie et en Espagne; et les modernes habitans de la Géorgie et de la Louisiane auraient bien fait d'imiter les fondateurs de la Nouvelle-Orléans, où la méthode européenne a été suivie avec succès.

Savannah, quoique la principale ville de l'état de Géorgie, n'en est point la capitale. Il est d'usage en Amérique de choisir pour siége du gouvernement la ville la plus près du centre géographique de l'état. Il en résulte souvent qu'une ville située sur la côte serait plus accessible et convenable que celle qu'on a choisie à cause de sa plus belle apparence sur la carte. Par suite de ce principe, Lisbonne, strictement

parlant, serait plus centrale, relativement au Portugal, que Madrid ne l'est relativement à l'Espagne. Et, certes, New-York serait une capitale préférable pour les États-Unis à Washington, et que Albany pour son propre état.

CHAPITRE XXXVIII.

Le Velturino américain.—Canope. — Culture et préparation du coton. — Tâche des esclaves. — Maux de l'esclavage. — Remèdes contre ces maux. — A quoi cette question aboutira.

Nous louâmes à Savannah une voiture à deux chevaux pour nous conduire d'abord à Darien, ville sur la côte, et ensuite à travers les états de Géorgie et d'Alabama, dans la direction de la Nouvelle-Orléans. Nous fûmes assez heureux pour trouver pour nous conduire un homme possédant toutes les qualités requises pour ce voyage assez pénible et difficile ; car, bien que, sur la carte, la distance ne soit pas grande, les embarras et la fatigue de la route ne sont pas une petite affaire. Le cocher était en même temps le propriétaire des chevaux et de la voiture; il avait déjà fait plusieurs fois ce voyage, et était sobre, honnête, diligent et

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

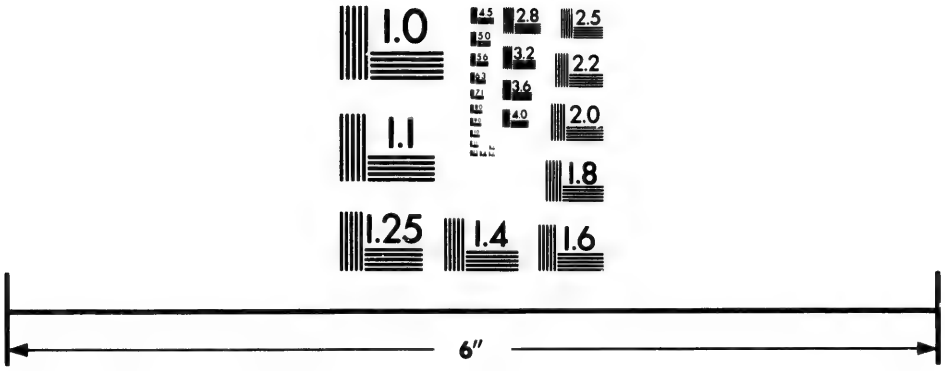

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

d'humeur gaie; nous le trouvâmes aussi fort raisonnable dans ses prix.

Afin d'avoir plus de place dans la voiture, nous prîmes aussi une petite carriole à un cheval, conduite par le fils de notre cocher. Les conditions de notre marché, absolument semblables à celles des voituriers d'Italie, auront peut-être quelque intérêt pour plusieurs de mes lecteurs.

Nous avions droit à parcourir de trente à quarante milles par jour; mais nous pouvions nous arrêter où et aussi long-temps qu'il nous plairait. Pour chaque jour de route nous devions payer 7 dollars, soit. . . . fr. 37 50

Plus la nourriture des chevaux et du cocher, 5 dollars, soit. . . 27 ;

12 dollars par jour, ou. . . . 64 50

Pour la carriole aux bagages nous payions trois quarts de dollar par jour, ou environ 3 francs 75 centimes. Après avoir renvoyé la voiture et les chevaux au bout de notre voyage, nous avions à compter au cocher autant de jours en plus que nous en avions employés pour l'accomplir, sur le pied du même tarif.

Ce mode de voyage était certainement très-coûteux, mais il n'y en avait pas d'autres à adopter pour la route que nous voulions faire.

Si nous n'avions pas pris ce parti, nous aurions été obligés de remonter en bateau à vapeur le Savannah jusqu'à Augusta, et de là de monter en diligence dans la direction de l'ouest. Ce moyen aurait été plus économique et plus rapide, mais alors nous n'eussions pu rien voir de l'intérieur d'un pays si peu exploité jusqu'ici.

Nous quittâmes Savannah le 13 mars 1828, et prîmes la route du sud. S'il était entré dans nos projets d'indiquer la situation précise des lieux que nous visiterions, nous aurions eu besoin de nous munir de sextans et de chronomètres, car nous nous enfoncions dans des régions que le pied de l'homme avait bien peu foulées. Je ne sais si jamais les cartes indiqueront les villes et les villages, les routes et les rivières de ce pays sauvage; mais en attendant ce moment, qui n'est pas proche, nous eûmes à suivre des marais gros de plus d'un millier de fièvres et de pestes, qui seront toujours un obstacle à l'établissement de la civilisation.

Nous nous arrêtâmes, pour passer la nuit, dans une petite maison de peu d'apparence sur la route, habitée par une veuve très-hospitalière. Cette maison était située à environ 32° latitude nord. Je fus amené à faire cette observation

géographique, en apercevant au firmament la bouillante étoile Canope, l'Alpha Navis des astronomes, ainsi nommée parce qu'elle est la plus grande de celles qui forment la constellation de navire. Cette étoile, que j'avais remarquée plusieurs fois, occupant le milieu du ciel, n'étant maintenant qu'à quelques degrés au-dessus de l'horizon. Je voulus que ma fille pût dire un jour qu'elle avait vu cette remarquable étoile; je pris donc l'enfant dans mes bras et la portai sur la verandah afin de la lui montrer. Dans ce moment elle était si bas à l'horizon, que j'eus de la peine à diriger ses yeux de son côté; enfin elle l'aperçut tout d'un coup entre les sommets de deux arbres, et s'écria vivement : La lune! la lune!

Parmi les nombreux plaisirs qui nous dédommagèrent des ennuis et des fatigues des voyages aux mers lointaines, cette sorte de camaraderie avec les corps célestes figure au premier rang. La première fois qu'on revoit l'étoile polaire, après avoir retraversé l'équateur et quitté l'hémisphère opposé, il semble qu'on retrouve un vieil ami dont les sentimens n'ont point changé pour nous. D'un autre côté, lorsqu'on se dirige vers le sud, et qu'à l'arrivée de la nuit on voit se lever devant soi des constellations toutes nouvelles à l'œil, et dont on n'a

jamais connu que les noms, telles que la Croix du sud, le Centaure, le Phénix, l'âme s'élève, et ce vaste champ, ouvert pour la première fois à notre imagination, ne peut manquer d'impressionner fortement le voyageur, quelque glacé qu'il puisse être.

En arrivant à Darien, petit village sur la rive gauche de la gigantesque Alatamaha, l'une des plus grandes rivières d'Amérique, mais dont je n'avais pas encore entendu parler, nous rencontrâmes un gentleman que nous avions connu précédemment, et, par suite de l'invitation duquel nous visitions maintenant cette portion du pays. Escortés par lui, nous nous embarquâmes sur un canot long d'une trentaine de pieds et formé du tronc d'un cyprès et suivîmes le courant. Les rames étaient maniées par cinq nègres agiles, joyeux compagnons, qui semblaient fort contens de leur sort, en dépit de leur esclavage. Ils accompagnaient le mouvement de leurs rames d'une espèce de chant sauvage, qui ressemblait un peu à celui des *voyageurs* canadiens, mais qui avait encore plus d'analogie avec celui des bateliers de Bunder à Bombay (Bunder-boatmen). La nuit approchait; il devint nécessaire de faire les plus grands efforts pour éviter de s'enfoncer dans un labyrinthe de petites îles alluviales marécageu-

ses, presque de niveau avec l'eau et couvertes de longs roseaux; elles se prolongent pendant plusieurs lieues vers la mer, à l'entrée des multitudes de bouches de la grande Alatamaha. Mais le flux de l'Atlantique était un adversaire trop vigoureux pour la rivière, quoiqu'elle fût parvenue à sa plus grande croissance par suite de fortes et continuelles pluies tombées en Géorgie, qu'arrose l'Alatamaha; nous eûmes toutes les peines du monde, en ramant fort, et quoique bien pilotés, à atteindre, avant que la nuit fût tout-à-fait venue, notre destination, l'île Saint-Simon.

Tout le monde a lu sans doute, en tête des nouvelles de Liverpool, quelques mystérieuses paroles relatives aux *uplunds* et *sea-island* [1]; pour la première fois j'appris la valeur de ces hiéroglyphes.

En jetant les yeux sur les cartes d'Amérique, on verra en face de la Géorgie un grand nombre d'îles, telles que Tybee, Ossabaw, Sapelo et Saint-Simon. Elles ne font guères figure sur la carte; mais, en revanche, elles sont d'une grande importance commerciale, car on en

[1] Ces deux mots ont pour équivalens, dans la langue commerciale de la France, ceux de longue soie et de courte soie. On distingue ainsi deux différentes qualités de coton géorgie, dont l'une a la fibre très-longue et l'autre très-courte

tire les plus belles sortes de coton. A proprement parler, ce qu'on appelle techniquement coton sea-island, ne croît pas seulement sur ces îles, mais bien aussi sur la terre-ferme, et même à quelque distance de la mer, dans des terrains marécageux, qui longent plusieurs grandes rivières. On se sert de ce terme pour indiquer une espèce particulière de coton dont les brins sont plus longs, afin de la distinguer d'une espèce d'un moindre prix, à brins courts, qui, croissant loin de la mer, et sur des terres élevées, a pris le nom de coton upland, ou, par contraction, pour se conformer au laconisme commercial, uplands tout bonnement.

Divers motifs nous avaient conduits à Saint-Simon, et, certes, nous fûmes bien dédommagés des deux cent milles qu'il nous en coûta. On porte des bottes de sept lieues en Amérique.

Notre attention se porta d'abord sur la manière dont on cultivait et préparait le coton, et sur la discipline intérieure d'une plantation bien administrée. Nous nous aidâmes de l'expérience de personnes profondément instruites dans cette partie, et l'on peut avoir confiance dans l'esquisse suivante.

Il y avait, sur une plantation de sea-island

que je visitai, cent vingt-deux esclaves employés à la culture de coton; dans ce nombre, figuraient soixante-dix individus mâles et femelles de l'âge de quarante à cinquante ans; quarante-huit enfans au-dessous de quatorze ans, et quatre vieillards invalides. Les soixante-dix travailleurs étaient classés ainsi :

39	s'appelaient	mains entières.
16	»	trois-quarts de mains.
11	»	demi-mains.
4	»	quarts de mains.

Ce qui donnait en tout, pour les soixante-dix esclaves, cinquante-sept et demie mains *tâchables*, ou auxquelles on pouvait donner des tâches. Il y avait d'occupées dans les champs quarante-quatre mains, et les treize et demie autres étaient employées comme charretiers, nourrices, cuisiniers pour les nègres, charpentiers, jardiniers, domestiques, bergers.

La terre labourable consistait en deux cents acres de coton, et vingt-cinq de blé de Turquie, de pommes-de-terre et de légumes. Cela donnait environ cinq acres de champ pour une main entière (deux hectares). On se servait occasionellement de charrues, et ceux qui les conduisaient étaient compris dans les quarante-quatre mains des champs.

Les terres sont divisées par lots temporaires, en portions carrées de cent cinq pieds sur toute face, chacune égale au quart d'un acre. Ces portions, qu'on nomme tâches, sont arrangées en couches ou lits, à cinq pieds les uns des autres, sur lesquels le coton est planté. Lorsque la terre a été ainsi divisée en lits, la première opération qu'on fait au printemps est d'enlever avec la houe les mauvaises herbes, et l'herbe en général qui pousse dans les sillons qui séparent les lits; c'est ce qu'on appelle *listing*. Une main entière peut *lister* un demi-acre par jour; ensuite on emploie la charrue et l'on ouvre deux sillons de chaque côté de la *list*, ce qui forme un lit ou couche. On suit la charrue avec une houe et l'on achève le lit. Cet ouvrage étant plus facile, la tâche d'une main entière est de trois quarts d'acre.

Deux mains sont ensuite occupées à ouvrir des trous sur le sommet des couches, en croix, à dix-huit pouces de distance, et de la largeur de la houe. Une autre main suit et répand environ cinquante grains de coton dans chaque trou; puis deux mains ferment la marche et recouvrent les trous d'un pouce et demi de terre sur laquelle elles appuient.

A peine a-t-on fini de planter, qu'il faut avoir de nouveau recours à la houe pour enle-

ver les herbes qui poussent très-vite : à ce moment la tâche est d'un demi-acre. Il est nécessaire de houer le coton environ une fois par quinze jours ; lorsqu'on houe pour la seconde fois, on a soin d'éclaircir les plans de coton, de façon qu'il n'en reste que sept dans chaque groupe, chacun le plus loin possible de l'autre. La troisième fois qu'on se sert de la houe, on éclaircit de nouveau les brins et on n'en laisse qu'un ou deux ensemble ; seulement on a soin qu'il en reste un peu plus sur les terres pauvres.

Au mois de septembre, et quelquefois plus tôt, le coton est bon à être récolté. Une main recueille environ quatre-vingt-dix à cent livres de ce qu'on nomme coton en graines, parce que la semence y est restée. Les femmes font deux fois plus de ce genre d'ouvrage que les hommes. Lorsque le coton est rentré dans les granges, on l'assortit selon la qualité : c'est un travail qu'on confie également aux femmes, ou à ceux des nègres invalides qui sont incapables de se livrer à des travaux pénibles. Ces différentes espèces de coton sont : première qualité blanc, seconde qualité blanc, et ensuite qualité jaune.

Il faut ensuite enlever les graines qui tiennent au coton, ce qui est une opération fort

longue et fort difficile tant elles y adhèrent fortement. Ces graines entrent pour les deux tiers dans le poids brut du coton.

On commence ce nettoyage par porter le coton en plein air, afin que le soleil le sèche, ce qui doit avoir lieu avant qu'on le mette dans le *gin-house*, où, à l'aide d'une machine, on sépare les grains du coton. Cet appareil ingénieux, nommé *cotton-gin*, est de l'invention d'un Américain du nom de Whitney; elle consiste en deux petits cylindres de bois de la grosseur du pouce, placés horizontalement et se touchant. On fait mouvoir avec rapidité ces cylindres, et on jette dessus des masses de coton qu'ils absorbent immédiatement. Mais, comme il n'y a point d'espace entre eux, les graines ne peuvent passer, de sorte qu'elles restent d'un côté, tandis que le coton pur sort de l'autre. Il est clair cependant que la seule action des cylindres ne suffirait pas pour détacher les graines des fibres du coton auxquelles elles tiennent. Pour les en arracher, il y a en avant de ces cylindres une espèce de peigne à dents de fer, chacun de deux pouces de long, placés à une distance de sept dixièmes de pouces les uns des autres, qui s'élèvent et s'abaissent avec une grande vélocité. Ce peigne grossier, qui égale en longueur les cylindres, leur est paral-

lèle, et l'extrémité pointue de ses dents est en contact immédiat avec eux. Le mouvement rapide qu'imprime la machine à ce peigne fait ouvrir les espèces de coques qui renferment les graines, avant qu'elles ne soient absorbées par les cylindres; et ces graines, mises alors à nu, s'envolent comme des étincelles à droite et à gauche pendant que le coton lui-même passe entre les cylindres.

Malgré ce peignage et ce déchirage, quelques graines ou particules de graines, plus obstinées que les autres, parviennent cependant à s'insinuer entre les cylindres, en compagnie du coton où elles sont duement écrasées pour leur peine. C'est à la main qu'on les enlève et qu'on achève de nettoyer le coton; cette opération s'appelle *moting*. Une main peut *moter* dans sa journée vingt à trente livres de coton. Les minimicules qui restent encore après tout ce manége sont chassés par un courant d'air qui passe dans une roue où l'on enferme le coton, et qui se meut avec vitesse. En sortant de cette machine à vanner, on porte le coton dans les magasins où, à l'aide de vis de pression, on l'entasse en balles de trois cents livres. On coud ces balles et on les envoie dans un port de mer où, au moyen d'une seconde opération, dont j'aurai occasion de parler quand il sera question

de Mobile et de la Nouvelle-Orléans, elles sont encore réduites à la moitié de leur volume premier. De là, le coton s'embarque et devient denrée coloniale.

Je ferai observer, relativement à la portion de travail exigée de chaque esclave dans ces travaux, que, dans les tâches qu'on leur donne, pour quelqu'ouvrage que ce soit, un trois quart de main, une demi-main, ou un quart de main, ne sont obligés d'accomplir que cette fraction de la tâche imposée à une main entière. Tous les ans les esclaves s'adressent à l'économe ou au maître, pour que leur classification de tâches descende d'un degré. Cette méthode de désigner la quantité d'ouvrages exigée de chacun est préférée à tout autre par les nègres. Les individus actifs ont ordinairement achevé leur tâche de main entière vers le milieu du jour; d'autres vers les deux tiers; après quoi, libre à eux de disposer de leur temps comme bon leur semble. Il y a un conducteur qui les place à leur besogne, et qui vérifie si elle est achevée avant de les laisser quitter.

La ration de nourriture, allouée à chaque esclave de plus de quartorze ans, est de neuf quarts (10 litres vingt-et-un centièmes) de blé de Turquie par semaine; pour les enfans, de cinq à huit quarts. On dit que c'est plus

qu'ils ne peuvent manger; aussi vendent-ils leur excédant, ou s'en servent-ils pour nourrir leurs volailles ou leurs porcs, qu'ils ont toujours et partout le droit d'élever à leur compte. Ils reçoivent également un quart de sel par mois, et quelquefois du poisson salé, ou du bœuf salé, mais c'est une faveur et non un droit. Un boisseau comble (36 litres trente-quatre centièmes) de pommes-de-terre est considéré comme l'équivalent de la ration de blé de Turquie, aussi bien que deux pecks (18 litres seize centièmes) de riz brut, c'est-à-dire avec sa robe; mais on ne considère pas cette nourriture comme aussi substantielle que le blé de Turquie.

Sur la plantation d'où ces détails sont tirés, les nègres jouissent à Noël de trois jours de fête, durant lesquels ils ont à satiété du bœuf et du cohisky. D'ordinaire, après cette espèce de jubilé, ils sont complétement exténués de fatigue et d'ivresse. Il leur est accordé autant de terre qu'ils en peuvent cultiver; et la famille des maîtres s'approvisionne, chez les esclaves, de volailles et d'œufs, qui leur sont payés d'après le tarif suivant : œufs, 12 cents et demi (60 centimes) la douzaine; poulets, 12 cents et demi la pièce; les autres volailles de 20 à 25 cents, excepté les canards qui s'achètent le

double. Mais ils sont libres de porter leurs denrées à un marché plus avantageux, s'ils en trouvent. Ils emploient généralement le produit de ces ventes en afliquets pour leur toilette.

On se sert ordinairement, pour les vêtemens d'hiver des esclaves, d'une espèce d'étoffe appelée *white welsh plains*. Elle revient à Charleston à environ 80 cents le yard (4 francs 35 centimes). Ils préfèrent le drap blanc, parce qu'ils le teignent ensuite en pourpre, selon leur goût. Chaque homme reçoit sept yards de ce drap, les femmes six, et les enfans dans la proportion. Chaque nègre a tous les deux ans une couverture neuve; on en donne également une aux mêmes époques pour deux enfans. L'homme reçoit un chapeau, la femme un mouchoir, et tous les deux une paire de forts souliers chaque hiver. Pour l'été, chaque individu a droit à un habillement complet en coton filé à la maison, du genre des étoffes nommées *osnaburges*.

Il est pénible d'avoir à parler des châtimens infligés à ces nègres; mais un propriétaire d'esclaves est forcé malgré lui d'être plus ou moins despote, car les lois ne s'occupent point, et elles ne le pourraient pas, des détails de la discipline intérieure. Il faut donc que le maître

ait un moyen de faire respecter ses ordres et de maintenir une subordination générale, et, quelque sensible que soit son cœur, il ne lui en reste point d'autre que celui des corrections. Par malheur l'esclave a si peu de motifs généreux d'émulation, que la crainte doit être le principal mobile qui le fasse agir. Mais c'est une grande erreur de croire que les nègres ne travaillent qu'avec répugnance et seulement à coups de bâton ou de fouet. Au contraire, ils vont gaiement à leur ouvrage, et, comme la tâche qui leur est imposée n'excède pas leurs forces, ils s'en acquittent sans murmure; ils peuvent donc facilement éviter d'être punis. Il n'en faut pas moins qu'ils sachent qu'à défaut d'obéissance les châtimens sont là pour les y contraindre.

Je n'ai point, Dieu le sait, l'intention de préconiser l'esclavage; je ne prétends même point que ce soit le seul moyen à employer dans les pays où il est en vigueur; mais je soutiens que c'est un mal consacré qu'on doit regarder bravement en face, sans se laisser égarer par des sophismes ou des préjugés. Ce ne sera que de cette manière qu'on arrivera à introduire des améliorations ou à détruire le principe en lui-même.

On se plaint beaucoup dans le sud des

maux causés par l'intervention constante et fatigante des *abolitionistes*, tant de l'Amérique que de l'Europe ; je doute cependant qu'on ait des reproches fondés à leur adresser. Dans beaucoup de cas, j'en suis certain, ils ont produit un grand bien en forçant les propriétaires d'esclaves à regarder autour d'eux, et à se laver de plusieurs accusations qui n'étaient que trop bien fondées. Plus d'une fois, sans doute, on en a prouvé la fausseté ; mais souvent aussi, lorsqu'elles se sont trouvées justifiées, les planteurs ont été obligés de s'exécuter eux-mêmes. Il est arrivé encore que ces mêmes publications, qu'on regarde comme dangereuses ou intempestives, ont fait connaître aux planteurs eux-mêmes des abus qui avaient lieu tous les jours sur leurs habitations, et dont ils ignoraient l'existence.

En terminant ce sujet important, je me crois obligé de dire que, aussi loin qu'ont pu porter mes investigations, j'ai trouvé le système d'esclavage en Amérique dans une situation propre aux améliorations que cet affreux état de choses peut faire désirer. Quant aux interventions étrangères, je crois que les planteurs ne s'en trouveront pas plus mal, malgré l'aigreur et la vivacité des attaques. D'un autre côté, il faut que les abolitionistes se résignent

à de grands et presque perpétuels désappointemens. Entre ces deux partis s'élèvera une classe d'hommes froids et impartiaux, qui, sans être mus par des vues d'intérêt privé, se montreront les amis de leurs semblables, quelle que soit leur couleur, maîtres ou esclaves, et borneront leurs espérances et leurs efforts à concilier, par des moyens praticables, l'intérêt de tous avec les lois de la raison.

CHAPITRE XXXIX.

Voyage en Géorgie. — L'orage et la foudre. — Maîtresse d'hôtel Géorgienne.

Le 20 mars 1828, nous commençâmes notre pénible voyage à travers la section méridionale, ainsi qu'on l'appelle, des États-Unis. Nous avions d'abord le projet de suivre les bords de la grande rivière Alatamaha, et de voir, par ce moyen, une contrée aussi intéressante que sauvage. Mais la récente crue des eaux avait balayé les ponts jetés sur les diverses criques ou ruisseaux qui tombent dans cette rivière, et la route était devenue tout-à-fait impraticable.

En conséquence, nous nous dirigeâmes de nouveau vers le nord, d'abord aussi loin que le village de Riceborough, à trente ou quarante milles de la rivière, ensuite tournant à l'ouest parallèlement à son cours. De cette manière, quoique nous eussions toujours des

masses d'eau à traverser, comme nous les prenions plus haut, nous courions moins le danger d'être entraînés dans ces marais inondés et sans fin, qui caractérisent les contrées alluviales de la Géorgie.

J'ai déjà dit que nous voyagions dans une voiture légère, ouverte de tous les côtés, mais qu'on pouvait fermer au moyen de rideaux, en cas de pluie ou d'un soleil trop ardent. Comme la charrette aux bagages suivait par derrière, nous ne prîmes avec nous qu'un sac de nuit, et quelques objets de peu de volume. L'expérience du passé nous avait servi : nous portions aussi avec nous une petite provision de riz, quatre pains, une livre de thé et une boîte de petits biscuits. Pour remédier aux accidens qui pouvaient survenir, nous nous étions munis d'un paquet de cordes et d'une petite hache, qui nous furent très-utiles.

Sur la route de Dariès à Riuborough, nous vîmes un alligator qui dormait étendu au soleil, sur un tronc d'arbre renversé. Nous descendîmes tous de voiture pour l'examiner de plus près, en laissant toutefois, entre lui et nous, un intervalle de trois à quatre yards. Mais le bruit que nous fîmes pour approcher de lui le réveilla, et il sauta ou plutôt glissa de l'arbre dans l'eau. La matinée étant fraîche,

nous résolûmes de marcher un peu; nous fûmes tentés de nous moquer des recommandations de notre guide au sujet des serpens, dont, disait-il, les marécages étaient remplis. Mais moins de cinq minutes après nous manquâmes de poser nos pieds sur deux de ces reptiles, l'un desquels était long d'environ trois pieds, et très-noir; l'autre, d'une plus petite taille, était d'une couleur tirant sur le jaune; cette espèce s'appelle mocassin jaune. Les habitudes de ces serpens me parurent différer beaucoup; car lorsque le cocher eut fait vigoureusement claquer son fouet, le mocassin jaune s'enfonça dans l'eau stagnante et de couleur d'encre d'un marécage, et disparut comme un éclair. Le noir, qui ne paraissait pas aimer l'eau, en suivit le bord devant nous, et si lentement, qu'il n'aurait tenu qu'à nous de le frapper, et peut-être de le prendre, si nous en avions eu la moindre envie. Ce qu'il y a de curieux c'est que, bien qu'ensuite nous ayions parcouru plusieurs milliers de milles du pays où les serpens abondent, nous n'en rencontrâmes que deux, sans pouvoir jamais avoir la vue d'un serpent à sonnettes.

Le 21 mars nous rentrâmes dans la forêt, de laquelle nous ne sortîmes pas pendant plusieurs jours d'un voyage pénible. Cette vue de la pro-

fondeur des bois était embellie ou enlaidie par un incendie qui en dévorait au loin une portion. Nous ne pûmes savoir dans quelle étendue; mais des volumes de fumée remplissaient le fond du paysage, et jetaient sur lui un long voile de crêpe. Dans quelques endroits, notre route nous conduisit dans le voisinage d'arbres en feu, et nous fûmes souvent près d'être suffoqués par la chaleur et la fumée.

J'eus occasion de remarquer un pin résineux qui brûlait d'une façon assez curieuse. Le feu avait percé un trou dans le tronc, tout près de terre, puis il s'était ouvert un passage dans le cœur de l'arbre, et la flamme sortait plus haut par une autre issue, ce qui faisait l'effet d'un tuyau de cheminée. D'un côté, vers le bas, ce pin brûlait comme une fournaise; de l'autre, vers le sommet, sa cime verte s'agitait nonchalamment, comme si rien d'extraordinaire ne se passait à sa base.

Vers le coucher du soleil, nous arrivâmes à un endroit où la route se bifurquait. Nous délibérâmes long-temps pour savoir lequel des deux chemins il convenait de suivre, et nous choisîmes le mauvais; mais je ne regrettai ni le temps ni la fatigue que nous coûta cette erreur, car elle nous conduisit dans une partie de la forêt où non-seule-

ment les arbres, mais l'herbe même, étaient en feu. C'était vraiment un spectacle magnifique. Une brillante ceinture de flammes, haute d'un pied, et s'étendant sur un diamètre de trois à quatre cents yards, dévorait avec avidité les broussailles, étreignait dans son incandescente circonférence les arbres nains et géans, enfans ou séculaires, qui bientôt ne seraient plus qu'un monceau de cendres, et, diminuant à mesure qu'elle se resserrait vers le centre, laissait derrière elle, d'un côté un sol noirâtre et brûlant, de l'autre des arbres verts, un gazon soyeux, et des fleurs nouvellement écloses. Je m'élançai dans ce cercle, et demeurai quelques minutes sur cette terre corrodée, cherchant dans ma pensée un point sublime de comparaison, une métaphore en harmonie avec le grandiose du spectacle; je ne pus rien trouver de mieux, après de grands efforts, que celle d'un habit d'uniforme noir bordé d'un galon d'or.

Il nous en coûta douze heures d'un voyage horriblement fatigant, dans cette journée, pour faire trente à quarante milles, et nous fûmes enchantés à la fin de nous trouver dans une maison de troncs d'arbres, solitaire, et occupée par une pauvre veuve, qui mit tout ce qu'elle possédait à notre disposition; quoi-

qu'elle ne tînt point une auberge, elle nous reçut avec cette hospitalité qui caractérise les habitans de ces pays. Il est bien entendu que ces pauvres gens n'avaient pas les moyens de nous traiter *gratis*, mais j'ai toujours trouvé leurs prix fort modérés.

Le jour suivant nous ne parcourûmes que vingt-cinq milles. Mais lorsqu'on voyage dans les forêts d'Amérique, régions où n'a point encore pénétré le nom de Macadam [1], et où de long-temps ne s'exercera sa bienfaisante influence, ce n'est pas au nombre de milles qu'on peut mesurer l'étendue des travaux qu'on a exécutés.

Nous suivîmes notre route, le 22 mars, si route on peut l'appeler, à travers l'épaisseur de la forêt, n'ayant pour nous guider dans notre chemin que quelques brûlures ou déchirures faites aux arbres. C'était voyager sur l'océan en se guidant sur les étoiles. Après avoir erré de cette façon pendant une douzaine de milles, nous parvînmes à une clairière où deux routes s'ouvraient devant nous. Le conducteur s'ar-

[1] Nom de l'homme habile, auquel on doit en Angleterre les routes telles qu'elles sont maintenant. On a francisé le mot, et on appelle chez nous : routes macadémisées, celles où ce procédé a été employé.

(*Note du trad.*)

rêta, soupira et me regarda d'un air piteux et interrogatif. « Prenez à droite, lui dis-je avec beaucoup d'à-plomb. » — Il prit à droite. Malheureusement j'avais eu tort. En effet, je n'avais aucun motif pour prendre l'une ou l'autre de ces routes, et la seule raison qui m'avait porté à trancher aussi vivement la question, était celle-ci : je savais que, lorsqu'on voyage, l'indécision est souvent pire que l'erreur, parce qu'elle fait perdre plus de temps. Cette fois je m'étais trompé, car nous nous trouvâmes bientôt perdus au milieu de taillis et de broussailles. Mais, à notre grande joie, nous arrivâmes dans peu de temps à une éclaircie d'une assez grande étendue. Malheureusement aucun vestige d'habitation ne se laissait apercevoir, et quoique des colonnes de fumée s'élevassent devant nous en spirales, nous nous convainquîmes bien vite qu'elles venaient, non des maisons, mais des arbres en feu de la forêt.

A force de suivre des sentiers, tantôt à droite, tantôt à gauche, le cocher découvrit enfin un chemin, ou pour mieux dire les traces d'un chemin. Moi je ne voyais rien du tout, mais l'œil plus perçant et plus expérimenté du guide voyait clair dans ce qui n'était que ténèbres pour moi. Nous le suivîmes, et bien-

tôt nous trouvâmes trois cochons rouges, témoignages vivans que le pays était habité, et dont la vue nous parut pleine de charmes. Au bout de quelques instans leur propriétaire, espèce d'homme des bois, s'occupa avec beaucoup d'obligeance à nous remettre dans la bonne voie. On devait tracer une nouvelle route, nous dit-il, mais il ignorait dans combien de temps. En attendant cette route future, il nous recommanda de suivre certaines marques que nous offriraient les arbres. Nous reprîmes de nouveau notre course aventureuse, à travers des troncs et des racines, des criques et des marais, gravissant et descendant sans discontinuer de petits monticules qui se lient les uns aux autres, et qui ont fait donner à cette contrée le nom de Pays-Roulant.

Je cherchai en vain des traces du grand torrent ou déluge, qui paraît avoir traversé les parties nord et est de l'Amérique; mais je ne vis rien qui s'appliquât à cette opinion. Dans cet endroit, cependant, une idée me frappa: on en pourra plus tard vérifier la justesse. Tout le monde a remarqué l'effet produit par la marée sur une grève sablonneuse; elle y trace des espèces de sillons qui, sur une moindre échelle, peuvent donner une idée du pays que je décris. Or, il est possible, et cela s'accorde-

rait assez avec la théorie *huttonienne* du système terrestre, que cette partie de contrée ait servi, dans un temps, de lit à la mer. Si on ajoute ensuite que le golfe, qui baigne les côtes d'Amérique depuis les caps de la Floride jusqu'aux bancs de Terre-Neuve, a pu passer sur ces terres, et que son courant gigantesque y a formé ces séries de sillons ou rebords, on comprendra facilement que, plus tard, quelques convulsions de la nature a pu leur donner la position qu'ils occupent maintenant. Si, par des expériences faites avec soin sur les inégalités du fond de la mer le long du golfe actuel, on y trouvait de semblables traces, le système que je mets en avant deviendrait assez plausible.

Toutes ces observations donnaient de l'intérêt à notre voyage, et nous étions d'assez bonne humeur lorsque, au moment où nous demandions notre chemin à la porte d'une petite maison, nous entendîmes des coups de tonnerre dans l'éloignement; d'autres symptômes d'orage se joignirent à celui-ci : nous vîmes des masses de nuages noirs s'amasser au sud-ouest, et s'avancer vers les bois. Nous continuâmes cependant notre route. Lorsque le ciel est riant sur nos têtes, le soleil radieux, nous avons de la peine à croire à l'imminence de l'o-

rage. Mais lorsque les nuages atteignent le zénith, et que les fenêtres du ciel s'ouvrent, nous pensons à l'asile que nous venons de quitter, et le repentir que nous éprouvons pourrait nous faire pardonner de plus graves erreurs

Dans cette occasion, toutefois, nous nous tirâmes assez bien d'affaire. Une bonne averse tomba en sifflant sur les cimes enflammées des arbres et mouilla quelque peu nos bagages; mais après deux trombes l'orage était passé, le soleil revint tout aussi brillant qu'auparavant, et nous rîmes de bon cœur des histoires qu'on nous avait racontées au sujet des orages du sud. A peine étions-nous installés depuis cinq minutes dans la maison où nous devions coucher, que la tempête parut et continua pendant une heure après qu'il fut nuit, d'une manière et sur un ton dont je n'ai vu d'exemple qu'à San-Blas, sur les côtes occidentales du Mexique. Le tonnerre était tellement voisin de nous, que chaque éclair se trouvait suivi d'une secousse si violente, que la maison en tremblait jusque dans ses fondemens; elle ressemblait à un vaisseau touchant sur un rocher. Il tombait en même temps de tels torrens de pluie, que l'eau ne pouvant pas prendre de direction, soit d'un côté, soit de l'autre, la terre fut submergée comme par l'effet d'un second déluge.

Le vieux gentleman, qui consentit à nous recevoir pour la nuit, ayant aperçu ma camera lucida dans le déballage que nous fîmes de nos effets, voulut absolument que je lui en expliquasse l'usage; et, quand j'eus satisfait sa curiosité, il exigea que je fisse son portrait. J'y consentis de bon cœur; je fis aussi celui de trois ou quatre de ses fils, excellens types de pionniers des forêts reculées d'Amérique. Mais ces hardis aventuriers aux formes musculeuses n'auraient été, même en y comprenant leur père, que des figures aériennes sur la toile, en les comparant à la maîtresse de la maison. Je ne pus rassembler assez de courage pour inviter ce formidable personnage à poser devant moi: elle aurait passé aux yeux de tout le monde pour sir John Falstaff, déguisé en vieille femme de Brentford. Elle portait sur le sommet de sa tête un fragment de chapeau d'homme par-dessus un bonnet de toile; sa spacieuse rotondité était emprisonnée dans une robe de cotonnade bleue à carreaux, qui ne descendait pas assez bas pour que je me permette d'entrer dans de plus grands détails; je dirai seulement qu'elle n'empêchait pas les yeux de se reposer sur des jambes et des pieds, excellens piédestaux pour une telle statue, et parfaitement en harmonie avec d'énormes leviers attachés à ses

épaules, très-bien connus, j'oserais le parier, des oreilles de sa solide progéniture, des côtes de ses nègres, et peut-être même du dos de son tendre époux.

J'éprouvais quelqu'embarras à traiter des articles de mon dîner avec une telle puissance, dont les moindres signes semblaient des lois pour ses fidèles sujets; mais comme je remarquai quelques symptômes d'impatience sur son auguste front, je me hasardai à insinuer qu'un couple de petits volatiles grillés seraient les bien-venus; son silence m'enhardissant, j'osai glisser quelques mots au sujet d'un peu de riz et d'une petite adjonction de pommes-de-terre. A chacune de ces requêtes elle témoigna par un ah! ou un hem! qu'elle me comprenait. Enfin, s'aidant de ses mains pour s'enlever d'un vaste fauteuil où elle était comme enterrée, elle dit d'un ton d'assez bonne humeur: « Je » suppose qu'il faut vous donner ce que vous » demandez. » Puis elle sortit.

Au bout d'environ dix secondes, sa voix faisait retentir les échos de toutes les chambres, et même ceux d'une petite cour adjacente. « Sally! » Mary! et vous, Tom! Juin! « criait d'une voix de tonnerre sir John Falstaff. Une douzaine de voix lui répondirent à la fois.

Chacun courut de son côté, mâles et femel-

les, jusqu'à deux énormes chiens de basse-cour; Juin, ou Juillet, je ne me souviens plus exactement du nom, un jeune nègre très-actif escalada une haie et parvint, non sans peine, à saisir deux poules pour les porter à son impatiente maîtresse, qui déjà avait allumé un feu dont la flamme ressemblait autant à l'éclair que la voix de la matrone à la foudre.

Un court moment de calme succéda à la tempête, et j'en profitai pour continuer à croquer mon vieillard et ses fils. J'en étais à la figure riante d'un garçon dont la chevelure ne ressemblait pas à une ruche, lorsque, à la consternation générale, sir John fit de nouveau son entrée en rugissant. Cette excellente mère de famille apostropha les acteurs passifs de cette scène de diverses épithètes qui semblaient chacune renfermer la biographie de l'individu auquel elle s'appliquait, et termina sa vigoureuse allocution par ces mots bienveillans : « Allons, tas de fainéans, re-
» muez-vous tous, et jetez-moi quelques plan-
» ches derrière la cuisine afin que je passe
» l'eau. »

J'aurais bien désiré savoir de quelle nature était la traversée à laquelle se hasardait mon héroïne, mais il ne restait personne pour répondre à ma question. Jugeant dès lors que

c'en était fait des beaux-arts pour cette fois, je pliai bagage et rentrai mes instrumens. Dans ces entrefaites, la bourgeoise revint avec la nouvelle que la pluie faisait tomber une telle quantité de suie dans la cheminée, qu'il devenait impossible de griller nos poulets, mais qu'on pourrait les faire revenir dans la casserole si j'y consentais.

— « Certainement, madame, » m'empressai-je de répondre, frappé tout à la fois de la manière rapide avec laquelle elle s'était dépouillée de sa colère, et du génie qui lui suggérait un remède aussi efficace. — Je crois, toute réflexion faite, que nous avons dû considérablement l'ennuyer avec nos demandes réitérées de draps blancs, d'essuie-mains blancs, de vases d'eau, etc., car à la fin de la soirée, lorsque notre servante lui demanda un autre bout de chandelle, elle s'assit désespérée et s'écria : « Je voudrais bien » savoir quand vous aurez fini de demander ! »

Avec le temps, notre souper parut sur la table, et notre bonne hôtesse s'assit à côté de nous, non pour le partager, mais pour nous réciter le catalogue volumineux de ses peines.

De même que la faim est une des plus rudes épreuves auxquelles on puisse mettre notre patience, de même, lorsqu'elle est satisfaite, notre mauvaise humeur s'envole avec elle. En

conséquence, plein de reconnaissance pour le bon souper que je venais de faire, j'entrepris de consoler sir John.

« Certes, lui dis-je, si vous n'aviez pas vos » nègres à morigéner, vos fils à maintenir, ce » qui ne doit pas être facile.... »

Elle hocha la tête en souriant.

«.... Votre mari à gronder (un autre sourire), » vos hôtes à soigner et à traiter avec amabi- » lité, votre basse-cour à surveiller, votre cui- » sine à faire; enfin, si vous n'étiez pas contra- » riée et fatiguée toute la journée.....

— » Et toute la nuit, ajouta-t-elle...

«.... Vous seriez la plus heureuse, au lieu » d'être la plus malheureuse, la plus utile et » la plus obligeante des femmes de toute la » Géorgie. »

Elle rit de bon cœur à cette conclusion philosophique, et s'empressa de nous procurer tout ce qui pouvait encore nous manquer.

Néanmoins, il faut en convenir, la maison n'était pas la plus agréable du monde. Nos deux chambres, réunies ensemble, auraient été trop petites pour servir d'office à un maître d'hôtel; il n'y avait qu'un seul bassin à laver, ainsi qu'on appelait cette espèce de vase, et qu'un seul essuie-main. Au centre du bâtiment était une grande salle où d'autres voyageurs passaient la

nuit à boire et à crier aux dépens de notre sommeil; et nous nous trouvâmes fort aises de voir poindre le jour. Nous reprîmes notre route de sable, au moment où les premiers rayons du soleil changeaient en diamans les gouttes d'eau suspendues aux feuilles, seuls restes de la tempête de la veille.

CHAPITRE XL.

Passage du Yam-Grandy. — Mâcon. — Loterie de terre dans la Géorgie. — Embryon de ville dans le désert.

Nous eûmes treize milles d'une route détestable à parcourir, le matin du 23 mars, avant d'arriver à une maison où, au dire de nos hôtes, nous devions trouver à déjeuner. Arrivés devant la porte, nous vîmes le propriétaire assis paisiblement dans sa verandah; nous lui demandâmes la permission d'entrer chez lui; il répondit : « Vous en êtes bien maîtres, mais il est » inutile de vous attendre à y déjeuner, attendu » qu'il n'y a personne pour faire la cuisine.

« Avez-vous quelque chose qu'on puisse faire » cuire? demandai-je.

— » Je n'en sais rien. De quoi avez-vous be- » soin?

— » D'un couple de poulets.

— » A votre service, si vous pouvez les at-
» traper.

— » Les attraper ! » s'écrièrent trois ou quatre voix de notre troupe que rassurait un peu cette permission, toute conditionnelle qu'elle était.

La chasse commença aussitôt; et, pendant que notre cocher Middleton et son fils se livraient à cet agréable exercice, je parvins à décider le patron à me montrer le chemin de sa cuisine, et à m'y laisser allumer du feu.

Il paraît que les dames de la maison avaient été rendre quelques visites dans les environs. Je suis sûr que leur satisfaction aurait reçu quelque échec si elles avaient pu voir leur batterie de cuisine et leur vaisselle livrées à des mains aussi maladroites.

Nous pûmes cependant au bout d'une heure, qui nous sembla un siècle, nous mettre à table et déjeuner. Mais bientôt de plus sérieuses inquiétudes vinrent nous assaillir. On nous dit qu'à quatre à cinq milles de là nous aurions à traverser un cours d'eau fort difficile, appelé le Yam-Grandy-Creek, ruisseau toujours beaucoup plus gonflé le second jour, après une grande pluie, que le premier, et que nous y serions retenus long-temps si nous ne parvenions pas à le passer tout de suite.

Ces mauvaises nouvelles nous furent confirmées par deux voyageurs à cheval qui arrivèrent justement au moment où nous achevions de déjeuner, et qui nous assurèrent que le ruisseau devait être dans sa crue. Ils avaient acquis cette conviction d'après certaines marques bien connues qu'on trouvait sur les arbres, et nous engagèrent à faire halte puisque le gué était déjà très-profond.

Nous partîmes. Arrivés sur le bord du Yam-Grandy, son aspect ne nous sembla nullement rassurant; c'était un ruisseau que la plaine avait rendu très-large, et qui coulait au milieu d'épaisses broussailles dont la route était couverte des deux côtés. Il nous fallait deviner notre chemin, car l'eau était horriblement noire et nous paraissait très-profonde.

Pour ma part, n'ayant aucune expérience dans la manière de passer les gués, celui-ci ne me plaisait guères; il semblait plaire encore moins à notre conducteur Middleton. Nous commençâmes une délibération sur ce que nous avions à faire. Après avoir examiné de plus près le terrain, nous découvrîmes un petit sentier pour les piétons, qui traversaient la crique sur un pont rustique formé de troncs d'arbres placés deux par deux et côte à côte, sur la plus grande partie de la largeur de l'eau, qui pou-

vait être de cent cinquante à deux cents yards. Ces pièces de bois étaient supportées çà et là, à la hauteur d'environ six à huit pieds au-dessus du ruisseau, par des poteaux enfoncés dans la terre. Par malheur, justement au milieu de cette chaussée précaire, un des arbres avait été entraîné par le courant, de façon que, pour les huit ou dix yards de la partie la plus dangereuse, il n'y avait qu'un seul tronc d'arbre pour passer. Nous tentâmes ce passage les premiers, Middleton et moi, afin de nous assurer s'il serait prudent d'essayer de faire franchir le gué à nos voitures, ou même le pont au reste de notre monde. Il avoua qu'il ne savait quel parti prendre; je lui proposai de déposer sur l'herbe tous les bagages qui occupaient la petite charrette, et de monter dedans pour tenter le gué.

Il rit beaucoup de ma proposition, et marmotta quelques mots sur la crainte d'être entraîné par le courant, noyé ou ensorcelé dans cette crique; je fis peu d'attention à tout cela, et, avec son aide, je vidai la charrette; le brave cocher monta sur son char comme un véritable conducteur romain, et le lança dans l'eau.

Bientôt on ne vit plus que quelques pouces des ridelles de la charrette paraître au-dessus de

l'eau ; mais le cheval ne perdit jamais entièrement pied. D'un autre côté, l'oreille expérimentée du cocher découvrit, à notre grande joie, qu'aucune des pièces de bois qui faisaient le fond de la route sous l'eau n'avait été dérangée par le courant. Je n'en fus pas moins fort content quand je le vis sain et sauf de l'autre côté.

Mais que faire? Si d'un côté il était clair que la voiture pouvait passer, il ne l'était pas moins qu'une femme ne pourrait pas y rester, puisqu'il y aurait de l'eau jusqu'à la hauteur des siéges dans l'intérieur. Nous résolûmes en conséquence de transporter nos femmes au moyen du pont périlleux, et de laisser la voiture vide et les chevaux courir la même chance que la charrette.

Nos chagrins s'augmentèrent d'une averse impitoyable qui commença à tomber au moment où nous eûmes arrêté notre résolution. Peu nous importait d'être trempés jusqu'aux os, mais la pluie rendait les troncs d'arbres si glissans, que la difficulté de traverser le pont, même dans les endroits où ils étaient doubles, devenait plus effrayante encore dans la partie où il n'y en avait qu'un. Comme il n'y avait point de remède, la caravane se mit en marche. L'enfant dormait profondément; il fut

décidé que je la porterais dans mes bras, et que ma femme et sa domestique me suivraient. Tout alla à merveille jusqu'au moment où nous atteignîmes le tronc isolé du milieu, qui était la véritable clef de voûte de nos embarras. Fort heureusement ma tête ne tourna point, quoique l'eau tourbillonnât et écumât sous mes pieds; mais la tâche se trouva trop difficile pour la partie féminine de la troupe; ces dames s'arrêtèrent tout court au bout des troncs jumeaux. On décida que j'irais jusqu'à l'autre bord avec l'enfant, et qu'ensuite je reviendrais convoyer le reste de la compagnie.

Nos discussions à ce sujet éveillèrent la petite fille, précisément au moment où j'arrivais au point central, le pas le plus difficile. Dans ce moment la voiture était à l'endroit le plus profond du gué, et Middleton faisait claquer son fouet avec force, invoquant ses chevaux par leurs noms de Tom et de Jerry, lesquels par leur hennissement et les vigoureux coups de collier qu'ils donnaient, témoignaient assez de l'importance qu'ils attachaient à ce que l'entreprise s'achevât heureusement. L'enfant, qui était dans le ravissement de ce spectacle si nouveau pour elle, battait des mains, et sautait dans mes bras de telle façon que j'avais la plus grande peine à conserver mon équilibre, d'au-

tant mieux que je m'étais maladroitement muni d'un parapluie pour garantir ma fille de la pluie.

Malgré tant de périls et de difficultés, nous parvînmes sans accidens à l'autre bord, traversés, il est vrai, complétement, mais tout joyeux et nous félicitant mutuellement sur le succès de notre entreprise. On transporta ensuite les bagages pièce à pièce, sur l'épaule et en suivant le pont : enfin nous prîmes congé du Yam-Grandy, ruisseau jusque-là inconnu sur la carte, mais que nous n'oublierons pas de sitôt.

Au milieu de toutes ces traverses, nous conservâmes tous une excellente santé, surtout l'enfant, qui jouissait à un tel point des plaisirs du voyage, que nous ne nous repentîmes point de l'avoir prise avec nous.

Nous arrivâmes dans la soirée à une maison isolée dont les maître et maîtresse étaient absens; mais elle était confiée aux soins de trois petites filles, dont la plus âgée n'avait pas douze ans, qui nous firent les honneurs avec un aplomb admirable. L'une apporta à l'enfant un verre de lait sortant du pis de la vache, l'autre se mit à faire la cuisine et la troisième dressa la table. Rien de charmant comme

l'ordre et la propreté qui régnaient dans ce petit royaume enfantin.

Le 25 mars nous fîmes vingt-neuf milles en dix heures et demie, et avec bien du mal. Nous dînâmes à un village situé sur la rive droite de l'Oconée, sale ruisseau qui se joint à l'Ocmulgée, après quoi cette rivière prend le nom de Alatamaha, dont il a déjà été question.

Lorsque le dîner fut prêt, nous nous vîmes honorés de la présence de la dame de la maison, qui toutefois ne but, ne mangea ni ne parla, mais resta assise au haut bout de la table, surveillant attentivement nos moindres gestes. Oppression cruellement tyrannique. Pareille chose nous arriva le lendemain : lorsque nous fûmes à table, la maîtresse prit une chaise, s'approcha de la table, et, comme sa devancière, ne but ni ne mangea, et ne répondit aux avances que nous lui fîmes pour ouvrir la conversation, que par des : oui, madame, non, madame. Elle tenait continuellement les yeux fixés sur nous, pendant que nous mangions, comme si nous avions été autant de bêtes féroces. Jusqu'à la cuisinière, de temps à autre, entr'ouvrait sa porte pour nous contempler.

Le 27 mars nous atteignîmes Mâcon, vers

onze heures, et à moitié morts de faim. Nous nous y aperçûmes que le timon de notre voiture avait cassé; mais, par bonheur, nous trouvâmes dans la ville un carrossier anglais, qui, charmé de voir quelqu'un du vieux pays, se mit courageusement à la besogne, et répara notre accident le même jour.

Mâcon est une ville qui ressemble dans le sud à ce qu'est Utique ou Syracuse dans le nord, ou toute autre ville nouvellement bâtie dans la partie occidentale de l'état de New-York. Elle n'a pas tout le tumulte de Rochester, il est vrai; mais elle ressemble un peu à ce village, et pourrait passer pour un de ses faubourgs. Les arbres croissaient encore dans les rues. Les maisons semblaient n'avoir été achevées que la veille. Tout enfin était neuf dans cette ville, où personne ne connaissait son voisin. Je fus obligé de frapper à huit ou dix portes avant de pouvoir découvrir l'adresse d'un monsieur pour lequel j'avais une lettre. Les rues n'avaient point encore d'écriteaux portant leur nom; mais elles étaient régulièrement percées, et l'on voyait de chaque côté des Pride-of-india plantés en rangées doubles, comme pour se moquer de la vieille forêt voisine, qui semblait jeter un regard de dédain sur cette création pygmée de l'homme.

Pendant la même journée nous traversâmes une ville nommée Dublin, sur les bords de l'Oconée. Cette ville, ainsi que beaucoup d'autres de cette contrée, quoiqu'à peine nées, souffrent d'une caducité anticipée, amenée par la difficulté que les habitans éprouvent à obtenir du travail de leurs esclaves. L'un d'eux me disait : « Ce ne sont pas les nègres qui sont esclaves, c'est nous : nous ne pouvons, ni les faire » travailler, ni nous en débarrasser, ni les » remplacer par d'autres; ils se cramponnent » après nous et augmentent notre misère. Eux » seuls ne s'inquiètent point comment les » choses vont : au milieu de la misère générale » eux seuls sont heureux. »

Le 28 mars nous nous dirigeâmes vers l'ouest jusqu'à Old-Agency, station sur la rivière Flint, premier cours d'eau se jetant dans le golfe du Mexique, que j'eusse rencontré. Avant les six ou sept dernières années, le pays que nous traversions avait été exclusivement habité par des Indiens de la Creek (Creek-Indias). Durant un temps considérable, la rivière Flint leur avait servi de frontières orientales; mais, à l'époque où nous visitions le pays, ils avaient été rejetés plus encore à l'ouest, et la rivière Chatahoochie était la ligne qui les séparait des Géorgiens. Les détails des moyens

employés pour déposséder ces populations aborigènes de leurs propriétés, et les forcer de chercher une nouvelle patrie, forment un des chapitres les plus déplorables de l'histoire de l'Amérique.

On nous avait annoncé que nous serions arrivés à la partie la plus difficile de notre entreprise, lorsque nous aurions à passer à travers la nation indienne, ainsi qu'on l'appelle encore, malgré l'éloignement de ses vieux habitans. Mais nous avions été soumis à une discipline tellement sévère depuis la côte, tant pour les routes que pour le régime, que nous regardâmes comme un voyage d'agrément notre excursion sur le sol de ces anciennes peuplades.

Le 31 mars nous arrivâmes à Creek-Agency, sur la rive droite ou occidentale de la Chatahoochie, et de là nous partîmes pour une expédition assez curieuse.

Un an environ avant notre visite, un arrangement fut conclu par le gouvernement des États-Unis, au moyen duquel la nation des Indiens de la Creek fut amenée à quitter le territoire situé entre les rivières Chatahoochie et Flint, et à se diriger vers l'ouest, en dedans

des limites de l'état de Alabama, laissant par-là un espace intermédiaire à la disposition de la Géorgie. Il paraît que, suivant une des lois de ce dernier état, toutes les terres qui ajoutent à la Géorgie, par suite de ce qu'on appelle l'extinction des Indiens, doivent être partagées, par la voie d'une loterie, entre les habitans de l'état. Chaque citoyen de l'âge de vingt-et-un ans a droit à un billet, chaque homme marié, à deux; chaque père de famille à trois. J'ai oublié les autres particularités et égaré le décret de la législature à ce sujet. Je crois cependant que les lots étaient de deux cent deux acres et demi chacun. Quoi qu'il en soit de ces détails, tout le territoire occupé autrefois par les Indiens fut divisé de cette manière entre les citoyens de l'état.

Toutefois, lorsque cette distribution eut lieu, le gouvernement de l'état se réserva une portion des terres (cinq milles carrés) pour y bâtir une ville. On fit choix à cet effet d'un endroit sur la rive gauche de la Chatahoochie, qui sert de frontière entre la Géorgie et Alabama. La nouvelle ville devait s'élever à l'extrémité d'une longue série de sauts, ou pour mieux dire de rapides sur lesquels cette rivière se précipite d'une manière très-pittoresque. La principale

chute ayant environ deux cents pieds d'élévtion perpendiculaire, une très-puissante force motrice destinée à faire agir des moulins ou des usines, fut ainsi placée à la disposition des futurs habitans de la ville, dans les limites de laquelle se trouvait renfermée toute la partie de la rivière à ce destinée. Le reste du cours de la rivière jusqu'au golfe du Mexique était parfaitement navigable, déjà même plusieurs bateaux à vapeur l'avaient remontée.

Une loi de l'état de Géorgie disposa en outre qu'un laps de temps de soixante jours devrait s'écouler, après que les plans auraient été dressés, sans que les lots pussent être vendus. Ces lots devaient se composer d'un demi-acre chacun, et les cinq milles carrés se trouvent divisés en rues sur le papier, chaque lot portant une lettre et un numéro spéciaux. On devait également faire publier cette vente par toute l'Union, et l'on supposa que ces soixante jours suffiraient pour que les aventuriers, les spéculateurs de terrains, les marchands, arrivassent en foule sur les lieux.

On ne se trompa point : ce projet fit fermenter toutes les têtes; partout on prôna les avantages de la nouvelle ville, et il y vint du monde de toutes les parties de l'Union. Nous arrivâmes précisément au milieu de ce mouve-

ment général, assez à temps pour voir l'embryon d'une ville, une cité encore sans nom, sans existence de droit ni de fait, et partout fourmillant d'habitans, toute prête enfin à entrer dans l'exercice de ses droits municipaux à la voix du commissaire-priseur et à l'extinction des feux.

Après avoir quitté Creek-Agency, nous suivîmes la rive occidentale de la rivière et la traversâmes sur un bac. Afin de mieux voir les choses, nous fîmes prendre les devans à notre voiture, et nous entrâmes à pied dans Colombus, tel devait être le nom futur de la ville.

Un monsieur, qui avait eu la complaisance de nous accompagner, nous fit voir d'abord une longue ligne ouverte dans les taillis d'une forêt de chênes; ce devait être la rue principale, et, comme on avait frayé un petit passage dans les broussailles, nous pûmes la parcourir. En atteignant le milieu de cette ligne, notre ami, regardant autour de lui avec orgueil, s'écria avec un noble enthousiasme : « Vous voilà dans le centre de la ville ! » Dans peu de temps, nous assurait-il, ce ne serait plus un sentier, mais une rue large de soixante yards et longue d'une lieue. En examinant at-

tentivement les alentours, nous pûmes reconnaître, à des poteaux plantés par les commissaires, les rues projetées qui devaient couper à angles droits la grande avenue.

De loin en loin s'élevaient des huttes de toutes sortes de formes, soit en blocs de bois, soit en écorce. Ces domiciles provisoires n'étaient établis d'aucune manière régulière. Chacun avait le droit de bâtir où il voulait, avant même la vente des lots, pourvu que, quarante jours après cette vente, il fît place nette s'il n'était pas acquéreur du terrain sur lequel il avait construit. Des auberges, des ateliers se voyaient çà et là; j'eus même la satisfaction d'apercevoir sur la porte d'une hutte ces mots : Homme de loi (attorney at law). Un des commissaires m'assura que déjà neuf cents habitans étaient rassemblés dans cet endroit, quoique quatre mois dussent encore s'écouler avant que la vente eût lieu et que la ville existât.

Quel bouleversement aura dû causer cette vente! quel coup d'œil curieux pour l'observateur! Toutes ces maisons provisoires disparaissant pour faire place à d'autres; la nomination du maire et des aldermen, les impôts à asseoir, les écoles à fonder, la cour de justice, la prison,

l'église à construire; et tout cela, non point progressivement comme dans toutes les autres fondations de villes, mais d'un seul coup, au même moment, comme si la baguette d'un enchanteur eût fait jaillir cette cité du désert.

CHAPITRE XLI.

État déplorable des Indiens Creeks. — Jeux indiens. — Grand jeu de paume indien.

Le 1er. avril 1828 nous traversâmes la rivière Chatahoochie, et pénétrâmes dans le pays des Indiens Creeks. Le long de la route nous avions rencontré un grand nombre de ces malheureux, qui ont été délogés de leurs vieilles possessions et qui n'avaient pas encore pris racine dans les nouvelles qu'on leur avait allouées. Il est vrai qu'ils avaient reçu une compensation pécuniaire lorsqu'ils cédèrent les terres de leurs ancêtres; mais ces hommes sont trop imprévoyans de leur nature pour avoir cherché à cultiver leur nouveau sol, de sorte que, lorsque leur argent fut dépensé, ils se trouvèrent réduits à une profonde misère. J'appris cependant avec plaisir que l'agent des États-Unis venait à leur secours, et leur fournissait quelques provisions et quelques vête-

mer. A mesure que nous laissions derrière nous la rivière Chatahoochie, et que nous avancions vers l'ouest, nous perdîmes de vue ceux des Indiens dépossédés qui erraient autour de leurs anciennes demeures comme des abeilles autour de leur ruche détruite, et nous nous trouvâmes en contact avec d'autres Indiens qui avaient conservé leurs vieilles possessions.

Nous arrivâmes, le second jour après notre départ de Colombus, à la maison d'un des agens des États-Unis qui habitent au milieu des Indiens et qui servent d'intermédiaires entre eux et le gouvernement. Nous ne pouvions arriver plus à propos, car on était à la veille d'un de leurs grands jeux de balle (ball-plays), spectacle d'autant plus curieux que c'est le seul où se déploie dans toute sa force et sa simplicité primitives le génie des Indiens. La fête devait avoir lieu le lendemain matin; mais notre hôte me conseilla d'assister aux cérémonies préparatoires, et m'offrit de m'accompagner à l'un de leurs conseils.

Il paraît que les habitans d'un village indien jouent toujours contre ceux d'un autre; or, comme ces sortes de jeux sont, non-seulement un amusement, mais encore l'occupation de toute leur vie, beaucoup de préparatifs et de cérémonies sont nécessaires à l'avance.

Nous trouvâmes les Indiens rassemblés dans une cour d'environ vingt yards carrés, formée par quatre espèces d'appentis ou hangars, sous lesquels étaient assis plusieurs des chefs et plus d'une centaine d'Indiens. Sous chacun de ces hangars s'élevait une plate-forme à environ un pied et demi de terre, légèrement en pente vers la cour, et couverte de nattes de roseaux cousues les unes aux autres. Les principaux Indiens siégeaient là dans toute leur dignité, soit les jambes croisées, soit étendus tout de leur long.

Dans le milieu de la cour brûlait un immense feu de pins résineux dont la flamme brillante, jointe à la clarté de la lune qui était dans son plein, illuminait la scène à un tel point, qu'aucun détail ne pouvait m'échapper : autour de ce feu était accroupie une douzaine de vieillards, peu embarrassés de vêtemens et fumant de longues pipes qu'ils se passaient les uns aux autres. Ils riaient et parlaient d'une voix fort animée, se tournant de temps à autre du côté du cercle de jeunes Indiens qui se tenaient derrière eux.

Sur un des carrés illuminés, devant l'un des hangars, étaient assis deux musiciens ; l'un d'eux frappait avec ses doigts sur un tambour formé d'une peau de daim séchée, qui recouvrait

un tronc d'arbre creusé, tandis que l'autre battait la mesure avec une grosse gourde remplie de sable. Vingt squaws, ou femmes indiennes, étaient rangées en demi-cercle, faisant face au hangar occupé par les musiciens et tournant le dos au reste de la compagnie, ce qui est sans doute d'étiquette chez les Indiens de la Creek. Comme ces dames ne tournaient jamais leurs visages de mon côté, je n'aurai point la peine de tracer leurs portraits : leur danse n'était qu'une simple contorsion de leurs corps, mêlée à un très-faible mouvement de leurs pieds; mais elles suivaient exactement la mesure, ce qui donnait à la scène un aspect fort original.

J'étais assis à côté d'un des principaux chefs, et je commençais à trouver le spectacle fort ennuyeux, ce qu'il devina probablement, car il dit quelques mots d'une voix haute et d'un ton de commandement. A l'instant une trentaine de jeunes Indiens coururent vers un des côtés de la cour et y prirent des morceaux de bois, ou espèces de raquettes dont on fait usage dans le jeu dont il sera bientôt question. Après s'être promenés quelque temps deux par deux, ils prirent leur élan comme autant de démons, et formèrent un cercle autour du feu, en poussant des hurlemens effroyables, en faisant des

cabrioles et brandissant leurs raquettes comme s'ils avaient été enragés. Je n'ai point d'idée d'aucune chose plus complétement sauvage, et je n'oublierai jamais les cris perçans dont ils m'assourdirent les oreilles.

Après cette scène, on demanda des torches, et je fus invité par un autre chef à l'accompagner dans un bâtiment voisin, immense hutte d'une forme conique. Elle n'avait point de murailles, car le toit, qui était composé d'une espèce de chaume, descendait jusqu'à terre. Un siége circulaire se prolongeait dans l'intérieur tout autour de ce toit. Au milieu d'un sol sablonneux brûlait un grand feu, autour duquel étaient assemblés plusieurs des jeunes gens du village, aux formes athlétiques, qui avaient été choisis par les vieillards pour être acteurs dans le jeu du lendemain.

Ces jeunes Indiens se furent bientôt dépouillés de leurs vêtemens, à l'exception d'une espèce de ceinture dont ils étaient entourés. Il me fut facile de m'apercevoir que quelque chose de remarquable allait avoir lieu, mais je ne pouvais deviner quoi. Leur première opération fut de se lier mutuellement les bras et les cuisses avec des cordes serrées très-fort pour empêcher la circulation du sang. Aussitôt que cela fut fait, ils s'inondèrent d'eau de la tête

aux pieds, et soumirent volontairement leurs membres au pouvoir de quelques vieillards pour leur faire subir une sorte de scarification à l'aide d'instrumens dont j'ai oublié le nom. Il y en avait qui étaient composés d'aiguilles ordinaires plantées dans un morceau de bois, mais ceux qui semblaient le plus en vogue, étaient faits avec des dents d'un poisson nommé gar. J'en achetai un qui est maintenant en ma possession, il consiste en deux rangées, l'une de quinze, l'autre de quatorze dents aiguës, liées fortement, au moyen de nerfs, à des trognons de maïs.

Chacun des jeunes Indiens qui devaient subir l'opération, se plaça contre un pilier dans une position inclinée, ou en pente, en l'étreignant avec ses mains. Les opérateurs poussèrent alors les instrumens décrits de toute leur force contre les bras et les jambes de ces jeunes gens courageux, sur un espace d'environ neuf pouces de longueur, de façon que chaque dent fit une entaille dans la peau, ou creusa du moins un sillon sur sa surface.

On fit cinq entailles de ce genre sur chaque jambe au-dessous du genou, cinq sur chaque cuisse et cinq sur chaque bras, ce qui faisait en tout trente applications de l'instrument; comme chacun de ces ustensiles était armé d'environ

trente dents, chaque Indien eut plusieurs centaines de ces raies tracées sur son corps. Le sang coulait abondamment tant que les bandages étaient serrés. Il semblait que ce fût là leur principal but, car ils approchaient leurs bras du feu, afin que son action leur fît perdre plus de sang. C'était un spectacle horrible.

Ces scarifications, ou saignées, rendaient, me dit-on, les hommes plus actifs, plus agiles, et les mettaient dans un état convenable pour supporter les fatigues du jeu du lendemain.

Le 3 avril, à neuf heures du matin, nous nous dirigeâmes du côté du théâtre où devait avoir lieu le jeu de balle. On avait choisi une partie de la forêt située à un mille ou deux de la route; c'était un espace d'environ deux cents yards de longueur sur vingt de largeur, d'où les arbres avaient été enlevés; mais l'herbe était restée et le sol même n'avait pas été nivelé. A chaque bout de cette lice on avait fiché dans la terre deux branches vertes, et j'appris qu'il s'agissait de faire passer la balle à travers cette espèce de guichet formé par les deux branches : la troupe, dont un des membres avait lancé sa balle de cette façon, comptait *un*, et ainsi de suite.

Les Indiens avaient annoncé que le jeu commencerait à dix heures, et nous nous étions

hâtés dans la crainte d'en perdre le commencement. Il n'en fut point ainsi : vers une heure seulement les préparatifs furent terminés, et nous aperçûmes deux troupes de ces sauvages, placées à quelque distance l'une de l'autre, et procédant chacune à sa toilette, qui consistait, non pas en splendides costumes, mais bien en tatouage de toutes sortes de couleurs. Quelques-uns, les Matadores, je suppose, plantaient de longues plumes noires dans leurs turbans, morceaux d'étoffe qu'ils avaient roulés autour de leurs têtes, tout-à-fait à l'orientale. D'autres ajustaient des queues à leurs corps nus, pour se donner l'air de tigres ou de lions, selon que la peinture fantastique dont ils s'étaient barbouillés était censée les faire ressembler aux uns ou aux autres de ces animaux.

A la fin, un cri plus perçant qu'aucun de ceux que j'avais entendus jusque-là, partit du bois dans une direction opposée à nous. Nous vîmes immédiatement les Indiens de l'autre parti s'avancer vers l'arène dans le plus grand tumulte, criant, hurlant, brandissant leurs raquettes, faisant des culbutes et se démenant comme de véritables possédés. Cette scène rappela sur-le-champ à ma mémoire l'attaque des chaloupes dans les voyages de Cook, où des multitudes de sauvages s'élancent vers le ri-

vage pour s'en rendre maîtres. La ressemblance de ces Indiens avec les naturels de la mer du Sud était prodigieuse.

Cinquante habitans d'un village devaient joûter contre cinquante hommes d'un autre; les acteurs avaient été choisis parmi les individus les plus forts et les plus agiles; il eût été difficile de reposer sa vue sur des groupes d'hommes mieux bâtis et mieux tournés.

Cette première troupe, après s'être élancée hors de la forêt, ainsi que je l'ai dit, se mit à danser autour des deux branches vertes placées sur la partie de la lice qui leur était réservée. Après des évolutions de tout genre, les Indiens s'assirent ou s'accroupirent sur l'herbe en attendant que leurs adversaires se montrassent. Les mêmes cérémonies ayant été remplies par l'autre troupe, elle s'assit également en face de l'autre, et, de temps à autre, elles se défièrent mutuellement.

Au signal de l'un des chefs, les Indiens des deux partis se levèrent brusquement et brandirent leurs raquettes sur leurs têtes. Chaque joueur était armé d'un de ces instrumens. Ils étaient formés d'un bois léger, mais dur, de saule, à ce que je crois : ils avaient environ deux pieds de longueur et l'épaisseur du pouce. A

l'extrémité la plus éloignée du manche, ce bâton était fendu et formait une espèce d'ovale, par-dessus lequel se trouvaient liées deux courroies en peau, mais en laissant le bout ouvert en guise de fourche. Au moyen de cette crosse la balle est renvoyée à une très-grande distance, lorsqu'un des joueurs est assez adroit pour la frapper, ce qui arrive rarement; pour des raisons que je ferai bientôt connaître. D'ordinaire, la balle est tenue ou saisie entre les deux dents de la fourche, et celui qui a eu le bonheur de s'en emparer ainsi, l'emporte du côté de son camp, en l'élevant le plus haut possible au-dessus de sa tête. Cette balle ressemble assez à celles qu'on emploie dans les jeux de paume, mais elle n'est pas tout-à-fait aussi dure; elle est composée de poil de bête fauve enfermée dans de la peau non préparée.

Les deux troupes, après être restées quelques minutes immobiles sur deux rangs se faisant face, s'avancèrent jusqu'à quelques pieds l'une de l'autre. A un mot de commandement, chaque homme pose sa raquette à ses pieds. Une députation, composée des chefs les plus éminens en dignité, entra dans l'arène, et l'on compta chaque troupe, afin qu'il y eût un nombre égal de combattans de chaque côté. Puis un vieillard prononça un discours, que

mon voisin me traduisit : discours par lequel il engageait chaque Indien à faire son devoir dans une circonstance aussi importante, et à soutenir l'honneur de son pays. Dès qu'il eut fini, les sauvages s'éparpillèrent sur le champ de bataille, en suivant des règles qui avaient quelque analogie avec celles de notre jeu de la crosse (cricket); règles par suite desquelles les joueurs peuvent intercepter la balle à son passage, et lui donner une autre direction. Je remarquai que chacun des guichets, formé par les deux branches à chaque bout, était gardé par deux des joueurs les plus expérimentés, dont l'emploi était d'empêcher la balle de passer par cette ouverture, but constant des efforts des adversaires.

Toutes ces dispositions une fois prises, un des chefs, s'avançant dans le centre de la lice, jeta la balle en l'air à une très-grande hauteur. Au moment où elle tomba, vingt à trente joueurs se précipitèrent en avant pour essayer de la frapper. Ce grand nombre de coups, portés dans des directions contraires, eut pour effet de jeter la balle par terre, ce qui occasiona une lutte violente, des chocs de raquettes et des cris épouvantables. A la fin, un Indien, plus adroit que les autres, parvint à fourrer la balle entre les deux dents de son bâton et à l'empor-

ter ainsi, en courant comme un cerf, et en l'élevant au-dessus de sa tête; il fut bientôt poursuivi par tous ceux qui faisaient partie du premier assaut. Le bienheureux jeune homme eut à se débarrasser une vingtaine de fois de ses antagonistes qui, comme les faucons qui se jettent sur leur proie, s'étaient élancés de tous les côtés de l'arène, et cherchaient à lui arracher la balle, ou à lui donner un croc-en-jambe, afin de l'empêcher de la faire passer entre les deux branches. Lorsque, malgré tous ces efforts, il y était parvenu, le parti auquel il appartenait faisait valoir le droit de compter *un* en poussant des cris horribles. Il était curieux de voir l'adresse que déployait le possesseur de la balle pour éluder la poursuite de ses adversaires.

Quelquefois, avant que la balle lancée par le chef fût retombée, elle était frappée d'un coup de raquette qui l'envoyait bien loin dans la forêt. Elle semblait pour nous hors de vue, mais les yeux perçans des Indiens l'avaient bientôt aperçue, et, dans un clin d'œil elle était renvoyée dans l'arène.

Leur manière de marquer le jeu était empreinte de toute la simplicité des premiers âges. Deux vieillards étaient assis, tenant chacun dix petits bâtons : à mesure que le parti auquel l'un

de ces deux chefs appartenait avait gagné un point, il plantait un de ces bâtons dans le sable, et ainsi de suite. La partie se jouait en vingt; mais il paraît que leurs facultés chiffrantes ne sont pas extrêmement développées : car, lorsqu'ils étaient arrivés à onze, ils arrachaient les dix bâtons plantés et recommençaient sur nouveaux frais.

De temps à autre aussi la malencontreuse balle tombait au milieu d'un groupe de spectateurs, composé des femmes et des enfans de différens villages indiens. Dans ce cas, peu leur importait ou l'âge ou le sexe; ils se précipitaient comme des furieux dans ce groupe, ne s'occupant que de trouver la balle, et renversant tout sur leur passage.

L'agent qui m'accompagnait m'avait enseigné l'unique moyen de résister à cet ouragan d'hommes, et ce fut fort heureux pour moi, car, dans un des actes de cette pièce, un Indien ayant eu l'adresse de faire sauter la balle qu'emportait un de ses adversaires, elle vint tomber à quelques pieds de moi : dans la même minute une vingtaine de sauvages passèrent à côté de moi, aussi rapides que s'ils avaient été lancés par des canons; heureusement j'avais eu le temps d'embrasser fortement un arbre avec mes bras et mes jambes. Un pauvre garçon qui était à

côté de moi ne fut pas assez leste, et en moins d'une seconde je le vis fouler aux pieds de la manière la plus affreuse, sans que ses cris arrêtassent le moins du monde l'élan de ces furieux. J'éprouvai, je l'avoue, un certain malaise quand je me sentis sur le point d'être déraciné par le tourbillon; mais je tins bon, et j'en fus quitte pour me trouver couvert de résine de la tête aux pieds. C'était à un pin que j'avais dû mon salut.

Nous ne restâmes pas jusqu'à la fin de la lutte. J'appris en route que souvent ces sortes de jeux finissaient plus sérieusement qu'ils n'avaient commencé, et que les deux partis, après avoir fait sur les balles l'épreuve de la force de leurs raquettes, les essayaient réciproquement sur leurs crânes.

CHAPITRE XLII.

Montgomery sur l'Alabama. — Berceau de la navigation à la vapeur. — Mobile et son hospitalité. — Le Mississipi. — Élévation et chute perpendiculaire de ce fleuve à la Nouvelle-Orléans. — Sa largeur et sa profondeur.

Le 3 avril 1828 nous arrivâmes à Montgomery, une des villes principales d'Alabama, sur la rive gauche ou orientale de la grande rivière qui donne son nom à cet état. Montgomery est à une distance de trois à quatre cents milles par eau de Mobile, sur le golfe du Mexique, quoiqu'il n'y ait que cent cinquante milles, en ligne droite, de l'une à l'autre de ces deux villes. Cette énorme différence est causée par les sinuosités de la rivière. Le lendemain nous nous embarquâmes à bord du bateau à vapeur *Hérald*, et voguâmes vers Mobile, à raison de quinze milles à l'heure.

De Montgomery à Mobile, qui est près de l'embouchure de l'Alabama, sur la côte nord

du golfe du Mexique, nous touchâmes à plus de vingt endroits différens pour prendre des balles de coton. Nous nous aperçûmes aisément que nous étions arrivés au centre du principal entrepôt de cette marchandise : car de tous côtés nous n'entendions parler que coton. Une foule d'individus abordait le bateau partout où il s'arrêtait, les uns pour faire le trajet avec nous, les autres, et c'était le plus grand nombre, pour s'informer des nouvelles; mais, quel que fût le motif ostensible de leur venue, leur but caché était toujours la vente du coton. Chaque bouffée de vent nous apportait l'odeur de cette plante utile; chaque quai nous en offrait des pyramides de balles; notre pont en était encombré. Toute la journée, et presque toute la nuit, le capitaine, le pilote, l'équipage, les passagers, ne parlaient de rien autre chose; sur tous les tons, dans tous les modes, résonnait à notre oreille ce mot : *Coton! coton!*

Nous espérions que chaque nouvelle fournée de voyageurs apporterait un peu de variété dans la conversation; bah! ceux que nous prîmes à Wiggins'landing, à Chocktaw-Creek, ou dans les villes de Gaines, de Cahawba, de Canton, répétaient le même refrain. « A quel cours le coton? » telle était toujours la première question. Réponse : « A dix cents. »

Réplique : « Oh! cela ne peut pas aller comme cela. » Ensuite du coton du marché ils passaient au coton des champs, à la gelée qui avait frappé ses racines, à la mauvaise saison, à la concurrence, à la trop grande production. Que sais-je? Enfin, j'avais la tête tellement fatiguée de ce monotone sujet de conversation, que plus d'une fois je souhaitai que tous les cotons fussent au fond de l'Alabama.

Vers dix ou onze heures, dans la nuit du 6 avril, la troisième depuis mon départ de Montgomery, et précisément au moment où j'éteignais ma chandelle, je fus arraché à l'assoupissement qui s'emparait de moi par un horrible craquement du gouvernail, qui fut bientôt suivi du bruit de la sonnette de l'ingénieur, mêlé aux cris : *Arrêtez-le! arrêtez-le!* Puis j'entendis des pas rapides sur ma tête, et je remarquai qu'on mettait une chaloupe dehors.

Si le navire eût été mien, j'aurais éprouvé quelque malaise; mais il n'en était pas ainsi, et, comme j'avais payé mon passage, je jugeai inutile de dépenser davantage, ne fût-ce qu'en inquiétudes ou qu'en conjectures : en conséquence, je me tins coi, jusqu'au moment où quelques dames s'adressèrent à moi pour s'enquérir de ce qui se passait. Je me décidai alors à mettre mes pantoufles et à poser mon pied

sur le gaillard d'arrière; au même moment un second craquement se fit entendre, et le bâtiment trembla d'un bout à l'autre. Je vis bientôt des feuilles, des branches, et jusqu'à des troncs d'arbres s'en allant avec le courant. Il se trouva que le navire, en virant de bord pour jeter l'ancre, avait été jeté par le remoux, la poupe en avant, dans la forêt voisine.

Le 7 avril nous atteignîmes le peu qui restait de Mobile, car, six mois auparavant, la ville avait été brûlée presque de fond en comble.

Au nombre du peu de maisons qui étaient restées debout, se trouvait fort heureusement un grand hôtel; mais, comme on doit bien le penser, il était plein, du grenier à la cave; et nous fûmes obligés de nous faire tout petits pour tenir dans l'étroit espace qu'on voulut bien nous céder. Je songeai alors à une lettre de recommandation que j'avais sur moi, et j'essayai d'en tirer parti. J'augurai bien du premier coup d'œil que je jetai sur le gentleman auquel elle était adressée. Nous babillâmes quelque temps sur le malheureux incendie, sur le Phénix qui renaît de ses cendres et autres lieux communs; à la fin il me dit :

« Etes-vous logé ? »

Je répondis que, rigoureusement, je pouvais répondre *oui*, mais que, dans le fait, nous nous trouvions aussi mal que possible, d'autant plus que nous n'avions pu parvenir à obtenir une chambre à feu.

« Pas de feu! s'écria ma nouvelle connais-
» sance! Je regrette que ma femme soit absente,
» elle aurait eu bien de la joie à faire à madame
» Hall les honneurs de sa maison. »

Je sentis mon cœur se serrer à ces paroles que je pris pour un faux-fuyant; mais il n'en était pas ainsi : mon excellent interlocuteur, après bon nombre d'excuses sur l'embarras où le mettait l'absence de sa femme, nous offrit un étage entier de sa maison, en nous priant de nous y regarder comme chez nous.

J'essayai de refuser, mais les paroles me restaient dans le gosier comme le fameux *amen* de Macbeth, et je pris le parti d'accepter l'offre d'aussi bonne grâce qu'elle m'était faite.

Je courus porter cette bonne nouvelle à notre hôtel, et nous nous hâtâmes d'établir notre quartier général dans l'une des plus jolies petites villes, ou maisons de campagne, que j'aie jamais vues, soit en deçà, soit en delà des tropiques. Cette délicieuse habitation que, dans l'Inde, on aurait appelée *Bungalow*, était en-

tourée d'une grille avec des barreaux blancs, en dedans de laquelle se trouvait un jardin charmant, avec des sentiers sablés, ombragés par des orangers en fleur. D'une grande et jolie verandah, nous pouvions apercevoir la baie de Mobile, couverte de vaisseaux, et, dans l'éloignement, la terre qui s'étendait vers la Floride, et le golfe du Mexique dans le lointain à droite : jamais nous n'avions trouvé une plus franche hospitalité : rien ne nous manqua de ce qui était utile ou agréable. Comme le bateau à vapeur de Mobile à la Nouvelle-Orléans ne partait que dans six jours, nous eûmes tout le temps de jouir des plaisirs que nous procura notre hôte, plaisirs d'autant plus vivement goûtés, qu'ils venaient après de longues et pénibles journées de fatigue et d'inquiétude, et dont je ne perdrai jamais le souvenir. Ma reconnaissance pour notre hôte sera éternelle.

Au lieu d'aller à la Nouvelle-Orléans, en tournant l'embouchure du Mississipi, on voit sur la carte que nous sommes obligés de suivre la côte, le long et à travers de petites îles de vase et de sable, et même d'immenses nappes d'eau, telles que le lac Borgne et le lac Pontchartrain, dont l'eau est à moitié douce et à moitié salée; lacs remplis de la famille entière des écueils et des ressifs, famille aimable pour les

navigateurs, mais qu'il est toujours sûr de rencontrer en face de grands fleuves, tels que le Gange et le Mississipi, dont les Deltas s'enfoncent silencieusement dans la mer et en font monter le fond à la surface. Il est triste de songer qu'un jour, et rien n'est plus certain, le golfe du Bengale et celui du Mexique seront l'un et l'autre à sec et se changeront en deux magnifiques plaines.

Nous abordâmes à un endroit appelé, je crois, les Piquets, sur le côté nord de la partie d'alluvion qui sépare le Mississipi du lac Pontchartrain, à six ou sept milles de la Nouvelle-Orléans, qui est située sur la rive gauche de ce fleuve.

La ville de la Nouvelle-Orléans, où nous arrivâmes avant le coucher du soleil, n'a point une grande apparence, à cause de sa situation sur un terrain plat; mais notre étonnement fut à son comble en apercevant de vieilles rues étroites, de hautes maisons ornées de corniches, de balcons en fer, signes distinctifs des villes de France et d'Espagne. Ils forment à eux seuls l'histoire de la Nouvelle-Orléans qui a tant de fois changé de maîtres.

Aussitôt que j'eus installé mon monde dans une espèce de pension bourgeoise, je courus jeter

un coup d'œil sur le Mississipi avant qu'il fît tout-à-fait nuit. La première chose qui frappa mes regards fut une ligne de navires sur quatre à cinq de profondeur. Il était facile de voir que l'eau était plus élevée que les rues, et je m'aperçus que la terre allait en pente du côté de la ville, et que l'eau, au lieu de courir de la ville vers la rivière, coulait de la rivière vers la ville.

Au bout de quelques minutes j'arrivai à la levée, ainsi qu'on l'appelle, qui contient le Mississipi quand il s'élève plus haut que les terres voisines. Là, posté entre deux vaisseaux, je pus apercevoir l'objet de ma vive curiosité; cette vue me paya de toute la peine que j'avais prise.

Je montai à bord d'un des navires, et de là dans les haubans; j'y restai, occupé à contempler cette masse d'eau, jusqu'au moment où je ne pus plus rien distinguer. Je fus désappointé, quant à la largeur du fleuve; elle n'était guères que d'un demi-mille, et je la croyais du quadruple : mais je fus bien surpris en acquérant la conviction que le niveau du Mississipi était de six à sept pieds plus élevé que le sol des rues de la Nouvelle-Orléans et que tout le pays adjacent. Ce gigantesque bassin était tellement rempli jusqu'au bord, que

la moindre agitation des flots semblait devoir inonder la ville. Le sentier pratiqué sur le sommet de la levée était de neuf pouces au-dessus du fleuve. La couleur de l'eau était d'un blanc sale, boueux et tirant sur le rouge : on voyait à la surface de petits tourbillons, indices d'une grande profondeur.

Avant de quitter mon poste dans les haubans, je commençai à craindre de n'avoir pas rendu toute justice à ce fleuve; mais ce ne fut qu'après l'avoir contemplé une douzaine de fois que je parvins à me convaincre de toute la magnificence du spectacle.

Dans la matinée du 15 avril, j'allai visiter la partie de la levée consacrée aux bateaux à vapeur qui descendent et remontent le Mississipi. Treize énormes bâtimens de ce genre y étaient à l'ancre. L'un d'eux, appelé *l'Amazone*, allait partir pour Louisville, dans le Kentucki, à plus de quatorze cents milles, dans le cœur du continent, et il espérait y arriver en dix ou onze jours, quoiqu'il eût à lutter contre le courant.

Lorsque *l'Amazone* quitta le port, il y avait au moins cent cinquante hommes debout sur le port, sans compter les groupes nombreux qui occupaient les cabines.

En face de la ville, mais plus bas, je vis une

centaine des plus singulières carcasses de navires que j'aie jamais vues dans aucun pays.

Ces étranges bâtimens se nomment arches, et ils ressemblent effectivement assez à celle de Noé, qu'on voit sur les livres de prières des petits enfans. Leur longueur varie depuis quarante jusqu'à quatre-vingt-dix pieds, et leur largeur, depuis quinze jusqu'à vingt pieds : ils sont à fond plat, perpendiculaires par côtés, carrés aux bouts, et un peu recourbés dans le haut. Ce sont des planches brutes, attachées grossièrement avec des crochets ou des clous.

C'est dans ces arches que les produits de l'intérieur de l'Amérique, tels que les grains, les viandes salées, les esprits, les tabacs, le chanvre et les cuirs, viennent des bords du Missouri, de l'Ohio et du Mississipi jusqu'à l'Océan. Ces arches descendent ordinairement le fleuve par couples, attachées l'une à l'autre côte à côte. Pendant le jour elles se tiennent le plus possible dans le milieu de l'eau, afin de profiter de toute la force du courant. A la nuit elles s'amarrent à un arbre; quatre, cinq et six hommes composent l'équipage de ces grotesques navires, et les font mouvoir à l'aide de rames énormes, espèces de troncs d'arbres grossièrement façonnés.

On conçoit facilement que de tels bâtimens

ne peuvent pas lutter contre le courant; aussi, lorsqu'ils ont atteint la Nouvelle-Orléans et débarqué leurs cargaisons, on les brise et on en vend les planches. Dans les premiers temps, les équipages de ces navires étaient fort embarrassés pour retourner chez eux; il fallait, ou qu'ils prissent la route de terre, voyage long et dangereux à travers les marécages et les forêts qui bordent le fleuve, ou qu'ils remontassent le Mississipi à force de rames dans de petits canots. A cette époque, un pareil voyage était une affaire de trois, quatre, quelquefois même neuf mois; mais maintenant les mêmes hommes trouvent un mode bien plus facile et bien plus prompt de retour; en dix ou quinze jours ils revoient leur pays : ils n'ont besoin que de monter à bord d'un des nombreux bateaux à vapeur qui labourent à tout moment le Mississipi.

Dans la soirée je retournai sur la levée pour prendre congé d'un ami qui retournait en Angleterre par New-York, dans un paquebot que l'on se préparait à touer hors de la rade. Lorsque tous les adieux furent faits, que tout fut en état pour le départ, on s'aperçut dans un navire qu'un mousse avait déserté, et on supposa qu'il s'était réfugié à bord du nôtre. Le second du bâtiment, qui avait à revendiquer

la brebis égarée, vint avec quatre ou cinq matelots commencer une visite domiciliaire. Les marins du paquebot, soit qu'ils voulussent cacher le coupable, ou qu'ils s'indignassent de cette violation de leur territoire, s'opposèrent à cette visite. Les négociations sur cette grande question, qui a déjà maintefois agité des nations, commencèrent par un dialogue de jurons et d'injures, les deux partis parlant à la fois et faisant tous leurs efforts pour ne s'entendre ni l'un ni l'autre. Pendant un moment on s'en tint aux paroles et aux gestes à distance; mais bientôt un des argumens d'un parti fut accompagné, sans doute pour le faire mieux comprendre, d'une *poussée* qui amena tout naturellement la question : « Qu'enten- » dez-vous par-là ? » Sans attendre la réponse, le demandeur alongea au questionné un coup de poing qui l'étendit sur le pont. Au bout de deux secondes, c'était une bataille générale : le reste de l'équipage, dont avait fait partie le déserteur, courut à la rescousse, et six ou huit couples se prirent aux cheveux : je ne vis jamais une mêlée plus complète. Tous les haubans des navires voisins étaient remplis de spectateurs, et plus d'un marin, étranger à l'affaire, ou ami de l'une des parties contendantes, se mêla au combat et trouva bientôt à qui parler.

Le gaillard d'avant, et tout une moitié du pont, étaient couverts de boxeurs qui se martelaient à qui mieux mieux; le sang coula abondamment au bout de quelques instans.

Le capitaine du bateau à vapeur qui devait remorquer le paquebot, désirait fort sortir du milieu de tous les navires avant qu'il fût nuit close: il jurait, maugréait et commandait au moyen de son porte-voix; il aurait pu tout aussi facilement crier au fleuve: Arrête-toi. Les maîtres des bâtimens apostrophaient, frappaient les hommes de leurs équipages respectifs; mais en vain; ils continuaient à se battre avec un rare acharnement, quoique pas un des combattans sur douze sût pourquoi.

Le beaupré du paquebot, où la scène se passait, croisait la poupe d'un navire nommé *le Cooper*. Le maître de ce vaisseau, beau garçon, très-robuste, après avoir été long-temps spectateur, ne put résister à la tentation de prendre un rôle dans le drame, et, se suspendant à un cordage, il se laissa glisser sur le bâton de foc du paquebot; mais dans cette manœuvre il perdit l'équilibre, manqua le cordage qu'il voulait saisir, et tomba la tête la première dans le Mississipi. On pense qu'il est impossible à un homme, quelque bon nageur qu'il soit, d'échapper aux tournoiemens ou tourbillons qui agitent de

tous côtés les eaux de ce fleuve; que cette opinion soit fondée ou non, toujours est-il certain que dans cette circonstance le pauvre diable ne reparut plus.

J'eus le bonheur, pendant mon séjour à la Nouvelle-Orléans, de faire la connaissance de M. Pilié, l'inspecteur général, auquel je dois d'excellens renseignemens sur le Mississipi.

A la Nouvelle-Orléans, la différence entre le niveau des plus hautes eaux de ce fleuve et celui des plus basses est de treize pieds huit pouces perpendiculairement. La mer est à plus de cent milles de la ville, et la marée ne pouvant remonter jusque-là, la crue et la baisse des eaux ne doivent être attribuées qu'à la pluie ou qu'à la sécheresse dans l'intérieur des terres.

Le Mississipi commence généralement à croître dans le mois de janvier, et continue à grossir jusqu'au mois de mai : il reste dans cet état pendant tout juin et une grande partie de juillet; puis il commence à diminuer jusqu'en septembre et octobre, époque où il est au niveau le plus bas. Quelquefois, cependant, le fleuve commence à croître dès le mois de décembre. La vitesse du courant, calculée au milieu, excède rarement quatre milles à l'heure.

La largeur du fleuve à la Nouvelle-Orléans, à l'époque des basses eaux, est de 746 yards

(682 mètres); lors des hautes eaux, elle est de 852 172 (779 mètres), ce qui fait une différence de 106 172 (97 mètres).

Je donne ces mesures exactes parce qu'on a généralement dans le monde l'idée que ce fleuve est beaucoup plus large. Cependant il est au moins aussi large, s'il ne l'est davantage, devant la Nouvelle-Orléans que dans tout autre endroit, depuis son embouchure jusqu'à son confluent avec le Missouri, ce qui fait une distance de plus de douze cents milles. Pendant toute cette étendue il conserve une largeur presque uniforme, puisqu'elle ne varie jamais que d'une centaine de yards. M. Darby dit, à la page 125 de son intéressante description de la Louisiane : « D'après la mesure de plusieurs » triangles calculés : aux Natchez, aux con- » fluens de l'Atchaxalaya, de la Plaquemine, » près de la jonction de Lafourchu, à la Nou- » velle-Orléans, au fort Saint-Philippe et à la » Balise, la largeur moyenne du Mississipi s'est » trouvée de huit cent quatre-vingts yards. L'on » peut, en conséquence, admettre huit cents » yards pour la largeur de la colonne cubique » d'eau contenue entre les deux rives de ce » fleuve. »

Mais c'est surtout par sa profondeur que ce cours d'eau gigantesque est sublime. A la Nou-

velle-Orléans, elle est dans un endroit, à hautes eaux, de cent soixante-huit pieds. Ailleurs, dans d'autres parties plus éloignées, elle n'est pas de cinquante pieds. Aux Natchez, qui sont à trois cents milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, à eaux basses, ce fleuve n'a pas moins de soixante-dix pieds de profondeur.

Le dimanche matin, 20 avril, je visitai les marchés de la Nouvelle-Orléans; en pénétrant dans la foule, mes oreilles furent frappées d'une confusion de langues toute babelique : les pêcheurs parlaient espagnol, et le reste des marchands se servait, en proportion à peu près égale, du français et de l'anglais. Sous une longue voûte, soutenue par des colonnes, on vendait la viande; sous une autre, les légumes. Sur le fleuve, au devant de ces marchés, qui sont bâtis au bas de la pente de la levée, étaient amarrés d'innombrables bateaux, arrivés pendant la nuit de différentes plantations, tant en aval qu'en amont de la ville.

Dans le marché aux légumes, je vis des choux, des pois, des betteraves, des artichauts, des radis, des pommes-de-terre d'Europe et d'Amérique, des tomates, des mûres, des oranges, des bananes, des pommes; enfin il était difficile de trouver une plus grande variété de fruits et de légumes.

Près des piliers, et de distance en distance, on voyait une négresse assise, qui vendait du chocolat ou du café, et babillait en français. Outre ces provisions, on vendait aussi des portions de riz fumant, blanc comme la neige, que le peuple mangeait avec avidité, avec une autre sorte de mets qui avait fort bonne mine, et qu'on nommait *gumbo;* c'est une espèce de soupe végéto-gélatineuse, dont plus tard j'appris à estimer le mérite.

Les oranges et les grenades mûrissent très-bien à la Nouvelle-Orléans; les orangers, à l'époque de notre voyage, n'étaient pas encore remis d'une terrible gelée dont ils avaient été frappés en 1823, et qui en avait détruit une grande quantité. Le magnolia (magnolia-tree) était en fleur; il est difficile de voir quelque chose de plus beau : les fleurs sont deux fois plus larges que la main; et, quoiqu'elle réussisse dans toutes les autres parties des États-Unis, comme dans la Louisiane, je ne l'ai jamais vue en fleur qu'à la Nouvelle-Orléans.

CHAPITRE XLIII.

Voyage aux sources du Mississipi. — Les Espagnols chassés de Mexico. — Balize. — Le Delta. — Les levées. — Les crevasses.

Vers le soir du 23 avril 1828, nous nous embarquâmes sur *l'Hercule*, bateau remorqueur à vapeur, à haute pression, et descendîmes le Mississipi, dans le dessein de faire une excursion du côté de Balize, principal poste de pilotes à l'embouchure du fleuve. Notre bateau était attaché à deux navires; l'un, gros bâtiment de Hambourg, l'autre brick américain à la destination de la Havane, frété pour y transporter un détachement de pauvres Espagnols, qui, ayant été chassés de Mexico quelques semaines auparavant, se trouvaient maintenant jetés à l'abandon dans le monde. La douleur d'un Espagnol n'est jamais extérieure; il est trop pénétré de sa dignité pour demander de la sympathie aux cœurs des premiers venus; quel que soit le sort qui l'attende, il demeure

fidèle à son véritable caractère. Par suite de ce principe national, ces malheureux, quoique dans la misère, après avoir été dans la plus grande aisance, avaient encore l'air joyeux; quelques-uns même, qui manquaient de capotes et de manteaux, s'étaient enveloppés dans des couvertures qu'ils avaient l'art de draper sur leurs épaules d'une manière tout à la fois gracieuse et digne.

L'un d'eux captiva particulièrement mon attention; c'était un homme de haute taille, à la tête nue, au nez à la romaine, au teint de la couleur de l'acajou, à la chevelure noire comme du jais; il pouvait avoir soixante ans : il était couvert d'un manteau rayé bleu et blanc, qui, jeté sur les épaules de tout autre individu, aurait eu l'air mesquin et étriqué, tandis que sur les siennes il retombait jusque sur le pont en plis gracieux et flottans, comme une draperie posée avec art par le sculpteur sur son modèle. Il se tenait à part appuyé sur la rampe de l'escalier, et ses yeux restaient continuellement fixés dans la direction de l'occident. Ce long regard était sans doute accidentel : mais je ne pus me défendre de penser que son cœur et son imagination erraient au loin sur cette terre proscrite où, à la fin, le soleil de la gloire et des triomphes de l'Espagne s'est couché

dans le sang et dans les larmes, sur le Mexique.

J'avais lu dans la journée la vie de Christophe Colomb, par Washington Irving, et je crus voir dans ce noble vieillard espagnol l'esprit de ce sublime aventurier, qui, ayant été le premier Européen qui eût foulé le sol du Nouveau-Monde, voulait être le dernier à le quitter.

Le Mississipi a quatre issues principales, ou passes, ainsi qu'on les appelle, au bout du long promontoire en forme de langue, qui se dessine à son extrémité. On pourrait comparer cette partie du Delta à un bras au bout duquel serait une main dont les doigts, ouverts le plus possible, ne représenteraient pas mal les différentes passes. On les nomma sud-ouest, sud, sud-est, et, la plus orientale de toutes a le nom de « Passe à l'outre. » Dans la partie où ces différentes passes touchent à la mer, il y a une espèce de barre sujette à de constantes fluctuations qui font le désespoir des pilotes. A présent, la passe sud-ouest est celle qu'on préfère, à cause de sa profondeur. Il y a généralement quinze pieds d'eau; mais lorsque nous y passâmes, il y avait un fort remoux venant du golfe du Mexique, et le navire de Hambourg, que nous remorquions, ayant touché les hansières

qui le liaient à nous, se brisèrent comme autant de brins de fil.

Lorsque nous eûmes pénétré dans l'eau salée, nous nous débarrassâmes de notre charge; et, retournant au point où les passes se réunissent et ne forment plus qu'une masse d'eau, nous nous dirigeâmes vers la passe sud-est, où est la triste demeure des pilotes, appelée la balize, du mot espagnol *valisa*, un phare. Le V espagnol se trouve fort souvent confondu avec notre B dans la prononciation; c'est un tort. De cet horrible endroit, situé au milieu d'un marais sans fin, on ne voit aucune terre; la plus proche est à cinquante ou soixante milles. Il y a en tout une vingtaine de maisons, dont six sont habitées. On communique de l'une à l'autre au moyen de planches et de troncs d'arbres jetés sur la vase et sur l'eau. Il est de toute impossibilité de marcher l'espace de dix yards sans enfoncer jusqu'au cou dans des trous de vase ou dans des sables mouvans; de sorte que, lorsqu'ils veulent se remuer, les habitans seraient tout aussi bien au milieu de la mer.

Au milieu de ce village, presque sous-marin, s'élève une sorte d'observatoire, que nous eûmes toutes les peines du monde à gravir. Rien de plus plat et de plus monotone que la

vue qu'on avait de cette hauteur : on apercevait plusieurs des passes, et un grand nombre de bayoux ou canaux naturels qui serpentaient au milieu des marécages, en se dirigeant vers la mer qu'occupait un tiers de l'horizon au sud. A l'est et à l'ouest les marais s'étendaient aussi loin que l'œil pouvait atteindre, et l'on en voyait surgir quelques racines, quelques troncs d'arbres et quelques branches.

J'eus plusieurs occasions de remarquer comment la nature procède, lorsqu'on la laisse agir seule, et comment, d'un autre côté, ses opérations sont contrecarrées et modifiées par le génie de l'homme, qui finit par la maîtriser entièrement. Voici de quelle manière la nature s'y prend : le pays étant presque partout uni et égal, et sa surface se composant de matériaux déliés et à peu près impalpables, le fleuve se fraie facilement un passage dans la direction qui lui convient ; nous voyons, dans des circonstances semblables, que les cours d'eau, au lieu de suivre une ligne droite, en dévient continuellement et cheminent en parcourant de nombreuses et longues sinuosités : souvent ils décrivent d'immenses courbes, telles que celles que je vis sur le Mississipi et l'Alabama, où la gorge de terre, ou isthme, n'avait pas plus d'un quart de mille en travers, quoiqu'il nous eût fallu parcou-

rir plusieurs milles, et même une fois cinq lieues pour la côtoyer. Suivant le cours ordinaire des choses, il s'opère des battemens continuels des eaux contre les parties concaves de ces courbures, du côté où le fleuve a le plus de vitesse, et une série correspondante d'agglomérations de sable ou de terre s'établit dans les parties convexes où il marche plus lentement. Dans ces endroits, ou bien autour des coins, il y a fréquemment de petits remoux, ou tout au moins une diminution dans la vélocité de l'eau. Toutes les fois qu'il en arrive ainsi, il doit se former un dépôt de vase, et, par la même raison, une partie du sol de l'autre rive doit se trouver morcelée, là où le courant a le plus de force. Si une ville était construite au fond, ou au centre de la concavité d'une de ces courbes, ou dans tout autre endroit où le fleuve ne forme pas de dépôts, dans la suite du temps cette ville serait peu à peu dévorée. La Nouvelle-Orléans a été judicieusement bâtie dans un endroit où ses fondations, au lieu d'être rongées par le Mississipi, s'accroissent journellement de toute la terre enlevée du côté qui fait face à la ville; et cela, au grand contentement des hommes de loi, et au grand dommage des parties litigantes qui se disputent, depuis plusieurs années, la possession du nouveau sol.

Je citerai un exemple du danger qu'il y a à temporiser avec un monstre aussi prodigieux que le Mississipi. Une des parties dans un des procès dont je viens de parler, était parvenue, après une litige de plusieurs années, à établir ses droits sur toute la terre qui s'était amassée, ou qui s'amasserait devant sa propriété, et conçut le projet d'accélérer cet accroissement. Elle prit dix ou douze de ces bateaux plats ou arches, et les coula à fond, un par un et sur la même ligne, à quelque distance de la levée, justement dans l'endroit où la nouvelle terre était en train de se former lentement. Cette digue opposée au courant du fleuve contribue à l'agglomération des matières dont se composaient les dépôts, et la terre continue à s'élever avec plus de rapidité. L'honnête auteur de ce projet se berçait dans des rêves d'agrandissement, et contemplait déjà en idée les magnifiques magasins et les quais dont il allait devenir maître; il se moquait de la lenteur de ses voisins, lorsqu'une belle nuit son appareil disparut, emportant avec lui, non-seulement la nouvelle terre qui s'y était agglomérée, mais encore toute celle qui existait déjà avant qu'il eût conçu le projet d'intervenir dans les affaires du Mississipi.

Les mêmes dangers menacent quelquefois

aussi les levées, ou muschères qu'on attache au fleuve ; il arrive qu'il pénètre à travers les fentes ou crevasses qu'il y pratique. Lorsque ces ouvertures ont atteint une certaine étendue, il devient impossible de les boucher, et il faut attendre que le fleuve se retire. Mais au premier symptôme d'une crevasse, tout le monde se réunit, et s'efforce de remédier au mal. Il y a quelques années que, par suite d'une de ces crevasses qui s'était formée dans la levée au-dessus de la Nouvelle-Orléans, la plus grande partie de la ville fut submergée sous plusieurs pieds d'eau pendant quelques mois.

Ces crevasses se forment si facilement et si rapidement, que la plus grande vigilance ne saurait suffire à les prévenir. Beaucoup de rats d'eau infestent ces rives, et plus d'une de ces crevasses a été leur ouvrage. Le sol est si mou, si ductile, qu'une fois qu'un filet d'eau s'est engouffré dans un de ces trous de rats, il est impossible de prévoir de quelle grandeur pourra être la crevasse le lendemain.

CHAPITRE XLIV.

Navigation sur le Mississipi. — Squatters. — Snags. — Confluent du Mississipi et de l'Ohio.

Le 27 avril 1828, à six heures du soir, nous montâmes sur *le Philadelphie*, l'un des plus grands bateaux à vapeur qui naviguent sur le fleuve, et nous partîmes trois heures après pour notre grand voyage en remontant le Mississipi.

Comme tous les bateaux à vapeur d'Amérique ne brûlent que du bois, comme ils sont en outre presque tous à haute pression, la consommation de ce combustible embarrassant est énorme : nous étions obligés de nous arrêter deux fois par jour aux différens dépôts de bois établis sur la côte. *Le Philadelphie* employait par heure cent vingt-huit pieds cubes de bois, chaque bûche ayant quatre pieds de longueur. Quelquefois, lorsque nous déployions une

grande puissance d'action, nous brûlions jusqu'à trente cordes de bois par jour. Une corde consiste en une pile de bûches longue de huit pieds, haute de quatre et épaisse de quatre, et coûte deux et demi à trois dollars (13.50 à 17 fr.), mais le prix variait en diminuant toujours à mesure que nous remontions.

Lorsque la provision de bois commençait à baisser, le pilote jetait les yeux de tous côtés, et, à la première vue d'une des nombreuses piles de bois qui s'élèvent sur le rivage, à une ou deux lieues l'une de l'autre, il gouvernait le bateau dans sa direction. Lorsque le fleuve était de niveau avec le rivage, ou plus élevé que lui, on amenait le bateau parallèlement et le plus près possible, puis on arrêtait la machine, et on s'amarrait à un arbre. Ensuite en établissait de larges planches qui allaient du navire à la terre, et l'équipage, ainsi que les passagers de seconde classe [1], apportaient le bois sur leurs épaules.

C'était toujours une scène divertissante que ces prises de bois. Le capitaine, dont l'intérêt

[1] *Deck-passengers*. Ce sont ceux qui restent sur le pont, sans pouvoir descendre dans les chambres; ils payent un prix bien inférieur à celui des autres passagers, et même, s'ils s'engagent à aider à porter le bois, on diminue de deux dollars le prix de leur passage. (*Note du traducteur.*)

était que le voyage se fît le plus rapidement possible, gourmandait l'équipage et les passagers pour que l'opération s'accomplît dans le moins de temps possible. Peu de ces haltes se prolongèrent plus d'un quart d'heure; mais, comme elles étaient les seules occasions où je pusse faire usage de ma camera lucida, je fus obligé de m'arranger de façon à en profiter. En conséquence, j'avais l'instrument et le livre d'esquisse attachés à une petite table à dessin, toute prête à mettre en œuvre, de sorte qu'aussitôt que le bateau s'arrêtait je sautais à terre, cet appareil d'une main et une chaise de l'autre, et je restais sur le rivage jusqu'à ce que le capitaine agitât sa sonnette et criât aux matelots de pousser au large en maudissant les beaux-arts.

Le 26 avril, à environ cinquante ou soixante milles de la Nouvelle-Orléans, nous eûmes la satisfaction de voir une de ces formidables crevasses dans la levée dont j'ai déjà parlé. Le fleuve se précipitait d'une hauteur de quatre à cinq pieds dans ce trou, avec un bruit semblable à celui d'un des rapides du Saint-Laurent. Ce bouillonnement des eaux ne s'étendait que très-peu à droite et à gauche, mais elles s'élançaient, à peu près à angles droits avec le fleuve, à travers les terres cultivées, jusque dans la

forêt. Il y avait quelque chose de remarquable dans ce canal accidentel, cette goutte du Mississipi, qui partout ailleurs aurait pu s'appeler un fleuve, se précipitant avec un bruit semblable à celui de la mer qui se brise sur des rochers, au milieu d'un village, d'un bois ou d'une plantation de sucre, et se perdant enfin dans un immense marécage couvert de cyprès.

A l'endroit dont il est question, la levée, ou talus, était emportée dans une étendue de cent à cent cinquante yards. Je ne pus m'empêcher d'être surpris en voyant la faiblesse de la barrière imposée au fleuve; partout elle n'avait que deux ou trois pieds de largeur à son sommet, et dix ou douze à sa base; je m'attendais à chaque instant à voir de nouvelles crevasses se former dans cette digue si fragile. Pendant la plus grande partie du chemin que nous fîmes dans cette journée, l'eau n'était pas à moins de six ou huit pieds au-dessus du niveau des terres sur l'un et l'autre rivage. La portion de pays qui touche au Mississipi, dans la basse Louisiane, fourmille de plantations de cannes à sucre, d'élégantes maisons de campagne et de nombreux villages d'esclaves.

Dans la seconde matinée de notre voyage, nous nous arrêtâmes pour faire du bois dans un endroit où le fleuve, n'ayant pas été emprisonné

dans une levée, avait submergé un petit village. Il consistait en quatre maisons à cent yards les unes des autres, derrière lesquelles, aussi loin que l'œil pouvait plonger dans l'épaisseur de la forêt, on n'apercevait aucune trace de terre-ferme. On avait abattu un acre environ de bois pour les approvisionnemens des bateaux à vapeur, et ces pauvres huttes étaient juchées sur des espèces de pilotis; malgré cela l'eau les atteignait déjà. Leurs communications avaient lieu à l'aide de canots; mais j'ignore comment elles pourront s'établir lorsque l'eau se sera retirée, et qu'il restera un lit de vase de sept ou huit pouces, gardé par quarante millions de moustiques.

Pendant les journées des 27 et 28 avril nous parcourûmes environ cent quarante milles; partout le fleuve dépassait de six à douze pouces ses deux rives. Quelquefois nous avions vingt ou trente milles à faire avant de rencontrer une seule habitation. Un artiste, qui aurait cherché des scènes pour un tableau du déluge, en eût trouvé en abondance, surtout aux stations où l'on faisait la provision de bois.

Il y avait quelque chose qui offrait un contraste étonnant avec la nudité du paysage; c'était le magnifique feuillage des arbres, vieux habitans des forêts du Mississipi.

Le 1er. mai nous fîmes une halte d'une heure pour nettoyer les chaudières, engorgées par la vase qu'y déposaient les eaux boueuses du fleuve. L'endroit où nous nous arrêtâmes était un relais, appartenant à un Squatter : c'est ainsi qu'on nomme cette classe d'individus qui, sans aucun titre de propriété, sans demander permission à personne, s'asseyent sur un terrain « squat themselves » et s'en déclarent maîtres et seigneurs. Personne n'est là pour contester leurs droits, et, dans tous les cas, ce ne serait pas une entreprise prudente, ni un sujet convenable à amener dans la conversation. On nomme ordinairement ces hardis aventuriers les Pionniers du désert, et, certes, ils méritent bien ce nom : ils marchent, en éclaireurs, à la tête de la population plus tranquille, ou plus civilisée, et fraient la route qu'elle va parcourir. On dit, mais je ne sais jusqu'à quel point le fait est vrai, que ces gens n'ont pas une grande affection pour les exigences de la loi, et que, quand la marée de la civilisation les atteint, ils saisissent leurs haches et se retirent loin de ces gens qui ont la manie de se mêler des affaires des autres, les juges et les jurés.

Dans des endroits sauvages, tels que celui dont je parle, où aucunes délimitations n'ont

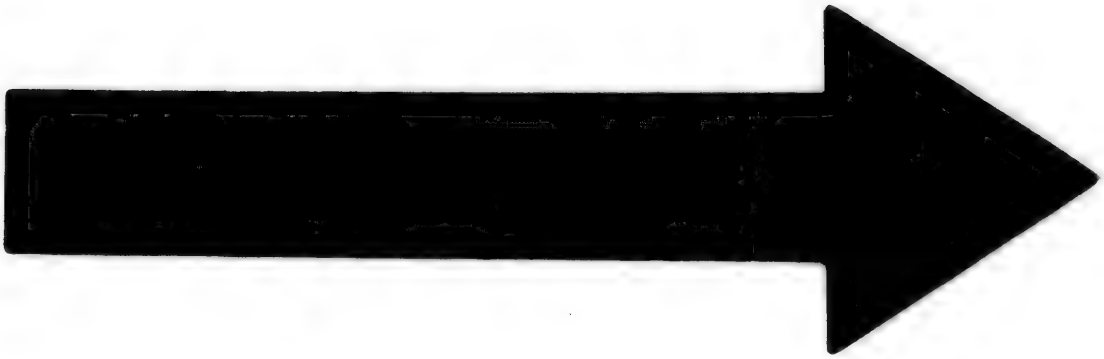

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

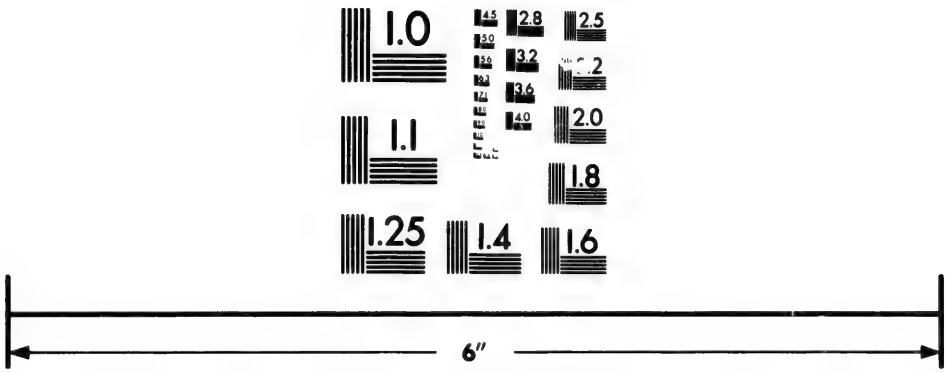

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

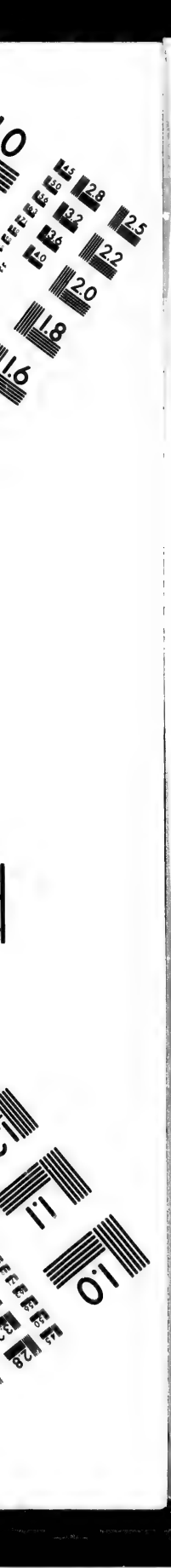

eu lieu, il est sans doute permis au Squatter de planter sa croix de premier occupant et d'y percher, comme les vautours s'abattent sur la cime des cotonniers. Mais, ce qui n'est pas aussi licite, c'est qu'on en trouve également dans les états situés à l'est du Mississipi. Nous en rencontrâmes même en Géorgie, où ils portent le sobriquet de Crackers : mais ce sont tout bonnement d'honnêtes Squatters, colons libres, faisant et défaisant les lois à leur guise. Ces gens font après tout beaucoup de bien aux pays où ils se campent : aussi on les encourage plutôt qu'on ne les tracasse. Avec le temps ils deviennent (je parle des hommes rangés), des membres utiles d'une société qui s'est groupée autour d'eux, tandis que les oisifs et les vagabonds s'avancent plus loin vers l'ouest.

Il est d'usage de parler légèrement de ces Pionniers, Squatters, ou Crackers, quel que soit leur nom; eh bien, j'avoue que je fus fort content de tous ceux que je rencontrai. Ils avaient moins de cette gravité et de cet esprit cérémonieux qui caractérisent les Américains de l'est. Ils étaient quelquefois de mauvaise humeur; mais en général ils semblaient avoir plus de confiance en nous et entendre mieux la plaisanterie qu'aucun des habitans que je trouvai de ce côté du Mississipi.

L'un de ces Seigneurs des bois, me voyant à l'œuvre avec une chambre-claire (Camera lucida), s'approcha de moi à travers des flots de vase, et me pria d'entrer chez lui quand j'aurais fini, ou, pour mieux dire, de prendre un aviron dans son canot qu'il avait creusé lui-même, me dit-il, dans le tronc d'un cyprès. J'acceptai son invitation, et je trouvai sa femme dans une fort propre et fort jolie chaumière, bâtie avec des troncs d'arbres. Les lits étaient entourés de rideaux à l'épreuve des moustiques, et il régnait dans cette demeure un air de contentement et de comfort que je ne m'attendais pas à y rencontrer. Le Squatter me traita de la manière la plus aimable, en regrettant plusieurs fois que la dernière inondation, qui ne lui avait laissé qu'une vache, l'empêchât de m'offrir la moindre chose. Je lui demandai un peu de lait pour l'enfant, et il me donna sur-le-champ tout ce qu'il en possédait.

Je voulus savoir quelle était la nature des communications qu'il conservait avec le monde.

« Oh! dit-il, je reçois tous les jours, si je le » veux, les journaux de la Nouvelle-Orléans » ou de Louisville, par l'entremise des bateaux » à vapeur qui descendent et remontent le » fleuve.

— » Bien, répondis-je; mais comment fai-
» tes-vous pour vos vêtemens et pour les autres
» objets dont vous pouvez avoir besoin?

— » Je vais vous le faire voir.»

En disant cela, il me montra un bateau plat, ou espèce d'arche qui venait de s'amarrer à un arbre en face de la porte de mon ami le squatter.

Ce n'était rien moins qu'une boutique flottante, renfermant toutes les choses utiles ou agréables qu'on pouvait désirer. Pour se faire reconnaître, ce bateau portait en guise de pavillon, au haut du mât, un yard de cotonnade imprimée. Ces marchands forains, d'un nouveau genre, partent de Pittsburg sur l'Ohio, et, s'arrêtant pour vendre leurs marchandises, à chaque relais des bois, à chaque village ou à chaque ville le long du Mississipi, descendent ainsi jusqu'à la Nouvelle-Orléans, ce qui fait un trajet de 2,000 milles. A la fin du voyage ils vendent leurs boutiques comme bois à brûler; puis ils rachètent ce dont ils ont besoin, chargent leurs marchandises sur un bateau à vapeur; et, s'embarquant avec elles, dans une quinzaine ils sont de retour chez eux, bâtissent une nouvelle boutique et recommencent leur commerce

La traversée de la Nouvelle-Orléans à Louisville, dans le Kentucky, ne pouvait s'achever,

avant l'introduction des bateaux à vapeur, en moins de neuf mois de pénible navigation; elle se fait maintenant dans un peu plus de neuf jours, ce qui est la trentième partie du temps d'autrefois. Elle a eu lieu une fois, à ce qu'on m'a dit, en huit jours et deux heures; vitesse prodigieuse, si l'on considère que l'on a 1430 milles à remonter contre le courant. *La Philadelphie* employa onze jours et trois heures, toutes les haltes comprises. Le prix du passage, pour chaque voyageur de cabine, ou de première classe, est de 35 dollars (189 francs); mais, au moyen d'un arrangement pris avec le capitaine, nous eûmes les deux salons qui avoisinent la grande cabine pour 125 dollars. Dans cette somme, se trouvent comprises toutes les dépenses que peuvent nécessiter trois grandes personnes et un enfant. Nous remontâmes donc le Mississipi pour 12 centimes par mille par personne, la nourriture comprise. Notre voyage par terre dans la Géorgie et l'Alabama nous était revenu onze fois plus cher.

Le 4 mai, nous arrivâmes au confluent de l'Ohio et du Mississipi. Quoique l'eau du premier de ces fleuves ne soit pas très-claire, elle nous parut beaucoup moins immonde que celle du grand fleuve auquel il se réunissait.

Lorsque l'Ohio est dans toute sa crue, il s'opère, par son entrée dans le Mississipi, une espèce de digue qui sépare les deux fleuves, et occupe quelquefois trente milles; ce mouvement extraordinaire n'a lieu que lorsque le Mississipi est de beaucoup plus bas que l'Ohio; mais cette étonnante barrière, que les eaux de l'un de ces fleuves élèvent devant les eaux de l'autre, cause une apparente stagnation dans le cours du Mississipi; il ne manque pas de rendre la pareille à son voisin, lorsqu'à son tour il le domine. Dans ce dernier cas, l'Ohio se trouve quelquefois bridé pendant soixante-dix milles; singulière lutte entre ces deux fleuves rois.

Le paysage qu'on découvre sur l'Ohio est plus beau, sans aucune espèce de comparaison, que celui qu'on aperçoit sur le Mississipi, qui est bas, plat et marécageux, tandis que les rivages de l'Ohio, qui s'élèvent à plusieurs centaines de pieds, sont couverts de magnifiques arbres, dans le plus bel état de végétation. Il est agréable aussi de voir des terres cultivées, à l'abri d'une inondation, et de gras pâturages pour les bestiaux sans qu'il soit nécessaire de hisser les pauvres animaux sur des espèces d'échafaudages, ainsi que nous l'avions vu faire plus d'une fois sur les bords du Mississipi. Çà et là

nous rencontrions des villages bâtis sur la terre ferme, et de florissantes villes, dignes d'orner les rives de la mer, quoique enfoncées dans l'intérieur des bois.

CHAPITRE XLV.

Louisville. — Saint-Louis. — Visite au confluent du Missouri et du Mississipi. — Le Portage-des-Sioux. — Saint-Charles. — Radeaux curieux. — Voyage à travers les Illinois et l'Ohio. — Maladie. — Départ pour New-York. — Arrivée à l'île de Wight.

Le 7 mai 1828 nous débarquâmes à Louisville, grande et jolie ville du Kentucky, sur la rive gauche de l'Ohio, précisément à l'endroit où la navigation de ce fleuve est interrompue par une série de chutes et de rapides. Afin de remédier à cet inconvénient, les industrieux habitans de Louisville, et d'autres places intéressées à la prospérité du pays, ont creusé un canal qui détourne les chutes. Je ne crois pas avoir jamais vu un plus bel ouvrage, et qui promette de plus sûrs résultats. Je fais cette observation parce que je considère le canal de Louisville comme une des rares exceptions aux projets sans nombre qui bouleversent dans ce

moment les États-Unis, et dont à peine un sur dix a quelque chance de succès.

Nous quittâmes notre habitation flottante avec un indicible plaisir, quoique nous nous y fussions trouvés très-bien; onze jours et onze nuits, soumis au tic-tac des bateaux à vapeur suffisent pour épuiser la patience de voyageurs plus intrépides et plus consommés que nous. Nous fûmes reçus très-convenablement à Louisville, dans l'hôtel le plus confortable que nous eussions rencontré dans toute l'Amérique, bien que tous les domestiques fussent des esclaves.

Rien de plus délicieux que de s'asseoir sur des pelouses verdoyantes et soyeuses, après s'être vu entouré d'eau pendant si longtemps. Les arbres qui croissent autour de Louisville sont incomparablement plus beaux que ceux que nous avions vus, excepté les sycomores. Non-seulement ils étaient plus grands, mais encore l'espace laissé entre eux leur permettait d'étendre au loin et sans contrainte leur magnifique feuillage. Les différentes courbes de l'Ohio, qu'on découvrait aussi de cet endroit avec des bateaux de toute espèce et pour entourage de nobles et épaisses forêts, jetaient sur l'arrière-plan du paysage une teinte romantique que rien ne saurait rendre.

Je n'ai pas besoin de dire que nos lettres de recommandation conduisirent bientôt autour de nous des flots d'amis dévoués et aimables, qui, de même que leurs devanciers, cherchaient à rendre notre séjour aussi agréable que profitable.

Après nous être reposés une semaine à Louisville, nous jugeâmes à propos de tracer le plan de nos futures opérations. Tantôt je désirais me rapprocher de la côte, tantôt je voulais traverser le Kentucky et me rendre dans le Tennessée pour présenter mes respects au général Jackson. Ce dernier projet, qui me tenait fortement au cœur, aurait été infailliblement mis à exécution, sans un accident qu'il ne dépendait pas de moi de prévenir, et auquel je ne pus remédier. Le troisième projet, qui fut exécuté, était de tourner vers l'Ouest, et d'aller visiter le confluent du Missouri avec le Mississipi. Nous avions d'abord l'intention de prendre la voie de terre; mais il fut convenu éventuellement que nous nous embarquerions sur le bateau à vapeur, jusqu'à l'endroit où l'Ohio se jette dans le Mississipi, et que nous remonterions ce dernier fleuve jusqu'à Saint-Louis. Nous exécutâmes avec succès ces mouvemens préliminaires, malgré le grand nombre de troncs d'arbres et d'écueils qui embarrassent la

navigation du Mississipi, entre les bouches de l'Ohio et de Missouri. Il y avait des endroits où la vélocité de la rivière était telle que nous éprouvions la plus grande difficulté à lui tenir tête. Un point entre autres, nommé assez malhonnêtement le Chien-Pendu (Hanging-Dog), que nous eûmes toutes les peines du monde à passer, mit tellement en colère le capitaine, que, lui ayant demandé dans quelle proportion de vitesse nous monterions, il me répondit: « Voyez-vous, monsieur, ceci est le plus » scandaleux *morceau* de rivière qu'il soit pos- » sible d'avoir à remonter. »

Le 18 mai nous arrivâmes devant la ville de Saint-Louis, ancienne station française, sur la rive droite du Mississipi. Nous fûmes reçus et traités par les habitans de la manière la plus gracieuse; ils arrangèrent, exprès pour nous, quelques parties de plaisir, où nous rencontrâmes une élégance que nous étions loin de nous attendre à trouver dans ce coin reculé du globe. Si je voulais rendre complète justice aux personnes aimables qui nous comblèrent de prévenances, il me faudrait tracer des portraits en pied qui, quelque ressemblans que je les dessinasse, ne seraient sans doute pas agréables à nos amis transatlantiques. Je suis donc obligé, bien qu'à regret, de quitter ce sujet et

de passer à un autre texte, bien moins intéressant peut-être.

Le 20 mai, nous nous embarquâmes à bord du bateau à vapeur *l'Illinois*, pour faire une excursion vers le confluent du Missouri avec le Mississipi. Je ne connais rien de plus intéressant que cette remarquable jonction, devant laquelle, fort heureusement pour moi, le courant était si rapide, que nous ne pûmes passer que très-lentement.

La circonstance qui me frappa le plus, ce fut la différence de couleur et de limpidité des deux fleuves. Le Missouri est presque aussi épais qu'une purée de pois, et d'un blanc sale et boueux, tandis que le Mississipi, au-dessus du confluent, est d'un bleu clair, assez semblable à la couleur du milieu de la mer, ou du Rhône à Genève. Il y avait des endroits où il ressemblait à la Tweed, lorsqu'elle a reçu une légère teinture de l'eau des marais; mais quand on remplissait un verre de cette eau, elle était aussi limpide que de l'eau de roche. Si l'on soumettait à la même opération l'eau du Missouri, elle paraissait tout-à-fait trouble, et plus immonde que la boue liquide qu'on voit dans les fossés d'une grande route; dans peu de minutes, un dépôt fort épais se formait au fond du verre.

Au delà du confluent, la surface du Mississipi n'est point embarrassée de bois flottans, tandis que son voisin est couvert d'un bout à l'autre de troncs à demi consumés, d'arbres dépouillés de leurs branches et de grands radeaux, ou îles de bois flottant, qu'il balaie dans l'intérieur et qu'il entraîne avec lui.

Le Missouri entre dans le Mississipi, venant de l'Ouest, et presque à angle droit; il s'y précipite avec une si grande force, qu'il repousse le Mississipi entièrement sur la rive gauche ou orientale. De ce côté du fleuve il n'y avait guères que dix à douze yards d'eau claire, tandis que tout le reste était trouble et boueux. Le point du contact immédiat avait quelque chose de particulièrement curieux. Il semblait que le fangeux Missouri se fût glissé sous le limpide Mississipi; car nous le voyions à différentes places qui bouillonnait et cherchait à gagner la surface. D'abord on apercevait une petite tache de la grandeur de la main, bientôt elle s'enflait et bouillonnait; dans peu de secondes elle était devenue aussi large que notre bateau, et se formait en tourbillons. Ailleurs les deux courans coulaient côte à côte, sans se mêler en aucune façon, comme de l'eau et de l'huile. Mais cette séparation ne durait pas long-temps: bientôt l'horrible Missouri s'emparait du su-

perbe Mississipi et le salissait de son eau. Cette tache est indélébile, et le fleuve conserve cette souillure durant l'espace de douze cents milles, jusqu'à l'endroit où ces deux colosses jumeaux se précipitent dans le golfe du Mexique.

On a prétendu que c'était à tort que le grand fleuve portait le nom du Mississipi, et qu'il devrait s'appeler Missouri jusqu'à l'Océan. La raison qu'on en donne est que le Missouri peut passer pour le plus fort comme le plus long de ces deux fleuves. C'est assurément une question de bien peu d'importance; mais il me semble qu'en tout état de cause, lorsqu'il y a tant d'égalité entre deux cours d'eau, celui qui suit la ligne la plus directe a droit de donner son nom à l'association. Or, le Mississipi coule directement de sa source à son embouchure, tandis que le Missouri s'y embranche de côté.

Le confluent s'opère, à dix-huit milles au-dessus de Saint-Louis; mais nous allâmes quinze milles plus loin et débarquâmes à un endroit appelé le *Portage-des-Sioux*, sur la rive droite du Mississipi, au sommet du triangle formé par les deux fleuves. De là nous prîmes une voiture dans laquelle nous trouvâmes ce qu'on appelle une *Prairie*, partie du pays unie, couverte de longues herbes, et ta-

chetée de loin en loin d'arbres isolés ou de touffes d'arbrisseaux, dont la beauté est encore rehaussée par l'aspect sauvage de l'immense plaine qui l'environne.

Au bout de la prairie, nous arrivâmes à une portion de terres plus haute de dix à douze pieds que le reste de la plaine; nous nous aperçûmes bientôt que c'était, il y a de longues années, une des rives du Missouri. La route descendait graduellement de cette éminence et suivait un sol qui devait avoir servi de lit au fleuve. Toutes les circonstances qui démontraient ce fait étaient tellement palpables, que l'imagination n'éprouvait aucune difficulté à se reporter à l'époque reculée où les terres, qui servent maintenant de pâturages aux bestiaux, étaient incessamment balayées par les flots impétueux du colossal Missouri. Il n'est pas facile de décrire les sensations produites par un coup d'œil rétrospectif, coup d'œil au moyen duquel les temps passés prennent la place des temps présens, et les pays qu'on visite se revêtent d'une couche d'antiquité en désaccord avec leur situation actuelle. Je me souviens que j'éprouvai quelque chose d'à peu près semblable, lorsque, debout dans la vallée de Glen-Roy, dans les Highlands d'Écosse, je me trouvai à plusieurs centaines de pieds au-dessus du

niveau qu'avaient dû certainement atteindre les eaux d'un grand lac, mais dont il ne restait pour vestiges que ses anciennes rives qui s'étendaient en longs festons dans les montagnes.

Dans la soirée nous parvînmes à la petite ville de Saint-Charles, sur la rive gauche du Missouri, à environ vingt milles au-dessus de son confluent avec le Mississipi.

Le lendemain matin, 21 mai, après avoir dormi la grasse matinée, et déjeuné assez tard, nous nous enfonçâmes dans les bois pour faire une promenade le long du rivage du fleuve ; ce qui devait, nous dit-on, nous conduire à un endroit remarquable. Les petites difficultés de cette excursion matinale étaient nombreuses; mais je n'ai point le temps de les raconter, et je me bornerai à dire que, pendant les deux mille milles parcourus dans les sept semaines précédentes, nous n'avions rencontré aucun passage qui nous offrît autant d'embarras à franchir, que nous en fit éprouver une demi-lieue à travers les taillis serrés qui bordent une des rives du fleuve.

Le but de notre promenade était de voir un de ces curieux radeaux, formés de troncs d'arbres amenés par les eaux dans la saison des pluies. Lorsque nous eûmes atteint une des courbes du Mississipi, nous observâmes une petite île

boisée, distante d'environ cent yards du rivage. De la partie supérieure de cette île, de celle qui faisait face au fleuve, s'étendaient au loin des amas de bois qui avaient l'air de grandes nattes, et qui, me dit-on, s'étaient accrus d'année en année jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à leur hauteur actuelle. La tête de cette masse s'appuyait sur le rivage, de sorte qu'on pouvait dire qu'un pont partait du bord et le joignait à l'île.

Plusieurs des grands cours d'eau de l'Amérique, tel que l'Atchafalaya, sont complétement couverts, dans diverses parties, de ces radeaux-monstres. La rivière dont je viens de parler, se sépare du Mississipi à un endroit éloigné de deux cent cinquante milles de la mer. A vingt-sept milles de là commencent les radeaux, et, bien qu'ils s'étendent sur un espace de vingt milles, toute cette partie n'est point couverte de bois, et l'on peut évaluer la longueur de l'agglomération de pièces de bois, ou radeaux, à dix milles au loin. La largeur de l'Atchafalaya est de 220 yards; eh bien, ce radeau touche aux deux rives dans plusieurs endroits, et a environ huit pieds d'épaisseur. Il s'accroît annuellement depuis cinquante ans, et devient plus considérable à chaque saison, à cause du grand nombre de troncs d'arbres que le Mississipi

jette dans cette rivière. Il a été proposé d'enlever ce radeau; et, comme cette opération donnerait aux contrées adjacentes une grande augmentation de valeur, en ce qu'elle rouvrirait la navigation de l'Atchafalaya, je ne doute pas un moment que les citoyens de la Louisiane ne l'entreprennent et ne l'achèvent bientôt.

Au moment où nous arrivâmes à l'endroit occupé par le radeau sur le Missouri, une portion d'un des bords, à environ cent yards au-dessus du point où nous étions, s'étant trouvée minée par le fleuve, venait de s'y précipiter en entraînant avec elle une prodigieuse quantité d'arbres. L'intérêt qui s'attachait à ce spectacle extraordinaire était un peu diminué par la réflexion, que si nous étions arrivés un peu plus tôt, nous aurions pu être témoins de l'éboulement. Néanmoins j'en fis une esquisse, à l'aide de la chambre claire, aussi vite que je pus, avant que le courant eût entraîné les arbres tombés. Aussitôt que ce dessin fut achevé, je fis volte-face et plaçai l'instrument à six ou huit pieds en aval du fleuve, afin d'esquisser l'endroit où le radeau-colosse touchait à la terre.

Nous n'avions pas changé de position depuis trois minutes, lorsque nous entendîmes un craquement épouvantable; au même moment

nous sentîmes la terre trembler sous nos pieds. En retournant à la place que nous occupions auparavant, nous vîmes qu'un autre éboulement avait eu lieu, et que plusieurs des arbres qui figuraient sur mon esquisse pleins de vie et de force, gisaient maintenant déracinés à côté de leurs anciens voisins.

Je ne crois pas que, parmi les nombreuses misères humaines, il en soit une de plus poignante pour un voyageur que la mortification qu'il éprouve d'avoir manqué de quelques secondes une telle convulsion de la nature. Qu'importe que nous ayions entendu le bruit, que nous ayions vu debout à l'instant même ces arbres tombés, qui tiennent encore par quelques fibres de leurs racines au sol perfide? Il n'en est pas moins vrai que nous n'avons pas été témoins des la catastrophe, et que nous aurions tout aussi bien fait de rester chez nous.

Le 24 mai nous pensâmes enfin à nous diriger du côté de la patrie, et nous commençâmes un voyage très-intéressant à travers les prairies des Illinois. Je regrette qu'il ne me reste pas assez de place pour donner le détail de nos aventures; car il y a peu de temps que ce pays est connu, et bien des circonstances se présentent sur le chemin d'un voyageur dans de telles ré-

gions, circonstances qu'il ne peut pas espérer de retrouver ailleurs. Je ne puis toutefois me refuser le plaisir de parler de la grande Prairie que nous traversâmes le 25 mai. Nous en avions déjà passé six ou sept autres, au nombre desquelles en figurait une charmante, nommée, avec plus d'imagination qu'on n'en trouve d'ordinaire dans les nomenclatures américaines, Prairie du miroir (*the Looking-glass Prairie*).

Quelques-unes de ces singulières étendues de terrain sont tout-à-fait planes; d'autres ont une pente légère. La grande prairie des Illinois offre des exemples de l'une et de l'autre; mais elle est généralement plane, avec quelques groupes d'arbres, mais fort éloignés les uns des autres. Ces prairies offrent une ressemblance avec la mer, qui est bien singulière. J'en avais déjà entendu parler, mais j'avais supposé que ce rapport était très-exagéré : il y avait une place particulière vers le milieu de la grande Prairie, si je m'en souviens bien, où le sol était bosselé, qu'on me passe l'expression, comme le lit de la mer, ou comme les plages battues par la marée : là, excepté la couleur (encore ai-je vu des mers de cette teinte), on aurait pu se croire en face de l'Océan. Ce rapprochement me frappa à un tel point, que j'oubliai presque où j'étais. L'illusion s'augmen-

tait encore d'une circonstance dont j'ai entendu souvent faire mention, mais dont un marin seul peut apprécier toute la force : je veux parler de ces arbres isolés, qui semblent s'élever graduellement au-dessus de l'horizon, ou s'éloigner à notre vue. Il y en avait dans le lointain qui semblaient des mâts portant leurs voiles, et je suis sûr que si deux ou trois matelots eussent été présens, ils seraient infailliblement tombés d'accord sur la voiture de ces vaisseaux fantastiques. De l'un ils auraient dit : « Oh ! il » marche vent devant sous ses bonnettes de » perroquet. » D'un autre : « Il a ses basses » voiles carguées. » D'un troisième : « Il a le » cap sur nous, mais il est impossible de dis- » tinguer sa voilure. »

Le 27 mai nous pénétrâmes dans l'état d'Indiana, où nous voyageâmes d'une toute autre manière que nous ne l'avions fait dans les délicieuses prairies. Les routes sont montueuses et exécrables, et les voitures aussi dures que si elles avaient été coulées d'un seul bloc de métal. Elles ont besoin, il est vrai, d'être solides, car elles ont un travail bien pénible à exécuter : du reste, j'y trouvai un perfectionnement qu'il faut que je signale. Dans toutes les parties de l'Union, j'avais rencontré au moins une portière, rarement deux, je l'avoue, à toutes

les diligences. Mais, dans cette occasion, une semblable ouverture eût paru d'un luxe effréné, et l'on s'en était tout-à-fait dispensé ; par conséquent les voyageurs, tant mâles que femelles, se trouvaient obligés de monter, à l'aide de la roue, sur le siége du cocher, et de se glisser ensuite dans l'intérieur du mieux qu'il leur était possible. La seule personne de nôtre société qu'enchantât ce mode primitif d'arrimage, était l'enfant qui s'amusait beaucoup de toutes les difficultés qu'elle avait à surmonter pour arriver à sa place.

Durant ce voyage fatigant, nous ne fûmes jamais exposés aux privations de vivres, ainsi qu'il nous était arrivé plus d'une fois dans le Sud ; partout nous trouvâmes des provisions en abondance. Je regrette que mes observations ne puissent point confirmer les rapports que j'ai entendu faire sur l'intelligence et le caractère élevé (comme on le dit avec emphase), des rares habitans de cette nouvelle contrée. Je ne m'attendais pas, il est vrai, à trouver dans les bois reculés un grand raffinement de mœurs et de manières; mais je suis obligé de dire que, bien que nulle part nous n'ayons été reçus avec peu d'hospitatalité, nous avons été plus d'une fois traités avec tant de froideur et de mauvaise grâce, que je ne suis point

tenté d'échanger les liens et l'obligeance obséquieuse de la civilisation pour l'égoïste liberté de la force.

Ce n'est pas que les habitans de ce pays aient un mauvais naturel, bien au contraire, ils paraissent toujours désireux d'obliger, lorsqu'une fois on les a mis sur la voie. Je ne me plains que de leur manque de politesse et de spontanéité dans leur volonté d'être civils et utiles. Je soupçonne fort que telle doit être la conséquence inévitable d'une existence isolée, pour le soutien de laquelle on est forcé de ne compter que sur soi. La même nature de choses qui met des bornes à leur bon vouloir, les empêche également d'acquérir des connaissances, et tend à enraciner plus fortement leurs préjugés, en augmentant l'opinion qu'ils ont de leur importance. Dire d'un peuple ainsi placé qu'il possède une intelligence remarquable, c'est attester un miracle moral, ou plutôt politique, dont la société n'offre point d'exemple.

Le 29 mai, après avoir passé à travers l'état d'Indiana, nous traversâmes encore l'Ohio pour nous rendre à Louisville, dans le Kentucky. Le jour suivant nous nous embarquâmes dans un bâteau à vapeur pour Cincinnati, situé dans l'état d'Ohio, où nous arrivâmes

le 31, après avoir parcouru en vingt-trois heures cent cinquante milles contre le courant.

Cincinnati est une des merveilles tant vantées de l'Ouest, et non sans raison. Si l'on considère combien il y a peu de temps que l'état d'Ohio est fondé, cette ville nous offrira un échantillon de l'esprit actif et industrieux de ce peuple : elle est fort jolie et très-avantageusement située sur la rive droite de l'Ohio ; j'y vis un mouvement d'affaires plus grand que dans aucune autre ville, depuis la Nouvelle-Orléans. Cela vient peut-être de ce qu'elle fait partie d'un état où l'esclavage n'est point toléré. Quoi qu'il en soit, elle offre un exemple bien extraordinaire de rapidité dans l'accroissement de la population et de l'industrie. Ce pays, il y a peu d'années, n'était habité que par une poignée de sauvages. En 1805, le nombre des habitans de Cincinnati ne dépassait pas 500, en 1820 il s'élevait à 9,733.

Malheureusement, à cette époque de notre voyage, un accident m'empêcha de continuer mes recherches et mes observations : ce fut la maladie de ma petite fille qui, long-temps exposée à l'air malsain des grandes rivières, avait été attaquée d'un mal fatal pour les enfans de ces pays, et qui porte le nom effrayant de *cholera-infantum*. Toutefois, notre bonne étoile

ne nous abandonna pas, et nous fûmes assez heureux pour rencontrer, dans ce moment même, un médecin du plus grand mérite, dont le zèle et les talens nous avaient déjà été utiles. Il nous conseilla de nous diriger vers le Nord, en nous éloignant des fleuves, et de gravir sans délai les montagnes Alleghani.

En conséquence, le 4 juin nous prîmes à regret congé de Cincinnati, où se trouvaient tant de choses à observer, non-seulement comme curiosités locales, mais encore sous le rapport de l'aménité sociale des habitans : dans toute autre circonstance, il eût été fort mal à nous de les quitter aussi brusquement.

Nous remontâmes l'Ohio sur un bateau à vapeur chauffé à blanc, et par une température presque aussi brûlante; nous voyions tous les jours dépérir notre jeune malade sous l'influence de la *malaria*. Je ne me rappelle pas avoir fait jamais un voyage aussi pénible. Le 8 juin, nous débarquâmes à Pétersburgh, qu'on nomme à juste titre le Birmingham de l'Amérique; nous n'y restâmes que le temps strictement nécessaire pour nous reposer des fatigues causées par la plus détestable de toutes les voitures, un bateau à vapeur.

Le 11 juin, à trois heures du matin, nous

partîmes de Pétersbugh en malle-poste, et nous commençâmes presque immédiatement à gravir la chaîne inférieure des monts Alleghani qu'on appelle avec raison l'épine dorsale de l'Amérique. Nous fûmes étonnés de l'effet que produisit sur notre malade l'air pur des montagnes. On l'avait enlevée tout endormie de son lit et transportée de même dans la voiture; son sommeil était si profond, que les plus violens cahots d'une route pierreuse ne purent parvenir à la réveiller. Depuis quelques jours l'expression de sa physionomie, dans l'état de sommeil, avait indiqué clairement le plus ou moins de progrès que faisait sur elle la terrible maladie, dont, depuis peu de temps, nous avions appris à connaître tout le danger. Au moment où nous atteignions le sommet d'une petite montée couverte de bois, ur laquelle nous nous arrêtâmes pour jeter un dernier regard d'adieu sur la vallée de l'Ohio : alors, à plusieurs centaines de pieds au-dessous de nous, le soleil perça la nue qui enveloppait les Alleghanies, et mes yeux se portèrent sur la figure de ma fille; je ne crois pas l'avoir regardée jamais avec autant de plaisir. Les symptômes de la fièvre avaient disparu, et les légères traces d'un sourire enfantin erraient sur ses lèvres. Lorsque nous l'éveillâmes à la halte du déjeu-

ner, elle ouvrit les yeux en riant, complétement remise et comme animée d'une nouvelle vie. Nos sens plus robustes éprouvèrent eux-mêmes cette différence d'air; il était plus doux et cependant plus frais; il donnait une certaine élasticité à nos membres : élasticité qui nous aida beaucoup à supporter les fatigues des cinq journées suivantes.

Depuis ce moment notre jeune compagne recouvra graduellement la santé; mais l'alarme était donnée, et nous nous décidâmes à retourner en Angleterre le plus vite possible, sans même prendre le temps de visiter de nouveau le Canada ou les états de l'Est, sans même passer par le New-Brunswick et la Nova-Scotia (Nouvelle-Écosse), ce qui avait fait partie de notre premier plan.

En traversant les Alleghanies, nous nous mettions ordinairement en route, à trois ou quatre heures; nous voyagions pendant six heures avant déjeuner, puis six heurs avant dîner et autant avant le coucher. Malgré cela, les routes étaient si mauvaises, que, dans ces dix-huit heures de marche, nous ne fîmes pendant les trois premiers jours que cinquante-six, soixante et soixante-huit milles. Le quatrième jour nous parcourûmes soixante-quatre milles en quinze

heures; et le cinquième et dernier jour, au bout duquel nous arrivâmes encore une fois à Philadelphie, nous fîmes soixante-quatre milles en douze heures. Les souffrances qui nous accablèrent pendant la seconde journée ne peuvent être comparées à rien de ce que j'ai éprouvé dans toute l'Amérique. Après cela, heureusement, notre situation s'améliora graduellement, et de l'état sauvage, ou de nature, nous passâmes, par une transition presque imperceptible, à celui d'une entière civilisation; différence dont on s'aperçoit bientôt par la qualité des chemins et la tenue des auberges.

Nous pûmes à peine reconnaître Philadelphie, quoique cette ville nous eût toujours beaucoup plu; tant tout nous y parut propre et confortable, tant les habitans s'empressèrent de nous être utiles, comme pour compenser les privations et les fatigues que nous avions supportées dans l'Ouest.

Le 23 juin nous partîmes pour New-York, et le 1er. juillet nous nous embarquâmes à bord du paquebot *le Corinthien*, qui nous déposa frais et bien portans à Cowes, dans l'île de Wight, le 22 juillet 1828. Nous avions été absens d'Angleterre quinze mois et cinq jours. Pendant cet espace de temps, si bien rempli,

indépendamment de notre double voyage pour traverser l'Atlantique, nous parcourûmes en Amérique huit mille huit cents milles sans éprouver le moindre accident fâcheux.

CHAPITRE XXXIV.

Conversation avec un Américain, sur l'Angleterre et les États-Unis. — Fin du voyage.

Un jour encore, et notre voyage allait être terminé. J'eus à cette époque avec un gentilhomme américain une conversation que je rapporterai en entier. Il s'était approché de moi pour me demander en quoi je pensais que son pays différât le plus de l'Angleterre.

« Monsieur, lui dis-je après un instant de réflexion, l'absence de loyauté parmi les Américains constitue à mes yeux une différence essentielle entre eux et les Anglais.

— » L'absence de loyauté! s'écria mon interlocuteur tout surpris; en vérité, il faut que vous vous soyez trompé. Dans tous les cas, l'amour que nous portons à notre patrie et à nos institutions pourrait amplement tenir lieu, j'ose le croire, de votre loyauté toute spéciale!

— » Vous oubliez que nous-mêmes nous avons, pour notre contrée et nos institutions, autant d'amour que vous en pouvez avoir pour les vôtres; ce n'est que comme addition à ces qualités communes aux deux nations, que j'ai parlé de la loyauté qui est particulière aux Anglais.

— » Veuillez, je vous prie, m'expliquer votre pensée d'une manière plus précise.

— » Bien volontiers; je pense que nous avons en général plus que toute autre nation un sentiment d'attachement personnel pour le roi et le trône : nous mettons notre orgueil et notre joie dans ses succès et son bonheur, et nous avons une ferme détermination de l'envisager toujours comme un centre auquel aboutissent nos habitudes, nos devoirs et nos affections.

— » Ne signalez-vous pas là, reprit malicieusement l'Américain, une conduite exceptionnelle, c'est-à-dire celle des courtisans, des officiers civils et militaires, qui ont sans cesse les yeux tournés vers la source de leur avancement?

— » Non, bien certainement. Les sentimens dont je vous ai parlé parcourent toutes les classes : leur influence se fait sentir à des milliers , je dirai même à des millions d'hommes

qui n'ont jamais vu le roi, qui n'ont aucune chance probable d'en recevoir des bienfaits (et vous sembliez tout à l'heure insinuer le contraire), par l'expression de leurs sentimens pour le chef de l'État.

— » Mais alors de quel usage est donc votre loyauté?

— » Oh! d'un immense usage. Elle sert de moyen de conciliation parmi nous : elle unit les partis, quelque diverses que soient leurs opinions et leurs espérances. Telle est son influence, en un mot, que si vous parcourez l'Angleterre, vous trouverez dans toutes les classes élevées ou inférieures, le même sentiment, la même quantité constante d'affection pour le trône, si je puis employer ici cette expression mathématique.

— » Fort bien; nous voyons cependant que votre adoré monarque n'est pas toujours fort civilement accueilli; et, pour ne point parler d'affaires plus graves, vos journaux, vos pamphlets politiques et la populace ne l'attaquent-ils point parfois, les premiers, de leurs plumes mordantes, la seconde de ses pierres plus offensives encore?

— » De pareils événemens ont eu lieu, je le sais; mais la faute en est aux circonstances. Vous savez que toute réaction dépasse toujours le

point où elle devrait s'arrêter après avoir réprimé l'abus qu'elle combattait. Et, dans un autre point de vue, ne voyez-vous pas les amans les plus passionnés ne soupirent que bien légèrement l'un pour l'autre après leur mariage? — Le peuple leur ressemble : il semble abhorrer la prudence d'un juste milieu dans sa conduite, comme eux dans leurs affections.

— » Allons, dit l'Américain en souriant, je n'insisterai pas sur ces exceptions; mais je dois avouer que je ne vois pas encore l'utilité de votre loyauté; je ne comprends pas l'influence qu'elle peut avoir sur le caractère individuel de vos concitoyens, qui, ce me semble, ne seraient sans elle ni meilleurs ni pires.

— » Il est certain, cependant, que le sentiment dont je parle est le plus désintéressé qui se puisse concevoir. Ainsi je doute que sur un million d'Anglais on en trouve deux à peine qui spéculent sur l'expression de cette loyauté; chacun de nous a la conviction intime que son voisin est comme lui sous l'influence prédominante de ce sentiment, qui a comme un droit d'aînesse sur tous les autres. Vous pouvez entrevoir déjà les résultats de cette sympathie générale. Y a-t-il rien de plus avantageux qu'une communauté de sentimens gé-

néreux, comme celui dont je vous entretiens? J'imaginerais difficilement un sujet qui, en réunissant d'une manière aussi universelle les suffrages des hommes, contribuât mieux, par l'harmonie de leurs pensées, à les rendre d'excellens membres de la société.

— » Veuillez, je vous prie, me dire quel avantage il résulte de tout cela pour l'état, pour la contrée, politiquement parlant?

— » Il résulte que chaque chose est maintenue dans sa place spéciale avec plus d'ordre et de régularité que vous n'en pourriez jamais obtenir autrement. Cette loyauté anglaise est le grand symbole, et, si je puis l'appeler ainsi, le secret mécanisme qui protége la distinction des rangs et la hiérarchie sociale. Aussi longtemps que cette précieuse loyauté sera conservée parmi le peuple, vous verrez la hiérarchie sociale (que je considère comme la source la plus importante de notre bonheur et de notre pouvoir), à l'abri de toute espèce d'attaque. Vous allez me demander pourquoi. Je pressens déjà cette question de votre part. Je vous répondrai que chaque Anglais comprend que, du moment où quelque violence pourrait être commise contre le trône, sa position personnelle dans la société serait également compromise, et comme chacun en Angleterre n'est pas lié à

sa classe, malgré son amour pour elle, au point de ne pouvoir pas aspirer à un rang plus élevé, on chérit et on entretient soigneusement un sentiment que l'on regarde comme le palladium ou comme la véritable garantie de la stabilité des classifications sociales.

— » Vous devenez un peu inintelligible pour moi ; vos idées diffèrent tellement des opinions de nos Américains, que je ne puis ni les admettre entièrement, ni les récuser de bonne foi. Après tout, quel est l'usage de ces distinctions auxquelles vous accordez une si grande importance ? Comment votre roi a-t-il contribué à leur établissement en premier lieu, ou par la suite, à leur stabilité ?

— » La réponse à votre question est très-aisée : en vertu de la constitution monarchique, le roi réside dans une ville principale, où il est reconnu suivant les lois de l'hérédité : le reste du pays, se reposant sur lui du soin des affaires, s'occupe à ses travaux particuliers, au lieu d'être distrait à chaque instant, comme en Amérique, par les détails du gouvernement. Autant vaudrait vous occuper des affaires de la lune.

— » Oh ! oh ! mes gentilshommes d'Europe, il me semble que vous envisagez toutes les affaires de votre pays avec l'indifférence d'un

spectateur assistant aux représentations d'un théâtre monarchique.

» C'est à cause de cela, sans doute, que votre contrée et vos institutions se rendent si peu justice. Au reste, je vous réitère ma question : je vous ai demandé quel était le résultat des distinctions de rangs parmi vous?

— » Ce résultat est le bien immense que procure la juste subdivision du labeur, ou, en d'autres termes, l'état d'un peuple qui s'adonne au soin de ses travaux. De la sorte, les citoyens sont bien plus heureux et bien plus utiles à eux-mêmes et à l'état. — Ils sont aussi contens qu'ils doivent l'être, lorsque l'aiguillon, le stimulus de l'industrie, les excite au travail : l'on conçoit qu'alors ils sont d'autant plus éloignés de déranger un système déjà complétement établi, qu'ils ont un intérêt plus personnel à en maintenir l'intégrité : leurs sentimens concourent avec leurs talens et leur industrie, quelle qu'elle soit, à produire des résultats bien plus avantageux, que ceux qu'ils pourraient obtenir en changeant un système auquel d'ailleurs ils ne comprennent souvent rien du tout. Mais de plus, comme les distinctions sont essentiellement liées à la permanence d'une monarchie, les citoyens, qui subissent pour leur avantage l'influence de

l'organisation des distinctions sociales, sont soumis également à l'influence nécessaire de la monarchie. Ainsi, dans cet enchaînement d'institutions, on peut dire que la loyauté, telle que nous l'avons caractérisée, s'appuie d'une certaine façon sur des motifs intéressés; mais ces motifs eux-mêmes sont si variés, ils sont mêlés à des arrangemens sociaux si solidement compliqués, qu'en vérité on doit malgré tout ne reconnaître en eux que le côté d'indépendance et de désintéressement qui les caractérise en grande partie.

— » Dans tous les cas, si vous nous refusez la loyauté dans le sens que vous accordez à ce mot, vous conviendrez que nous avons infiniment mieux agi que vous en nous débarrassant du fardeau d'une église imposée (*Church established*).

— » Tenez : je n'aime pas les comparaisons, et je désirerais que vous n'eussiez pas plus émis de question sur l'église imposée que sur la loyauté, dont nous venons de nous entretenir. Vous allez me demander de quel usage est parmi nous cette religion dominante, et si je vous répondais qu'elle préserve la pureté des doctrines religieuses, qui sont d'une importance majeure dans toute contrée; qu'elle est en rapport très-utile avec l'état pour maintenir

la pureté des actes politiques ; que dans la vie privée elle n'est pas moins utile pour donner de l'assurance et de l'uniformité aux hommes vertueux et une véritable et ostensible dignité à leurs manières, si je vous disais cela, peut-être différeriez-vous d'opinion. »

Mon homme me regarda fixement sans me répondre : il avait l'air interdit quoique légèrement incrédule, je continuai :

« L'*église établie*, par le nombre de ses adhérens, par ses richesses et sa discipline, a acquis un grand pouvoir. Je ne parle pas seulement des hommes spéciaux de l'église, comme vous pourriez le croire; mais je comprends, dans ce mot *église*, la masse immense de la société qui est disposée, aussi sérieusement que les hommes d'église peuvent l'être eux-mêmes, à s'unir avec eux, cœur et bras, pour maintenir la religion protestante dans toute sa pureté. Cette masse d'hommes réunis ainsi d'intentions forme un corps si nombreux et si répandu dans toute la contrée, qu'il ne saurait subir l'influence du vent orageux de quelque soudaine doctrine contraire. Il résulte pour la société, de cette conformité de sentimens, une marche régulière éminemment propre aux matières religieuses. Les membres puissans de l'église sont d'ailleurs tellement nombreux, que la société,

qui peut avec leur adhésion se maintenir fort long-temps encore, ne saurait subsister un moment si elle était privée de leur appui.

— » Ce que vous dites là est excellent pour votre église anglaise; mais que disent les dissidens?

— » Ils retirent à mon avis, pour leur propre compte, autant d'avantages de l'*église établie* que quiconque d'entre les adhérens véritables.

— » Ah! comment la chose est-elle possible?

— » D'abord vous m'accorderez qu'il est d'une grande importance pour les dissidens que la religion en général soit encouragée, qu'elle ait sceptre et puissance; ou, pour employer une autre expression plus familière, qu'elle soit la forme permanente de la société. D'où je conclus qu'ils accorderaient difficilement que la religion descendît du point culminant où elle est élevée, pour cesser d'être le premier comme le plus important de nos devoirs. Maintenant, quoique la religion dominante soit celle de notre église établie, elle n'en procure pas moins aux dissidens l'avantage de servir comme de défense et de sauvegarde à toutes les sectes religieuses, absolument comme la mer protége en général toute la circonférence des îles britanniques où nous vivons. Mais, de plus, l'église établie ne

fournit pas seulement un magnifique exemple de doctrine religieuse, elle sert encore de modèle inappréciable, de type précieux pour les manières et les façons cléricales.

» Elle montre enfin qu'une secte quelconque ne peut avoir de chance de succès sans posséder d'immenses connaissances et sans offrir extérieurement une copie des habitudes de ce grand modèle. Aussi puis-je dire avec une entière vérité, qu'après avoir parcouru le monde, après avoir visité les contrées les plus éloignées, observé leurs mœurs, leurs coutumes religieuses, je n'ai jamais rencontré, dans une réunion considérable d'hommes, un nombre pris parmi eux qui offrît, autant que notre clergé, une pureté exemplaire de manières, jointe aux pensées et aux sentimens les plus louables. Sans doute, on pourrait citer quelques exceptions, mais la nature humaine est-elle parfaite? Quoi qu'il en soit, ce portrait favorable que je viens de vous faire des mœurs du clergé parmi nous, vous pouvez l'attribuer si vous voulez, à la nature des devoirs religieux, ou même des intérêts personnels des ministres de l'église. Ensuite vient l'habitude qui consacre et prolonge toujours ce que le devoir et la nécessité ont d'abord créé. Au reste, l'Angleterre n'a peut-être pas reçu du ciel de

faveur plus éclatante que d'avoir dans son sein un aussi grand nombre d'hommes remarquables, dont les mœurs et le caractère ne comportent aucune espèce de duperie et de charlatanisme; qui sont, en vertu d'une organisation toute spéciale (dont j'ai cherché à vous faire sentir l'avantage), établis à demeure fixe pour répandre dans tout le pays, qu'ils honorent de leur présence, les bienfaits de leurs lumières, et les exemples précieux de leur piété.

— » Fort bien : vous présentez les faits d'une manière habile. On ne saurait nier la finesse de vos observations; mais veuillez m'apprendre quelle est sur toutes ces questions l'opinion des dissidens?

— » Je l'ignore, en vérité. Mais ce que je n'ignore aucunement, et ce qu'il est impossible que tout homme un peu prévoyant ne sache pas aussi bien que moi-même, c'est que la sûreté des dissidens dépend de celle de l'église établie. Il est impossible de supposer qu'en succombant elle n'entraînât point dans sa ruine toutes les sectes contraires à elle. Voici comment s'explique ce fait, qui peut, au premier abord, vous paraître légèrement énigmatique. L'église ne peut succomber qu'à la suite de quelque secousse politique. Eh bien, la se-

cousse qui serait capable de l'anéantir commencerait d'abord par briser en pièces tous les dissidens. En effet, il est évident qu'ils offriraient moins de résistance que l'église toute entière, compacte et bien unie, et la ruine de celle-ci doit, logiquement parlant, être précédée de celle des sectes contraires. Elles doivent donc être joyeuses du noble asile qui leur est offert dans cette époque où nous vivons, ainsi qu'à la religion principale. Toutes les doctrines mettent de l'orgueil et du plaisir dans les liens de compagnonnage qui les unissent, et il doit exister entre elles une vive sympathie. Leurs sentimens et leurs besoins sont au fond les mêmes, quelque différentes, quelqu'opposées qu'elles soient en apparence : elles élèvent toutes la tête sous un ciel commun.

— » Je comprends en partie ce raisonnement; mais quel avantage possible peut-il résulter de l'union de l'église et de l'état; les frais de l'église établie ne sont-ils pas une lourde charge que la contrée est obligée de supporter?

— » Vous avez raison; chaque année l'Angleterre dépense une forte somme affectée aux ministres de la religion; mais c'est le lest du navire; sans lui le vaisseau échouerait.

— » Il me semble que les avantages que vous retirez de votre église, vous pourriez les obtenir sans qu'elle fût unie à l'état, et surtout sans que vous fussiez obligés à ces frais énormes que la religion réclame pour elle.

— » Sans doute; mais si vous observez que parmi nous la religion et le gouvernement concentrent à peu près tout le pouvoir, vous comprendrez qu'il est de la plus haute importance et de l'intérêt personnel des deux ordres qu'il y ait entre eux comme un pacte, comme une alliance politique qui double leurs forces en les unissant. D'ailleurs, le public lui-même trouve son avantage à cette union, puisque le gouvernement repose alors sur des principes que l'autorité sacrée de l'église rend plus forts et plus respectables.

— » Oh! oh! je suppose que ce n'est pas sérieusement que vous recommandez un gouvernement clérical.

— » Si, mais dans un certain sens seulement; nous ne voulons point, pour me servir d'une expression toute française, que l'autel soit sur le trône, mais le trône sur l'autel.

— » Toutefois, malgré votre restriction, ne craignez-vous pas que le pouvoir, étant entre les mains du clergé, il ne s'en serve absolu-

ment, comme le clergé de Rome aux jours de sa puissance?

— » Nous n'avons pas le moins du monde à redouter un pareil envahissement. Il faudrait, pour que cet envahissement fût exécutable, une condition que le clergé remplirait difficilement. Les membres qui se rattachent à lui devraient rigoureusement avoir la capacité d'être bons gouverneurs de provinces, bons ministres, en un mot, aptes à tous les emplois civils. Or, il n'en est rien. Les membres du clergé seraient d'aussi mauvais chefs d'administration que nos hommes politiques seraient de pitoyables ministres. L'état et l'église se prêtent un mutuel appui, mais les fonctions de ces deux ordres restent bien séparées. Il n'y a mélange ni dans les hommes ni dans les emplois.

— » Tous ces détails, toutes ces observations que vous émettez devant moi, sont, je vous l'avoue, tellement neuves pour des oreilles américaines, que vous ne devez pas être surpris si je ne leur donne pas un assentiment immédiat. Quoi qu'il en soit, votre système pourrait marcher et se maintenir dans un juste équilibre, sans l'église établie dont vous m'entretenez déjà depuis assez long-temps. »

Je gardai le silence.

« Allons, allons, s'écria l'Américain impatienté de mes hésitations, vous conviendrez, malgré tout, qu'il entre dans nos institutions populaires plus d'esprit public, plus de bonne foi que dans toutes vos institutions aristocratiques d'Angleterre.

— » Voulez-vous me permettre, dis-je alors à mon interlocuteur, de répondre à votre question par une autre question que je vais vous adresser?

— » Sans aucun doute.

— » Pensez-vous que la bonne foi et la confiance, soit publiques soit privées, aillent toujours ensemble ?

— » Je ne comprends pas cette question.

— » La confiance et la bonne foi ne sont-elles pas réciproques ? L'une n'appelle-t-elle pas constamment l'autre ? Pouvez-vous vous attendre à ce qu'un domestique ou un artisan soit honnête homme si vous l'appelez sans cesse fourbe et fripon ? ou si vous le traitez absolument comme s'il méritait ce titre ?

— » Je ne récuse aucune des conclusions que vous posez dans ces exemples.

— » Eh bien, maintenant je vais vous parler, non plus au figuré, mais au positif. Comment voulez-vous trouver de la bonne foi dans

vos fonctionnaires publics d'Amérique lorsque jamais vous n'accordez créance ni à leurs discours ni même à leurs actions?

— » Eh comment savez-vous que nous n'avons point de foi en eux?

— » Ne vois-je pas que chaque année vous les changez systématiquement? Il est certain que ce mode de réélections fréquentes ne laisse pas assez long-temps vos magistrats en fonctions, ne leur permet pas une période assez longue d'existence publique dans le département confié à leur administration, enfin ne leur accorde point un espace de temps suffisant pour qu'ils s'attachent aux intérêts spéciaux de la population qui les environne : cette organisation restreint à une durée trop rapide l'exercice de leurs talens, quand ils en ont.

— » Il est vrai que nous changeons assez souvent nos magistrats, et que nous n'aimons pas le joug d'un pouvoir qui serait trop long-temps le même; mais cette disposition de nos esprits et cette coutume établie parmi nous ne résultent ni d'un manque de bonne foi de la part des gouvernans ni d'un manque de confiance du côté du peuple.

— » Et de quoi, je vous prie, résulte-t-elle?

— » De la nature même de nos institutions. Si nous ne croyons pas entièrement que la

naissance de tous les hommes soit égale, nous considérons du moins que chaque citoyen a un droit égal à prendre part à l'administration des affaires publiques. Pour remplir ce but dans l'organisation pratique, ou, en d'autres termes, pour accorder à chaque homme un droit qu'il doit à sa naissance parmi nous, nous encourageons la succession constante et rapide des citoyens aux offices civils; ce n'est pas seulement un homme, mais un grand nombre d'hommes, et tous les citoyens compétens, qui ont la chance d'occuper les charges et les places, en qualité d'Américains. Nous avons environ 300 législateurs par session annuelle, et plus de la moitié d'entre eux sortent des rangs du peuple, sans avoir jamais pris part aux affaires publiques avant l'époque de leur nomination.

— » Mais, que ne mettez-vous de préférence le maniement des affaires entre les mains de personnes exclusivement choisies parmi les habitans les plus capables de la contrée? Dans une famille, comme dans un état, on gagne à ce que le commandement et la prééminence soient confiés à celui qui a l'expérience des choses et des hommes; et cela vaut mieux infiniment que de s'en rapporter à des hommes nouveaux qui n'ont, après tout, de bon que des intentions.

— » J'en conviens, et vous pouvez remarquer aussi que c'est en partie en vue de ce système que nous agissons. Nos nombreux législateurs sont choisis parmi les hommes les plus capables.

— » Et quel est le degré de pouvoir et d'autorité que vous leur mettez entre les mains? Pouvez-vous citer un homme dans le gouvernement général des États-Unis, ou même dans les subdivisions de ce gouvernement qui ait été investi d'une autorité permanente, ou qui ait eu quelqu'autre chose qu'une ombre misérable de pouvoir?

— » Je conviens que nous lions un peu étroitement les mains de nos chefs. Mais il est nécessaire que nous les dominions. Vous savez que dans notre pays c'est le peuple qui gouverne.

— » Oui, je le sais.

— » Puisque le peuple gouverne, il a donc le droit d'intervenir dans les affaires, de voir comment elles sont dirigées, et de ne pas souffrir que des ambitieux se moquent de lui avec de faux-semblans de bonne administration. Oui, monsieur, dans l'Amérique, dans chaque branche des affaires publiques, le pouvoir réside entre les mains du peuple.

— » En d'autres termes, mon cher Américain, vous ne vous fiez pas le moins du monde

aux hommes publics, et vous êtes bien loin de croire que la science du gouvernement ait le moindre rapport avec un art ou une profession quelconque, qui réclame des études et une certaine expérience?

— » Non : nous n'admettons pas la nécessité de ces études spéciales pour des affaires à l'administration desquelles nous nous croyons tous appelés à prendre part : et puisque nous sommes tous convaincus de notre compétence en matière de gouvernement, nous ne voyons ni avantage ni nécessité à nous confier exclusivement à des chefs, c'est-à-dire à des hommes qui envisageraient (ainsi que cela se pratique ailleurs) leurs fonctions comme des corvées. Remarquez aussi, je vous prie, que nos corps législatifs diffèrent essentiellement des vôtres sous le rapport de leur composition. Parmi nous, chaque citoyen est véritablement représenté; il peut, s'il lui plaît, venir prendre sa place aux débats politiques. Parmi nous point d'injustice, point de citoyens délaissés; tous sont égaux, et cela fait notre orgueil.

— » C'est-à-dire que vous supposez qu'en Angleterre tous les habitans ne sont pas universellement représentés à la chambre des communes?

— » Je puis assurer du moins qu'un grand

nombre de vos concitoyens ne sont pas représentés entièrement. N'avez-vous pas un grand nombre de petites cités, de petits cantons qui manquent de députés? Et le comté de Cornwall à lui seul n'a-t-il pas à la chambre autant de représentans que l'Écosse toute entière?

— » Si vous envisagez la question des députés en Angleterre sous le rapport unique du nombre, je me range de votre avis. Je soutiens néanmoins que chaque citoyen anglais, que chaque classe de la société, sans exception, est effectivement représentée. Je dis plus : elle est représentée par les meilleurs hommes possibles, par ceux qui sont le plus capables de prendre directement en main les intérêts de leurs commettans particuliers.

— » Vous plaisantez, à coup sûr.

— » Non, pas le moins du monde : je parle avec une conviction réelle; et je crois pouvoir avancer que mes paroles correspondent exactement à la vérité.

— » Avez-vous la prétention de croire que votre chambre des communes est une institution parfaite en son genre?

— » Point du tout; je n'ai jamais rien affirmé de semblable.

— » Pourquoi ne la réformez-vous pas dans ce cas-là?

— » Parce que nous ne pensons pas qu'il soit possible de le faire avec succès.

— » Vous m'embarrassez. Voyons : que pensez-vous réellement? Ne disiez-vous pas, il n'y a qu'un moment, que votre chambre des communes était bien loin d'avoir atteint la perfection?

— » Sans doute; mais veuillez considérer comment vont les choses dans ce monde. Y a-t-il rien de parfait? Le corps et l'esprit de l'homme sont-ils exempts de maladie? Pouvez-vous espérer leur donner une perfection que le monde ne leur a jamais vue? Il faut que nous sachions supporter le moindre d'entre les maux. C'est, en fait d'amélioration, le but que les hommes doivent presque toujours se proposer. C'est du moins le plus sage et le plus rationnel. »

Nous continuâmes pendant quelque temps encore à nous entretenir des chambres des communes en Angleterre. L'Américain persistait à soutenir que la nation toute entière ne s'y trouvait pas représentée. Je lui parlai des ministres, de la chambre des lords, que je considérais comme une armée équipée par le pays pour défendre la constitution, et entraî-

née par la longue habitude d'une discipline particulière à résister d'un bras aux attaques de la couronne, et de l'autre à celles du peuple. Toutes mes opinions, fondées sur une longue expérience et sur une observation attentive, heurtaient de front les idées moins approfondies de mon interlocuteur.

« Quoi qu'il en soit, me dit-il, comme par manière de conclusion, je crois que vous avez assez vu nos mœurs et nos usages, assez observé nos sentimens et nos opinions pour faire à vos concitoyens un rapport favorable des habitans de l'Amérique. J'espère aussi que vous ferez ce que vous pourrez, pour établir plus d'union entre les deux nations, la vôtre et la mienne.

— » Je vous avouerai franchement que je suis parti d'Angleterre avec cette intention, ou, pour parler plus correctement, avec le désir le plus vif de parvenir, si je trouvais des circonstances convenables et des moyens suffisans, à l'accomplissement de ce projet.

— » Et quel est le résultat de votre voyage?

— » Je ne cacherai point que j'ai été trompé dans mon attente : je crois que tant que votre pays conservera le caractère qu'il porte maintenant, on ne saurait espérer, entre l'Angleterre et lui, d'union bien intime. Les Améri-

cains, d'ailleurs, ne paraissent point la désirer vivement.

— » Ah! vous faites injure aux uns et aux autres.

— » Pardon : ne prêtez ni à moi des intentions que je n'ai pas, ni à mes paroles un sens qui leur manque. Chaque contrée de l'Amérique est entichée de ses institutions au point de les préférer à celles des autres pays, lors même que ces dernières seraient meilleures. Vous tenez pour la démocratie; nous sommes dévoués à la monarchie. Vous aimez le changement et la brusque variété, nous désirons, au contraire, le maintien de la paix dont nous jouissons en ce moment. En somme, valez-vous mieux que nous; vos opinions sont-elles préférables aux nôtres? c'est ce que le temps prouvera. Cependant on est forcé d'avouer que vos vues et vos espérances sont diamétralement opposées, je ne dis pas seulement aux nôtres dans le but et le moyen, mais encore à la voie réelle dans laquelle elles devraient se trouver engagées pour être couronnées de succès. Pour nous, notre intention n'est pas de changer votre système, et de votre côté, vous ne vous proposez pas sans doute de retourner au nôtre. Rapportons-nous donc à Dieu du soin de protéger nos relations actuelles d'intérêts et

d'amitié, jusqu'à ce qu'il plaise au temps et au cours des événemens d'établir entre nous une intimité plus étroite si la chose est possible.

— » Je crains bien que nous soyons condamnés, en Amérique, à un perpétuel malentendu avec l'Angleterre. N'importe, cette réserve nationale ne s'étend pas aux individus, croyez-moi, et nous pouvons sans aucun risque continuer à jouir des douceurs de nos amitiés particulières.

— » Je l'espère de tout mon cœur, m'écriai-je, et j'aurais un mortel chagrin s'il en était autrement. Quel plaisir n'ai-je pas eu dans mes relations avec quelques personnes en Amérique! Leur bienveillance, leurs vues élevées ne sortiront jamais de ma mémoire, et je me souviendrai jusqu'à ma dernière heure de leurs bontés pour ma famille et pour moi! »

Je lui serrai la main, et nous nous quittâmes.

CHAPITRE SUPPLÉMENTAIRE.

Depuis que l'ouvrage de M. Basil-Hall a été publié, un autre voyageur anglais, M. Hamilton, a donné une relation de ses excursions en Amérique, qu'il a visitée, comme le capitaine Hall, avec le double titre de militaire et de gentilhomme. Grâce à la première de ces qualités, souvent il a été témoin oculaire des événemens qu'il raconte : il doit à la seconde un goût exquis dans ses jugemens, et cette liberté d'opinion qu'on acquiert à parcourir le monde avec une fortune à peu près indépendante. Comme sa manière de voir et de raconter a une analogie remarquable avec les récits du capitaine Basil-Hall, nous reproduirons ici quelques-uns des passages les plus intéressans de la relation de M. Hamilton : ils serviront de complément et de confirmation à tout ce qu'a pu dire le voyageur célèbre dont nous traduisons les œuvres.

Ce fut en octobre 1830 que M. Hamilton s'embarqua pour l'Amérique; voici comment il s'explique sur le caractère des Américains et sur le sentiment qui les anime à l'égard de leur pays. Le passage suivant peut être regardé comme un spécimen du goût dans lequel l'ouvrage entier de M. Hamilton est conçu :

« Je me suis bien convaincu, dit-il, que l'Américain vu dans son pays n'est pas l'Américain considéré au dehors; tant qu'il a le pied sur le sol de sa patrie, il apparaît avec son caractère véritable; il se meut là dans une sphère pour laquelle ses habitudes et son éducation l'ont spécialement façonné; tant qu'il est entouré de ses concitoyens, il ne se croit pas obligé de se regarder comme une personnification individuelle des États-Unis tout entiers : mais en Angleterre ou ailleurs, il est généralement préoccupé du désir de faire voir par l'indifférence de ses manières qu'il ne s'en laisse pas imposer par la splendeur qui l'entoure : il est jaloux de la supériorité de sa patrie, qu'il place bien au-dessus de l'Angleterre, quoique cependant unie avec elle par des relations de commerce, de littérature et d'intérêts de tous genres, il ne laisse pas que de s'intéresser beaucoup à ses destinées. »

Cette observation de M. Hamilton donne,

comme on le voit, un démenti formel à l'opinion souvent exprimée de quelques juges partiaux qui ont prétendu que les Américains étaient en général mal disposés pour les Anglais.

Cette défaveur prétendue n'existe point en vérité dans l'esprit des Américains, relativement aux insulaires de la Grande-Bretagne : seulement, comme M. Basil-Hall l'a remarqué quelque part avec beaucoup de raison, il semble que les Ecossais soient en quelque sorte mieux traités encore en Amérique que les Anglais.

Nous avons eu fréquemment l'occasion d'observer que la tendance naturelle de la démocratie, et celle de tous les gouvernemens dont les attributions ne sont pas restreintes et renfermées dans des bornes exactes et convenables, était un empiétement rapide et subversif de tout droit. Voici de quelle manière M. Hamilton applique à l'Amérique cette grande et incontestable vérité :

« Un fait que tous les partis doivent reconnaître, c'est que le progrès des principes démocratiques, pendant la période de la révolution, a été immense. Mais un autre fait, non moins incontestable, est la modification importante qui s'est opérée dans la constitution établie en 1789. Elle n'a point changé quant à la lettre; quant à l'esprit, il est méconnaissable. Cepen-

dant on ne saurait douter que le but constant de Washington et d'Hamilton n'ait été d'établir, autant que les circonstances le permettaient, un contre-poids à la puissance démocratique; ce contre-poids devait être l'influence sage et précautionnelle d'une aristocratie de savoir, d'intelligence et de fortune. Mais la balance n'est point restée égale, et Dieu sait jusqu'à quel niveau infime la fera pencher l'autorité populaire qui s'alourdit de toute espèce de calamité. — Examinons un peu le progrès et la direction des opinions du peuple de New-York :

« Dans cette ville, des distinctions ont rapidement différencié les classes diverses de la société. Les classes travailleuses se sont constituées d'elles-mêmes en corporation sous le nom de workies (classes ouvrières), en opposition directe avec les classes qui, plus favorisées de la nature et de la fortune, peuvent jouir de toutes les aisances de la vie sans être soumises à un travail manuel. Les workies ambitieuses et turbulentes ne couvrent pas du secret leurs demandes qu'elles insèrent avec emphase et laconisme dans les feuilles publiques de New-York. La moitié des murailles de la ville en est même couverte. — La première demande des ouvriers a été celle-ci : Une égale et universelle éducation. — Il est injuste, disaient-ils, de main-

tenir dans l'état un ordre qui ne doit plus être privilégié, une aristocratie devenue impossible dans un pays où les distinctions de l'éducation deviennent désormais accessibles à chacun.

» Car c'est une aristocratie odieuse, continuent-ils, que l'aristocratie des connaissances, de l'éducation, qui viole essentiellement le véritable principe démocratique d'une égalité absolue. Cette injustice flagrante doit être combattue par tous les moyens physiques et intellectuels; on doit la proclamer au monde entier comme le fléau le plus nuisible; enfin les ouvriers déclarent solennellement qu'ils ne demeureront point tranquilles tant que chaque citoyen des États-Unis ne recevra pas le même degré d'éducation, tant que chacun n'aura pas un droit égal aux honneurs et aux fonctions du royaume. »

« Mais tout cela est impraticable, et ils le savent bien, ceux qui font de pareilles demandes : elles ne consistent à rien moins qu'à réduire toutes les intelligences humaines aux dimensions d'un même moule, ce qui est impossible, et à prévenir les progrès de toutes les sciences, ce qui serait déplorable.

» Quant à ceux qui bornent leur coup d'œil à la dégradation intellectuelle de leur pays, ce sont les modérés du parti. D'autres, au con-

traire, vont bien plus loin encore que les précédens; ils appellent l'introduction d'une loi agraire et la division périodique des propriétés. Ceux-là constituent l'extrême gauche du parlement des workies; toujours prêts à exagérer les principes de leurs collègues moins violens, ils crient à l'iniquité, parce qu'un tel individu est en voiture, tandis qu'un autre est à pied; parce que tel boit une bouteille de Champagne, tandis que mille de ses concitoyens se contentent d'eau pure. L'égalité de propriété, disent-ils, et si personne ne boit de Champagne, tout le monde au moins boira de l'eau-de-vie.

» Ces raisonnemens sont absurdes, en vérité, et cependant ce sont les raisonnemens d'une majorité d'hommes qui, n'étant point encore redoutable, peut le devenir. Dans les élections, dans les nominations aux offices civils de l'état leur influence se fait déjà sentir; leurs rangs se recrutent chaque jour de tous les pauvres, les oisifs et les scélérats des environs, et il est à craindre que ce germe destructeur ne grossisse, ne s'enfle et ne se précipite subitement avec la violence pleine de désolation d'une avalanche. »

Ce passage de M. Hamilton est, comme on le voit, d'une importance extrême et d'une application immédiate à la situation politique

de certaines contrées de l'Europe : aussi nous l'avons transcrit tout entier, afin qu'on en pût tirer cette double conclusion : 1°. le sort de États-Unis, que certains écrivains partiaux ont entouré de tant de bonheur et de prospérité, est néanmoins précaire et peu rassurant; 2°. les doctrines démocratiques de l'Amérique, qui nous rappellent quelques-unes de celles de la France actuelle, sont totalement contraires à tout repos intérieur et aux progrès des sciences et des arts.

« A présent, toutefois, continue le judicieux voyageur anglais, les États-Unis sont peut-être plus que tout autre peuple du monde éloignés d'une secousse révolutionnaire, et voici pourquoi : c'est que la grande majorité du peuple a des propriétés. Mais quand la population se sera considérablement accrue, la majorité du peuple sera composée d'hommes sans propriétés; et alors, sous l'influence du principe démocratique, une lutte s'élèvera entre les masses sans propriété et les propriétaires, entre la supériorité physique, la tendance à des acquisitions illégales d'une part, et la raison, le droit et la justice de l'autre. Le résultat d'une pareille lutte n'est point douteux. »

Cette prophétie de M. Hamilton sur le sort

futur des États-Unis ne menace qu'une époque bien éloignée de celle où nous nous trouvons. On peut même se rassurer entièrement en se rappelant l'organisation constante des peuples, lorsqu'on a étudié leur histoire.

Ils offrent presque constamment des périodes d'origine ou d'enfance, d'accroissement ou de jeunesse, de maturité et de décrescence ou de vieillesse. C'est à ces différens états, par lesquels ils passent successivement, que s'adressent les formes diverses de gouvernement soit monarchique, soit démocratique, et les modifications de ces deux formes mères, l'oligarchie, l'aristocratie, etc. Constater à quelle période de l'existence d'un peuple doit plus spécialement et plus constamment s'adapter telle forme particulière d'administration, c'est affaire aux économistes et aux législateurs. Il nous suffit d'indiquer ici que chaque nouvelle période appelle une forme nouvelle de gouvernement, et les efforts de M. Hamilton tendent à favoriser cet appel, loin de se borner à déplorer inutilement la route funeste pour l'avenir, dans laquelle les États-Unis se trouvent, engagés maintenant.

Parmi les législateurs de l'Amérique, Hamilton était le seul qui vît nettement le danger qu'on devait craindre pour les États-Unis.

« Il était si honnête, dit son homonyme, et si

indépendant dans ses opinions, qu'il ne les modifia jamais, même pour s'attirer la faveur populaire, lorsqu'après un mur examen il les avait une fois adoptées. Il apportait dans ses travaux de législation une intelligence puissante et une mémoire enrichie de tous les faits relatifs aux âges écoulés. Ses vues sur l'humanité n'étaient point celles d'un philosophe théoricien, mais plutôt praticien, et jamais il ne se laissa tromper par ces doctrines spécieuses de la perfectibilité humaine qui éblouissaient les regards plus faibles et plus bornés des Jefferson et des Madissan. L'activité de son esprit, la justesse de ses jugemens, et surtout la puissance de ses inductions compréhensives, pouvaient le faire considérer comme le premier homme de son pays et de son époque. Tandis que les appréhensions des autres gouvernans étaient dirigées vers les embarras suscités au pouvoir exécutif, Hamilton voyait clairement que le péril provenait d'une autre source. Il comprenait à merveille que la démocratie, et non point la monarchie, était le roc contre lequel les destinées futures du pays étaient en danger d'échouer. Aussi, avec quelle ardeur il désirait que la nouvelle constitution fédérale fût édifiée autant que possible sur le modèle de la constitution anglaise, qui avait l'immense avantage d'oc-

troyer aux citoyens une paisible et raisonnable liberté! C'est à tort qu'on accusa jadis Hamilton de n'avoir eu en vue, dans l'introduction de la monarchie en Amérique, que le luxe et les corruptions qui avaient contribué plusieurs fois à ternir l'éclat de quelques règnes en Angleterre, et à infirmer la constitution de ce pays. Il désirait sincèrement le bien de l'état, mais il aurait préféré la tyrannie d'un dictateur au despotisme bien plus dégradant d'une multitude insensée. »

Un autre législateur, M. Jefferson, dont le nom et les louanges sont incessamment dans la bouche des partisans de la démocratie dans les deux hémisphères, a été encore parfaitement jugé par M. Hamilton. Voici comment il s'exprime à l'égard de ce fervent ami de la liberté :

« Le caractère moral de Jefferson était singulièrement contradictoire. Tandis qu'il servait sans relâche la cause de la liberté et de l'égalité, tandis qu'il s'intéressait à la cause des noirs, il vendait ses enfans, et faisait servir à ses plaisirs le prix de cette vente tolérée par les lois. A sa mort il n'avait pas affranchi sa nombreuse postérité, mais il la laissait âme et corps livrée à des occupations ignobles et dégradantes. Sa fille était en vente il y a quel

ques années à la Nouvelle-Orléans. Quelques gentilshommes l'achetèrent, afin de témoigner, en l'affranchissant, toute leur admiration pour ce Jefferson qui

» RÊVAIT A LA LIBERTÉ DANS LES BRAS D'UNE ESCLAVE. »

Cette seule ligne peint mieux le caractère de l'homme que tout un volume panégyrique. Elle pourrait lui servir parfaitement d'épitaphe.

M. Hamilton excelle, soit à discuter les intérêts du pays qu'il visite, soit à raisonner sur son administration intérieure, soit à faire le portrait des hommes qui le régissent, soit encore à jeter un coup-d'œil sur la condition des nègres dans l'Amérique. Partout même justesse d'observation, même finesse de détails. Rien de plus curieux, par exemple, que de lire, dans l'ouvrage de M. Hamilton, les considérations relatives à l'état de la presse périodique aux États-Unis :

« En Angleterre, dit-il, les journaux sont passablement remplis de fiel ; mais, leurs déclamations contre la propriété ne peuvent être ni justifiées ni même excusées. Mais leur violence en douceur, leur liberté en restriction rigoureuse, leurs atrocités même sont des vertus lorsqu'on les compare avec le système

d'outrages féroces et empreints de brutalité qui distinguent les journaux d'Amérique. En Angleterre toute attaque contre l'honneur individuel est intolérable. Un rien, un souffle, une insinuation qui n'aboutirait qu'à des suppositions légèrement fâcheuses, suffisent pour empoisonner le repos de l'homme en place qu'on outrage, et ruiner sa réputation à moins d'une réparation immédiate. En Amérique, on a recours à d'autres armes : les épithètes les plus odieuses, puisées dans le vocabulaire le plus infâme, sont mises en réquisition. Il n'est point d'injures, si grossières ou si improbables qu'elles soient, qu'on n'attribue aux fonctionnaires publics. Etes-vous candidat pour un office quelconque, vos adversaires ne se contentent pas de dénoncer d'une manière inexacte vos principes, ou de déduire de votre vie politique quelques motifs de mettre en doute la pureté de vos opinions; ils vous accusent hardiment d'un vol, ou tout au moins d'un petit larcin ; ils décrivent le temps, le lieu, les circonstances du vol : rien n'y manque. Un candidat pour le congrès ou la présidence peut être sûr qu'on l'accusera en face et à haute voix d'avoir dérobé des couverts d'argent ou d'avoir commis toute autre facétie coupable de ce genre. Je me souviens que, dans un journal, un membre du congrès était dénoncé

comme coupable d'effraction d'un bureau, où il avait pris, disait-on, un certain nombre de billets de banque : une autre fois on accusait un autre membre d'avoir vendu des pièces de 1 franc à 2 pences la pièce, et d'avoir ainsi rempli sa bourse aux dépens du public qu'il trompait. »

Au reste, les observations de M. Hamilton, sur le caractère et les excès de la presse américaine, ne sont nullement exagérées, et ces excès, disait le président Jefferson lui-même, sont tels qu'ils ont dépassé en fâcheux résultats, dus à une licence excessive, les résultats d'un rigoureux esclavage.

Il nous reste maintenant à parler des institutions religieuses des États-Unis, ou plutôt de l'absence d'institutions religieuses dans cette contrée. Elles ont servi de thème à des éloges démesurés adressés à l'Amérique par des infidèles et des révolutionnaires de toutes les autres parties du monde.

« Dans un même pays, dit M. Hamilton, les différences d'opinions religieuses donnent à la société un aspect scindé, partiel, et qui diffère en chaque chose de forme, de couleur et d'organisation. Dans un village d'Amérique dont la population peut au plus remplir une église et supporter la charge d'un clergé, les habitans sont forcés, quelles que soient d'ail-

leurs leurs opinions particulières, de souffrir tout-à-fait l'administration religieuse du pays, ou, s'ils suivent des doctrines différentes, il faut que par une espèce de compromis ils cèdent quelque chose de leurs croyances pour satisfaire aux exigences de leurs voisins plus nombreux. Delà des discussions, des débats et de l'aigreur dans les rapports sociaux. Un *socinien* souffrira bien le clergé d'Arius, mais il niera qu'il a rien de commun avec le dogme de la Trinité. Un calviniste consentira à tolérer la doctrine d'un pouvoir libre et unique si on la combine avec la croyance à des décrets absolus émanant de ce pouvoir, et ainsi des autres sectes; mais les sectes rivales ayant toutes un droit égal, se livrent un combat à outrance qui sème partout la discorde, le scandale et le désordre. »

Voilà le mal, et M. Hamilton le signale en observateur habile; mais quel est le remède? L'auteur anglais propose une religion dominante qui s'éleverait au-dessus des criailleries importunes des sectes diverses, prendrait en main le sceptre des croyances, et laisserait ramper dans l'ombre les croyances opposées, qui se tairaient dès qu'elles ne seraient plus que tolérées. Ce moyen serait le meilleur s'il n'était inconciliable avec la forme démocratique et libre dont les États-Unis sont si jaloux. De

quel droit irait-on proposer un culte à tous les autres cultes? De quel droit établirait-on une religion monarchique dans un pays démocratique?

M. Hamilton a parfaitement saisi le vice de la disposition qui préside à l'élection des membres du congrès. On ne peut être nommé que par l'état auquel on appartient. Une pareille organisation limite nécessairement le choix des électeurs; mais en second lieu elle maintient l'existence des intérêts particuliers de chaque district, qui sont fréquemment en opposition avec les intérêts généraux du pays; d'ailleurs cette organisation place chaque membre du congrès dans une dépendance immédiate de ses commettans, et l'empêche d'être choisi par d'autres corps d'électeurs dont les opinions et les principes seraient plus en harmonie avec les siens.

« Le pouvoir de la persuasion, continue notre auteur, constitue en Amérique le seul levier qui favorise l'avancement. La presse périodique est aussi un des moyens les plus influens dont un homme politique puisse se servir. Comment pourrait-il en être autrement dans un pays où les livres sont rares, tandis qu'au contraire chaque village a ses journaux qui sont comme une arène dans laquelle les

gladiateurs politiques des environs peuvent venir essayer le pouvoir de leurs argumens et de leurs sophismes. Il faut ajouter que les directeurs de ces journaux sont des hommes adroits mais généralement sans éducation, exagérés dans le blâme ou l'éloge, discernant avec habileté le rapport des événemens avec leurs propres intérêts, mais du reste pleins d'une indifférence parfaite pour tout ce qui n'a point une relation évidente avec leur bourse ou leurs priviléges.

» C'est surtout à l'époque de l'élection du président du congrès que leurs intérêts sont vivement excités : ils font appel aux passions du peuple, et l'époque de l'élection arrive au milieu d'une disposition des esprits tout-à-fait contraire à la tranquillité publique. La session qui précède immédiatement l'élection est uniquement occupée des manœuvres que les différens partis emploient pour faire prévaloir leur candidats favoris : la quantité d'invectives qu'on répand ordinairement de part et d'autre dans les circonstances ordinaires s'accroît alors dans une proportion énorme. Les affaires de l'état sont totalement négligées, en un mot la législature d'une grande nation vient se résoudre dans les discussions contradictoires des candidats rivaux pour la présidence. »

On est convaincu jusqu'à l'évidence par les récits de M. Hamilton que les vices inhérens aux institutions démocratiques atteignent la société jusque dans la classe la plus élevée lorsqu'une influence toute populaire a pu s'y frayer un passage.

La description suivante d'une scène que notre auteur a recueillie au lever du président Washington au moment où l'on admit en sa présence les membres des deux chambres, les ambassadeurs étrangers et tout ce qu'il y avait de distingué dans les États-Unis, n'offre aucun point de comparaison avec ce qu'on a déjà publié sur ce sujet :

« Les appartemens du président, dit-il, étaient encombrés long-temps avant mon arrivée par une foule immense qui remplissait toutes les salles. Trois ou quatre salons avaient été disposés pour cette circonstance, et ils offraient un mélange d'ornemens des plus bizarres que j'aie jamais vus.

» La majeure partie des assistans était composée de fermiers et d'artisans, classe d'hommes respectable, qui demeuraient étrangers aux discussions et aux débats politiques. Leurs femmes et leurs filles les accompagnaient. Tout ce monde venait fêter le président et jouir de la splendeur de la réception. On voyait aussi dans

le salon des généraux et des commandans, des officiers publics de tout ordre, des ambassadeurs étrangers et des membres du congrès, des dames de tout âge et de toute beauté, des jeunes filles rieuses de seize ans et de vieilles douairières de soixante ; des majors recouverts d'un amas de linge blanc et exhalant à la ronde une émanation odorante de musc et de tabac ; leurs dignes épouses vêtues de robes de Perse, portant d'énormes boucles d'oreilles de Paris, le cou ridé et flétri chargé de colliers de diverses couleurs ; les marchands tailleurs, les juges des environs, les avocats avec leurs costumes pittoresques, en un mot, tout ce monde, allant et venant, offrait à l'œil un spectacle curieux et animé.

» Je ne fus pas peu surpris de voir assister au lever du président quelques individus malpropres et tout couverts de suie : la présence de ces noirs artisans, fraîchement échappés à leurs forges et à leurs cheminées, me parut contraster d'une manière bizarre avec les autres assistans, dont la toilette rivalisait de luxe et de soin. Je vis aussi un meunier dans toute l'exactitude du costume des ouvriers de son état : il laissait des traces de son passage sur tous les habits des assistans. Mais ce qui fixa plus particulièrement mon attention, fut un groupe de laboureurs,

dont l'attitude grossière et menaçante indiquait qu'ils étaient prêts en toute rencontre à maintenir les doctrines de la liberté et de l'égalité. Ils se faisaient un malin plaisir de pousser avec une certaine brutalité de gestes ceux des assistans qui paraissaient les plus paisibles et les plus respectables. Ce jeu, qui n'en était un que pour eux, excitait singulièrement leur gaieté.

» Mon domestique, qui était resté dans la salle d'entrée, me donna quelques détails sur ce qui s'était passé au dehors pendant le lever du président. Il paraît que les rafraîchissemens destinés à l'assemblée consistaient en punch et en limonade que des domestiques devaient distribuer à toute la compagnie. Les rafraîchissemens pénétraient bien dans les salles, mais sans parvenir à leur destination. A peine étaient-ils entrés que des pillards, postés près des portes, se précipitaient sur les plateaux et les vidaient en un instant, de sorte que la partie la plus digne de l'assemblée était sur le point de quitter l'hôtel du président sans avoir eu le moindre soupçon de ses attentions délicates, ni la moindre connaissance de ses rafraîchissemens, lorsque le sommelier eut recours à un expédient bizarre pour en opérer la juste répartition. Il se procura une escorte d'hommes armés de bâtons, qui veillaient à la distribution des rafraîchisse-

mens avec une justice si véhémente, que les pillards furent obligés de se contenir et de devenir plus modérés.»

Le désir d'extraire les passages les plus remarquables de l'ouvrage de M. Hamilton nous entraînerait trop loin. S'il juge les faits en observateur anglais ; s'il établit sans cesse une comparaison entre l'Angleterre et les États-Unis, il faut se souvenir dans quelles relations d'origine se trouvent vis-à-vis l'une de l'autre ces deux contrées; l'Angleterre est mère de l'Amérique, et sa fille s'est séparée d'elle. Il est impossible qu'en parlant des États-Unis un Anglais ne soit pas sous l'influence de ce souvenir, et qu'il ne cherche pas en toute circonstance à faire ressortir la supériorité de la métropole sur la colonie devenue ingrate.

Au reste, apres avoir fait la part de ce sentiment qui est assez naturel, on est forcé de reconnaître que les descriptions de M. Hamilton sont pittoresques et intéressantes; qu'il brille surtout par la sagacité et la logique des réflexions, par un coup d'œil puissant et d'une induction très-compréhensive sur l'état actuel et futur de l'Amérique, et c'est principalement sous ce rapport que nous avons extrait quelques passages de son œuvre, afin de résumer et de compléter

philosophiquement tout ce qui a été dit sur l'Amérique, ce pays d'origine moderne, dont la naissance a commencé L'ÈRE DES RÉVOLUTIONS [1].

[1] J.-J. Rousseau.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

Сн

Сн

Сн

Сн
Сн

Сн

Сн

Сн

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Page.

CHAP. XXVI. Circulation des livres. — Publications. — La tombe de Franklin. 1

CHAP. XXVII. Voyage de Philadelphie à Baltimore. — Bateaux a vapeur. — Leur histoire. 12

CHAP. XXVIII. Baltimore. — Le Chesterfield américain. 20

CHAP. XXIX. Du système judiciaire en Amérique. 35

CHAP. XXX. Washington. — Les débats du congrès. — Le lever du président. 45

CHAP. XXXI. Vente d'un esclave. — De l'esclavage dans la Colombie. 57

CHAP. XXXII. Débats du congrès. — Les *oui* et les *non*. — Les délais. 67

CHAP. XXXIII. Le Potomac. — Frédéricksbourg. — Richmond.—Législature de la Virginie.— Discipline des esclaves. — Plantations de la Virginie. — La rivière James Gosport. — Old Point Comfort. — Un vaisseau de guerre. — La Grande-Rivière. — Une promenade. 77

CHAP. XXXIV. Des punitions militaires. 101

CHAP. XXXV. Dismal Swamp. — Lafayetteville. — Colonie d'Ecossais montagnards. — Camden. — Colombia. — Les émigrains. 120

CHAP. XXXVI. Charleston. — Marché aux esclaves. — Courses. — Bal. — Opinions sur l'esclavage. — Moulin à riz. 142

CHAP. XXXVII. Plantations de la Caroline du sud. — Culture du riz. — Capacité intellectuelle d'un nègre. — Traite des nègres à l'intérieur. — Savannah. — Les Américains doivent renoncer à toute bonne législation sur les esclaves. 160

CHAP. XXXVIII. Le Velturino américain. — Canope. — Culture et préparation du coton. — Tâche des esclaves. — Maux de l'esclavage. — Remèdes contre ces maux. — A quoi cette question aboutira. 179

CHAP. XXXIX. Voyage en Géorgie. — L'orage et la foudre. — Maîtresse d'hôtel Géorgienne. 197

CHAP. XL. Passage du Yam-Grandy. — Mâcon. — Loterie de terre dans la Géorgie. — Embryon de ville dans le désert. 213

CHAP. XLI. Etat déplorable des Indiens Creeks. — Jeux indiens. — Grand jeu de paume indien. 229

CHAP. XLII. Montgomery sur l'Alabama. — Berceau de la navigation à la vapeur. — Mobile et son hospitalité. — Le Mississipi. — Élévation et chute perpendiculaire de ce fleuve à la Nouvelle-Orléans. — Sa largeur et sa profondeur. 243

CHAP. XLIII. Voyage aux sources du Mississipi. — Les Espagnols chassés de Mexico. — Balize. — Le Delta. — Les levées. — les crevasses. 260

CHAP. XLIV. Navigation sur le Mississipi. — Squatters. — Suags. — Confluent du Mississipi et de l'Ohio. 268

CHAP. XLV. Louisville. — Saint-Louis. — Visite au confluent du Missouri et du Missisipi. — Le Portage des Sioux. — Saint-Charles. — Radeaux curieux. — Voyage à travers les Illinois et l'Ohio. — Maladie. — Départ pour New-York. — Arrivée à l'île de Wight. 280

CHAP. XLVI. Conversation avec un Américain, sur l'Angleterre et les États-Unis. — Fin du Voyage. 302

CHAP. supplémentaire. 327

FIN DE LA TABLE.

Lib

DU

L

V

Sur la
182
aux
Ton
com
des
mar
form
dess

L'at
jeune,
gravés
du con

(JANVIER 1831.)

Librairie d'Arthus Bertrand,

RUE HAUTEFEUILLE, N°. 23, A PARIS.

EXTRAIT

DU CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

LIVRES DE FONDS.

Ouvrages publiés par Souscription.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

EXÉCUTÉ PAR ORDRE DU ROI,

Sur la corvette de Sa Majesté, *la Coquille*, pendant les années 1822, 1823, 1824 et 1825, sous le ministère et conformément aux instructions de Son Excellence M. le marquis de Clermont-Tonnerre, et publié sous les auspices de Son Excellence M. le comte de Chabrol, ministre secrétaire d'état de la marine et des colonies; par M. L. I. Duperrey, capitaine de frégate, commandant de l'expédition; 6 vol. in-4, accompagnés de 4 atlas, formant au moins 376 planches, dont 230 environ coloriées, dessinées et gravées par les meilleurs artistes.

Exécution de l'ouvrage.

L'atlas de la partie historique, dessiné par MM. Chazal et Lejeune, et celui de la partie hydrographique et nautique seront gravés par M. Ambroise Tardieu, sous la surveillance immédiate du commandant de l'expédition.

Les planches de la zoologie et de la botanique seront dessinées par MM. Bessa, Bevallet, Guérin, Meunier, Prêtre, Prévost (Alphonse), Vauthier, et gravées par M. Coutant.

Le texte, grand in-4, sera imprimé par MM. Firmin Didot, père et fils, avec des caractères neufs, fondus exprès, sur papier grand-raisin superfin des Vosges, satiné; les planches seront tirées par M. Rémond, sur un quart de grand-aigle vélin.

Ordre de publication.

Cet ouvrage aura quatre divisions : I. Zoologie; II. Botanique; III. Histoire du Voyage; IV. Hydrographie et Physique.

La partie *Zoologique* (2 vol. in-4, avec un atlas de 145 planches environ coloriées), rédigée par MM. Lesson et Garnot, médecins de la marine et naturalistes de l'expédition, sera publiée la première. Elle aura 25 à 27 livraisons. Il en paraîtra une par mois. Chaque livraison sera composée de 5 à 6 planches in-folio et de plusieurs feuilles de texte. C'est dans cette division du Voyage qu'on a placé les remarques relatives à la *Géologie*. (20 livraisons sont en vente.)

La partie *Botanique* (1 vol. in-4, avec un atlas de 115 planches environ, dont 25 coloriées), par MM. Bory de Saint-Vincent et Adolphe Brongniart, rédigée sur les matériaux recueillis par M. d'Urville, botaniste de l'expédition, suivra immédiatement. Elle sera divisée en 15 ou 16 livraisons, qui paraîtront tous les mois. Chaque livraison sera composée de 7 ou 8 planches accompagnées de leur texte explicatif. (10 livraisons sont en vente.)

L'*Histoire du Voyage* (2 volumes in-4, avec un atlas de 60 planches coloriées), à laquelle on a joint les vocabulaires des langues des sauvages, sera publiée concurremment avec la partie *Zoologique*. Elle formera 15 livraisons, composées chacune de plusieurs feuilles de texte et de 4 planches. (La 8e. livraison a paru en janvier 1831.)

Chaque livraison de chacune de ces trois premières parties, texte et planches satinés, avec couverture imprimée, coûtera aux souscripteurs, soit à l'ouvrage entier, soit à ces trois premières parties seulement, 12 fr.

Sur papier vélin satiné, 24 fr.

Sur papier vélin tiré à quinze exemplaires seulement, et qui seront numérotés, doubles figures, noires et coloriées, avant et avec la lettre, les figures noires tirées sur papier de Chine, 30 f.

On peut souscrire séparément à chaque partie. Les prix seront alors, pour chaque livraison, de 14, 28 et 36 francs.

La partie hydrographique, nautique et physique (1 vol. in-4

et un Atlas de 53 planches, précédées d'une Introduction de douze feuilles, format colombier), sera publiée en deux livraisons.

La première livraison, composée de l'Atlas, est en vente.

La deuxième livraison, contenant le volume de texte, paraîtra dans les premiers mois de 1831. Prix des deux livraisons, 140 fr.

La souscription a été fermée le 1er. janvier 1827. Les personnes qui n'ont pas souscrit avant cette époque paient 1 fr. de plus par chaque livraison qui a paru, pour le papier ordinaire; 2 fr. pour le papier vélin; 3 fr. pour le papier vélin, doubles fig.; et 15 fr. pour la partie hydrographique. Le prospectus se distribue.

HISTOIRE DES HYDROPHYTES,

OU PLANTES AGAMES DES EAUX,

Récoltées par MM. D'URVILLE et LESSON, dans leur Voyage autour du Monde, sur la corvette de Sa Majesté, *la Coquille*, exécuté pendant les années 1822, 1823, 1824 et 1825, sous le commandement du capitaine Duperrey, et publié par le colonel BORY DE SAINT-VINCENT; 1 vol. in-folio, orné de 25 planches gravées et coloriées d'après les dessins de l'auteur, 100 fr.

Nota. Cet ouvrage fait partie du Voyage de M. Duperrey.

VOYAGE AUX INDES-ORIENTALES,

PAR LE NORD DE L'EUROPE,

LES PROVINCES DU CAUCASE, LA GÉORGIE, L'ARMÉNIE ET LA PERSE;

Suivi de détails topographiques, statistiques et autres, sur le Pégou, les îles de Java, de Maurice et de Bourbon, sur le cap de Bonne-Espérance et Sainte-Hélène, pendant les années 1825, 1826, 1827, 1828 et 1829; publié sous les auspices de MM. les ministres de la marine et de l'intérieur, par M. Charles BÉLANGER, chevalier de l'Ordre impérial du Lion et du Soleil de Perse, naturaliste-directeur du Jardin royal de Pondichéry, membre de plusieurs sociétés savantes; 8 vol. grand in-8, accompagnés de 3 atlas grand in-4, formant au moins 200 planches, dont 90 environ coloriées. Ouvrage dédié au Roi.

Cet ouvrage aura trois divisions : I. Zoologie; II. Botanique; III. Histoire du voyage.

Conditions de la souscription.

La première livraison a paru le 1er. janvier 1831. Les livraisons suivantes seront alternativement publiées de mois en mois.

La publication n'éprouvera aucun retard, les mesures nécessaires étant prises pour que les livraisons se succèdent régulièrement, sans toutefois que cette célérité puisse nuire à leur bonne exécution.

I. La partie zoologique (un volume grand in-8, avec un atlas de 40 planches grand in-4, coloriées), par MM. J. Geoffroy-Saint-Hilaire, Lesson, Guérin et Deshayes, sera divisée en 8 livraisons, composées chacune de 5 planches, accompagnées d'un texte explicatif.

II. La partie botanique (un volume grand in-8, avec un atlas de 60 planches grand in-4) sera divisée en 7 livraisons, composées chacune de 9 planches, accompagnées d'un texte explicatif.

III. La partie historique (6 volumes grand in-8, avec un atlas de 100 planches grand in-4, dont 46 coloriées) sera divisée en 20 livraisons, composées chacune de 5 planches et de 8 feuilles de texte environ. C'est dans cette division de l'ouvrage que sont placés tous les travaux archéologiques et ethnographiques de l'auteur, ainsi que les vocabulaires des langues recueillis par lui dans les parties de l'Asie qu'il a visitées : le célèbre orientaliste, M. Klaproth, veut bien se charger de la publication de ces matériaux, qu'il enrichira de considérations d'une haute importance sur la philologie des contrées orientales, et sur les progrès de la littérature des peuples de l'Asie.

Prix de chaque livraison en souscrivant à l'ouvrage entier.

Papier grand-raisin superfin satiné, 10 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné, tiré à un petit nombre d'exemplaires, 20 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné, tiré à quelques exemplaires seulement, format grand in-4 (même grandeur que les planches), doubles figures, noires et coloriées, avant et avec la lettre ; les figures noires tirées sur papier de Chine : exemplaires d'amateurs, 30 fr.

Prix de chaque livraison, en souscrivant séparément à chacune des trois divisions.

Papier grand-raisin superfin satiné, 12 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné, 24 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné, format grand in-4, 36 fr.

Le prospectus se distribue.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS,

suivie d'un supplément à l'*Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches*, par R.-P. Lesson, chevalier de la Légion-d'Honneur, professeur de botanique à l'école de médecine du port de Rochefort, membre correspondant de l'Académie royale de médecine, auteur de la Zoologie du Voyage autour du monde, etc., dédiée à M. le baron Cuvier, conseiller d'état, grand officier de la Légion-d'Honneur; professeur au Jardin du Roi et au collége de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, etc.; un vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 65 planches, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. La 4e. livraison a paru en décembre 1830.

En publiant avec des figures originales l'Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches, nous avons dû prendre l'engagement de faire suivre ce premier volume d'un second, consacré aux Colibris. En effet, les oiseaux-mouches et les colibris sont des volatiles de même genre pour les naturalistes. Ils ne diffèrent entre eux ni par leurs mœurs ni par l'éclat de leur riche et brillante parure, ni même par leurs formes corporelles. Ces deux espèces d'oiseaux sont donc inséparables, et l'Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches serait incomplète, si elle n'était suivie de celle des Colibris.

Malgré les recherches persévérantes des voyageurs, le nombre des colibris ne s'est point accru dans les collections, et les musées les plus riches d'Europe en comptent au plus vingt-six espèces. Il n'en est pas de même des oiseaux-mouches, puisque nous avons été obligé, afin de figurer les nouvelles acquisitions de la science, de dépasser de cinq livraisons le nombre dans lequel nous pensions pouvoir nous renfermer. Personne avant M. Lesson n'avait eu à décrire un plus grand nombre d'espèces inédites.

L'*Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches*, accueillie en France avec faveur, et recherchée avec un vif empressement en Angleterre et en Allemagne, a partout servi aux amateurs à classer les collections et à fixer la nomenclature du genre le plus intéressant de toute l'ornithologie.

L'*Histoire naturelle des Colibris* sera publiée en treize livraisons; ce nombre ne sera dépassé sous aucun prétexte, et toute livraison excédante sera délivrée *gratis* aux souscripteurs. Elle sera imprimée dans le même format et avec le même luxe que celui que nous avons apporté à la publication de notre *Histoire*

naturelle des Oiseaux-Mouches. Les nouvelles acquisitions faites depuis que nous avons terminé ce dernier ouvrage nécessiteront un supplément ; il comprendra les *Oiseaux-Mouches rares et curieux* récemment découverts, ou qui étaient enfouis dans des cabinets dont notre monographie est venue les exhumer en faisant apprécier leur nouveauté et leur intérêt. Ce supplément sera placé à la suite de l'*Histoire des Colibris*.

Cette collection de 65 planches sera accompagnée d'un texte : les descriptions seront purement littéraires et débarrassées des noms scientifiques ; cependant un *Synopsis* des espèces, suivi d'une synonymie étendue, terminera le volume ; cette partie sera entièrement consacrée aux naturalistes. Ce volume, broché avec une couverture imprimée, sera délivré gratis aux souscripteurs avec la dernière livraison des planches. Nous reculons ainsi la publication du texte, afin qu'il soit coordonné d'un seul jet et uniforme dans sa rédaction ; car, bien qu'il soit entièrement rédigé, de nouvelles espèces réclameront sans doute un classement plus régulier avant que l'ouvrage soit totalement publié.

La publication de l'*Histoire naturelle des Colibris* n'éprouvera aucun retard, toutes les mesures nécessaires étant prises pour que les livraisons puissent se succéder régulièrement de mois en mois, afin de terminer sous peu tout ce qui est relatif au genre *trochilus* des naturalistes, et de donner aux amateurs un volume élégant et exécuté en tout point comme celui des oiseaux-mouches, dont il est la suite obligée et le deuxième tome. Nous osons espérer qu'il sera accueilli avec la même bienveillance et la même faveur.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera divisé en 13 livraisons qui paraîtront de mois en mois, à partir du 1er. octobre 1830.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches.

Le texte, un volume in-8, grand-raisin, avec couverture imprimée, paraîtra avec la dernière livraison et sera délivré *gratis* aux souscripteurs, en même temps que cette livraison.

Prix de chaque livraison.

Papier grand-raisin superfin satiné, 5 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné. Tiré à 25 exemplaires, 10 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné, doubles figures,

noires et coloriées, avant et avec la lettre, les figures noires tirées sur papier de Chine. Tiré à 12 exemplaires, 15 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné, double texte, l'un sur papier blanc et l'autre sur papier de couleur, triples figures, savoir : figures noires avant la lettre, tirées sur papier de Chine; figures noires avec la lettre, tirées sur papier de couleur; et figures coloriées tirées sur papier blanc. Exemplaires d'amateurs, tirés à 5 seulement, 20 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES,

Par R.-P. LESSON,

Auteur de la *Zoologie du Voyage autour du Monde*, etc.

Un volume in-8 grand-raisin, accompagné de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin; ouvrage dédié à S. A. R. Mademoiselle.

Cette Collection, de 86 planches, est accompagnée d'un texte; les descriptions sont purement littéraires et débarrassées des noms scientifiques; cependant un *Synopsis* des espèces, suivi d'une synonymie étendue, termine le volume; cette partie est particulièrement consacrée aux naturalistes. Les généralités sur les habitudes et les mœurs des oiseaux-mouches, envisagés au milieu des forêts du Nouveau-Monde, servent d'introduction et offrent un tableau neuf des rapports établis entre ces oiseaux et les régions américaines qu'ils embellissent exclusivement.

L'*Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches*, dont un succès mérité a signalé la publication, est sur le point d'être épuisée, cependant la dernière livraison est à peine publiée.

Désirant satisfaire aux demandes que nous ont adressées plusieurs naturalistes et amateurs, et jaloux de répondre à l'accueil favorable que nous avons reçu ainsi qu'aux encouragemens que le public a bien voulu nous donner, nous nous sommes décidé à ouvrir une nouvelle souscription pour faciliter la vente du peu d'exemplaires qui nous restent à placer.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera divisé en 17 livraisons qui paraîtront de mois en mois et alternativement avec l'*Histoire naturelle des Colibris*

On peut souscrire séparément à l'un ou à l'autre de ces deux ouvrages.

La première livraison a été mise en vente le 15 septembre 1830.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contient 5 planches ou oiseaux, accompagnés d'un texte explicatif.

Prix de chaque livraison :

Papier grand-raisin superfin satiné, 5 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné, tiré à 25 exemplaires, 10 fr.

Papier grand-raisin vélin superfin satiné, doubles figures, noires et coloriées avant et après la lettre, les figures noires tirées sur papier de Chine; tiré à 12 exemplaires, 15 fr

Cet ouvrage étant terminé, MM. les souscripteurs n'ont à craindre aucun retard; ils peuvent même, dès à présent, se faire livrer les 17 livraisons en une ou plusieurs fois, nous leur laissons toute la latitude possible à ce sujet, les priant seulement de nous faire savoir quand et comment ils désirent être livrés, afin que nous puissions satisfaire à leurs ordres.

Comme l'*Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches* est un des plus jolis et des plus élégans cadeaux que l'on puisse offrir, on trouvera toujours dans nos magasins des exemplaires reliés, depuis la reliûre la plus simple jusqu'à la reliûre la plus riche.

VOYAGE PITTORESQUE AUTOUR DU MONDE,

Offrant des portraits de sauvages d'Amérique, d'Asie, d'Afrique, et des îles du grand Océan; leurs armes, habillemens, ustensiles, canots, maisons, danses et instrumens de musique; des paysages et des vues maritimes; plusieurs objets d'histoire naturelle, avec des descriptions par M. le baron Cuvier et M. A. de Chamisso; et des crânes humains accompagnés d'observations par M. le docteur Gall; le tout dessiné et lithographié par M. Louis Choris, peintre, dans le voyage qu'il a fait en 1815, 1816, 1817 et 1818, sur le brik *le Rurik*, commandé par M. Otto Kotzebue, et armé aux frais de M. le comte de Romanzoff, chancelier d'état, etc.

L'ouvrage forme 22 livraisons. Chaque livraison est composée de 5 planches in-folio, suivies d'un texte descriptif de lieux, et d'observations sur les habitans. La dernière livraison contient

une carte routière du voyage dressée et dessinée par l'amiral de Krusenstern.

S. M. I. Alexandre Ier., empereur de toutes les Russies, a agréé la dédicace de cet ouvrage.

Conditions de la souscription.

Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage, nous republions les 22 livraisons.

Prix de chaque livraison, avec les objets d'histoire naturelle coloriés, 10 fr.

Avec la totalité des figures coloriées, 15 fr.

Pour recevoir chaque livraison franche de port, il faudra ajouter 50 c.

Les personnes qui s'engageront à prendre l'ouvrage entier, en trois ou quatre livraisons, de mois en mois, auront droit à une remise de 10 pour 100, sur le prix de chaque livraison.

ART DE VÉRIFIER LES DATES avant Jésus-Christ, 5 vol. in-8, 1re. série, 35 fr.

Le même, 1 vol. in-4, 45 fr.

Le même, 1 vol. in-fol., 75 fr.

ART DE VÉRIFIER LES DATES, ou Histoire de tous les peuples, de tous les rois et de toutes les époques, depuis la naissance de Jésus-Christ; 18 vol. in-8, 2e. série, 126 fr.

Le même, 5 vol. in-4, 250 fr.

ART DE VÉRIFIER LES DATES, depuis 1770 jusqu'à nos jours, formant la continuation et la troisième partie de l'ouvrage des Bénédictins de Saint-Maur, rédigée par une société de savans.

Cette 3e. série forme 13 vol. in-8, ou 3 vol. in-4, ou 3 vol. in-fol.

Le prix du volume, pris à Paris, pour les souscripteurs, est de 7 fr. pour l'in-8; de 45 fr. par vol. in-4; enfin, de 75 fr. par vol. in-folio.

Il a été tiré des exemplaires e[illegible] pier vélin des trois séries, sur format in-4; le prix est du double.

COLLECTION
DE MACHINES, INSTRUMENS, USTENSILES, CONSTRUCTIONS, APPAREILS, etc.,

Employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle;

Deux vol. in-4, imprimés à deux colonnes sur grand-raisin vélin,

accompagnés de 200 planches sur papier vélin, représentant environ 1200 sujets très bien lithographiés d'après les dessins originaux faits dans diverses parties de l'Europe, par M. le comte de Lasteyrie; 2e. édition, revue, corrigée, augmentée, et tirée seulement à cinq cents exemplaires.

Prix, cartonné, 90 fr.

Conditions de la souscription.

Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage, indispensable à tout propriétaire ou agriculteur, nous le publions en 22 livraisons de 10 planches chaque, accompagnées de leur texte explicatif.

Le prix de chaque livraison est, pour Paris, de 4 fr., et pour les départemens, de 4 fr. 50 c.

Il sera accordé une remise de 10 pour 100 aux personnes qui retireront l'ouvrage dans l'espace de six mois.

(Le prospectus se distribue.)

LES

MÉTAMORPHOSES D'OVIDE.

Traduction nouvelle, avec le texte latin, suivie d'une analyse, de l'explication des Fastes, de notes géographiques, historiques, mythologiques et critiques; par M. G.-T. Villenave; ornée de 144 gravures, d'après les dessins de MM. Le Barbier, Monsiau et Moreau; 4 vol. in-8, grand-raisin, 192 fr.

Le même, papier vélin, 384 fr.
Le même, in-4, 384 fr.
Le même, in-4, papier vélin, 672 fr.

Il sera accordé une remise de 10 pour 100 aux personnes qui s'engageront à prendre l'ouvrage entier dans l'espace de six mois.

ŒUVRES DE BUFFON.

Avec les parties complémentaires données par MM. de Lacépède, Daudin, Denis-Montfort, Latreille, Brisseau-Mirbel et autres; ouvrage formant un cours complet d'histoire naturelle; édition dite *de Sonnini*, en 127 volumes in-8, ornés de 1150 planches, la plus complète de toutes celles publiées jusqu'à ce jour. Il ne nous reste plus actuellement que dix exemplaires de cette édition, avec les figures d'ancien tirage.

Conditions de la souscription.

Chaque livraison est composée de 4 volumes brochés, avec une couverture imprimée : le prix de chaque livraison est de 13 fr.

Chaque livraison, figures coloriées, 26 fr.

Les personnes qui s'engageront, par écrit, à prendre l'ouvrage entier, en quatre livraisons, dans l'espace de six mois, ne paieront que 95 fr. chaque livraison, qui sera de 31 volumes. Les 3 volumes des tables générales leur seront donnés *gratis* avec la dernière.

Enfin, ceux qui prendront de suite l'ouvrage entier ne paieront les 127 vol. que 370 fr. — Le port est à la charge de l'acquéreur.

Nota. L'ancien prix de cet ouvrage était de 635 fr., figures noires.

Le même ouvrage, même édition, 127 vol. in-8, sans les figures, broché, avec une couverture imprimée, 150 fr.

(Le prospectus se distribue.)

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE

DE LA TROISIÈME RACE,

Recueillies par ordre chronologique; par MM. Lecousse, de Villevault, de Bréquigny et Pastoret. 18 vol. in-folio, 648 fr.

Les tomes 14, 15, 16, 17 et 18 sont par MM. de Bréquigny et Pastoret. Chaque volume se vend séparément, 36 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES

DE LA FRANCE,

Par don Bouquet, 18 vol. in-folio, 648 fr.

Nota. Les tomes 14, 15, 16, 17 et 18 sont par M. J.-J. Brial, membre de l'Institut de France. *Le tome* 19e. *est sous presse.*

Chaque volume se vend 36 fr.; et grand papier fin, 72 fr.

TABLEAUX

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

Ou Collection de 223 gravures, dont 66 portraits représentant

les événemens principaux qui ont eu lieu en France depuis la transformation des États-Généraux en Assemblée nationale, le 20 juin 1789, et accompagnés d'un discours historique composé par une société de gens de lettres ; 2 vol. in-fol., imprimés sur papier vélin, 400 fr.

Le premier volume contient les États-Généraux, l'Assemblée constituante, l'Assemblée législative ; le deuxième se compose de la Convention et du gouvernement directorial ; il est terminé par un discours sur les événemens qui ont eu lieu depuis cette dernière époque, jusqu'à la rentrée de S. M. Louis XVIII.

Les 223 gravures ou portraits in-folio, tirés sur papier vélin, ont été gravés au burin par les premiers artistes de Paris, au nombre desquels on distingue les Choffart, Duplessis-Bertaux, Copia, Coigny, Bovin, etc. ; et le texte, qui est aussi in-folio, est imprimé sur papier vélin superfin d'Annonay, avec de très beaux caractères.

Il ne reste que 100 exemplaires de cet ouvrage.

Conditions de la souscription.

Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage important, nous le publions en 15 livraisons.

Chaque livraison est composée de quinze planches, accompagnées de leur discours explicatif.

Prix de chaque livraison, 25 fr.

Les personnes qui s'engageront à prendre l'ouvrage entier, en trois livraisons, de deux en deux mois, ne paieront que 110 fr. chaque livraison, qui contiendra 75 planches suivies de leur texte. En souscrivant ainsi, on jouit d'une bonification de 45 fr. sur l'ouvrage complet.

Enfin, les personnes qui prendront de suite la totalité de l'ouvrage ne paieront les deux volumes, bien cartonnés à la Bradel, que 300 fr. au lieu de 400. Le port des deux volumes par roulage ou diligence sera à la charge de l'acquéreur.

TRAITÉ DES ARBRES ET ARBUSTES

Que l'on cultive en pleine terre, en Europe, et particulièrement en France,

PAR DUHAMEL DU MONCEAU :

Édition augmentée de plus de moitié pour le nombre des espèces,

distribuées d'après un ordre plus méthodique, suivant l'état actuel de la botanique et de l'agriculture, rédigée par MM. Veillard, Jaume-Saint-Hilaire, Mirbel, Poiret, et continuée par M. Loiseleur-Deslongchamps, contenant la description des arbres et arbustes d'agrément, des arbres fruitiers et forestiers; l'exposé des caractères du genre, des *espèces*, des *variétés;* leur culture, les moyens à prendre pour les naturaliser, le temps de la floraison et de la maturité de leurs fruits, les usages économiques et médicinaux, le lieu natal, l'époque où ils ont été apportés en Europe, et des remarques sur leurs noms anciens et modernes.

Ouvrage enrichi de cinq cents planches imprimées en couleur, d'après les dessins peints sur la nature par P.-J. Redouté, et P. Bessa, peintre de S. A. R. Madame, duchesse de Berri, 83 livraisons, formant 7 vol. in-fol.

Cet ouvrage a été imprimé sur trois papiers différens; prix de chaque livraison :

Sur grand papier vélin, dit *nom de Jésus*, avec les figures très bien coloriées, 40 fr.
Sur papier carré vélin, in-folio, figures coloriées, 25 fr.
Sur papier carré fin, in-folio, figures noires, 9 fr.
(Le prospectus se distribue.)

TRAITÉ DES ARBRES FRUITIERS,

PAR DUHAMEL DU MONCEAU,

Ouvrage extrait du Traité des arbres et arbustes; nouvelle édition, revue et augmentée de plus de moitié, pour le nombre des espèces, par MM. Mirbel, Poiret et Loiseleur-Deslongchamps, contenant la description des arbres, donnée par Duhamel, et celle d'un grand nombre d'individus échappés à ses recherches, ou bien obtenus par les progrès de la culture et par les voyages les plus récens; avec l'exposé des caractères distinctifs des genres, des espèces et des variétés; leur culture, leurs usages économiques; et des remarques nouvelles faites par l'expérience des plus habiles cultivateurs et jardiniers. Ouvrage enrichi de cent cinquante planches imprimées en couleur d'après les dessins peints sur la nature, par P.-J. Redouté, et P. Bessa, peintre de S. A. R. Madame, duchesse de Berri: 25 livraisons formant 2 vol. in folio.

Cet ouvrage, comme le Traité des arbres et arbustes du même auteur, a été tiré sur trois papiers. Prix de chaque livraison :

Sur grand papier vélin, dit *nom de Jésus*, avec les figures très bien coloriées, 30 fr.

Sur papier carré vélin, in-folio, figures coloriées, 25 fr.

Sur papier carré fin, in-folio, figures noires, 9 fr.

(Le prospectus se distribue.)

Nota. On peut ne retirer, de l'un ou de l'autre ouvrage, qu'une livraison par mois; ou bien un demi-vol., un vol., ou enfin *l'ouvrage complet :* alors on aurait droit à une remise de 10, 15, 20 pour 100.

Ouvrages de M. Baudrillart,

Chef de Division à l'Administration des Forêts, etc.,

TRAITÉ GÉNÉRAL

DES

EAUX ET FORÊTS, CHASSES ET PÊCHES,

COMPOSÉ

1°. **D'UN RECUEIL CHRONOLOGIQUE DES REGLEMENS FORESTIERS**, depuis 1515 jusqu'en 1829, 11 livraisons ou 3 volumes in-4, ornés de tableaux et de figures (*en vente*);

2°. **D'UN DICTIONNAIRE DES EAUX ET FORÊTS**, 5 livraisons, ou 2 volumes in-4, avec ATLAS (*en vente*);

3°. **D'UN DICTIONNAIRE DES CHASSES**, 1 vol. in-4, avec ATLAS (*sous presse*);

4°. **D'UN DICTIONNAIRE DES PÊCHES**, 1 vol. in-4, avec ATLAS (*en vente*);

Le Recueil chronologique des réglemens contient les ordonnances, édits et déclarations des rois de France, les arrêts du conseil et des cours souveraines, les lois, arrêtés du gouvernement, décrets, ordonnances du Roi, arrêts de la cour de cassation, décisions ministérielles, circulaires et instructions administratives.

Il forme 11 livraisons, dont la dernière comprend l'année 1829. Chaque livraison se vend séparément, savoir : livraisons 1 à 5 ou années 1515 à 1821, 9 fr. chaque; livraison 6e., années 1822 et 1823, 8 fr.; livraison 7e., année 1824, 7 fr.; livraison 8e., année 1825, 6 fr.; livraison 9e., années 1826 et 1827, 9 fr. Prix des 9 livraisons imprimées sur deux colonnes, 91 fr.

Livraison 10e. année 1828, 1re. du tome IV, 8 fr.

Livraison 11e. année 1829, 8 fr.

Le Dictionnaire général, raisonné et historique des eaux et forêts contient l'analyse des lois, ordonnances, arrêts et instructions, la police et la conservation des forêts; les diverses méthodes de culture, d'aménagement et d'exploitation; l'architecture navale, la botanique, la minéralogie, etc., appliquées à l'économie forestière; avec l'étymologie et l'explication des termes forestiers et autres, employés dans l'ouvrage.

Il forme 5 livraisons ou 2 forts volumes in-4, avec un atlas qui contient un grand nombre de planches. Prix, 60 fr.

Chaque livraison se vend séparément 12 fr.

Le Dictionnaire des pêches contient l'histoire des poissons, l'explication des termes de pêche et de navigation; la description des appâts, instrumens, filets, engins et procédés de toute espèce qui sont employés pour prendre le poisson, avec les dispositions réglementaires, tant sur la pêche fluviale que sur la pêche maritime.

Il est accompagné d'un bel atlas, format grand in-4, de 44 planches représentant au moins cent figures de poissons de mer et de rivière, et diverses sortes de pêcheries avec les instrumens qui y sont propres, 34 fr.

Le Dictionnaire des chasses paraîtra en septembre 1831; il contiendra l'histoire des animaux qui font l'objet de la grande et de la petite chasse, l'explication des termes de chasse, la description des armes, instrumens, piéges, filets, engins et procédés de toute espèce employés dans cet art, et les dispositions réglementaires sur l'exercice de la chasse dans les bois et en plaine.

Il formera un fort volume in-4, et sera accompagné d'un atlas de même format que celui du *Dictionnaire des Pêches*. Cet atlas contiendra environ 50 planches représentant les différentes races de chiens de chasse, les quadrupèdes et les oiseaux qui font l'objet d'une chasse quelconque, et tous les instrumens et piéges qui servent à tuer ou à prendre les animaux. Prix pour les souscripteurs, 45 fr

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

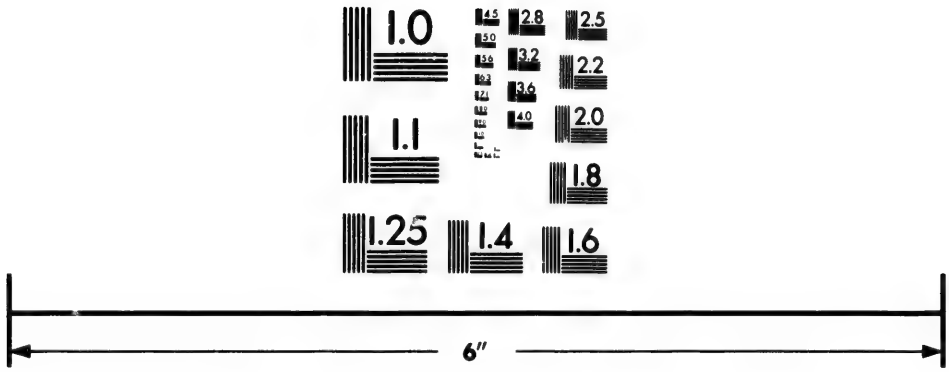

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.6

1.1
1.0

CODE FORESTIER, précédé de la Discussion aux Chambres, et suivi de l'Ordonnance réglementaire, avec un commentaire des articles du code et de l'ordonnance; ouvrage adopté par M. le Conseiller d'État, Directeur général des forêts; 2 forts volumes in-12, 10 fr.
Chaque volume se vend séparément 6 fr.

Le premier contient 1°. la Préface de l'auteur; 2°. l'Exposé des motifs du Code à la chambre des députés, par M. le vicomte de Martignac, ministre d'état; 3°. le Rapport de M. le baron Favart de Langlade, au nom de la commission de la chambre des députés; 4°. la Discussion à cette chambre; 5°. l'Exposé des motifs à la chambre des pairs, par M. le vicomte de Martignac; le Rapport de M. le comte Roy, ministre d'État, au nom de la commission de la chambre des pairs; 6°. la Discussion à cette chambre.

Le deuxième contient le texte du Code et de l'Ordonnance réglementaire, avec un commentaire détaillé.

CODE DE LA PÊCHE FLUVIALE, avec un Commentaire des articles de la loi, les motifs de cette loi, la discussion aux deux chambres, des modèles de procès-verbaux pour délits de pêche, etc.; suivi d'un DICTIONNAIRE DE LA PÊCHE FLUVIALE, contenant l'histoire naturelle des poissons et autres animaux aquatiques, l'explication des termes de pêche et de navigation, la description des lignes, hameçons, filets, engins et instrumens de toute nature, parcs, pêcheries et procédés quelconques employés dans les diverses sortes de pêches, l'analyse de l'ancienne et de la nouvelle législation sur le droit et l'exercice de la pêche dans les rivières navigables ou flottables, canaux, ruisseaux ou cours d'eau quelconques, etc.

Ouvrage accompagné d'un atlas composé de 23 planches gravées par M. Tardieu; 2 forts vol. in-12, 10 fr.
Chaque volume se vend séparément 6 fr.

Le premier contient le CODE avec le COMMENTAIRE; le second se compose du DICTIONNAIRE DE LA PÊCHE FLUVIALE, avec l'ATLAS.

Ouvrages Nouveaux.

BIBLIOTHÈQUE (NOUVELLE) D'UN HOMME DE GOUT, contenant les jugemens tirés des journaux les plus connus, et des critiques les plus estimés, sur les meilleurs ouvrages qui ont paru dans tous les genres, tant en France que

chez l'étranger, par M. Barbier, bibliothécaire du Roi, 5 vol. in-8, papier fin, 25 fr.

Les tomes 4 et 5 se vendent séparément. Prix de chaque volume, 6 fr.

CALENDRIER DU JARDINIER, ou Journal de son travail, distribué pour chaque mois de l'année, ouvrage utile à toutes les personnes qui veulent cultiver elles-mêmes leurs jardins, ou curieuses de pouvoir suivre et même diriger avec fruit les opérations de leurs jardiniers, etc.; publié par Bastien. Troisième édition, 1 vol. in-12 de 700 pages avec un grand tableau inédit de Buffon, 5 fr.

CONSULAT (LE) DE LA MER, ou Pandectes du droit commercial, compilation des usages commerciaux et maritimes du moyen âge, suivis encore en Espagne, en Italie, à Marseille et en Angleterre, comme loi, et partout ailleurs comme raison écrite; traduit du catalan ancien en français, d'après l'édition originale de Barcelonne, de l'an 1494, précédé de l'historique des coutumes maritimes des temps anciens, suivi des pièces justificatives, par P.-B. Boucher; 2 vol. in-8°., avec des tableaux, 15 fr.

COURS (LES) DU NORD, ou Mémoires originaux sur les souverains de la Suède et du Danemarck, depuis 1766; traduits de l'anglais de John Brown par J. Cohen. On a joint à ces Mémoires l'Histoire de la révolution de 1772, la Relation de la déposition de Gustave IV Adolphe, écrite par lui-même, pièce inédite; 3 vol. in-8, ornés des vues de Copenhague, de Stockholm, et de sept portraits, 21 fr.

DÉFENSE DES CONSTITUTIONS AMÉRICAINES, ou de la nécessité d'une balance dans les pouvoirs d'un Gouvernement libre, par John Adams, avec des notes par M. Delacroix; 2 vol. in-8°., 12 fr.

DESCRIPTION DES PYRÉNEES, considérées principalement sous les rapports de la géologie, de l'économie politique rurale et forestière, de l'industrie et du commerce, avec cartes et tableaux; ouvrage où l'on traite de la nature, de l'étendue et de la hauteur comparée de ces montagnes, de la température qui règne, des plantes et des animaux qu'elles nourrissent, les points de vue remarquables, de l'origine et des mœurs des habitans, des eaux minérales, mines, carrières, etc.; par M. Dralet. 2 vol. in-8°., 12 fr.

ÉCONOMIE POLITIQUE, ouvrage traduit de l'allemand de Schmalz, conseiller intime du Roi de Prusse et professeur de droit, etc.; par M. Jouffroy, et annoté sur la traduction, par

M. Fritot, avocat à la cour royale de Paris, auteur de *la Science du Publiciste*, etc., 2 vol. in-8, imprimerie de Firmin Didot, 1826, 14 fr.

ESQUISSE DES CONNAISSANCES INDISPENSABLES AUX OFFICIERS QUI SERVENT DANS LA MARINE MILITAIRE ET DANS L'ARTILLERIE DE MARINE, avec des considérations sur la spécialité de ces deux armes; par M. Collombel, capitaine au corps royal d'artillerie de la marine, 1 vol. in-8, 3 fr.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA NATURE, ouvrage dédié au Roi, par MM. Gavoty et Toulouzan, 3 forts vol. in-8, 20 fr.

TRAITÉ SUR LES PRINCES DE LA VALACHIE ET DE LA MOLDAVIE, sortis de Constantinople, connus sous le nom de Fanariotes, ou Exposé de leur influence dans l'empire ottoman contre les Grecs, et au danger de les admettre dans la direction des affaires de la Grèce régénérée; par Marie-Philippe Zallony, ancien médecin de Jussuf (dit le Borgne), grand-visir, et de son armée, à Schumla, et de plusieurs pachas, muphtis, ulemas, du grand-seigneur, et de divers princes hospodars fanariotes, etc. Dédié au roi. Un vol. in-8, fig., 6 fr.

FLORE DES JEUNES PERSONNES, ou Lettres élémentaires sur la Botanique, écrites par une Anglaise à son amie, et traduites de l'anglais par Octave Ségur; 1 vol. in-12 avec 12 planch., 13e. édit., 3 fr. 60 c.

Le même ouvrage, figures coloriées, 7 50

Le même ouvrage, papier vélin, figures noires, 7 50

Le même ouvrage, figures coloriées, 10 50

GEOFFROY RUDEL, OU LE TROUBADOUR, poëme en huit chants, suivi de notes; par M. de Lantier, auteur des Voyages d'Anténor, du Voyage en Espagne, des Voyageurs en Suisse, de la Correspondance de Mlle. Suzette-Césarine d'Arly, des Contes en vers et en prose, etc., etc.; 1 vol. in-8, imprimé par F. Didot, et orné d'une jolie vignette, 6 fr.

HISTOIRE DE L'ÉGYPTE sous le gouvernement de Mohammed-Aly-Pacha, ou Récit des événemens politiques et militaires qui ont eu lieu depuis le départ des Français jusqu'en 1823; par M. Félix Mengin; ouvrage enrichi de notes par MM. Langlès et Jomard, et précédé d'une introduction historique par M. Agoub; 2 gros vol. in-8, imprimés sur beau papier, accompagnés d'un atlas très bien lithographié, figures noires, 22 fr.

Le même ouvrage, figures coloriées, 27 fr.

Le même ouvrage, papier vélin superfin, 45 fr.

HISTOIRE DE JEANNE D'ARC, surnommée pendant sa vie la Pucelle, et après sa mort la Pucelle d'Orléans; tirée de ses propres déclarations consignées dans les grosses authentiques des procès-verbaux des interrogatoires qu'elle subit à Rouen; par M. Lebrun de Charmettes; 4 forts volumes in-8, avec sept jolies figures et le portrait de Jeanne d'Arc, 25 fr.

MANUEL DES ARBITRES, ou Traité des principales connaissances nécessaires pour instruire et juger les affaires soumises aux décisions arbitrales, soit en matières civiles ou commerciales; contenant les principes, les lois nouvelles, les décisions intervenues depuis la publication de nos Codes, et les formules qui concernent l'arbitrage; ouvrage indispensable aux personnes qui consentent à être nommées arbitres ou qui sont attachées à l'ordre judiciaire, ainsi qu'aux Notaires, Négocians, Propriétaires, etc., par M. Ch***, ancien Jurisconsulte, auteur du *Manuel des Experts*. 1 très fort vol. in-8, 8 fr.

MANUEL DES EXPERTS en matières civiles, ou Traité des connaissances nécessaires aux experts, d'après les Codes civil, de Procédure et de Commerce, contenant des principes pour rédiger toutes sortes de rapports, avec des modèles des principales formules, etc.; traitant, 1°. des experts, 2°. des biens, 3°. de l'usufruit, 4°. des servitudes, 5°. des réparations locatives, de la garantie et des défauts de la chose vendue; par M. Ch***, ancien avocat. 5e. édit.; 1 vol. in-8°. 1827. 6 fr.

L'annonce de cette cinquième édition atteste suffisamment la bonté de cet ouvrage, et fait assez connaître avec quelle avidité il est recherché.

MÉMOIRES DE LA MARGRAVE D'ANSPACH, écrits par elle-même, contenant les Observations recueillies par cette princesse dans les diverses cours de l'Europe, ainsi que des Anecdotes sur la plupart des princes et autres personnages célèbres de la fin du dix-huitième siècle; traduits de l'anglais par J.-T. Parisot; 2 vol. in-8, ornés de portraits, 1826, 14 fr.

MÉMOIRES DE M. LE BARON DE BESENVAL, écrits par lui-même, imprimés sur le manuscrit original, et publiés par M. de Ségur, contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur les Ministres et les règnes de Louis XV et de Louis XVI, et sur les événemens du temps; précédés d'une notice sur la vie de l'auteur; 4 vol. in-8, avec le portrait de M. de Bésenval, 24 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, 35 fr.

Le tome 4 se vend séparément, 6 fr.

MÉMOIRES DU CAPITAINE LANDOLPHE, contenant

l'histoire de ses voyages aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques ; 2 vol. in-8°., figures, 14 fr.

MÉMOIRES SUR LA VIE PRIVÉE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DE R. B. SHERIDAN ; par Thomas Moore, traduits de l'anglais par J.-T. Parisot ; 2 vol. in-8, portrait, 1826, 14 fr.

QUADRILLE (LE) DES ENFANS, ou Système nouveau de lecture, avec lequel tout enfant de quatre à cinq ans peut, par le moyen de 84 figures coloriées, être mis en état de lire dans toutes sortes de livres en trois ou quatre mois ; par Berthaud. Un vol. in-8, 84 fig., édition originale acquise des héritiers de l'auteur, avec les 84 fiches, neuvième édit. 15 fr.

SOUVENIRS (MES) DE VINGT ANS DE SÉJOUR A BERLIN, ou Frédéric-le-Grand, sa famille, sa cour, son gouvernement, son académie, ses écoles et ses amis littérateurs et philosophes ; par Dieudonné-Thiébault, troisième édition, revue, corrigée et augmentée par M. Dampmartin, 4 vol. in-8 avec le portrait du grand Frédéric et celui de l'auteur, 25 fr.

STATISTIQUE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES, avec une description topographique, physique, agricole, politique, industrielle et commerciale de cet état, avec un *Atlas* grand in-4, contenant 19 tableaux et 9 grandes et belles cartes, tant de la France et de sa navigation intérieure, que des colonies et établissemens français dans les quatre parties du monde, dressées par J.-B. Poirson, et gravées en taille-douce par Tardieu l'aîné, etc. ; par une société de gens de lettres et de savans ; 7 forts vol. in-8, atlas, 52 fr.

SYSTEME SEXUEL DES VÉGÉTAUX, suivant les classes, les ordres, les genres et les espèces, avec les caractères et les différences ; par Charles Linné. 1re. édition française, calquée sur celles de Murray et de Persoon ; augmentée de notions élémentaires, de notes diverses, et d'une concordance de la méthode de Tournefort avec les familles naturelles de Jussieu, par Jolicleric ; 2e. édition, revue et augmentée ; 2 vol. in-8°., 12 fr.

TOURNÉE A LA MODE DANS LES ÉTATS-UNIS, ou Voyage de Charleston à Quebec et d'Albany à Boston, par la route de Philadelphie, New-York, Saratoga, Balleston-Spa, Mont-Réal et autres villes ou lieux remarquables ; contenant des particularités intéressantes sur les événemens relatifs à

l'établissement et à l'histoire de ces contrées, notamment sur les guerres du Canada entre les Français et les Anglais, sur la guerre de l'indépendance américaine, sur celle de 1812 à 1815; les détails circonstanciés sur la fameuse bataille de Saratoga, extraits des mémoires récemment publiés par le général Wilkinson, témoin oculaire; ainsi que sur la bataille de la Nouvelle-Orléans, et sur la nature et les propriétés des Eaux minérales de Ballston et de Saratoga, avec une Carte topographique pour l'intelligence des lieux mentionnés dans cet itinéraire, traduit de l'anglais, avec notes et additions; par M. Bourgeois, ancien secrétaire du Conseil de la ville de la Nouvelle-Orléans, 1 vol. in-8, 1828, 4 fr. 50 c.

TRAITÉ COMPLET DE LA CULTURE, FABRICATION ET VENTE DU TABAC, d'après les procédés pratiqués dans la Pannonie, la Virginie, l'Ukraine, la Valteline, la Guiane française et ci-devant dans la Guienne, auquel on a joint d'autres objets d'économie rurale, qui, réunis ou substitués au tabac, rendent la culture plus utile aux propriétaires, etc.; 1 vol. in-8°., fig., 6 fr.

VIE DE JACQUES II, ROI D'ANGLETERRE, tirée des écrits de sa propre main; ouvrage publié par ordre du Prince régent, par J. S. Clarke, docteur ès-lois, traduit de l'anglais par M. Cohen; 4 volumes in-8, ornés d'un joli portrait, 24 fr.

VINGT-QUATRE HEURES D'UNE FEMME SENSIBLE, ou une grande Leçon, par madame la princesse de Salm, in-18, grand-raisin vélin, fig. Deuxième édition, 3 fr. 50 c.

Le même ouvrage, 1 vol. in-8, figure, 4 fr.

VOYAGEUR (LE) SENTIMENTAL, ou ma Promenade à Yverdun. Nouv. édit., suivie d'un second voyage fait par l'auteur 40 ans après; par M. Vernes de Luze, 2 vol. in-12, fig., 6 fr.

VOYAGE DE DÉCOUVERTES AUX TERRES AUSTRALES, fait par ordre du Gouvernement, sur les corvettes *le Géographe, le Naturaliste,* et la goëlette *le Casuarina*, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804; rédigé par Péron, et continué par M. Louis de Freycinet; seconde édition, revue, corrigée et augmentée par M. Louis de Freycinet; 4 vol. in-8, avec un superbe atlas grand in-4 de soixante-huit planches noires ou coloriées, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. Vingt-cinq de ces planches sont publiées pour la première fois, 72 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, 120 fr.

Les 25 planches inédites se vendent séparément, 18 fr.

VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN RUSSIE pendant les années 1821, 1822 et 1823, avec un atlas de vingt-neuf planches gravées ou lithographiées; par Édouard de Montulé, chevalier de la Légion-d'Honneur, auteur du *Voyage en Amérique, en Sicile et en Égypte;* 2 vol. in-8, atlas, 27 fr.

Le même ouvrage, sans l'atlas, 14 fr.

VOYAGES EN RUSSIE, EN TARTARIE ET EN TURQUIE, par le docteur Edouard-Daniel Clarke; traduits de l'anglais, avec 3 cartes géographiques et 2 planches, 3 vol. in-8, 18 fr.

VOYAGE DANS LE NORD DE LA RUSSIE asiatique, dans la mer Glaciale, dans la mer d'Anadyr et sur les côtes de l'Amérique, fait par ordre de l'impératrice de Russie Catherine II, depuis 1785 jusqu'en 1794, par le commodore Billings; rédigé par M. Sauer, traduit de l'anglais par J. Castéra; 2 vol. in-8, avec un vol. in-4, contenant 14 planches et une grande carte, 15 fr.

VOYAGE EN ALLEMAGNE, dans le Tyrol et en Italie, pendant les années 1804, 1805 et 1806, par Madame de la Recke, née comtesse de Méden, etc.; traduit de l'allemand par Madame la baronne de Montolieu, 4 vol. in-8, 20 fr.

HISTOIRE COMPLÈTE DES DECOUVERTES ET VOYAGES faits en Afrique, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours; accompagnée d'un précis géographique sur ce continent et les îles qui l'environnent, de notices étendues sur l'état physique, moral et politique des divers peuples qui l'habitent, et d'un tableau de son histoire naturelle; par le docteur Leyden et Murray: traduite de l'anglais par M. Cuvillier, et augmentée des découvertes faites jusqu'à ce jour; 4 vol. in-8, avec un atlas in-4 de cartes géographiques, 30 fr.

RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, comprenant l'histoire des Voyages entrepris ou exécutés jusqu'à ce jour pour pénétrer dans l'intérieur du Soudan; l'exposition des systèmes géographiques formés sur cette contrée; l'analyse des divers itinéraires arabes pour déterminer la position de Tombouctou, et l'examen des connaissances des anciens sur l'Afrique, suivies d'un appendice traduit par M. le baron Silvestre de Sacy et M. Delaporte; par M. Walckenaer, de l'Institut; un fort vol. in-8, avec une grande carte. Imprimerie de Firmin Didot, 9 fr.

VOYAGE DE LA PEROUSE, rédigé d'après ses manuscrits originaux, suivi d'un appendice renfermant tout ce que l'on

a découvert depuis le naufrage jusqu'à nos jours, et enrichi de notes; par M. de Lesseps, consul général de France à Lisbonne, et seul débris vivant de l'expédition dont il était interprète, accompagné d'une carte générale du voyage, orné du portrait et d'un fac-simile de La Pérouse; un vol. in-8, 7 fr.

VOYAGES ET DÉCOUVERTES DANS LE NORD ET DANS LES PARTIES CENTRALES DE L'AFRIQUE, au travers du grand désert, jusqu'au 10e. degré de latitude nord, et depuis le Kouka, dans le Bornou, jusqu'à Sackatou, capitale de l'empire des Felatah; exécutés pendant les années 1822, 1823 et 1824; par le major Denham, le capitaine Clapperton et feu le docteur Oudney; suivis d'un appendice contenant les vocabulaires des langues de Tombouctou, de Mandara, de Bornou et du Begharmi; des traductions de manuscrits arabes sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique, des documens nombreux sur la minéralogie, la botanique et les différentes branches d'histoire naturelle de cette contrée; traduits de l'anglais par MM. Eyriès et de Larenaudière, membres de la commission centrale de la société de géographie, etc.; 3 vol. in-8, avec un atlas grand in-4 composé de cinq cartes, dont la carte générale de l'expédition, de vues, de figures et de planches représentant les costumes, meubles, instrumens, armes, etc., des peuples de l'intérieur de l'Afrique; 1826, 33 fr.

SECOND VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE, depuis le golfe de Benin jusqu'à Sackatou; par le capitaine Clapperton, pendant les années 1825, 1826 et 1827, suivi du Voyage de Richard Lander de Kano à la côte maritime : traduit de l'anglais par les mêmes; 2 vol. in-8 ornés du portrait de Clapperton et de deux cartes gravées par Tardieu, 14 fr.

VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818 par M. Mollien, auteur du Voyage dans la République de Colombia, par ordre du Gouvernement français; 2e. édition revue et augmentée; 2 vol. in-18, cartes et gravures, 14 fr.

VOYAGE DANS LES QUATRE PRINCIPALES ILES DES MERS D'AFRIQUE, fait par ordre du Gouvernement, pendant les années 1801 et 1802, avec l'histoire de la traversée du capitaine Baudin jusqu'au port Louis de l'île Maurice, par J. B. G. M. Bory de Saint-Vincent; 3 vol. in-8, avec un atlas in-4 de 58 planches, 48 fr.

VOYAGE DANS L'EMPIRE DES BIRMANS, par Hiram

Cox ; traduit de l'anglais et augmenté de notes par M. Chaalons d'Argé ; 2 vol. in-8, ornés de costumes et figures coloriées, et d'une carte représentant la guerre actuelle de ces peuples contre les Anglais, 14 fr.

VOYAGE AU BRÉSIL, par le prince Maximilien de Wied-Neuwied, en 1815, 1816 et 1817; traduit par M. Eyriès; 3 vol. in-8, avec un atlas in-folio composé de 41 grandes figures gravées en taille-douce, et de trois belles cartes, 90 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, 150 fr.

Le même ouvrage, sans atlas, mais avec les trois cartes, 21 fr.

VOYAGE DANS LA RÉPUBLIQUE DE COLOMBIA, par M. Mollien, auteur du Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, etc., etc.; 2 vol. in-8, accompagnés de la carte de Colombia, et ornés de vues et de divers costumes, deuxième édition, 14 fr.

VOYAGE DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE, ou Description des Pays arrosés par le Mississipi, l'Ohio, le Missouri et autres rivières affluentes, avec des observations exactes sur le cours et les sondes de ces rivières; sur les villes, villages, hameaux et fermes de cette partie du Nouveau-Monde; suivi de remarques philosophiques, politiques, militaires et commerciales, et d'un projet de lignes frontières et de limites générales; par feu le général COLLOT, ex-gouverneur de la Guadeloupe; 2 vol. in-8, papier vélin, et atlas grand in-4 de 36 cartes, plans, vues, figures, etc. 40 fr.

Le même ouvrage traduit en anglais, 2 tomes en un volume in-4, avec le même atlas, 40 fr.

On a tiré de cette traduction quelques exemplaires sur grand papier vélin, 60 fr.

ŒUVRES

DE

Mme. LA BARONNE ISABELLE DE MONTOLIEU.

La collection des Œuvres de madame de Montolieu formera environ soixante volumes in-12, grande justification, de 250 à 300 pages environ, ornée du portrait de l'auteur, et d'une figure en taille-douce, placée en tête de chaque volume. Cette édition

sera imprimée avec soin, sur beau papier, et distribuée par livraisons de deux, de trois ou de quatre volumes.

La dix-huitième livraison a paru en juin 1830; elle complète le quarante-neuvième volume.

La première est composée du Robinson suisse, 5 vol. in-12, figures et carte, 15 fr.

La deuxième, de Saint-Clair-des-Isles, ou les Exilés à l'île de Barra; 3 vol. in-12, figures, 9 fr.

La troisième, des Tableaux de Famille, traduit d'Auguste Lafontaine; 1 vol. in-12, figure, 3 fr.

Et de la Princesse de Wolfenbuttel, traduit de l'allemand; 1 vol. in-12, figure, 3 fr.

La quatrième, de Caroline de Lichtfield; 2 vol. avec figures et musique, 6 fr.

Et de Cobisande de Beauvilliers; 1 vol., figure, 3 fr.

La cinquième, d'un An et un Jour; 2 vol., figures, 6 fr.

Et de Ludovico, ou le Fils d'un homme de génie; 1 vol., fig., 3 fr.

La sixième, de la Famille Elliot, ou l'Ancienne Inclination, traduit de l'anglais; 2 vol., figures, 6 fr.

La septième, d'Ondine, conte, suivi de Vingt et un ans, ou le Prisonnier, traduit de l'allemand; 1 vol. in-12, figures, 3 fr.

La huitième, des Nouveaux Tableaux de Famille, traduit d'Aug. Lafontaine; 3 vol. in-12, figures, 9 fr.

La neuvième, d'Olivier, traduit de l'allemand; 1 vol. in-12, figure, 3 fr.

La dixième, de Dudley et Claudy, ou l'Ile de Ténériffe, traduit de l'anglais de madame Okeeffe; 5 vol. in-12, figures, 15 fr.

La onzième, des Chateaux suisses, augmentés de deux nouveaux Châteaux; 3 vol. in-12, figures, 9 fr.

La douzième, de la Tante et la Nièce, traduit de l'allemand; 3 vol. in-12, figures, 9 fr.

La treizième, du Siége de Vienne, roman historique traduit de madame Pichler; 3 vol. in-12, figures, 9 fr.

La quatorzième, d'Agathoclès, ou Lettres écrites de Rome et de Grèce, traduit de Mme. Pichler; 3 vol. in-12, fig., 9 fr.

La quinzième, de Raison et Sensibilité, ou les Deux manières d'aimer, traduit de l'anglais; 3 vol. in-12, figures, 9 fr.

La quinzième *bis*, de Collection de Nouvelles, tomes 1 et 2; tome 1er. contenant la Fille du Marguillier, traduit de l'allemand de Praetzel; suivie de Charles et Hélène de Moldorf, ou Huit ans de trop, traduit de l'allemand de Mesner; 1 vol. in-12, figure, 3 fr.

Tome 2, contenant Lisely, nouvelle suisse, traduite de l'alle-

mand de H. Clauren, suivie de NANTILDE, ou la Vallée de Balbella, traduite d'Aug. Lafontaine, et de FRÈRES ET SŒUR; 1 vol. in-12, figure, 3 fr.

La seizième, de Collection de Nouvelles, tomes 3 et 4, tome 3 contenant LA FERME AUX ABEILLES, ou les Lis; 1 vol. in-12, figure, 3 fr.

Tome 4, contenant LA JEUNE AVEUGLE, suivie DE LA POUPÉE BIENFAISANTE; 1 vol. in-12, figure, 3 fr.

La dix-septième, de Collection de Nouvelles, tomes 5 et 6; tome 5 contenant LE CHALET DES HAUTES-ALPES, suivi de DEUX FEUILLETS DU JOURNAL DE MON AMI GUSTAVE, et de AMOUR ET SILENCE; 1 vol. in-12, figure, 3 fr.

Tome 6, contenant CÉCILE DE RODECK, ou les Regrets, suivie de ALICE, ou la Sylphide; 1 vol. in-12, figure, 3 fr.
(Le prospectus se distribue.)

La dix-huitième, de Collection de nouvelles, tomes 7 et 8: tome 7, contenant HISTOIRE DU COMTE DE RODERIGO DE W....; suivie du JEUNE FRUITIER DU LAC DE JOUX, et des AVEUX D'UN MISOGYNE ou l'ENNEMI DES FEMMES; un vol. in-12, fig., 3 fr.

Tome 8, contenant SOPHIE D'ALWIN ou SÉJOUR AUX EAUX DE B...., suivie de la DÉCOUVERTE AUX EAUX THERMALES DE WEISSEMBOURG; in-12, fig., 3 fr.

Ouvrages du même Auteur, dont il reste un petit nombre d'exemplaires.

VOYAGE EN ALLEMAGNE, dans le Tyrol et en Italie, pendant les années 1804, 1805 et 1806; par madame de la Recke, née comtesse de Méden, etc.; traduit de l'allemand par madame la baronne de Montolieu; 4 vol. in-8, 20 fr.

CONSTANTIN, ou le Jour propice, traduit de l'allemand; 2 vol. in-12, fig., 1827, 6 fr.

ARISTOMÈNE, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine; 2 vol. in-12, 6 fr.

FALKENBERG, ou l'Oncle, 2 vol. in-12, fig., 6 fr.

CHEVALIERS (LES) DE LA CUILLERE, suivis du Château des Clefs et de Lisely, anecdotes suisses; in-12, fig., 3 fr.

ONDINE, conte traduit de l'allemand du baron de la Motte-Fouqué, major au service de Prusse. Cet ouvrage extraordinaire forme un volume in-12, avec une jolie figure, 3e. édition, 3 fr.

ROBINSON SUISSE (LE), ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans, traduit de l'allemand de M. Wiss. Suite et fin de cet ouvrage, formant le complément des éditions antérieures en 4 et 3 vol., 2 vol. in-12, figures, 6 fr.

ROSE (LA) DE JÉRICHO, imité de l'allemand; 1 vol. in-12, deux figures, dont une coloriée, 3 fr.

VINGT ET UN ANS, ou le Prisonnier, traduit de madame la baronne de Lamotte-Fouqué; 1 vol. in-12, fig., 3 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE M. DE LANTIER,

Chevalier de Saint-Louis, Membre de l'Académie de Marseille, etc.

13 VOLUMES in-8°.,

Ornés de Vignettes, d'après les Dessins de Chasselat, Lafitte, etc.

ORDRE DE PUBLICATION.

Première livraison.

VOYAGES D'ANTÉNOR EN GRÈCE ET EN ASIE, avec des notions sur l'Égypte; manuscrit grec trouvé à Herculanum; nouvelle édition; 3 vol. in-8, ornés d'une carte et de trois jolies figures d'après les dessins de Chasselat, 15 fr.

Il a été tiré quelques exemplaires de cet ouvrage sur papier vélin, figures avant la lettre, 36 fr.

Deuxième livraison.

VOYAGE EN ESPAGNE du chevalier Saint-Gervais, officier français, et les événemens de son voyage; 2 vol. in-8, ornés de figures d'après Lafitte, 10 fr.

Troisième livraison.

VOYAGEURS (LES) EN SUISSE; 3 vol. in-8, avec portrait, 15 fr.

Quatrième livraison.

CONTES en vers et en prose, suivis de pièces fugitives, du

poëme d'Erminie, de Métastase à Naples, et d'un recueil de pièces diverses; 3 tomes en 2 vol. in-8, ornés de vignettes, 10 fr.

Cinquième livraison.

CORRESPONDANCE DE MADEMOISELLE SUZETTE-CÉSARINE D'ARLY; 2 vol. in-8, 10 fr

GEOFFROY RUDEL, ou le Troubadour, poëme en huit chants, suivi de notes et orné d'une jolie vignette; in-8, 2e. édition, 5 fr.

La première édition de ce poëme a été épuisée en peu de mois.

Chaque ouvrage de M. Lantier se vend séparément, avec une augmentation de 1 fr. par volume.

OUVRAGES DE M. LANTIER IMPRIMÉS SUR UN AUTRE FORMAT.

VOYAGES D'ANTÉNOR EN GRÈCE ET EN ASIE, avec des notions sur l'Égypte; manuscrit grec trouvé à Herculanum; nouvelle édition; 6 vol. in-18, ornés d'une carte et de six jolies figures d'après les dessins de Chasselat, 7 fr. 50 c.

Le même ouvrage, imprimé sur grand-raisin fin, 12 fr.

Le même ouvrage, imprimé sur grand-raisin vélin, fig. avant la lettre, sur papier de Chine, 24 fr.

RECUEIL DE POESIES DIVERSES; 1 vol. in-8, 3 fr.

CORRESPONDANCE DE MADEMOISELLE SUZETTE-CESARINE D'ARLY; 3 vol. in-12, 9 fr.

(Le Prospectus se distribue.)

OUVRAGES DE M. BIRET,

Jurisconsulte, ancien Magistrat.

APPLICATIONS AU CODE CIVIL DES INSTITUTES et des cinquante livres du Digeste, avec la traduction en regard; 2 vol. in-8, 14 fr.

RECUEIL GÉNÉRAL ET RAISONNÉ DE LA JURISPRUDENCE et des attributions des justices de paix de France, contenant sommairement tout ce qui se rapporte à ces matières dans les cinq Codes, dans les lois et réglemens particuliers depuis vingt-huit ans, dans les Arrêts des cours, Décisions ministérielles, et les Avis du conseil d'état, le tout comparé à l'an-

cienne législation; 2 vol. in-8, 2e. édit. très augmentée, 12 fr.

Un pareil ouvrage, fait par un juge de paix, de l'instruction et du talent de M. Biret, se recommande suffisamment de lui-même; et une seconde édition, faite en peu de temps, prouve que son utilité a été bientôt reconnue. L'ordre alphabétique, que l'auteur y a adopté, en rend l'étude très facile, et pour ainsi dire temporaire.

PROCÉDURE COMPLÈTE ET MÉTHODIQUE DES JUSTICES DE PAIX DE FRANCE, contenant les formules de tous jugemens, actes et procès-verbaux quelconques qui sont dans les nombreuses attributions de ces justices, tant au civil qu'en police, et dans les matières criminelles, le tout *varié* par les incidens et les exceptions prévus, avec des décisions sur le droit; 1 vol. in-8, 2e. édit., 6 fr.

La première édition de cet ouvrage a aussi été enlevée en peu de temps, et cette deuxième édition était vivement désirée.

Celui qui avait fait l'instruction pour les juges de paix, qui était la théorie, devait donner la procédure, qui était la pratique; sans celui-ci, l'ouvrage de M. Biret n'eût point été complet, il l'est maintenant.

ESSAI, ou Commentaires sur la législation de simple police, dédié à M. le procureur général de la cour de Poitiers; 1 vol. in-8, 3e. édit., 5 fr.

TRAITÉ DE L'ABSENCE ET DE SES EFFETS; 1 vol. in-8, 5 fr.

TRAITÉ DES NULLITÉS de tous genres de droit et de formes, admises en matières civiles par les nouveaux codes et la jurisprudence des cours, avec l'esprit de l'ancien droit; 2 vol. in-8, 12 fr.

C'est une matière vraiment neuve qu'un Traité des nullités, et la qualité de celles que l'auteur y a distinguées rend cet ouvrage digne d'être recherché par tous ceux qui étudient et qui appliquent les lois.

TRAITÉ DU CONTRAT DE MARIAGE; 1 vol. in-8 de 500 pages, 7 fr.

CODE RURAL, ou Analyse raisonnée des lois, décrets, ordonnances, réglemens, avis du conseil d'état, et arrêts anciens et modernes, rendus en matière de police rurale; 1 vol. in-8, 6 fr.

OUVRAGES DE M. MOLLEVAULT.

VIRGILE : l'Énéide. Traduction en prose, avec le texte en regard; 4 vol. in-18, grand-raisin : ornée du portrait de Virgile, 10 fr.

Le même ouvrage; 4 vol. in-18, carré, 2e. édition, 8 fr.

CATULLE : poésies. Traduction en vers français, avec le texte en regard, 3e. édition; un vol. in-18, grand-raisin, fig., 3 fr.
TIBULLE : Elégies. Traduction en vers français, avec le texte en regard, 6e. édition; 1 vol. in-18, grand-raisin, fig., 3 fr.
PROPERCE : Elégies. Traduction en vers français, avec le texte en regard, 2e. édition; 1 vol. in-18, gr.-raisin, fig., 3 fr.
OVIDE : Elégies amoureuses. Traduction en vers français, avec le texte en regard; 1 vol. in-18, grand-raisin, fig., 3 fr.
MOLLEVAULT : ses Élégies, 2e. édition; 1 vol. in-18, grand-raisin, fig., 3 fr.
MOLLEVAULT : les Fleurs, poëme en quatre chants; 1 vol. in-18, papier fin, orné de 5 fig. coloriées et de 4 vignettes. 5 fr.
Le même ouvrage, fig. noires, 4 fr.
MOLLEVAULT : cent Fables; 1 vol. in-18, papier vélin, jolies fig., 3 fr.
MOLLEVAULT : Vie d'Agricola; 1 vol. in-18, 3 fr.

OUVRAGES DE M. GOFFAUX,

Professeur-Émérite au Collége Louis-le-Grand.

TABLEAU CHRONOMÉTRIQUE ÉLÉMENTAIRE DE L'HISTOIRE DE FRANCE, indiquant les démembremens des provinces de la monarchie et leur réunion à la couronne, et par des signes la vie des rois, la durée de leur règne, les événemens mémorables, siéges, traités, alliances; l'origine de la féodalité, celle de la noblesse, des parlemens, des impôts, les convocations des états-généraux, les changemens survenus dans l'état moral et politique des Français, et les hommes célèbres; 1 vol. in-8 de 25 feuilles, avec la carte de France et les tableaux sur grand-aigle, coloriés, 6 fr. 50 c.
Le même ouvrage, avec les tableaux en noir; 1 vol. in-8, 5 fr. 50 c.
Précis du même ouvrage, avec les mêmes tableaux; 1 vol. in-8, 3 fr.

ÉPOQUES PRINCIPALES DE L'HISTOIRE, pour servir de précis explicatif au tableau chronométrique, indiquant l'origine, les progrès, la durée et la chute des empires; in-8, avec le tableau colorié, sur papier de Hollande, grand-aigle; nouvelle édition, corrigée d'après les derniers changemens politiques, 6 fr.
Le même ouvrage, sans le tableau, 2 fr.

Le même ouvrage, 5e. édition, in-12, 1826, avec le tableau colorié; édition à l'usage des colléges et des pensions, 3 fr.

CARTES CHRONOLOGIQUES ET GÉNÉALOGIQUES pour servir à l'étude de l'histoire ancienne et moderne, et à celle des langues, des sciences et des arts, par MM. Destours et Goffaux.

Liste des Cartes avec les prix.

CARTE DE L'EMPIRE ROMAIN depuis Auguste jusqu'à Charlemagne, une feuille, 4 fr.

CARTE DE FRANCE, en deux feuilles, 8 fr.

La première, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à la fin du onzième siècle;

La seconde, depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours.

CARTE DES ÉCRIVAINS DE LA LANGUE LATINE, depuis l'origine de la langue jusqu'à la fin du sixième siècle. 4 fr.

CARTE DES PRINCIPAUX ECRIVAINS DE LA LANGUE FRANÇAISE en vers et en prose, depuis le douzième siècle jusqu'à ce jour, 4 fr.

NOTICE EXPLICATIVE de ces cartes, 2 fr.

Les mêmes Cartes, collées sur toile, se vendent 1 fr. de plus par feuille.

OUVRAGES DE M. DELACROIX.

LES MÉDITATIONS ET SOUVENIRS DU SPECTATEUR FRANÇAIS; 1 vol. in-8, et Supplément, 7 fr.

TABLEAU HISTORIQUE ET POLITIQUE DE LA FRANCE, sous les trois premières dynasties, jusqu'au règne de Louis XIV, dédié à S. M. Louis XVIII; 3 vol. in-8, 18 fr.

RÉFLEXIONS MORALES sur les délits publics et privés pour servir de suite à l'ouvrage qui a obtenu le prix d'utilité à l'Académie française, in-8, 5 fr.

DES MOYENS de régénérer la France, et d'accélérer une paix durable avec ses ennemis, in-8, 3 fr.

LE SPECTATEUR FRANÇAIS avant la révolution; in-8, 5 fr.

LE SPECTATEUR FRANÇAIS pendant le Gouvernement

révolutionnaire, suivi de discours sur les causes des dernières révolutions; 2e. édit.; 1 vol. in-8, 5 fr.

LE SPECTATEUR sous le gouvernement royal et légitime de Louis XVIII; un vol. in-8, 5 fr.

L'INSTITUTEUR FRANÇAIS, suivi des Maximes d'un solitaire; 1 vol. in-8, 5 fr.

OUVRAGES DE MADAME DE GENLIS.

EMPLOI (DE L') DU TEMPS, 1 vol. in-8, avec une jolie figure, 6 fr.

Le même ouvrage, in-12, fig., 3 fr.

PRISONNIERS (LES), dédié à M. de Châteaubriand; 1 vol. in-8, fig., 6 fr.

Le même ouvrage, in-12, fig., 3 fr.

CONTES, NOUVELLES ET HISTORIETTES, par madame la comtesse de Genlis, madame de Beaufort-d'Hautpoul, madame Dufresnoy; 2 vol. in-12, ornés de 7 figures, 6 fr.

ROMANS DU COMTE DE LACOSTE.

ALFRED-LE-GRAND, ou le Trône reconquis; 2 vol. in-12 avec de jolies figures, 6 fr.

CHRONIQUES ALLEMANDES; 6 vol. in-12, fig., 15 fr. On vend séparément.

TEMPLIER (LE), LE JUIF ET L'ARABE; 2 vol. in-12, figures, 6 fr.

FILLE (LA) DU BAIGNEUR D'AUGSBOURG, ou Féodalité, Amour et Honneur; 1 vol. in-12, figure, 3 fr.

OPPRESSION ET RÉVOLTE, ou la Guerre des Nobles et des Paysans; 3 vol. in-12, figures, 9 fr.

FRERES (LES) HONGROIS, roman traduit de l'anglais, de miss Anna-Maria Porter; 3 vol. in-12, 9 fr.

QUELQUES SCÈNES DE LA VIE DES FEMMES, ou Aventures d'un Chevalier français; 3 vol. in-12, figures, 9 fr.

ROMANS NOUVEAUX.

AVENTURES DE LA FAMILLE DOLONE, ou la bonne

et la mauvaise Compagnie, par M. J. de Loyac; 4 vol. in-12, 12 fr.

ELIAM ET DORFEUIL, par le même; 4 vol. in-12, 12 fr.

LES REVERS DE LA FORTUNE, ou les Effets de l'ambition, suivis d'un Bienfait et sa Récompense, des deux Amis, et autres Nouvelles, par le même; 4 vol. in-12, 12 fr.

ANASTASE ET NEPHTALI, ou les Amis; 4 vol. in-12, 12 fr.

ANGELO, COMTE D'ALBINI, ou les Dangers du Vice, traduit de Rosa Mathilda, par mad. de Bon; 3 vol. in-12, 9 fr.

ANTAR, roman bédouin, traduit de l'arabe par Hamilton, à Constantinople; 3 vol. in-12, jolie figure, 9 fr.

AVENTURES (LES) DE FAUST, et sa descente aux Enfers, par MM. de Saur et de Saint-Géniès; 3 vol. in-12, fig., 9 fr.

CATHERINE Ire., impératrice de toutes les Russies, seconde femme de Pierre-le-Grand, roman historique; 5 vol. in-12, ornés des portraits du Czar Pierre-le-Grand et de Catherine, par madame A. Gottis, 12 fr.

CONTES MORAUX (NOUVEAUX) de mistriss Opie, traduits de l'angl. par M. Aubert; 5 vol. in-12, figures, 18 fr.

CONTES, NOUVELLES ET HISTORIETTES, par Mme. la comtesse de Genlis, Mme. de Beaufort d'Hautpoul, Mme. Dufresnoy; 2 vol. in-12, ornés de sept gravures, 6 fr.

EDWARD MOWBRAY, par Mme. C..... d'Ar....., auteur de plusieurs bons romans; 2 vol. in-12, 5 fr.

EMMA (LA NOUVELLE) ou les Caractères anglais du siècle, par l'auteur d'Orgueil et Préjugé, etc., etc.; traduit de l'anglais; 4 vol. in-12, papier vélin, 12 fr.

FANNY SANDFORT, par Mme. Charlotte Kaufmann; 3 vol. in-12, 9 fr.

FILLE (LA) ABANDONNÉE, ou l'Heureuse désobéissance; 3 vol. in-12, figures, 9 fr.

FORESTER, ou la manie de l'Indépendance, suivi d'Angélina, ou l'Amie inconnue, de miss Edgeworth; 2 vol. in-12, fig., 6 fr.

GENEVIEVE, ou le Hameau, par Mme. Simons-Candeille, auteur de la Belle Fermière; 1 vol. in-12, figure, 3 fr.

HISTOIRE DE CATHERINE II, impératrice de Russie, par J. Castéra; suivie de l'état actuel du commerce, des richesses, des forces, des productions de la Russie; 4 gros vol. in-12, avec 13 portraits et 2 belles cartes de la Russie et de la Pologne avec ses différens partages, 12 fr.

HYPOCRITE (L'), ou les Infortunes de la Princesse d'Angleterre, fragmens de l'histoire du 10e. siècle; 2 vol. in-12, 6 fr.

JEANNE D'ARC, par Mme. Gottis; 4 vol. in-12, ornés de 4 jolies figures et du portrait de l'héroïne, 12 fr.

LEÇONS MORALES, ou Recueil de contes à l'usage de la jeunesse, traduit de l'angl. de Mme. Hannah More ; in-12, 3 fr.

LUDWIG D'EISACH, ou les Trois Éducations, traduit d'Auguste la Fontaine ; 3 vol. in-12, figure, 9 fr.

MARIE, ou les Hollandaises ; 3e. édit., revue par l'auteur M. le comte Louis de Saint-Leu ; 3 vol. in-12, 9 fr.

MATHILDE AU MONT-CARMEL, ou continuation de Mathilde de Mme. Cottin, par M. Vernes de Luze ; 2 vol. in-12, figures, 6 fr.

Le même ouvrage ; 3 vol. in-18, figures, deuxième édition, 5 fr.

MÉDÉE, roman pour servir à l'histoire du siècle héroïque qui a précédé le siége de Troie, fait par les Grecs sous les ordres d'Agamemnon, par M. Née de la Rochelle ; 4 v. in-12, fig., 12 fr.

MISSIONNAIRE (LE) SELON L'ÉVANGILE, par M. le comte de ..... 1 vol. in-12, figure, 3 fr.

PRESBYTÈRE (LE) au bord de la mer, traduit d'Auguste Lafontaine ; par MM. G. et S.; 4 vol. in-12, 12 fr.

PROPHÈTE (LE) VOILE ET LE PARADIS ET LA PÉRI, trad. de l'anglais, de John Moore, in-12 fig., 3 fr.

RIENZI ET LES COLONNA, ou Rome au quatorzième siècle, roman historique ; 5 vol. in-12, figures, 15 fr.

RHODA, ou l'École des Vieux Garçons, dédié à Mme. de Montolieu ; 5 vol. in-12, figures, 15 fr.

SOCIÉTÉ (LA) AU XIXe. SIÈCLE, ou Souvenirs épistolaires, par Mlle. de Coligny ; 2 vol. in-12, 6 fr.

TROUBADOUR (LE) EN DÉMENCE, ou les Folies amoureuses, romanesques et merveilleuses de Gaspard Langoroso, orphelin de la Michaille, par M. Milhot; 4 vol. in-12, fig., 12 fr.

VOISINS (LES) DE CAMPAGNE, ou le Secret, traduit de miss Burney, par Mme. d'Esmenard ; 4 vol. in-12, fig., 12 fr.

VOYAGEUR (LE) SENTIMENTAL, ou ma Promenade à Yverdun; nouvelle édition, augmentée et suivie d'un second voyage fait par l'auteur quarante ans après, par M. Vernes de Luze ; 2 vol. in-12, fig., 6 fr.

Journaux.

BIBLIOTHÈQUE PHYSICO-ÉCONOMIQUE,

Ou Journal des découvertes et perfectionnemens de l'industrie

nationale et étrangère, de l'économie rurale et domestique, de la physique, de la chimie, l'histoire naturelle, la médecine domestique et vétérinaire, enfin des sciences et des arts qui se rattachent aux besoins de la vie; rédigée par MM. Bory de Saint-Vincent et Julia de Fontenelle.

Ce journal paraît exactement le 10 de chaque mois, par cahier de trois feuilles au moins, in-12, avec des planches quand le sujet l'exige. A la fin de l'année, les douze cahiers forment deux volumes contenant une table des matières.

Le prix de l'abonnement est fixé à 15 fr. par an pour Paris et les départemens (*franc de port* par la poste), et à 18 fr. pour les pays étrangers.

La Bibliothèque physico-économique a commencé de paraître en 1782, et s'est continuée sans interruption jusqu'en 1826 inclus; elle se divise en trois séries, qui ont été publiées de la manière suivante :

La première série forme 24 volumes ou 16 années, rédigées par MM. Parmentier et Deyeux (1782 à 1797.) Prix, 84 fr.

Chaque volume se vend séparément, 3 fr. 50 c.

La deuxième série, publiée par MM. Sonnini et Denys de Montfort, forme 28 volumes in-12, avec 165 planches gravées en taille-douce, ou 13 années et demie (1802 à 1816). 138 fr.

Chaque année se vend séparément, 10 fr.

La troisième série, rédigée par M. Thiébaut de Berneaud, forme 20 volumes in-12, ornés de 60 planches environ, gravées en taille-douce, ou 10 années (1817 à 1826). 120 fr.

Chaque volume se vend séparément, 12 fr.

Les personnes qui, en souscrivant à l'année courante, prendront une, deux ou les trois séries, auront droit à 10, 15 ou 20 pour 100 de remise, et de plus il leur sera donné quittance pour recevoir gratis l'année suivante. (Le Prospectus se distribue.)

BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE,

Publié sous la direction de M. le baron de Férussac. Paraît depuis 1823. Le bulletin complet ou les huit sections, 230 fr.

Par la poste, 268 fr.; à l'étranger, 306 fr.

On s'abonne à chaque section séparément. Voir le prospectus, ainsi que pour les prix des années antérieures.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GEOGRAPHIE.

Cet ouvrage paraît tous les mois par numéros de 4 à 5 feuilles.

Les douze cahiers forment, à la fin de l'année, 2 vol. in-8,

accompagnés d'une table systématique des matières. Paraît depuis 1825.
A Paris, 12 fr.; par la poste, 15 fr.; à l'étranger, 18 fr.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

Ou Analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts. (Paraît depuis 1819.) Prix, 46 fr. pour l'année, et 26 fr. pour six mois.
Par la poste, 53 fr. et 30 fr.; à l'étranger, 60 fr. et 34 fr.

REVUE BRITANNIQUE,

Ou Choix d'articles traduits des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne. (Paraît depuis juillet 1825.) Prix pour l'année, 50 fr.; pour 6 mois, 27 fr.; par la poste, 56 fr. et 30 fr.; à l'étranger, 62 fr. et 33 fr.

REVUE DES DEUX MONDES,

Journal des voyages, de l'histoire, des sciences, des mœurs chez les différens peuples du globe. (Paraît depuis 1819.) Prix, 32 fr. pour un an, 17 fr. pour six mois; par la poste, 36 fr. et 19 fr. 50 c.; à l'étranger, 42 fr. et 22 fr.

Ouvrages publiés par la Société de Géographie.

RECUEIL DE VOYAGES ET DE MÉMOIRES.

Il paraît un volume par an. Chaque volume se vend séparément. Trois volumes sont déjà en vente; savoir,

VOYAGES DE MARCO-POLO (tom. Ier.), in-4, 15 fr.

RELATION DU GHANAT ET DES COUTUMES DE SES HABITANS. Traduit de l'arabe par M. Jaubert (tome II, première partie), orné d'une grande carte, 10 fr.

MÉMOIRE DE M. DE HAMMER SUR LA PERSE, traduction de M. le baron de Merciat; suivi de

RECHERCHES SUR LES ANTIQUITÉS DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, par M. Warden. (Tom. II, seconde partie.) Orné de fig., 8 fr.

OROGRAPHIE DE L'EUROPE, par M. Bruguière (tome III) in-4, 20 fr.

IMPRIMERIE DE Mme. HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),
RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ, N°. 7.

res. Paraît

18 fr.

uables dans
uis 1819.)

et 34 fr.

iodiques de
Prix pour
, 56 fr. et

les mœurs
uis 1819.)
r la poste,

raphie.

IRES.
end séparé-

, 15 fr.

MES DE
M. Jaubert
e, 10 fr.

PERSE,

ÉTATS-
ALE, par
fig., 8 fr.
(tome III)
20 fr.

PELLE),

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

RECUEIL DE VOYAGES ET DE MÉMOIRES, FORMAT IN-4°.

Tome Ier : Voyage de Marco-Polo. . . . . Prix 15 fr.

Tome II. Contenant :

1°. Relation de Gherah et des coutumes de ses habitans, traduit de l'arabe, par M. *Amédée Jaubert* ;

2°. Relations inédites de la Cyrénaïque, d'après divers auteurs, par M. *Delaporte* ;

3°. Notice sur la mesure des Alpes, par M. *Coraboeuf* ;

4°. Divers itinéraires de l'Afrique, communiqués par M. le baron *Roger* ;

5°. Mémoire sur l'Afrique septentrionale, par M. *Delaporte* ;

6°. Itinéraire de Constantinople à la Mecque, traduit de l'arabe par M. *Bianchi* ;

7°. Description des ruines de Palenqué, par M. *Warden* ;

8°. Notice sur la carte des Pachaliks d'Alep, Bagdad et Orfa, de M. Rousseau, par M. *Barbié du Bocage* ;

9°. Mémoire sur la géographie de la Perse, par M. le baron de *Hammer*, traduit par M. *de Nercia* ;

10°. Recherches sur les antiquités des États-Unis de l'Amérique septentrionale, par M. *Warden* ;

Ce volume, divisé en deux parties, est accompagné de 18 planches. . . . . Prix : 18 fr.

Tome III. Orographie de l'Europe, ou Description des montagnes de l'Europe, M. *Bruguière* (ouvrage couronné par la Société, 1 vol. in-4°, avec cartes et planches. . . . . Prix : 20 fr.

(Chaque volume se vend séparément.)

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE.

2e série commençant avec l'année 1834.

Ce Recueil paraît tous les mois par numéros de 4 à 5 feuilles d'impression ; les douze cahiers forment, par an, 2 vol. in-8°, avec cartes et plans.

Prix : pour Paris, 12 fr. ; pour les départemens, 15 fr. ; pour l'étranger 18 fr.

La *première série* (de 1821 à 1833 inclusivement) se compose de 20 volumes ; cette série est actuellement presque épuisée.

GRAPHIE.

T-IN-4°.

. Prix 15 fr.

SES HABITANS,

près divers au-

Corabœuf;

mmuniqués par

par M. *Dela-*

QUE, traduit de

ar M. *Wardon*;

EP, BAGDAD ET

Bocage;

, par M. le ba-

al;

TS-UNIS de L'A-

;

accompagné de

. Prix : 18 fr.

ption des mon-

vrage couronné

es et planches.

. Prix : 20 fr.

4 à 5 feuilles

, 2 vol. in-8°.

mens, 15 fr.;

nt) se compose

e épuisée.